

INTERVENTIONS

critiques en économie politique

No 5

La crise

Printemps - été 1980

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.ugac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.
[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :
http://classiques.ugac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html
à partir du texte de :

Interventions critiques en économie politique

LA CRISE.

Montréal : Revue *Interventions critiques en économie politique*, no 5,
printemps-été 1980, 253 pp.

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca
Professeure^[1] École des sciences de l'administration
Université TÉLUQ
Tél :^[1] 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008
pour Macintosh.

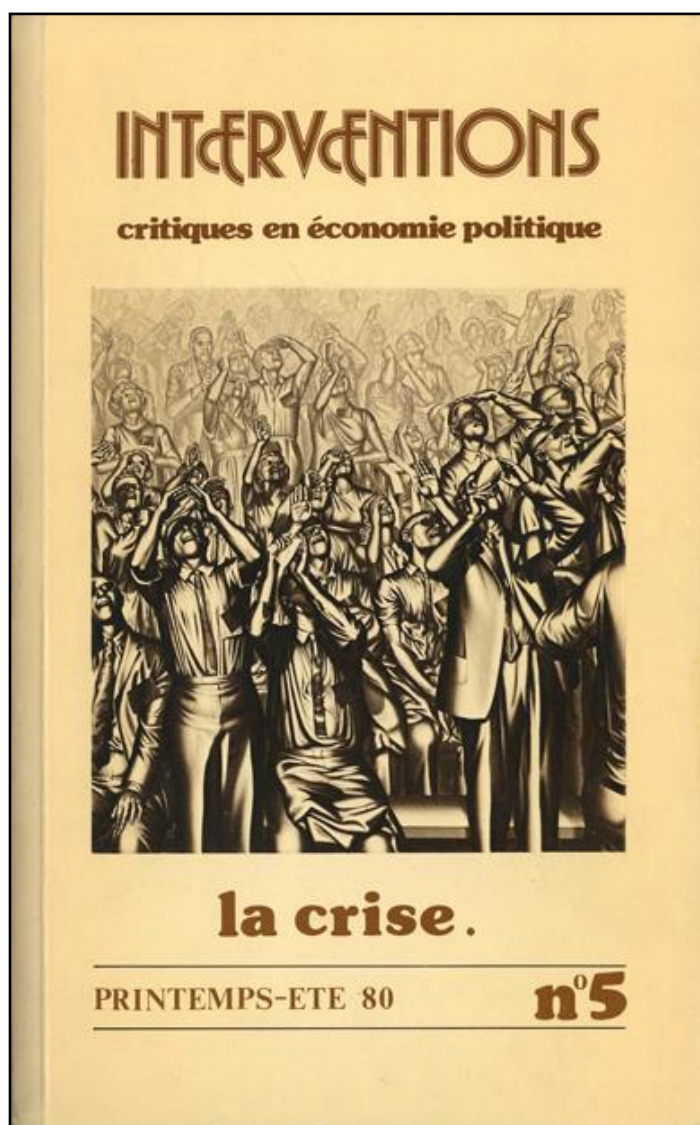
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 29 septembre 2023 à Chicoutimi, Québec.



Interventions
critiques en économie politique

No 5
LA CRISE



Montréal : Revue *Interventions critiques en économie politique*,
no 5, printemps-été 1980, 253 pp.

Interventions
critiques en économie politique
No 5

Quatrième de couverture

SOMMAIRE

[Retour au sommaire](#)

Quatrième de couverture

Présentation [5]

LE RÉFÉRENDUM [7]

ENSEIGNEMENT [12]

À propos de l'enseignement de l'économie au secondaire [13]

École. Privé ! Pas d'admission sans affaire\$, par le Groupe de recherche *La Maîtresse d'école* [19]

C'est qui « La Maîtresse d'École » ? [31]

Évolution quantitative des prêts-bourses. 1967-1978, par Maurice Angers [35]

DOSSIER : LA CRISE [42]

Affrontement et apurement. Le double aspect de la crise, par Alain Lipietz [43]

L'économie capitaliste en crise. Quelques éléments d'explication. Par Louis Gill [54]

Le labyrinthe pétrolier, par Pierre Paquette [99]

La nouvelle politique monétaire canadienne, un essai d'interprétation, par Christian Deblock et Jean Charest [120]

Mais où sont donc passées les Internationales d'antan ? par Charles Halary [155]

Sur les agissements des corps policiers en territoire québécois, par Richard Grignon [179]

DÉBAT

La vraie monnaie doit-elle être une vraie marchandise ? par Alain Lipietz [193]

NOTES D'ACTUALITÉ [215]

Une nouvelle récession économique mondiale [215]
Le 16^e rapport du Conseil économique du Canada [217]
La Trilatérale, les pigistes et Radio-Canada [219]
Le salaire réel au Canada. En baisse constante depuis trois ans [220]

ART [223]

À propos de l'exposition sur le néo-réalisme allemands par Gisèle Poupart et
Daniel Boutaud [225]

RUBRIQUE DE LIVRES [233]

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[2]

Interventions est publié par un collectif de collaborateurs et de collaboratrices. Toute personne qui désire participer activement à la préparation matérielle de la revue et se joindre à l'équipe est la bienvenue. Pour cela, il suffit, pour nous contacter, soit d'écrire à l'adresse indiquée soit de téléphoner au numéro suivant : 842-8836.

La revue publie également les textes qui lui parviennent. Dans ce cas, veuillez envoyer vos articles dactylographiés sur feuille 8 1/2" par 11", à double interligne en renvoyant si possible les notes en fin de texte. Indiquez également vos nom, adresse et numéro de téléphone pour vous contacter. La revue s'engage à respecter toute opinion personnelle ainsi que toute condition relative à la publication (pseudonyme, mise en garde, etc.).

Collectif pour le numéro 5 : Daniel Boutaud, Jean Charest, Christian Deblock, Jean-Jacques Gislain, Richard Grignon, Charles Halary, Pierre Paquette, Gisèle Poupart, Normand Roy, Claire Sabourin, Vincent Van Schendel.

Les dessins de Wolinsky sont tirés de l'ouvrage « Giscard n'est pas drôle », Editions du Square.

Photographies : Interventions

Dessins : Gisèle Poupart, Francis Langlois, Yves Paquette. Richard Herbach

Composition : Composition Solidaire enr.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2^e trimestre 1980.

La revue est répertoriée dans Radar et Periodex.

Veillez noter notre nouvelle adresse :

Interventions
3553 St-Urbain,
Local 320, Montréal, H2X 2N6.

[3]

INTERVENTIONS

critiques en économie politique

**n°5****la crise**

[4]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

Sommaire

[Quatrième de couverture](#)

[Présentation](#) [5]

[LE RÉFÉRENDUM](#) [7]

[ENSEIGNEMENT](#) [12]

[À propos de l'enseignement de l'économie au secondaire](#) [13]

[École. Privé ! Pas d'admission sans affaire](#)\$, par le Groupe de recherche *La Maîtresse d'école* [19]

[C'est qui « La Maîtresse d'École » ?](#) [31]

[Évolution quantitative des prêts-bourses. 1967-1978](#), par Maurice Angers [35]

[DOSSIER : LA CRISE](#) [42]

[Affrontement et apurement. Le double aspect de la crise](#), par Alain Lipietz [43]

La brèche et la soupape [45]

Le double aspect des crises économiques [47]

[L'économie capitaliste en crise. Quelques éléments d'explication](#). Par Louis Gill [54]

Quelques éléments d'explication [54]

Le moteur du capitalisme : le profit [56]

Concentration du capital et monopolisation [58]

Chômage chronique et inévitable [60]

Production capitaliste et taux de profit [62]

Déséquilibre versus production et consommation [65]

Les crises [67]

Inflation, récessions et la politique économique des gouvernements [74]

L'origine de l'inflation [76]

Le rôle des monopoles [79]

Inflation et salaires [82]

Dépenses gouvernementales, déficit budgétaire et dette publique : les outils keynésiens [83]

Coexistence du chômage et de l'inflation [89]

[Le labyrinthe pétrolier](#), par Pierre Paquette [99]

1945-1970 : vers un nouveau partage de la valeur de pétrole [99]

1971-1980 : crise du pétrole ou crise du capitalisme ? [106]

Le problème du pétrole au Canada [115]

[La nouvelle politique monétaire canadienne, un essai d'interprétation](#), par Christian Deblock et Jean Charest [120]

La politique monétaire et la crise inflationniste [122]

La politique monétaire et les marchés financiers [138]

[Mais où sont donc passées les Internationales d'antan ?](#) par Charles Halary [155]

[Sur les agissements des corps policiers en territoire québécois](#), par Richard Grignon [179]

Crise économique et services de sécurités [180]

Les effectifs des services de sécurité (SS) [185]

DÉBAT

[La vraie monnaie doit-elle être une vraie marchandise ?](#) par Alain Lipietz [193]

De la forme-valeur à la forme-monnaie [194]

Le développement du fétichisme [197]

Les développements de la forme-monnaie [201]

La contrainte de bouclage et « l'aplanissement des divergences » [206]

Conclusion [210]

NOTES D'ACTUALITÉ [215]

[Une nouvelle récession économique mondiale](#) [215]

[Le 16e rapport du Conseil économique du Canada](#) [217]

[La Trilatérale, les pigistes et Radio-Canada](#) [219]

[Le salaire réel au Canada. En baisse constante depuis trois ans](#) [220]

ART [223]

[À propos de l'exposition sur le néo-réalisme allemands](#) par Gisèle Poupart et
Daniel Boutaud [225]

RUBRIQUE DE LIVRES [233]

[5]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

Présentation

Le Collectif

[Retour au sommaire](#)

Ce 5^e numéro d'interventions critiques porte sur la crise économique. En choisissant ce thème, nous ne pensons pas tomber dans une sorte de nouvelle mode qui consisterait à parler partout et toujours de la crise... Car celle-ci, depuis le début des années 70, est une réalité bien concrète. Alors qu'il y a 10 ans la plupart des économistes libéraux et des organismes officiels prédisaient une autre décennie de croissance sans problème, on constate facilement aujourd'hui que la « machine » capitaliste s'est bel et bien détraquée : inflation, chômage, faillites, concentrations, dévaluations monétaires en cascades, grèves, réorganisation du travail, impasse des politiques gouvernementales de stabilisation, tout craque de partout. De réunions au sommet en comités d'étude, les « autorités compétentes » et les « experts » tentent de colmater les brèches ; rien n'y fait : le tonneau semble percé de toute part.

La crise n'est pas seulement qu'une abstraction pour savants théoriciens ; elle est une réalité bien palpable, quotidienne. Elle explique et détermine bien des actions, des ripostes, du mouvement ouvrier et populaire. Mais qu'est-ce qu'une crise économique ? Quelles en sont les raisons ? Quelle est la cause de la crise internationale actuelle, quelles sont ses spécificités ? Peut-on tracer des perspectives ? les questions sont nombreuses. Les terrains de recherche possibles — et nécessaires — innombrables. Un numéro sur la crise s'imposait.

Ce numéro a un peu plus de 225 pages. Il aurait pu en avoir 400 ou 500 !... Car nous avons reçu au-delà de 450 pages de textes... Mais voilà : nous n'avons pas les moyens techniques [6] et financiers, ni les énergies pour sortir à l'heure actuelle des numéros doubles. Après des heures de discussions, il a donc fallu faire des choix, en tentant de présenter une vision d'ensemble et une explication la plus complète et la plus rigoureuse possible de la crise.

Notre objectif de favoriser la collaboration extérieure a été atteint de façon satisfaisante puisque nous retrouvons de nouveaux collaborateurs dans toutes nos rubriques. Pour l'essentiel des articles, nous trouverons une contribution de Louis GILL qui présente une explication de la crise actuelle, deux articles de Alain Lipietz du CEPREMAP en France, dont une contribution théorique importante sur le rôle de la monnaie et de l'échange dans les crises, enfin on retrouvera d'autres contributions importantes sur la politique monétaire canadienne et internationale et enfin, la problématique des internationales ouvrières dans le contexte de l'internationalisation du capital. D'autres articles compléteront le dossier et l'on retrouvera les rubriques habituelles : « Enseignement », « Notes d'actualité » et « Critiques de livres ». Le « texte à l'appui » a par contre dû être supprimé étant donné l'abondance d'articles à publier.

Plusieurs points ne sont pas abordés dans ce numéro sur la crise, mais le débat n'est que lancé et nous espérons bien qu'il se poursuive. On notera, entre autres, que la crise constitutionnelle canadienne n'est pas abordée ; cependant notre prochain numéro portera sur le capitalisme au Québec, donc avis aux intéressés(es) (articles, notes d'actualité, notes de lectures)...

Enfin en terminant, et au risque de paraître répétitif, nous rappelons à tous qu'une revue pour survivre et se développer a besoin de soutien financier. Nous avons maintenant un local (prenez note de notre adresse !) et notre position financière s'améliore graduellement. Les abonnements — de soutien surtout — nous assurent une stabilité financière et constituent un geste de solidarité de votre part (et vous y gagnez au prix !). Nous avons encore des problèmes de distribution (à \$4.00, on ne peut laisser 30% de marge à un distributeur) ainsi, si vous connaissez des endroits qui ne vendent pas « INTERVENTIONS... » et qui

seraient intéressés à le faire (librairies, kiosques, coopératives, cafés, etc.) ou si vous pouvez vous-même diffuser la revue, n'hésitez pas à nous le faire savoir ! En attendant, bonne lecture...

[7]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

LE RÉFÉRENDUM

[Retour au sommaire](#)

Le 20 mai 1980, pour la première fois de son histoire, une consultation populaire référendaire concernera la seule province de Québec. Deux camps bien délimités vont alors se faire face. L'un exprimant une volonté de changement, l'autre cherchant à préserver par tous les moyens le statu-quo.

La question référendaire élaborée par le gouvernement du Parti Québécois entraîne évidemment une certaine méfiance de la part de la gauche socialiste. Elle se présente sous la forme d'un chèque en blanc donné à René Lévesque et à Claude Morin. Il ne s'agit donc pas de se prononcer clairement pour ou contre l'indépendance mais de donner, oui ou non, un mandat de négociation au gouvernement du Parti Québécois. Ce qui est l'objet de cette négociation, c'est la souveraineté-association, c'est-à-dire un projet politique largement diffusé dans le Livre Blanc rédigé sur cette question et qui propose la formation d'un État formellement indépendant mais tout aussi lié aux multinationales et au marché mondial capitaliste... Il s'agit ainsi de modifier par le haut la constitution du Canada. Malgré ses perspectives étriquées, cette modification revêt pourtant une signification historique considérable, car depuis la guerre civile de 1861-1865 aux États-Unis et la Confédération du Canada de 1867 rien d'important n'est venu troubler les structures constitutionnelles nord-américaines.

Un tel événement ne peut, comme le souhaite le PQ être laissé sous la responsabilité exclusive d'une poignée de dirigeants politiques. C'est l'avenir de tout un peuple qui est en jeu et cela doit se refléter non seulement dans le but final, la souveraineté politique, mais aussi par les moyens employés [8] pour l'atteindre. Or le PQ prétend engendrer un bouleversement considérable au sein de la société québécoise tout en s'ingéniant à supprimer dans l'œuf tout mouvement social qui ne serait pas directement sous l'autorité absolue des stratèges gouvernementaux. Comme nous sommes fermement attachés à l'indépendance et au socialisme démocratique, nous souhaitons au contraire que le processus de négociation amorcé par une réponse positive au prochain référendum soit contrôlé étroitement par une Assemblée Constituante des organisations ouvrières et populaires.

Nous vivons peut-être une période de transition entre l'assujettissement et la possibilité d'une liberté plus grande. Mais cette possibilité ne pourra devenir réalité que si l'ensemble des travailleurs exploités et des opprimés de toutes sortes, c'est-à-dire la majorité des habitants de cette province s'y impliquent activement. Il n'est, en effet, pas possible de faire le bonheur de l'humanité sans son consentement actif...

Les méthodes technocratiques employées par la direction du PQ vont directement à l'encontre de cette perspective d'autolibération de la société québécoise. Cette direction s'érige de manière parfaitement illusoire en sauveur suprême de la nation.

Il ne nous apparaît donc pas possible de nous joindre aux organisations formées à l'initiative du gouvernement péquiste qui n'a jamais eu l'intention de s'identifier à la lutte des exploités. Il se contente de proclamer ses « préjugés favorables » à leur égard tout en cherchant à affaiblir le mouvement syndical et ses capacités de lutter. Ainsi, aucune loi spéciale n'a encore été promulguée contre les multinationales et les grands capitalistes dont les taux de profits dépassent le seuil du scandale. Seuls les travailleurs syndiqués de la fonction publique (Hôpitaux, Hydro-Québec et cols bleus de Montréal) ont goûté à cette médication.

Les dirigeants du PQ ont depuis dix ans soigneusement écarté tous les militants progressistes au sein de leur organisation politique. Ils prétendent que l'avenir du Québec, c'est leur affaire à eux. Ce petit jeu ne peut tromper longtemps. Ainsi les récentes élections partielles provinciales ont signifié clairement que le temps des manipulations ne pouvait

être toléré plus longtemps. Loin de se retourner vers la réaction libérale, les électeurs sont restés chez eux. Par ailleurs, la légitimité québécoise exclusive revendiquée par le PQ a été fortement contestée le 15 février dernier aux [9] législatives fédérales. Pierre Trudeau et le Parti Libéral du Canada, misant une fois de plus sur la volonté des Québécois de se rallier au moindre mal, ont été reportés triomphalement au pouvoir central. Cette légitimité est d'autant plus forte que René Lévesque a lui-même favorisé cette victoire pour, paraît-il, avoir un « débat clair »...

Cette volte-face ayant permis de voler au secours de la victoire libérale, on peut supposer que le PQ, en agissant ainsi, voulait faire oublier l'échec cuisant que lui avait valu son soutien aux « vrais Québécois » du Crédit Social de Fabien Roy.

Le comportement du PQ ne relève donc pas, comme aiment à le croire les éditorialistes anglophones, d'un machiavélisme omniprésent. Bien au contraire, il reflète une « naïveté » politique extrême qui ne trompe ni les gestionnaires des multinationales, ni ceux qui gouvernent l'Amérique du Nord dans leurs intérêts. Les dirigeants du PQ espèrent s'installer en nouveaux intermédiaires entre les exploités du Québec et l'impérialisme américain et court-circuiter les intérêts canadien-anglais dans un futur État souverain. Or, aucune fraction importante de la bourgeoisie nord-américaine n'est prête à les soutenir dans cette voie.

Cette « naïveté » politique des dirigeants du PQ est cependant largement représentative d'une période où un mouvement social percevait encore le système électoral traditionnel comme un moyen privilégié de changement social. En effet, l'ensemble des Québécois qui rêvent de justice sociale ne souhaitent pas traverser d'épreuves sanglantes et violentes afin de pouvoir l'obtenir. Les grands changements sociaux se feraient toujours de manière pacifique si les minorités possédantes ne souhaitaient pas conserver leurs privilèges par tous les moyens. Il est ainsi facile de remarquer que dans l'histoire, la violence est toujours pratiquée à l'initiative des biens nantis.

Or les bien nantis ne sont pas les ennemis selon les dirigeants du PQ. Malgré toutes ses déclarations apaisantes et purement tactiques face aux non-francophones du Québec, il est clair que le PQ s'identifie comme un parti nationaliste qui combat la mainmise du Canada anglais sur le Québec. Or les Canadiens non francophones qui soutiennent le

combat pour l'accession du Québec à l'indépendance politique sont en général favorables au socialisme et pensent que le PQ peut [10] avancer son arrivée. Comme il n'y a pas d'organisation socialiste crédible au Québec, ils se rallient au PQ. Le malentendu est évident et ne pourra être résolu que par la formation d'un parti socialiste québécois.

Cependant dans un avenir prévisible, il faut bien admettre que le sort du Québec est entre les mains d'individus qui ne se donnent pas ces perspectives et s'engageraient même à les combattre si elles se matérialisaient sur le champ politique.

S'informant par des sondages, manœuvrant dans les coulisses parlementaires, les dirigeants du PQ espèrent conjurer les réalités qui sautent au visage des travailleurs et travailleuses de l'amiante, de la Côte nord, de Murdochville, de l'aluminium, de Pratt and Whitney, de Noranda, de General Motors et de bien d'autres encore. Détenteur des espoirs de tout un peuple, le gouvernement péquiste essaie de finasser avec les forces sociales historiques que sont la bourgeoisie et la classe ouvrière. Du côté de cette dernière, la partie apparaît facile car elle n'a rien à lui opposer comme alternative. De l'autre on espère l'effondrement de l'édifice péquiste et, à tout hasard, on prépare les arguments des instants décisifs (force militaire comprise). Dans tout cela, le gouvernement du PQ déploie les talents du funambule qui préfère ne pas penser à la lame de rasoir qui lui sert de plancher.

Cette inconscience de la réalité des enjeux soulevés apparaît avec plus de netteté encore dans l'attitude internationale adoptée par le gouvernement de René Lévesque. Le PQ jugeant trop radicale l'affiliation à l'Internationale Socialiste dirigée par Willy Brandt, François Mitterrand, Olof Palme et Harold Wilson, s'est surtout ingénié depuis trois ans à rechercher les lettres de recommandation de quelques personnalités en vue. L'échec a été total aux États-Unis et au Canada, malgré les efforts déployés ; et seule la classe politique de France émet de temps à autres de lointains communiqués de sympathie.

Résultat : le Québec est dans l'isolement politique international le plus total et ses liens les moins vermoulus se situent toujours parmi des politiciens de la droite conservatrice traditionnelle (gaullisme en particulier). Il est ainsi significatif que René Lévesque préfère s'exhiber devant un auditoire d'hommes d'affaires plutôt que rechercher les contacts avec les communautés noires et latino-américaines des États-Unis.

[11]

Malgré cela, et en même temps du fait de cette situation, nous allons voter OUI au prochain référendum. Tout d'abord pour une raison simple et immédiate : les forces sociales regroupées autour du NON doivent être battues car depuis le petit cadre anti-syndical jusqu'au patron de multinationale elles représentent le système capitaliste qui doit être supprimé afin de permettre la libération de tous les exploités et de tous les opprimés.

Ensuite, un NON majoritaire signifierait une défaite du mouvement de libération nationale dont les conséquences, certes difficiles à mesurer maintenant, ne nous apparaissent toute fois pas favorables aux forces progressistes. Par contre, une victoire du OUI constituerait un coup sérieux porté à la bourgeoisie nord-américaine qui mise sur le maintien de l'État fédéral canadien dans sa forme actuelle. Il nous semble en outre qu'une victoire du OUI préserverait l'avenir pour les forces populaires et socialistes, ne serait-ce que parce qu'elle prolongerait l'incertitude actuelle.

L'abstention sous toutes ses formes ne nous paraît pas sérieusement envisageable. Il s'agit au contraire de choisir entre les deux options présentées laquelle semble la plus susceptible de favoriser les chances d'une succession socialiste au PQ dans le projet d'indépendance du Québec. À plus long terme, un OUI au référendum permettra à une force sociale organisée dans une perspective socialiste de se réclamer de cette légitimité populaire donnée au projet de souveraineté politique.

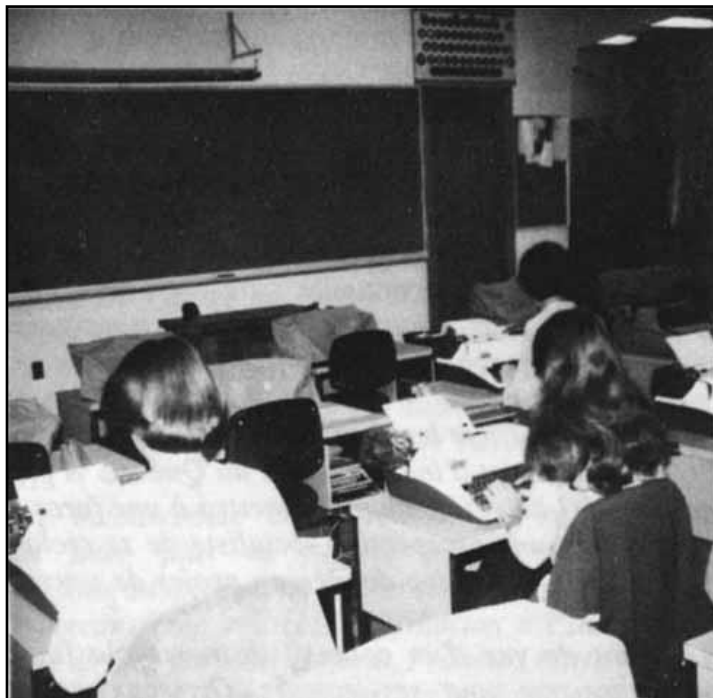
Le point de vue d'un collectif de revue n'a finalement d'importance que pour ses lecteurs. Or, ceux-ci dans leur majorité vont individuellement aller déposer un bulletin OUI le jour du référendum. Chacun d'eux aura évidemment des motivations aussi diverses que le sont les individus les uns des autres et notre prétention ne va pas au delà de l'explication de notre geste collectif.

Nous voulons un Québec démocratique et socialiste mais aujourd'hui nous tenons à conserver l'espoir que ce futur pourra être un jour réalisé.

[12]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

ENSEIGNEMENT



[Retour au sommaire](#)

Cette rubrique met de l'avant une critique de l'enseignement aussi bien au niveau de son contenu idéologique que dans sa forme pédagogique ; critique de l'enseignement dispensé aussi bien au secondaire, au collégial et à l'université. Cette rubrique vise aussi à proposer des alternatives sous forme de textes pédagogiques, sous forme d'organisations populaires de formation.

Finalement, cette rubrique se donne pour but de faire connaître les luttes et les débats qui traversent le milieu scolaire.

[13]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

ENSEIGNEMENT

**“À propos de l’enseignement
de l’économie au secondaire.”**

Ce texte a été adopté par les participants au colloque des étudiants d’économie du Québec qui s’est tenu les 16-17-18 novembre 1979 à Sherbrooke sur le thème : « Économie et économique au Québec ; bilan, critique et avenir ».

***Lettre envoyée au ministère de l’éducation,
à la FNEQ et à la CEQ***

[Retour au sommaire](#)

Il y a environ deux ans, le ministère de l’éducation annonçait que l’enseignement de l’économie serait dorénavant obligatoire aux niveaux secondaire et CEGEP. Pour le secondaire, cette décision sera mise en application dès septembre 80.

Au moment où la vie économique prend de plus en plus d’importance dans la société, où les nouvelles économiques, en particulier, prennent de plus en plus de place dans les média d’information, cette décision est logique ; elle est aussi très positive dans la mesure où elle répond à un besoin certain.

Il y a cependant plusieurs façons d’enseigner l’économie. On peut le faire de façon très mathématique, comme c’est le cas la plupart du temps au niveau universitaire ; on peut le faire [14] en mettant l’accent sur les mouvements économiques (développement, sous-

développement, cycle...) sur l'histoire, etc. on peut le faire en décrivant les structures et les institutions économiques, leur évolution, leur transformation, etc., en faisant référence à la réalité quotidienne et aux problèmes vécus par la population...

La façon d'aborder le mécanisme de l'activité économique et les problèmes sous-jacents révèle la « conception philosophique » de ceux qui mettent de l'avant cet enseignement et leur propre conception de l'économie.

À ce chapitre, la série de brochures publiée par le ministère de l'industrie et du commerce (« service de promotion de l'économique ») pour servir de document de référence à ces cours n'est pas sans nous inquiéter quant à sa démarche. Ces 9 brochures ont pour titre :

- 1) Définition de l'économie
- 2) Les systèmes économiques
- 3) Le marché et le mécanisme de la formation des prix
- 4) La monnaie
- 5) Le marché des valeurs mobilières
- 6) Le système bancaire
- 7) Les institutions financières
- 8) Les besoins et les ressources
- 9) Le consommateur

À leur façon, ces brochures sont assez bien faites : choix des textes, exemples, questions, etc. se succèdent de façon très pédagogique. Mais ce qu'il est frappant de constater, c'est le choix des thèmes proposés ainsi que l'angle sous lequel ils sont abordés, au-delà de la forme pédagogique d'une part et les « oublis », toujours dans les thèmes proposés, d'autre part.

a) L'ensemble des brochures se propose de décrire, expliquer et légitimer le système économique actuel, ses structures et ses institutions. Même s'il y est dit au début que l'économie n'est pas « la science de l'organisation de l'industrie », et si l'on présente des tableaux comparatifs des systèmes économiques (parfois honnêtes mais parfois abusivement simplifiés et déformés), l'ensemble de la démarche vise à accréditer l'idée que ce système est naturel, qu'il ne se transforme pas et restreint la vision de l'économie à seulement ce qui est présenté dans ces textes. Pourquoi, par exemple, attacher tant d'importance à la monnaie, au système bancaire, aux institutions monétaires et au marché des

valeurs mobilières [15] (4 brochures sur 9) ? Ces thèmes sont importants, certes, mais de là à en faire la moitié d'un cours, il y a une marge...

À l'intérieur de ces brochures, certaines de ces présentations ou définitions sont en outre douteuses. Ainsi peut-on lire à la page 5 de la plaquette no 3 : « une économie de marché est celle où ce qui sera produit dans un pays est décidé par le consommateur et se manifeste “au marché” (contrairement à l'économie centralisée où ce qui sera produit est décidé par l'état) ». Un peu simpliste et réducteur comme définition, non ? De même, le prix et la production ne sont vus que comme résultants du mécanisme de l'offre et de la demande. En 1979, à l'ère des monopoles, écrire cela, c'est un peu gros !... Tout ceci ne vient que « suggérer », en outre, l'idée qu'après tout le consommateur est roi et maître et que les entreprises ne font que satisfaire les besoins et désirs, ressentis et exprimés « librement » : vision traditionnelle s'il en est, mais combien de fois démentie par les faits...

b) Autre aspect frappant de ces publications, ce sont leurs « oublis ». Ainsi — exemple flagrant — ne parle-t-on pour ainsi dire pas du travail : on ne le mentionne à un endroit que comme « facteur de production ». Et l'organisation du travail dans les entreprises, et le chômage, et la répartition des revenus ? Et les salaires ? Et le syndicalisme, la législation du travail, etc., cela ne relève-t-il pas aussi de l'économie ?

On ne parle pas non plus du développement économique, du sous-développement, des cycles (ou crises) et d'une manière générale des mouvements économiques. On parle peu ou pas du rôle de l'état, de son intervention, etc., des structures économiques (répartition de la main-d'oeuvre par secteur, aperçu de la structure industrielle, etc.). Le logement, l'éducation, la santé, ainsi que la démographie, ne sont pas non plus abordés... Les « lacunes » sont grandes, voire immenses.

Il ne s'agit pas bien sûr de tout voir en détail, ce serait impossible. Mais il est possible, souhaitable et nécessaire, de voir dans un cours d'introduction autre chose que le fonctionnement des institutions monétaires et le mécanisme de la formation des prix selon un modèle traditionnel libéral. Une approche empirique, introductive, suivant l'actualité autant que possible, serait alors souhaitable pour permettre à l'étudiant de s'y retrouver dans ce qui se passe autour de lui, de démystifier le langage des « spécialistes », de poser des questions, de se

former un esprit critique lui permettant de poursuivre un cheminement ultérieur et d'être autre chose [16] qu'un consommateur passif.

À lire les brochures du M.I.C. on peut se demander si le but poursuivi par ces cours d'économie n'est pas tout simplement — au-delà des beaux discours et des déclarations officielles — de former des gens qui auront « compris » que si les choses sont ce qu'elles sont c'est qu'elles ne peuvent être autrement et qu'il ne sert à rien de vouloir les changer ?... Ce n'est sans doute pas pour rien que selon une étude américaine réalisée il y a plus d'un an, bien des étudiants sortent de leur formation en économie « sinon plus conservateurs, du moins plus réalistes (sic !) qu'auparavant » (cf. « *Le Devoir* » du 2 octobre 1978)...

Les remarques formulées ici s'appliquent également, règle générale, aux contenus de cours proposés pour les CEGEPs.

Au moment où la situation économique, tant nationale qu'internationale, est fortement « perturbée » et où le débat constitutionnel et économique sur l'avenir du Québec entre dans une phase cruciale (même après le référendum...), on ne peut, moins que jamais, se contenter des visions « samuelsonniennes » traditionnelles.

Au moment, de plus, où dans quelques universités on reformule les programmes et l'enseignement de l'économie, l'heure est on ne peut mieux choisie pour élaborer un nouvel enseignement de l'économie au secondaire — et au CEGEP — et former autre chose que des apologistes, des résignés ou des techniciens...

Nous, étudiants d'économie de diverses régions du Québec, réunis en colloque à Sherbrooke, souhaitons vivement que notre expérience (après avoir subi des années d'enseignement le plupart du temps traditionnel) serve à éviter que ne se répètent certaines « erreurs ». L'économie n'est pas cette science pure, neutre, a-sociale et a-historique telle que certains voudraient bien la voir. Il faudrait en tenir compte dans l'enseignement et l'élaboration des programmes dès le secondaire... et évidemment au CEGEP et à l'université.

[17]



[18]

Le groupe de recherche de la Maîtresse d'école dont nous vous présentons ci-après le texte sur le coût de l'école privée au Québec, œuvre dans le cadre de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal.

Le point mérite d'être souligné dans la mesure où l'administration universitaire a choisi d'adopter depuis quelques temps la « solution administrative » pour tenter de réduire au silence toute forme de pédagogie et toute expérience qui pourrait remettre en cause une éducation qui se veut élitiste et uniquement conforme aux besoins des grandes entreprises. Au lieu de cela, la Maîtresse d'école propose des formules pédagogiques et un type d'enseignement à la fois enrichissantes pour les étudiants(es) et utiles pour la communauté dans laquelle nous vivons. Refusant catégoriquement une telle approche, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, l'administration a pris à l'automne 1979 deux mesures absolument odieuses : 1) la réduction du total des crédits d'enseignement du groupe de 21 à 9 ; 2) refus d'accorder l'agrégation pour raisons purement idéologiques à l'un de ses membres, Michel Desjardins, mesure entraînant inévitablement son renvoi à la fin de la session.

Dans un conflit où l'enjeu est aussi important, le soutien de tous et de toutes est nécessaire. N'hésitez pas à prendre contact avec le groupe pour recevoir toute l'information nécessaire et d'en parler autour de vous (tél. : 343- 7434). L'éducation est l'affaire de tous et de toutes et non celle des entreprises.



[19]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

ENSEIGNEMENT

**“École : Privé !
Pas d’admission sans affaire\$.” ***

le Groupe de recherche *La Maîtresse d'école*

[Retour au sommaire](#)

Pourquoi ne parle-t-on pas de l'école privée dans le Livre orange ? Pour les auteurs du présent article, poser la question de l'école privée implique que l'on parle des privilèges de ce secteur et les pratiques sélectives quotidiennes de l'école québécoise : deux questions que le Livre orange a voulu éviter. Après avoir souligné la sélection sociale et scolaire effectuée par l'école privée, l'article démontre comment la méthode de calcul dit du coût moyen avantage indûment les écoles privées. La situation d'une polyvalente de la Banlieue de Montréal sert à illustrer cette démonstration. En fait, de conclure les auteurs, le Livre orange maintient et souvent renforce le système de sélection opéré par l'école et dont l'école privée et un des éléments.

*

* *

* Cet article a été publié également dans « Les dossiers CEQ ». INNOVER AU PASSÉ, 1979.

L'école québécoise... publique

L'énoncé de politique du ministère de l'Éducation du Québec a pour titre l'École québécoise. Un refrain y revient constamment, c'est celui de « l'école accessible à tous ». Il y a cependant tout un réseau d'écoles au Québec dont le MEQ [20] ne dit pas un mot : il s'agit des écoles privées. Serait-ce que ces écoles ne font pas partie de l'École québécoise ou encore qu'elles ne peuvent être accessibles à tous ?

Plusieurs campagnes de presse nous ont habitués à entendre parler de l'école privée. Les écoles privées sont ordonnées, les étudiants y étudient, les enseignants y enseignent, il n'y aurait pas de grèves : en somme, une école de qualité... parce que les gens y ont une idéologie sensée. Ce n'est pas au dire de certains journaux, comme l'école publique. Les écoles publiques ne seraient que des nids d'anarchie, bourrés d'athées et de « marxistes » où les enfants sont indisciplinés, ne travaillent plus (comme dans le bon vieux temps), flânent, fument, sacrent, parlent jouai... Tout cela serait dû à l'incompétence des enseignants du secteur public... sans oublier l'action malveillante des syndicats pour détériorer la qualité de l'enseignement !

Un peu plus, et l'école privée servirait de modèle aux écoles publiques. Mais alors pourquoi n'en parle-t-on pas dans l'énoncé de politique ? Est-ce parce que les écoles privées vont si bien qu'aucun plan de « redressement » n'est requis pour elles ? Mais, si elles vont si bien, pourquoi ne pas prendre modèle sur elles et, justement, en parler ? Le programme du PQ demandant l'abolition des écoles privées embêterait-il le ministre ? Ou encore, le lobby des écoles privées (que le programme du PQ embête) embêterait-il le ministre au point de l'inciter à nous faire oublier cette question ? Il reste que c'est par la campagne électorale dans Jean-Talon ¹ que nous avons appris que les écoles privées étaient là pour rester. À défaut de l'apprendre dans le Plan d'action, mieux vaut l'apprendre ainsi.

Mais, en séparant ainsi les questions de l'école publique et de l'école privée, on nous empêche de voir ce qui se passe vraiment dans l'école québécoise.

¹ *La Presse*, 21 avril 1979, p. E-24.

« L'école accessible à tous » n'est, en fait, qu'un discours de façade de l'énoncé de politique. Nous n'y avons rien trouvé qui modifie la sélection socio-économique exercée par l'école québécoise. Tous les éléments de ce système de sélection restent en place. Nous en avons analysé un plus en détail : le grand absent du Plan d'action, l'école privée.

[21]

L'école de l'élite, disparue ?

Avant la révolution tranquille, le réseau des écoles privées était clairement vu comme n'étant accessible qu'aux plus fortunés. Les collèges classiques étaient aussi les seules institutions à donner accès à l'université. Le mécanisme de sélection selon l'origine sociale jouait très bien : plus on était riche, plus on avait de chances d'aller à l'école privée, au collège classique et à l'université et ainsi d'occuper, sur le marché du travail, un poste privilégié.

La révolution tranquille a fortement contesté une telle conception de l'école ne donnant de privilèges qu'aux enfants dont les parents sont déjà privilégiés. « L'intelligence » seule devait devenir le critère d'accès aux études supérieures (et aux meilleures places sur le marché du travail... mais ça on ne le disait pas...). Plusieurs études ont par la suite démontré que le rêve de l'école publique égale et accessible à tous ne s'était pas réalisé. « L'intelligence » était distribuée inégalement mais, chose curieuse, de la même manière que les inégalités socio-économiques. L'école publique, gratuite, s'est aussi révélée pleine de mécanismes propres à filtrer les enfants de travailleurs. Ainsi, le système des voies au secondaire ² et les classes spéciales ³ favorisent la reproduction

² En collaboration. Sélection scientifique à la CECM, in *La maîtresse d'école*, no 4, 1976.

En collaboration. L'enseignement professionnel : pour qui ? Pourquoi ?, in *Ligne directe*, vol. 5 no 5, avril 1977.

³ Horth, R., *L'INADAPTATION SCOLAIRE : UN PHÉNOMÈNE SOCIAL*, Université du Québec à Rimouski, 1970.

Centrale de l'enseignement du Québec, *ÉCOLE ET LUTTES DE CLASSES AU QUÉBEC*, 1974.

En collaboration, L'inadaptation scolaire, une question de pauvreté ?, in *Ligne directe*, vol. 5 no 4, 1977.

sociale. Les nombreux tests pseudo-scientifiques ⁴ désavantagent méthodiquement les enfants de travailleurs par des questions dont la forme et les contenus s'inspirent des milieux privilégiés. La culture scolaire place aussi les enfants de la majorité devant le vécu quotidien d'une minorité. Les contenus des manuels scolaires ⁵, les règlements d'école ⁶ jouent au désavantage des enfants de travailleurs. Les parents ⁷ sont accueillis inégalement par l'école : ceux qui parlent un français « incorrect » (au dire de la minorité dominante), ceux qui ne sont pas de « bons parents » partent perdants au comité d'école (quand ils osent y venir) alors que les parents déjà instruits sont tout équipés pour bien défendre les intérêts de leurs enfants.

L'école publique opère une sélection des enfants. Pourquoi avoir maintenu les écoles privées ? Au moment où la loi de l'enseignement privé fut promulguée (1968), le ministère soutenait que l'existence des écoles privées permettait de respecter le pluralisme idéologique. Le mode [22] de financement devait empêcher que les écoles privées ne gèrent des budgets plus considérables que ceux des écoles publiques. Les institutions déclarées d'intérêt public pourraient recevoir un budget par élève équivalent à 80 % du budget par élève du réseau public. Un plafond aux frais de scolarité serait fixé. Il semblait clair, en effet, à l'époque, que, si des frais de scolarité trop considérables étaient perçus, le budget par élève serait beaucoup plus grand dans les écoles privées entraînant ainsi une plus grande qualité de l'enseignement donc un accès plus probable à l'université. Or, comme toute cotisation demandée aux parents élimine d'emblée de larges fractions des classes laborieuses et ne laisse filtrer que les plus fortunés et quelques travailleurs qui se serrent la ceinture, tout avantage financier concédé à l'école privée risquait de nous ramener au bon vieux temps où l'argent donnait accès à l'université.

⁴ En collaboration. Dossier cumulatif de la CECM, 2 erreurs scientifiques, in *La maîtresse d'école*, no 3, 1976.

⁵ CEQ, ÉCOLE ET LUTTES DE CLASSES AU QUÉBEC, 1974.
En collaboration. On nous raconte des histoires, in *L'Alliance*, vol. 16 no 5, 1979.

⁶ CEQ, ÉCOLE ET LUTTES DE CLASSES AU QUÉBEC, 1974.

⁷ Laperrière, Anne, Les mères face à l'école en milieux populaires, CECM, 1977.

Le plafond des frais de scolarité fut donc fixé à 30 % du coût moyen du système public. Ainsi, si un élève coûte \$ 1000 au système public, le système privé recevra une subvention de \$ 800 (80 % de \$ 1000) et pourra exiger des frais de scolarité de \$ 300 (30 % de \$ 1000) pour un total de \$ 1100. L'intention d'obliger les deux systèmes à fonctionner avec les mêmes budgets y était. Compte tenu que la subvention au secteur privé est toujours calculée à partir du budget des écoles publiques de l'année précédant la subvention et qu'ainsi l'inflation gruge une partie de cette subvention, il n'y avait pas de quoi se scandaliser de ce petit avantage de 10 % en faveur du secteur privé.

Il semble toutefois que cette petite injustice soit beaucoup plus grande qu'on ne le croit et que le mode de financement réel des écoles privées introduise des inégalités scandaleuses par rapport au système public.

Le financement des écoles privées

L'avantage de 10 % concédé au secteur privé ne semble pas énorme. Une analyse de la subvention gouvernementale au secteur privé (80 % du coût moyen par élève) telle que l'a faite la CEQ en 1975 ⁸, nous montre cependant que cette marge est beaucoup plus considérable que 10 %. C'est dans le calcul du « coût moyen » que tout se joue.

[23]

Les systèmes comptables sont toujours très complexes et c'est sans doute ce qui permet de camoufler des injustices. Nous avons tenté de voir, plus en détail, ce qui se passe au niveau secondaire. Pour l'étudiant du secondaire, on calcule le coût moyen en additionnant d'abord toutes les dépenses du réseau public effectuées à ce niveau. Quelques dépenses sont traitées à part : les constructions sont soumises à un calcul spécial (nous y reviendrons) ; le transport scolaire n'est pas subventionné ; comme il est connu que l'enseignement professionnel coûte plus cher que l'enseignement général, les coûts du matériel d'atelier utilisé au secteur professionnel sont exclus. Il aurait, en effet, été injuste (!) d'inclure ce matériel dans les calculs alors que la presque totalité des écoles privées n'ont pas de secteur professionnel. Le coût moyen par élève du secteur général représente donc la somme des dépenses du réseau public au secondaire (sauf les exclusions mentionnées) divisée par le nombre d'élèves qui y sont inscrits. Le coût moyen par élève du secteur professionnel est la somme du coût moyen du secteur général et du coût moyen du matériel d'atelier.

À titre d'exemple, nous utiliserons les chiffres officiels de 1973-74 ⁹. Le coût moyen du réseau public fut de \$ 906.20 par élève en 1972-73. La majorité des écoles privées, qui ne dispensent que l'enseignement général, ont reçu, en 1973-74, une subvention de 80 % de \$ 906.20 par élève. Celles qui dispensaient aussi le professionnel ont

⁸ Centrale de l'enseignement du Québec, *LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ AU QUÉBEC*, 1975.

⁹ Tiré de : Côté, Yves-Albert, Coût moyen, Conseil supérieur de l'éducation, 1975. Ces chiffres sont les plus récents que nous ayons pu obtenir. Ils ont évidemment changé. Cependant le rapport entre les secteurs public et privé est resté fort probablement semblable. C'est ce rapport qui nous intéresse ici.

reçu 80 % du coût moyen (\$ 906.20) plus une somme de \$ 42.89 pour couvrir le matériel d'atelier.

C'est cette méthode de calcul, à partir du coût moyen, qui avantage indûment les écoles privées. Notons d'abord que la méthode de calcul du ministère ne tient pas compte du fait que les coûts supplémentaires d'un élève du secteur professionnel ne se limitent pas au matériel d'atelier. En effet, les élèves de ce secteur, considérés souvent comme des « cas problèmes » requièrent plus de locaux, une plus grande surveillance, des ratio maître/élèves plus bas, plus de temps de la part des psychologues et des travailleurs sociaux, etc. En fait, dans l'école publique, plus un élève est faible, plus il requiert de ressources.

Ces élèves plus faibles provenant de milieux où les conditions de vie sont peu enviables, résistent le plus au sort inacceptable que leur réserve l'école et c'est l'école publique [24] qui supporte dans ses budgets les conséquences du système économique actuel. On doit noter ici que la situation est différente pour la majorité des écoles privées. Elles excluent tout élève indiscipliné. À cause des frais de scolarité qu'elles imposent, elles accueillent aussi surtout les enfants de parents plus fortunés, enfants qui obtiennent généralement les meilleurs résultats scolaires, qui sont les plus satisfaits, les plus « tranquilles »... Ce genre de clientèle est justement celle qui coûte le moins cher au secteur public. On voit donc que le calcul du coût moyen a quelque chose de truqué. Si on compare les élèves, forts pour la plupart, du secteur privé aux élèves semblables du réseau public, on note, comme le soulignait la CEQ en 1975, que ce n'est pas 80 % du coût moyen par élève fort qui ira au privé mais plus.

Combien plus ? Pour le préciser, nous avons cherché à savoir ce qu'il en coûtait approximativement pour un élève moyen ou fort inscrit au réseau public. Il est clair que seule une étude gouvernementale détaillée pourrait donner des chiffres exacts sur le sujet. Faute de posséder ces données, nous avons interviewé le directeur d'une école polyvalente de la banlieue de Montréal quant à l'utilisation du budget de son école. Ses appréciations sont prudentes et présentent l'école privée comme moins avantagée qu'elle ne l'est réellement. Ainsi, nous n'avons pas fait de différences entre les élèves moyens (voie régulière) et les forts (voie enrichie) bien qu'il y en ait. Nous n'avons calculé que la différence entre les élèves faibles et les autres. Les écoles privées comptent

sans doute une plus forte proportion d'élèves forts que les écoles publiques.

Pour faciliter nos calculs, nous nous sommes concentrés sur le secondaire II pour lequel nous avons plus de données. Dans cette polyvalente, il y a 300 étudiants à ce niveau dont 40 (les plus faibles) sont dotés d'un régime spécial. Les appréciations du directeur ont porté sur la fraction de budget utilisée pour chacun des deux groupes (les 40 faibles et les 260 moyens et forts) : ceci nous a permis de calculer ¹⁰ pour cette polyvalente publique, quels auraient été les coûts moyens d'un élève faible et d'un élève moyen ou fort pour l'année 1972-73 (servant à déterminer la subvention pour 1973-74).

¹⁰ Nous avons utilisé les formules suivantes :

Coût moyen par élève moyen ou fort pour un poste budgétaire :

$$\frac{CM \times N_{\text{Sec. II}} \times \text{BUDGET (GMF)}}{N \text{ (GMF)}}$$

où CM = coût moyen du poste budgétaire N_{Sec. II} = Nombre d'élèves en secondaire II

BUDGET (GMF) = Proportion du budget accordé au groupe moyen et fort
N (GMF) = Nombre d'élèves du groupe moyen et fort

b) Coût moyen par élève faible pour un poste budgétaire :

$$\frac{CM \times N_{\text{Sec. II}} \times \text{BUDGET (GF)}}{N \text{ (GF)}}$$

N (GF)

où BUDGET (GF) = Proportion du budget accordé au groupe faible

N (GF) = Nombre d'élèves du groupe faible

c) Pour le poste budgétaire « personnel enseignant », les proportions de budget accordées à chaque groupe sont calculées à partir des ratio maître/élèves. Pour le groupe faible le ratio est de 1/12 ; pour le groupe moyen et fort, il est de 1/30. La proportion de budget pour le groupe faible sera alors de 10/36 ; pour le groupe moyen et fort elle sera de 26/36.

Le tableau suivant présente : 1. le coût moyen, par poste budgétaire, pour tout le réseau secondaire public

[25]

Poste budgétaire		Coût moyen : secteur public 72-73	Subventions : réseau privé 1973-74	Proportion du budget au groupe faible	Coût moyen (pu- blic) d' un élève moyen ou fort 72-73	Coût moyen (pu- blic) élève faible 1972-73.
1.	Administration générale	\$26.39	\$21.11	.25	\$22.84	\$49.48
2.	Administration pédagogique	\$24.65	\$ 19.72	.25	\$21.33	\$46.22
3.	Honoraires – contrats - transfert	\$1.52	\$1.22	?	\$1.52	\$1.52
4.	Personnel administratif, etc.	\$21.50	\$17.20	?	\$21.50	\$21.50
5.	Matériel didactique	\$26.50	\$21.20	?	\$26.50	\$26.50
6.	Orientation, psychologie	\$17.21	\$13.77	. 25	\$14.89	\$32.27
7.	Bibliothèque, audio-visuel	\$24.00	\$19.20	?	\$24.00	\$24.00
8.	Pastorale	\$11.00	\$8.80	?	\$11.00	\$11.00
9.	Loisirs, sports	\$ 5.50	\$4.40	.20	\$5.08	\$8.25
10.	Service social, santé	\$2.00	\$1.60	1/3	\$1.54	\$5.00
11.	Services étudiants	\$3.81	\$3.05	?	\$3.81	\$3.81
12.	Service de la dette	\$19.35	\$15.88	.25	\$17.18	\$37.22
13.	Equipement	\$92.43	\$73.94	.25	\$79.99	\$173.31
14.	Personnel enseignant	\$620.72	\$496.58	Ratio /1/12	\$517.27	\$1293.17
15.	Perfectionnement	\$7.97	\$6.38	1/6	\$7.66	\$9.96
16.	Frais de voyage	\$ 1.15	\$0.92	?	\$1.15	\$1.15
Coût moyen global		\$906.20	\$724.94		\$777.26	\$1744.36

[26]

(général) en 1972-73, 2. la subvention accordée au réseau privé en 1973-74 (80 % de ce coût moyen), 3. la proportion du budget (1972-73) qui aurait été accordée au groupe faible dans une polyvalente de banlieue, 4. le coût moyen des élèves moyens et forts de cette

polyvalente (1972-73), 5. le coût moyen des élèves faibles de cette polyvalente.

Si on se reporte aux chiffres que nous avons compilés, on peut noter que pour un élève moyen ou fort, le réseau public reçoit du gouvernement \$ 777.26 alors que le secteur privé reçoit \$ 724.97. Ce n'est donc pas 80 % que l'institution privée reçoit pour un élève de même catégorie mais environ 93 % ($\$ 724.97 \times 100 / \$ 777.26$). Si l'on ajoute à la subvention accordée à l'école privée, les frais de scolarité qu'elle peut percevoir (30 % de \$ 906.20, soit \$ 271.86), l'institution dispose de \$ 996.83 soit de 128 % du coût moyen d'un élève de même catégorie au réseau public.

D'autres facteurs augmentent cet avantage de l'école privée : 1) Les frais fixes : Depuis quelques années, la population des écoles privées a augmenté alors que celle des écoles publiques diminuait. Un léger accroissement d'élèves n'augmente pas les frais fixes (ex. : poste de directeur d'école) mais augmente la subvention qui dépend du nombre d'élèves. 2) La valeur locative : Les institutions privées ont droit à un budget d'investissement ou de location de bâtiments équivalent à 80 % du coût de location de leur établissement. Ce coût est celui du libre marché. Quand il s'agit de communautés religieuses occupant des immeubles déjà payés par des subventions gouvernementales ou par les aumônes des citoyens, on voit que l'école privée bénéficie de subventions supplémentaires.

La CEQ relevait par ailleurs les facteurs suivants. Le secteur privé n'est pas astreint à payer les enseignants selon la convention collective du réseau public bien que les subventions soient calculées à partir de la convention. Ajoutons à cela des contributions déguisées des parents (matériel, etc.), les transferts en cours d'année d'étudiants du privé au public, l'emploi de professeurs à temps partiel, les services à la communauté que doit financer le réseau public, le double horaire, l'obligation pour le réseau public de maintenir certaines options malgré le petit nombre d'inscriptions, le paiement des manuels par les parents, les [27] donations. L'addition de tous ces facteurs nous donne à penser que les budgets des écoles privées sont, dans certains cas, au moins équivalents à 150 % de ceux des écoles publiques pour des élèves de mêmes catégories.

Dans ce contexte, les comparaisons oiseuses que l'on retrouve dans les journaux prennent une toute autre signification. Ce n'est pas la compétence des enseignants des deux secteurs qui explique la meilleure qualité de l'enseignement privé puisque les enseignants ont des diplômes équivalents. Ce n'est pas le fait que les enseignants choisissent, par zèle, le secteur privé puisque plusieurs s'y retrouvent lorsqu'ils n'ont pu trouver d'emploi dans le secteur public. Ce n'est pas non plus une question d'idéologie ou de meilleure discipline. C'est d'abord une loi qui permet au secteur privé de ne pas partager les coûts sociaux de l'économie capitaliste en excluant ceux que l'exploitation quotidienne a placé en état d'infériorité et de résistance face à l'école. Mais c'est surtout une question de \$\$\$ qui permet à certains parents (ceux justement qui organisent ce système économique basé sur l'inégalité) de se doter d'écoles aux conditions pédagogiques supérieures à celles des écoles publiques et d'exclure les « indésirables » (la majorité !) par le moyen idéal : les frais de scolarité. Le réseau scolaire financièrement privilégié que l'on croyait disparu, existe encore et se porte bien.

On veut nous faire oublier l'école privée... et ses privilèges

Si le Plan d'action avait parlé de l'école privée, il nous aurait permis de débattre de ce sujet. Nous aurions pu voir les privilèges qui sont accordés à ce secteur. Tous les faits dont nous avons parlé étaient certainement connus du ministère. Dès 1974, le sous-ministre adjoint de l'éducation (élémentaire-secondaire) de l'époque, M. Jean-Claude Lebel, admettait, dans un cours à l'Université de Montréal, l'effet de financement dont nous avons parlé plus haut. C'est ce même sous-ministre qui avouait, sans ambages, que les décisions quant au secteur privé étaient politiques et dépendaient de la force du lobby des écoles privées (sous-entendu... ce sont les puissants qui parlent via la bouche de ce lobby). Si ce sous-ministre (un des hommes-clé du [28] gouvernement péquiste) n'est pas nécessairement responsable de la situation actuelle ¹¹, il n'en reste pas moins que ses propos illustrent que la

¹¹ Reconnaissons-lui le mérite d'avoir envoyé ses enfants à l'école publique, contrairement à plusieurs ministres et députés.

situation est bien connue des milieux politiques. Si l'on a évité de parler des écoles privées, il faut croire que les intérêts des puissants sont plus importants pour le gouvernement que ceux de l'ensemble de la population qui ne soupçonne même pas l'injustice qui lui est faite. Alors pourquoi mettre de l'huile sur le feu ? Lancer le débat risque tout au plus d'importuner les puissants. Ce n'est sans doute pas la bonne « étape »...

Si *l'École québécoise* avait parlé aussi de l'école privée, plusieurs questions nous seraient venues à l'esprit. D'abord celle de « l'accessibilité » : comment tolérer tout un secteur d'enseignement dont l'accès est limité par des barrières financières ? Ensuite, celle de « l'égalité des chances » : peut-on accepter que l'ensemble de la population paie pour qu'une minorité bénéficie de conditions pédagogiques supérieures qui conduiront plus facilement leurs enfants à l'université ? Mais en même temps, c'est toute la question du rôle de reproduction sociale de l'école publique elle-même qui aurait risqué d'être posée. C'est l'ensemble du système scolaire qui, par sa structure et ses pratiques quotidiennes trie les enfants selon leur origine sociale et les équipe plus ou moins selon qu'ils occuperont sur le marché du travail des postes d'exécution, mal payés et s'exerçant dans de mauvaises conditions de travail. Les conséquences de cette organisation capitaliste du travail, on commence à bien les connaître : aux prolétaires les maladies de toutes sortes, aux patrons santé et longue vie ¹². Ainsi, par exemple, le manoeuvre meurt environ sept ans avant le cadre supérieur.

L'école privée est une rouage bien ajusté de la grande mécanique de l'école qui ne peut se comprendre que dans ses liens avec le marché du travail. On voit le cercle (qui n'a rien de vicieux... on peut le rompre) : plus tu es instruit, meilleures sont tes conditions de vie (i.e. moyens financiers et intellectuels), plus ton enfant ira loin à l'école, plus il aura lui aussi les moyens intellectuels et financiers. Si tu es dans la misère, attends-toi à ce que l'école ne change pas grand'chose pour ton enfant et qu'il soit lui aussi dans la misère plus tard. Un cercle à rompre... non

¹² Nous tirons ces statistiques de rapports des très sérieux gouvernements français, britannique et québécois : a) Rapport annuel de l'INSEE (Gouvernement français) ; b) *OCCUPATIONAL MORTALITY*, Her Majesty's Stationary, 1978 (Gouvernement britannique) ; c) *LA MORTALITÉ DANS LES AIRES SOCIALES DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL*, Ministère des Affaires sociales, 1976 (Gouvernement du Québec).

dans le sens de faire des « balayeurs heureux » ni dans le sens de rendre balayeurs des fils de médecin mais dans le sens de travailler à équiper les enfants de la majorité pour qu'ils puissent [29] connaître leurs droits, ne pas se sentir dévalorisés et mieux se défendre contre les conditions d'exploitation qui leur seront faites.

Postface

Suite à la lecture du Plan d'action du ministère de l'Éducation, un confrère nous disait, pour rire : « Attendez que le PQ prenne le pouvoir, vous allez voir comme ça va changer ! » Eh oui, ancien péquiste, il s'apercevait que les deux ans de pouvoir du PQ n'avaient pratiquement rien changé aux politiques des gouvernements précédents. La lecture du Plan d'action l'avait convaincu que ceci avait été écrit sous la tutelle d'un homme comme François Cloutier ou Jérôme Choquette. Pourtant ici aucune excuse, tel le blocage fédéral, puisque le ministère de l'Éducation est de juridiction provinciale. Le gouvernement n'aurait-il pas pu faire avancer, même d'une « étape », la cause de l'éducation ?

Un gouvernement pour le peuple que ça devait être... contre les inégalités sociales, pour la justice, pour la participation et l'éducation de la population.

Mais toute vérité n'est sans doute pas bonne à dire. C'est probablement pourquoi le Plan d'action s'est acharné si méthodiquement à omettre toutes les explications réelles et sociales des problèmes de l'école. Tout ça déguisé en parodie de consultation où l'on demande aux parents de choisir entre la vertu et le mal sans jamais leur fournir les explications pour leur permettre de comprendre la situation.

Groupe de recherche La maîtresse d'école

*Robert Cadotte, Michel Desjardins Louise Forest,
Richard Gendron, Colette Noël*

Le 22 mai 1979

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[30]

[31]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

ENSEIGNEMENT

“C’est qui
« la maîtresse d’école ? ».”

[Retour au sommaire](#)

D’abord quelques faits pour nous situer dans nos fonctions officielles. Quatre d’entre nous travaillons à l’Université de Montréal à la Faculté des Sciences de l’Éducation, section préscolaire-primaire : Collette Noël et Michel Desjardins, professeurs ; Robert Cadotte et Richard Gendron, chargés de cours. Le cinquième, ex-professeur à la même section, enseigne actuellement au module préscolaire-élémentaire de l’Université du Québec à Rimouski.

Pourquoi avoir formé une équipe de travail depuis 1975 ? C’est à partir de l’automne de cette même année que nous décidons de mettre en commun nos problèmes et nos réalisations issus de l’enseignement que nous donnons aux étudiants(es) du bacc. se destinant à l’enseignement dans les écoles élémentaires. Notre travail d’équipe débute à partir d’objectifs précis : préparer nos cours et les modifier au besoin, répondre au besoin d’information des étudiants(es) sur les plans didactiques, institutionnel et politique afin de bien les équiper pour leur début dans l’enseignement. Pour répondre à ce besoin et pour rejoindre l’ensemble des étudiants(es), nous décidons de produire un journal. C’est à partir de ces préoccupations et particulièrement de la lacune que nous observions quant à l’information sur les [32] dimensions institutionnelle et sociale de l’école que notre travail d’équipe continue de se structurer.

Ces mêmes préoccupations nous amènent à produire et à publier des recherches, entre autres sur le système de sélection, l'enfance inadaptée, l'enseignement professionnel, les classes d'attente, le progrès continu, les écoles alternatives... et sur les écoles privées. Ces recherches ont pour objectif de comprendre et de faire connaître le fonctionnement et les réalisations concrètes du système d'éducation au Québec. Beaucoup de changements, en effet, se sont produits dans le système d'éducation et il faut y regarder de près pour voir de quelle manière ils ont modifié l'école.

Certains changements s'avèrent carrément discriminatoires pour les enfants de travailleurs : classes d'inadaptés, rythmes et voies, secteur professionnel, etc. Plusieurs études effectuées ici et ailleurs démontrent que le tout sert à assurer, tout en le camouflant, l'acheminement des enfants d'ouvriers vers les emplois les plus pénibles, lorsque ce n'est pas vers le chômage.

D'autres changements ont fait suite à des luttes menées par des parents, des enseignants(es) ou des étudiants(es), en vue de rendre l'école plus démocratique. Il est important, pour nous, de regarder les effets réels de chacun de ces changements et de voir si, de fait, la situation des enfants de travailleurs s'en trouve changée. Ainsi, les luttes des parents pour avoir leur mot à dire dans l'école ont conduit à la création des comités d'école. On peut cependant se demander jusqu'à quel point les parents travailleurs sont adéquatement représentés dans ces comités ordinairement composés des privilégiés du coin, souvent plus soucieux de garder leur pouvoir que de voir à ce que l'école s'organise pour défendre les intérêts de la majorité.

Un autre objectif est de développer et de proposer des solutions qui aillent dans le sens des intérêts des travailleurs puisque nous constatons que le système d'éducation actuel sert surtout des intérêts opposés à ceux des travailleurs, c'est-à-dire ceux d'une minorité qui contrôle l'organisation économique et sociale du Québec. Des exemples de solutions : remplacer les tests (massivement échoués par les enfants de travailleurs) par un travail d'équipe utile à la collectivité ; remplacer les manuels scolaires par la recherche, l'enquête, la critique, etc.

[33]

Le caractère institutionnel de nos recherches dépasse donc les préoccupations internes et immédiates de notre travail à la faculté. Elles touchent l'ensemble du monde de l'éducation. C'est ce qui nous amène à travailler avec des parents, des enseignants(es) et des syndicats. En quoi consiste plus précisément notre travail ?

Les principes d'éducation et de formation que nous appliquons sont les mêmes que ceux utilisés avec les étudiants(es) de l'université, quelque soit le groupe concerné. Il s'agit d'abord de répondre aux étudiants(es) (ou enseignants(es), parents, syndicats) et de les outiller pour changer cette société qui fait obstacle à la réalisation des besoins fondamentaux de la majorité.

Le moyen privilégié est la « Pédagogie du Projet ». Par projet, nous entendons «une tâche... définie et réalisée en groupe... impliquant une adhésion et une mobilisation de celui-ci... parce qu'elle résulte d'une volonté collective basée sur des désirs... aboutissant à un résultat concret matérialisable et communicable... présentant une utilité par rapport à l'extérieur du groupe.»

Comment appliquons-nous cette pédagogie à l'intérieur du cadre universitaire ? Il existe à la section une structure particulière fort intéressante pour les étudiants(es) de 3^e année : au lieu de suivre 30 crédits de cours, ils ont la possibilité de faire un projet pouvant globaliser jusqu'à 24 crédits. La formule est la suivante : un ou des étudiants(es) peuvent soumettre un projet et demander à un ou des professeurs de le superviser ; de plus, un ou des professeurs peuvent présenter un projet auquel se joignent les étudiants(es) intéressés(es).

Notre équipe de travail soumet, depuis 4 ans, des projets auxquels ont participé des étudiants(es), et ce en plus des cours que nous donnons aux niveaux de 1^{ère} et 2^e année. Autant dans une structure que dans l'autre, la pédagogie du projet donne lieu à des réalisations concrètes des étudiants(es). C'est ainsi, par exemple, que 35 étudiants(es) ont organisé un local-classe sur l'alimentation ; ce travail pratique débouchera sur la création d'un cahier pédagogique sur l'alimentation.

Et c'est dans le cadre des projets que notre groupe de 32 étudiants(es) a travaillé à la construction, pendant deux mois, l'an dernier, d'un cahier pédagogique destiné aux enfants des écoles élémentaires de

la région de Thetford. [34] Cette réalisation correspond exactement à la définition du projet progressiste. Le choix du thème a été discuté et choisi par le groupe. Les étudiants(es) n'y ont pas seulement appris la réalité du travail des mineurs (la vraie... pas celle romancée de nos manuels de lecture) mais aussi leur métier d'enseignant en construisant des instruments pédagogiques qui rapprochent l'enseignement de la réalité sociale des enfants des villes minières.

Il est donc possible d'apprendre tout en produisant des choses utiles à la collectivité, et ce, à tous les niveaux d'études, de la maternelle au perfectionnement des adultes. Le critère d'utilité s'avère plus stimulant que le discours habituel : il faut que tu étudies cela, si tu veux réussir dans la vie.

Nous insistons aussi fortement sur la coopération. Cette coopération, quand elle est réelle, permet à chacun d'enrichir grandement ses idées et son travail. Bien sûr, avec les habitudes de compétition qui sont les nôtres, ça ne vient pas tout seul. La coopération ne signifie pas que tous sont d'accord au point de départ. Elle implique que chacun avance ses désaccords, qu'il critique, argumente, discute. Un tel apprentissage est loin d'être facile, mais il est possible sous certaines conditions précises.

Veillez noter notre nouvelle adresse :

Interventions

3553 St-Urbain,

Local, 320, Montréal, H2X 2N6.

[35]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

ENSEIGNEMENT

**“Évolution quantitative
des prêts-bourses (1967-1978).
(notes de recherche)”**

Maurice Angers

[Retour au sommaire](#)

L’auteur de ces notes est en train d’esquisser un historique de l’aide financière étatique aux étudiants depuis ces débuts au Québec soit à la fin des années 30.

Ces notes visent à fournir quelques indications sur l’évolution quantitative du système de prêts-bourses actuel et ses rapports avec la brûlante question des conditions économiques de vie des étudiants

Les prêts

Nous considérerons d’abord les sommes par étudiant affectées par le gouvernement du Québec annuellement sans tenir compte du coût de la vie. Le MEQ nous a fourni des données à partir de l’année académique 1967/68. On note trois moments dans l’évolution jusqu’en 1977/78. Une hausse importante la première année (de 67/68 à 68/69) a été suivie pendant les cinq années suivantes (de 68/69 à 73/74) d’une sorte de freinage (les fluctuations étant légères) dans les montants accordés per capita (Annexe 1). Pour les quatre dernières années, par

contre, les montants n'ont pas cessé d'augmenter selon un léger fléchissement dans la dernière année. Il n'y a pas de différences notables au cours de cette évolution entre les niveaux universitaire et collégial si ce n'est que le léger fléchissement touche surtout le niveau collégial.

[36]

Tenons compte maintenant du coût de la vie pour connaître la valeur réelle des montants accordés per capita durant cette période (Annexe 2). Il ressort principalement que pendant six ans (de 68/69 à 74/75), la valeur réelle des prêts per capita n'a cessé de diminuer. Le point le plus bas fut atteint en 74/75 qui fut, d'ailleurs, l'année de la plus grande contestation étudiante à propos de l'aide financière gouvernementale. Des rattrapages furent enregistrés les deux années suivantes puis ce fut une nouvelle baisse en 77/78. L'automne 78 fut marqué par une nouvelle contestation étudiante du système de prêts-bourses. Il n'y a pas de différences notables au cours de cette évolution entre les niveaux collégial et universitaire.

Ajoutons que durant la période des dix années considérées, l'indice des prix à la consommation tel que fourni par Statistique Canada a augmenté de 191,89 % alors que les montants de prêts étudiants per capita n'ont augmenté que de 177,62 %. Cette différence, on l'a constaté, n'a pas été répartie également et ce sont plutôt les années 68/69 à 74/75 qui ont été les plus dures sur les conditions économiques de vie étudiante.

Les bourses

Rappelons que pour obtenir une bourse, un étudiant doit d'abord être éligible au prêt maximum stipulé par le MEQ et contracté par l'étudiant auprès d'une banque ou d'une caisse populaire. Les données du MEQ indiquent que le pourcentage d'étudiants ayant droit à une bourse fluctue d'une année à l'autre, d'un niveau à l'autre et entre le collégial privé et public. Pour chaque année dont nous possédons les données complètes (de 72/73 à 77/78), le collégial privé a le plus fort pourcentage de boursiers (de 66 % à 77 %) suivi du collégial public (de 61 % à 72 %) et du niveau universitaire (de 55 % à 67 %).

Les sommes d'argent affectées aux bourses per capita, sans tenir compte du coût de la vie, n'ont pas cessé d'augmenter depuis 69/70,

première année dont nous possédons des chiffres séparés pour les bourses (Annexe 3). Cette augmentation est spectaculaire pour les trois dernières [37] années qui suivent la grande contestation étudiante de 74/75. La dernière année de la figure marque cependant un fléchissement significatif pour le niveau collégial s'ajoutant au fléchissement constaté à ce niveau précédemment au sujet des prêts.

En tenant compte du coût de la vie, la valeur réelle des bourses per capita a fluctué au cours de ces années (Annexe 4). Après trois années d'augmentation régulière (de 69/70 à 72/73), on assiste successivement à une baisse, une hausse et une baisse, une hausse. Après 76/77, alors que la valeur réelle des bourses augmente pour le niveau universitaire, elle diminue pour le niveau collégial. L'automne 78 vit apparaître une contestation étudiante du système de prêts-bourses. On peut noter aussi que la contestation de l'automne 74 avait été précédée en 73/74 d'une première baisse après trois ans de croissance, des sommes réelles de bourses offertes.

Ajoutons que pour les années disponibles (de 69/70 à 77/78), contrairement aux prêts, les bourses per capita ont augmenté plus fortement que l'indice des prix à la consommation (269,62 % vs 176,58 %). Nous avons constaté, par ailleurs, que la répartition de ce surplus est inégale au cours de ces années et que des générations de cégépiens, par exemple, ont pu se succéder dans des conditions très différentes les unes des autres et un même étudiant varier de situation d'une année à l'autre.

Les bénéficiaires et les autres...

L'évolution du nombre de bénéficiaires de prêts qui incluent les boursiers étant donné la nature de notre système de prêts-bourses a connu trois phases (Annexe 5). Une phase d'expansion de quatre années (67/68 à 71/72) a été suivie d'une seconde phase de diminution constante du nombre de bénéficiaires (de 71/72 à 74/75) et d'une troisième phase de remontée régulière et rapide (jusqu'en 77/78). Il y a des différences importantes par ailleurs entre les niveaux collégial et universitaire. Le niveau universitaire s'est plutôt maintenu en nombre de façon relativement constante durant la seconde phase et n'a ainsi connu

aucune baisse importante au cours de ces dix années. Le niveau collégial [38] pour sa part a connu les plus importantes fluctuations avec une baisse de bénéficiaires dès la seconde année 68/69) et la baisse importante de la seconde phase fut d'abord et avant tout son fait.

Il est important de noter au cours de cette seconde phase, pour le niveau collégial en particulier, deux autres phénomènes interreliés. D'une part, le pourcentage d'acceptation des demandes de prêts a été au plus bas de 83 % à 88 %) ; d'autre part, le nombre de demandes continuent régulièrement d'augmenter jusqu'en 72/73 pour décroître les deux années subséquentes de la seconde phase (Tableau 1). Or, curieusement, l'une de ces deux années (73/74) connaît pourtant le degré d'acceptation le plus bas sur les dix ans considérés. C'est sans doute pourquoi « il fut décidé en 1973 de créer (au MEQ) un Groupe d'étude des politiques d'aide financière aux étudiants (...) visant à améliorer l'accessibilité aux études ¹³ ».

Si nous faisons maintenant un rapprochement entre l'évolution du nombre de demandes de prêts, du pourcentage d'acceptation (Tableau 1), du nombre de bénéficiaires de prêts (Annexe 5) et de la valeur réelle des prêts (Annexe 2), on constate dans la première moitié des années 70 que la dégradation de la valeur des prêts par rapport à l'augmentation du coût de la vie conjugués à la baisse du pourcentage des éligibles a produit non seulement une détérioration des conditions de vie économiques étudiantes mais cette détérioration a elle-même entraîné une baisse du nombre de demandes de prêts et conséquemment une certaine déscolarisation ne pouvant être imputable à une baisse de natalité puisque le groupe le plus touché jusqu'en 74/75, soit les collégiens, étaient nés avant la décennie 60.

L'évolution des bénéficiaires de bourses a suivi des fluctuations moins importantes que pour les prêts (Annexe 6). Il faut par ailleurs distinguer entre les niveaux collégial et universitaire. Ce dernier a suivi une évolution plus régulière de son nombre de bénéficiaires avec une seule baisse (entre 75/76 et 76/77). Le niveau collégial a été plus fluctuant connaissant des baisses de bénéficiaires importantes entre 72/73

¹³ Rapport du Comité spécial « Prêts et Bourses » institué en décembre 1974, MEQ, p. 2. Le rapport précise ensuite que les recommandations de ce groupe d'études furent appliquées en 74/75 et qu'elles produisirent l'effet inverse souhaité soit de plus grandes difficultés pour l'étudiant d'obtenir une aide.

et 74/75. Nous avons constaté précédemment que le nombre de demandes de prêts et d'acceptations avait diminué au cours de ces mêmes années.

[39]

Conclusion

Cette période de dix ans sous le système de prêts-bourses actuel du MEQ montre une évolution plutôt cahoteuse. Une année, en particulier, semble marquante durant toute cette période doit 74/75. C'est l'année d'une contestation étudiante majeure du système d'aide financière aux étudiants qui avait été précédée à la fois d'une baisse régulière de la valeur réelle des prêts per capita aux étudiants depuis six ans, d'une baisse de la valeur réelle des bourses l'année précédente et d'une baisse du nombre de bénéficiaires de prêts depuis trois ans. Il y avait donc une conjoncture bien spécifique cette année-là. Quant à la seconde contestation importante à l'automne 78, nos données actuelles nous permettent au moins de constater qu'elle fut précédée d'une année au cours de laquelle la valeur réelle des prêts avait diminué après deux années précédentes de remontée ; de plus, la valeur réelle des bourses au niveau collégial avait aussi diminué ; enfin, le taux d'acceptation des prêts sur une augmentation des demandes, avait baissé de façon non-négligeable (de 89 % à 83 % au collégial privé, de 91 % à 88 % au collégial public).

En terminant, une hypothèse nous semblerait intéressante à scruter sur cette question des prêts-bourses à savoir les liens entre une baisse de la valeur réelle des prêts et le taux de scolarisation subséquent, à l'un et l'autre des niveaux.

Maurice Angers

[40]

Tableau 1

Année	Université Nombre de demandes (en milliers)	Acceptation (%)	Collèges Nombre de demandes (en milliers)	Acceptation (%)	
1967/68	22.2	78	40.5	73	
68/69	22.0	93	29.2	93	
69/70	23.1	93	30.0	94	
70/71	23.6	88	32.4	90	Phase 1
71/72	24.6	87	34.8	88	
72/73	25.2	84	34.9	84	
73/74	24.6	85	32.4	83	
74/75	25.7	84	27.4	86	Phase 2
75/76	29.5	88	31.2	87	
76/77	31.5	90	33.0	91	
77/78	35.1	87	39.7	88	Phase 3

[41]

Annexe

	I			II			III			IV			V			VI		
	Valeur nominale des prêts			Valeur réelle des prêts			Valeur nominale des bourses			Valeur réelle des bourses			Bourses (milliers)			Nombre de bénéficiaires de prêts (milliers)		
	\$	\$	\$															
1967	442	563	372	498	634	419										47,3	17,4	29,8
1968	540	633	470	583	683	507										47,9	20,6	27,3
1969	552	660	469	572	684	486	459	558	384	475	578	398	27,3	11,7	15,6	49,8	21,5	28,3
1970	547	658	467	554	666	473	501	627	408	508	636	414	28,1	11,9	16,2	50,2	20,9	29,3
1971	543	659	465	528	640	452	550	649	484	534	630	470	30,0	12,0	18,0	52,3	21,5	30,7
1972	539	648	460	492	591	420	628	741	551	537	676	503	30,6	12,5	18,1	50,9	21,2	29,6
1973	546	653	462	453	542	383	679	811	58^	564	673	484	29,6	12,5	17,0	47,6	20,9	26,7
1974	584	694	482	435	517	359	853	921	795	636	687	593	31,1	14,2	16,8	45,3	21,7	23,5
1975	655	781	535	449	535	366	899	944	858	615	647	587	37,1	17,5	19,6	53,2	26,0	27,2
1976	744	890	606	476	569	388	1062	1139	1004	680	728	642	35,9	15,5	20,3	58,4	28,4	30,0
1977	786	955	637	461	560	374	1238	1455	1053	726	853	618	1*3,3	19,9	23,4	65,4	30,6	34,7
	(T)	(U)	(C)	(T)	(U)	(C)	(T)	(U)	(C)	(T)	(U)	(C)	(T)	(U)	(C)	(T)	(U)	(C)

T : total

U : au niveau universitaire

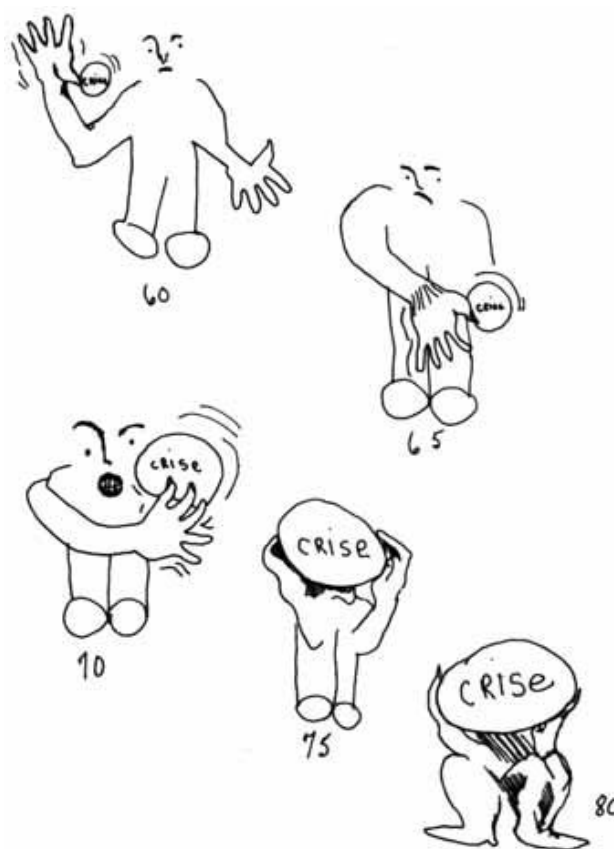
C : au niveau collégial

[42]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

DOSSIER

LA CRISE



[Retour au sommaire](#)

[43]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

DOSSIER : LA CRSE

“Le double aspect de la crise.”

Alain Lipietz

[Retour au sommaire](#)

Ce texte d’A. Lipietz présente des éléments généraux d’analyse de la crise dans le mode de production capitaliste. Il développe l’idée d’un double aspect de la crise (affrontement, apurement), l’analyse de la relation entre ces deux axes de déploiement étant essentielle pour repérer si celle-ci fonctionne comme soupape ou ouvre une brèche vers « un nouveau modèle de développement » qui soit aussi « révolution sociale ».

Les lignes qui suivent sont tirées d’une contribution plus développée de l’auteur où il se penche ensuite sur la crise actuelle de la société française. En effet, s’il utilise les éléments généraux présentés ici, chaque crise doit être analysée en elle-même. Lipietz y dénonce le danger de la généralisation d’une politique dans les partis de gauche et les organisations syndicales (principalement la CFDT) qui vise à faire admettre des sacrifices aux travailleurs pour sortir de la crise en comptant gagner du terrain pour la mise en place d’un nouveau bloc hégémonique où la nouvelle petite bourgeoisie, produit du développement capitaliste, arriverait « aux affaires ». Il voit dans l’électoratisme et l’économisme qui ont dominé l’attitude de la gauche française les causes favorisant « une éventuelle victoire du modernisme néo-socialiste » dans les masses et la société, attitude qui propose justement « un nouveau modèle de développement » sans bouleversement social

fondamental. Refus des sacrifices pour les travailleurs et refonte d'une unité populaire révolutionnaire qui intégrerait les aspirations anti-capitalistes (contre le productivisme, l'étatisme, le corporatisme, le sexisme, le racisme) qui parcourent la société française, sont alors les exigences d'une stratégie révolutionnaire face à la crise.

Les lecteurs peuvent se procurer le texte complet de l'article en écrivant à la revue.

[44]

« *Une nouvelle révolution ne sera possible qu'à la suite d'une nouvelle crise, mais l'une est aussi certaine que l'autre* ». Ainsi, Marx, en novembre 1850 ¹⁴, tire le bilan lucide et optimiste de l'échec de la révolution de 1848. Lucide : la crise étant finie, on ne peut plus espérer maintenant de « relance » du mouvement révolutionnaire. « *Étant donné cette prospérité générale dans laquelle les forces productives de la société bourgeoise se développent aussi abondamment que le permettent les conditions bourgeoises, on ne saurait parler de véritable révolution* ». Mais optimiste : les contradictions immanentes du nouveau mode de production engendreront de nouvelles crises.

Cette thèse a entraîné bien des mésinterprétations. Les plus courantes sont le catastrophisme et l'économisme. Le catastrophisme pose l'inéluctabilité de la crise et l'identifie à l'inéluctabilité de la révolution. Or, il suffit de se reporter au contexte : Marx vient de vivre une fort belle « issue capitaliste de la crise ». L'expérience vient de montrer (et montrera encore bien des fois) que la classe dominante peut se sortir d'une crise, et même qu'elle peut s'en servir : pour liquider certains archaïsmes, pour jeter les bases d'une nouvelle hégémonie.

Quant à l'économisme, il ne voit que l'aspect économique de la crise. Or une crise qui ne serait qu'économique n'est pas une crise bien grave. Mais justement Marx n'analyse pas de façon économiste la crise de 1848. Au contraire des fructueux travaux de F. Braudel et E. Labrousse sur la « crise de subsistance ¹⁵ », qui ont effectivement dégagé

¹⁴ K. Marx « [*Les luttes de classe en France*](#) », Ed. Sociales, 1970.

¹⁵ Voir notamment Histoire économique et sociale de la France, T. 3, PUF, 1976. Ce type de crise est caractéristique de la transition au capitalisme. L'essentiel de la consommation ouvrière est consacrée à l'alimentation, produite dans des conditions extra-capitalistes (petite production marchande, avec des formes de féodalisme). Une mauvaise récolte engendre la hausse du prix des aliments, et le chômage des ouvriers agricoles. D'où baisse de la demande vers l'industrie textile et crise de l'ensemble de l'industrie capitaliste. Ici, le « choc » qui déclenche la crise est très périphérique au

les racines économiques de la crise de 1848, l'analyse de Marx se concentre sur la crise sociale et [45] politique : aspirations démocratiques des masses + contradictions entre les fractions industrielles, bancaire et foncière de la bourgeoisie. L'issue (bonapartiste) de la crise présente pour lui un double aspect : les aspirations des masses sont étouffées (par la contre-révolution de juin 1848, puis par la division ouvriers/pay-sans), et d'autre part les fractions bourgeoises découvrent un nouveau *modus vivendi*. De même, au plan économique : les masses populaires « paient la crise », et par ailleurs se met en place un véritable régime d'accumulation capitaliste, qui rompt définitivement avec le régime de transition au capitalisme que connaissait la France depuis le XVII^e siècle.

La brèche et la soupape

On mesure sur cet exemple devenu classique la *double complexité* des crises : elles ne sont pas purement économiques, mais aussi sociales, politiques, idéologiques, culturelles ; et, d'autre part, chacun de ces niveaux (au premier chef, le niveau déterminant, économique) présente un double aspect : un *affrontement* et un *apurement*. Double aspect que Lénine résumera de façon saisissante dans ses pages sur « la crise nationale ».

« Toute l'expérience montre que, pour que la Révolution soit possible, il ne suffit pas que ceux d'en bas ne veuillent plus vivre comme avant, encore faut-il que ceux d'en haut ne puissent commander à l'ancienne manière ¹⁶. »

capitalisme. Après 1848, les crises partiront de la sphère capitaliste elle-même.

¹⁶ Voir par exemple Lénine, *La maladie infantile du communisme* chapitre IX (1920). Contrairement à ce qu'écrivent P. Rosanvallon et P. Viveret à propos de cette thèse (*Pour une nouvelle culture politique*, Seuil, 1977), le point important n'est donc pas de faire en sorte que « ceux d'en bas » ne veuillent plus, à travers une « prise de conscience ». Pour Lénine, le problème des conditions révolutionnaires est d'abord celui de la « crise d'hégémonie » : ceux d'en haut ne peuvent plus...

En simplifiant outrageusement, en réduisant la dialectique du mouvement réel à un schéma causal, on pourrait décrire l'enchaînement de ces aspects de la façon suivante. D'abord l'initiative, ou la résistance, de « ceux d'en bas » fait craquer les équilibres « en haut », puis la crise chez ceux d'en haut ouvre la brèche à l'initiative de ceux d'en bas et la grande affaire devient alors [46] l'affrontement entre ceux d'en bas et ceux d'en haut : révolution ou contre-révolution. Si la révolution est vaincue, alors ceux d'en haut peuvent régler entre eux leur petite affaire, et même atténuer ultérieurement la tension qui les oppose à ceux d'en bas.

Dans les crises concrètes, les choses sont évidemment beaucoup moins claires. L'effet « boule-de-neige » entre l'aspect « Haut/Bas » et l'aspect « Haut/Haut » de la crise (quand l'initiative des masses aggrave la crise d'hégémonie qui élargit à son tour l'espace d'initiative de ceux d'en bas), ce qu'un cybernéticien amateur appellerait feed-back positif, ne se concrétise pas nécessairement jusqu'à la « montée aux extrêmes » évoquée dans les textes cités de Marx et Lénine. Si la pression du « ceux d'en bas » n'est pas assez forte, elle se résout tout simplement en un remaniement de la façon de commander » de ceux d'en haut : remaniement des alliances de classe, des formes de l'hégémonie, du modèle de développement, du discours qui va avec. Le cybernéticien amateur parle alors « d'effet-soupape », de « feed-back négatif » : l'excès de tension a déclenché un mécanisme qui diminue la tension ¹⁷.

Alors, « brèche » ou « soupape », la crise ? Et bien justement on n'en sait rien à l'avance, car le capitalisme n'est pas une machine cybernétique autorégulée, mais un tissu de contradictions, de rapports sociaux noués à différents niveaux. Chacune de ces contradictions est à la

¹⁷ Tout le texte qui suit montrera qu'à certaines conditions la crise peut effectivement être désamorcée. Faute d'une analyse concrète des conditions de la lutte des classes dans la France de 1968, à 1978, Régis Debray (*Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*, Maspéro, 1978) tombe dans l'erreur (symbolique à « l'idéologie de la brèche ») de ne voir que le déclenchement de « soupapes » modernisatrices dans le développement des mouvements sociaux. Ce « fétichisme de la régulation » s'appuie à la fois sur un parti pris politique (la Révolution ne concerne pas les centres impérialistes) et sur un survol très sélectif de la réalité. Voir l'excellente critique du livre de R. Debray par J. Stato, « À ses premières amours on y revient toujours », *Communisme*, nouvelle série, no 3, 1979.

fois « lutte » et à la fois « unité » entre divers aspects. Mais l'unité elle-même de ces rapports sociaux (leur « reproduction ») se maintient à travers la lutte (ce qu'on peut appeler « régulation »), tout comme elle peut périr de cette lutte (« explosion », abolition de ces rapports). « Tout tient, disait Lénine, aux conditions ». C'est-à-dire à la complexité, à l'imbrication des crises (économiques, sociales, etc.) qui se nouent dans « la » crise. C'est pourquoi, chaque crise historiquement rencontrée doit être analysée pour elle-même, avec patience sans chercher à lui régler son compte péremptoirement, d'un « n'y a qu'à », ou d'un « c'est tout simplement... ».

Et surtout en ayant grand soin de repérer à chaque niveau de la crise complexe, les deux axes de déploiement de la crise : affrontement et apurement, explosion et régulation, etc. etc.

[47]

Le double aspect des crises économiques

En schématisant horriblement ¹⁸, on peut dire que le capitalisme est le siège d'une double contradiction. D'une part, la contradiction entre le caractère social de la production et le caractère privé de la direction de chaque unité de production (les entreprises, etc.) où les capitalistes engagent le travail social indépendamment les uns des autres. D'autre part, la contradiction entre capitalistes et prolétaires, qui se traduit par l'exclusion des producteurs directs de la propriété et de la possession des moyens de production (capacité de mettre en œuvre les forces productives et de disposer des produits). Cette double contradiction se résout par la loi de la valeur et la lutte des classes, au sein de la concurrence, en un « régime d'accumulation ».

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le régime en vigueur est « l'accumulation intensive » marquée par la transformation continue des forces productives dans le sens d'une déqualification de la force de travail et d'une absorption du savoir-faire des producteurs dans le

¹⁸ Les paragraphes qui suivent s'appuient sur les analyses que j'expose dans un ouvrage en deux volumes : *Crise et inflation : pourquoi ?*, F. Maspéro, 1978.

système des machines (c'est ce qu'on appelle, à la suite de Gramsci, le « fordisme »).

Ce processus s'accompagne d'une hausse de la productivité, qui se heurte à la première contradiction du capitalisme : il faut que le marché s'élargisse à la mesure du progrès de la productivité. Cette contradiction est résolue par la mise en œuvre d'une « régulation monopoliste », dont les traits principaux sont : la contractualisation de la masse salariale, salaire indirect compris, dont la hausse en accompagnant celle de la productivité est censée pré-garantir l'expansion des marchés ; le développement des grandes entreprises et groupes financiers capables d'intégrer et de peser sur l'orientation générale de l'accumulation ; l'intervention de l'État, principalement dans la gestion de la monnaie et de la reproduction de la force de travail.

Mais ce processus engendre aussi une tendance à la baisse du taux de profit, du fait de l'alourdissement de la composition organique du capital ¹⁹ qui accompagne le développement du machinisme. Cet alourdissement de la composition du capital ne peut pas être durablement compensé par un accroissement de l'exploitation de la force de travail, car nous venons de voir que l'accumulation [48] intensive (telle qu'elle a été mise en œuvre dans les métropoles impérialistes depuis la guerre) suppose une extension de la consommation des salariés. Il a suffi dès lors que se développe chez « ceux d'en bas » le refus de l'organisation capitaliste du travail et de la vie, et que s'y ajoute, de la part des pays du Tiers-Monde, une remise en cause du pillage impérialiste, pour mettre en crise le régime d'accumulation intensive.

Comme on le voit, les deux manifestations caractéristiques des contradictions du capitalisme, baisse tendancielle du taux de profit et tendance à la surproduction, sont intimement liées. L'une se manifeste dans la dimension « Haut/Bas » (les capitalistes n'arrivent plus à extorquer assez de plus-value pour un capital engagé croissant), l'autre comme une crise « Haut/Haut » (les engagements de capitaux dans les différentes branches de la division du travail se révèlent incompatibles : les produits ne peuvent être vendus, ou alors sans rapporter le taux de

¹⁹ C'est le poids du « travail mort », cristallisé sous forme de machines, par rapport au « travail vivant ». Comme seul ce dernier produit de la plus-value, cette évolution abaisse en général le rapport de la plus-value au capital engagé.

profit attendu). Les crises économiques marquent l'éclatement des conditions normales de la reproduction, une faillite temporaire de la régulation par la loi de la valeur. À partir de là on peut distinguer deux types de crises.

- * Celles qui « *rétablissent l'unité des éléments devenus autonomes* » (Marx, TPL II p. 598). La compatibilité des différents investissements et du taux d'emploi et de salaire se rétablit par la faillite de nombreuses entreprises, par des « sacrifices » imposés aux travailleurs, et le même régime d'accumulation redémarre après apurement des « canards boiteux ». On peut alors parler de « *petites crises* », de « *crises dans la régulation* » (ce fut le cas des « crack » traditionnels du cycle des affaires dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de la crise du début des années 20, des légères récessions de l'après-guerre).

Dans ce cas, la crise fait en effet partie de la régulation, c'est un moment de la reproduction des mêmes rapports sociaux, un simple réajustement qui remet les prolétaires à leur place et qui élague quelques capitalistes. On recommence alors « comme avant ».

- * Celles qui manifestent l'impossibilité de poursuivre le même schéma d'accumulation, la nécessité de trouver une nouvelle dynamique entre la production et la consommation, et de nouvelles formes de régulation. On peut parler de « *grandes crises* », « *crises de la régulation et du régime [49] d'accumulation* ». C'est le cas de la Crise de 1930 et sans doute de la crise actuelle.

La crise de 1930 résultait par exemple de la contradiction entre l'explosion de la productivité consécutive au taylorisme et à la mise en place des premiers éléments du fordisme, et d'autre part des formes de régulation économique, fondées sur une faible intégration du salariat à la consommation de masse, sur des mécanismes assez frustrés de concurrence inter-industrielle, sur l'étalon-or et sur une faible intervention de l'État. Le monde qui sortira finalement de la crise au début des années 50 présentera des caractères tout différents. Aujourd'hui, la « société de consommation », « l'État interventionniste », qui ont fait les

beaux jours de l'accumulation intensive dans les années 50-60, sont entrés à leur tour en crise.



Comment le capital sortira-t-il de cette crise ? Nous n'en savons guère plus que La Palice : s'il n'en meure pas (si toutes les tentatives de sortir de la crise en sortant du capitalisme échouent...) il s'en sortira, d'une manière ou d'une autre, fût-ce à travers une nouvelle guerre... Mais il en sortira *différent*, avec un autre régime d'accumulation, fondé sur de nouveaux procès de travail, des modes de consommation différents, des nouvelles alliances de classe, une nouvelle division internationale du travail ²⁰. Dès lors la [50] sortie de la crise présentera obligatoirement certains aspects des crises du premier type : un *apur/ement* préalable au jusqu'ici mythique « redéploiement ». Qu'il s'agisse en effet de rabotter les écarts par rapport à un régime d'accumulation, il faut

²⁰ Beaucoup s'essayent à l'économie-fiction. On peut imaginer : un transfert du fordisme vers certains pays dominés, le développement d'un « néofordisme » dans certaines métropoles (avec une certaine recomposition des tâches, rendue possible par l'automation, avec une nouvelle vague de « tertiarisation », le tertiaire devenant lui-même champ d'accumulation avec le développement de la télématique.)

détruire du capital déjà investi, licencier des prolétaires déjà engagés, faire produire à ceux qui restent davantage de plus-value pour financer des investissements nouveaux.

La différence entre les deux types de crise réside dans ce que la solution de la crise du second type exige une « invention », des transformations politiques et sociales. Mais dans un premier temps, l'effet est le même pour les travailleurs.



Autrement dit, il faut trancher la crise « Haut/Bas » pour résoudre la crise « Haut/Haut », il faut que les travailleurs paient pour que les capitalistes puissent utilement régler leurs comptes entre eux. Bien sûr, la crise ne sera pas aussi catastrophique pour tous les travailleurs.

Un noyau du prolétariat mondial s'en tirera assez bien ²¹, et gardera son emploi, peut-être même son salaire, pendant toute la reconversion (si celle-ci a lieu sans guerre, ce qui est loin d'être évident). Mais cet avantage de quelques-uns risque d'être payé par la masse de tous les autres, si le mouvement ouvrier se résigne à la formidable division de

²¹ Par exemple, les typographes allemands ont obtenu de conserver leur statut (salaire, emploi et qualification) malgré les formidables mutations en cours dans leur branche. Mais ce que le capitalisme allemand peut se permettre (en expulsant d'ailleurs deux millions d'immigrés), les capitalismes moins bien placés peuvent-il se l'offrir ?

la classe qui s'approfondit de jours en jours (travailleurs stables travailleurs précaires, hommes /femmes, nationaux/émigrés, branches en expansion/branches en déclin, etc.).

[51]

Toutes les variantes du réformisme cherchent en fait à négocier la résolution de la crise « en haut » moyennant des sacrifices pour « en bas », et l'intégration des couches dirigeantes du réformisme à la gestion du système. On assiste cependant à de curieux chassés-croisés.

Dans les périodes d'expansion, le capitalisme « baigne dans l'huile ». Alors les réformistes misent sur la baisse tendancielle du taux de profit : l'alourdissement de la composition organique du capital amènera l'État à prendre en charge une part croissante des industries de base. Il suffit au parti ouvrier de conquérir électoralement l'État, et le tour est joué ! Au début du siècle, c'est la position de Kautsky. Face à lui se dresse Rosa Luxemburg, qui prophétise à court terme (en 1907) une crise de surproduction qui ne pourra se régler que par le recours aux dépenses d'armements puis au repartage du monde. En France, dans les années 60, le PCF, avec la théorie de la « crise du capitalisme monopolisme d'État » avait retrouvé l'argumentation de Kautsky. Cette « stratégie » fait l'impasse sur la contradiction « Haut/Bas », sur la dépossession des producteurs directs qu'impliquent aussi bien le machinisme que l'étatisme : elle est conforme au projet d'un capitalisme d'État, tel qu'il s'est réalisé en Europe de l'Est.

Cependant, la crise éclate toujours bien avant que les capitalistes privés, écoeurés par la maigreur des taux de profit, passent la main. Vient l'ouverture « officielle » de la crise. Dès lors, ce sont des économistes d'extrême-gauche ²² qui affirment que la crise est structurelle, que le capitalisme ne peut s'en tirer et rétablir ses taux de profit qu'en écrasant la classe ouvrière, et par la mise en place d'une nouvelle division internationale du travail, sans doute au travers d'une guerre. Dès lors, on ne peut éviter cette issue impérialiste de la crise que par la révolution, en rompant avec les lois du capital.

Au contraire, le PCF reprend alors l'argumentation keynésienne sur la « faiblesse de la demande effective », et affirme que c'est l'austérité

²² Voir par exemple, S. Amin, A., Faire, M. Hussein, G. Massiah, *La Crise de l'impérialisme*, éd. de Minuit, 1975.

(du plan Fourcade) qui, en comprimant la demande populaire, provoque le chômage. Ce qui en un sens, est vrai, mais seulement à très court terme : comme le montre la reprise de la fin 1975, provoquée par un relâchement du plan Fourcade face à l'extraordinaire [52] résistance ouvrière en 1974-75. Mais cette mini-reprise, vite essoufflée, et qui n'a pu que freiner la progression du chômage, rejette la France dans le camp de « l'Europe faible », des « pays au capitalisme malade qui ne s'en tireront pas ». La chute du franc sanctionne ce non-redéploiement, et l'appel au « chevalier de l'austérité », Raymond Barre, traduit la nécessité pour le capital d'en découdre avec la rigidité ouvrière. Pourtant, pour le PCF, le Programme commun reste plus que jamais d'actualité : rognons les sur-profits des monopoles (et en particulier des compagnies pétrolières), distribuons du pouvoir d'achat, et on reviendra aux bons jours de la croissance d'après-guerre. Pour sortir de la crise, il n'y a qu'à changer de majorité. Les économistes de France nouvelle sentant bien la faiblesse théorique de la position du PCF, peuvent bien multiplier les plaidoyers pour démontrer que les « nouvelles forces productives » exigeant un travail plus qualifié, la hausse des salaires pourrait s'accompagner d'une hausse du taux de surplus, ils ne parviennent guère à convaincre ²³.

Les théoriciens liés au PS, tels M. Rocard et J. Attali n'ont aucune peine à montrer que, si l'on reste dans le cadre du capitalisme et du marché mondial, distribuer du pouvoir d'achat supplémentaire aux salariés mène à l'impasse. La loi de la valeur s'impose en diminuant la

²³ Voir par exemple, les articles de M. Bormann, J. Brière, B. di Crescenzo, P. Herzog, vers la fin 1976. D'une façon générale, lors de la renégociation du Programme commun, les économistes du PCF laissèrent percer leur grande impréparation devant l'échéance de la gestion de la crise. En proposant brutalement l'écrasement de la hiérarchie des salaires et en laissant dans le flou la question de la rupture avec le marché mondial, ils en disent trop ou pas assez.

On mesure ici le prix de critiques assez faciles contre le « catastrophisme luxembourgeois ». Le mot d'ordre « la crise n'est pas fatale », juste quand il signifie qu'elle n'est pas le produit de « lois naturelles », mais de « lois du mode de production capitaliste », peut devenir la devise du crétinisme économico-parlementaire quand il prend la signification « on peut tous s'en tirer avec une bonne politique... » mais sans rompre avec les rapports fondamentaux du mode de production. Ce à quoi ne suffit pas la nationalisation de 9 groupes même avec leurs filiales...

compétitivité des entreprises françaises, en aggravant l'inflation, et en déséquilibrant la balance du commerce extérieur.

(...)

Alain Lipietz

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[53]

[54]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

DOSSIER : LA CRSE

“L’économie capitaliste en crise.”

Louis GILL

Quelques éléments d’explication

[Retour au sommaire](#)

La version initiale du présent texte a été rédigée en janvier 75 à la demande du Secrétariat d’Action Politique de la CSN. Elle a été rédigée comme texte pédagogique pour fin d’utilisation dans le cadre des Colloques régionaux d’action politique organisés avec la participation de la CEQ au printemps 75. Un comité conjoint CSN-CEQ a adopté une version légèrement révisée de ce texte initial dont on prévoyait qu’il soit par la suite utilisé dans le cadre de programmes de formation de syndiqués au niveau de la CSN. Le secrétariat d’action politique de la CSN avait alors prévu à cet effet la production d’acétates permettant une distribution plus large et moins livresque de son contenu ; en cours de réalisation, ce projet a finalement été abandonné. Diverses tranches du contenu de cette version initiale mise à jour et améliorée ont été intégrées dans la deuxième partie de mon livre « [L’économie capitaliste : une analyse marxiste](#) », publiée en janvier 79 par les Presses Socialistes Internationales. La présente version reprend le schéma de la version initiale avec quelques modifications, ajouts et mises à jour en particulier des données statistiques qui n’allaient pas au delà de 1974 dans la version initiale. Elle vise essentiellement à conserver la nature pédagogique de l’exposé dont le but est de mettre à la portée du plus

grand nombre la compréhension du phénomène fort complexe de l'accumulation et des crises capitalistes.

De nombreuses questions y sont donc, par la force des choses, présentées sous une forme relativement sommaire. D'autres ont dû être laissées entièrement de côté. C'est le cas, par exemple, de l'analyse de diverses formes du crédit, des dépenses improductives de l'État et des coupures de budget imposées par les crises et enfin du rôle clef que jouent les dépenses militaires dans l'économie mondiale du 20^e siècle. Ces questions sont l'objet d'un traitement plus élaboré dans l'ouvrage déjà cité et le lecteur intéressé est invité à s'y référer, en particulier le chapitre 1 « L'accumulation du capital », le chapitre 6 « La tendance à la baisse du taux de profit », le chapitre 7 « Les crises », et le chapitre 8 « Forces productives et déclin du capitalisme ».

*
* *

[55]

Pourquoi passe-t-on de crise en crise ou de récession en récession ? Pourquoi notre pouvoir d'achat se détériore-t-il continuellement ? Comment se fait-il que l'inflation, phénomène désormais permanent, persiste à un taux de 10 % au Canada en 79 alors que le taux de chômage est près de 8 % au Canada et de 11 % au Québec ? Pourquoi des centaines de milliers de travailleurs à travers le monde sont-ils victimes de mises à pied ? Pourquoi l'État n'intervient-il pas en faveur des travailleurs pour empêcher qu'ils ne soient écartés de leur emploi comme on jetterait de vieux meubles ? La période actuelle est-elle différente des autres qui l'ont précédée ? Pourquoi l'économie mondiale s'engage-t-elle en 1980 dans une nouvelle récession sans être jamais parvenue à sortir véritablement de la crise déclenchée en 74-75 ? Enfin, est-il concevable, en régime capitaliste, d'espérer connaître une croissance économique soutenue dont tous pourraient profiter ?

Voilà autant de questions que chacun se pose avec raison, et bien d'autres encore. Pourtant bien peu d'analyses et d'explications cohérentes de ces phénomènes complexes sont fournies aux travailleurs. Les politiciens capitalistes et leurs économistes, en tant que défenseurs du système, entretiennent la confusion et continuent à rendre encore plus

difficile la compréhension de ces phénomènes en fournissant des explications ad hoc, le plus souvent de nature à justifier le système, et en proposant des soi-disant remèdes qui ne sont toujours que des mesures de mauvais rapiéçage.

Rares sont les analyses qui s'attaquent aux racines véritables du problème, qui vont chercher dans les principes mêmes du fonctionnement du capitalisme, les explications des problèmes auxquels il donne lieu et que nous vivons tous les jours. Il est normal d'ailleurs que les défenseurs du système se refusent à une telle démarche. Ce serait pour eux marcher au suicide. Leur intérêt est ailleurs. Mieux vaut pour eux d'expliquer que les graves problèmes de l'heure ne sont qu'un incident de parcours, de nature conjoncturelle, ou un phénomène international imposé de l'extérieur et sur lequel nous n'avons aucun contrôle. Il est ensuite facile d'en attribuer la responsabilité à un bouc émissaire comme « les arabes ²⁴ », qui auraient brisé les règles du jeu en augmentant le prix du pétrole, ou encore aux travailleurs qui [56] revendiqueraient trop et dont les grèves nuiraient à l'économie. Mieux vaut pour eux également de proposer des mesures qui font inmanquablement porter sur les travailleurs le fardeau de la reprise économique au nom de l'intérêt national, sous prétexte que tout le monde a sa part de responsabilité dans la situation actuelle et que tous, par conséquent, doivent se serrer la ceinture.

Pour comprendre les phénomènes, les manifestations du régime économique capitaliste (chômage, inflation, mises à pied, croissance, expansion, crises, dépressions, récessions), leur raison d'être, il faut aller au delà de ces phénomènes de surface, au delà de ce qu'on voit tous les jours et viser à comprendre les fondements du système capitaliste, ce qui lui est propre, ce qui le différencie des autres et ce qui détermine son fonctionnement. C'est seulement de cette manière que nous pourrions savoir s'il est vrai ou faux, par exemple, qu'on peut se débarrasser du chômage ou de l'inflation, des crises, ou de tous les maux qui nous accablent, en restant à l'intérieur du régime capitaliste. Si on arrive à la conclusion qu'on ne peut se débarrasser de ces fléaux, qu'ils sont une conséquence inévitable du système, alors nous saurons que ce que nous

²⁴ Terme péjoratif caractérisant en fait tous les pays exportateurs de pétrole mais démontrant bien vers qui l'agressivité est dirigée afin de mieux conditionner les gens à une éventuelle intervention militaire au Moyen Orient.

chantent les défenseurs du régime n'est que du mensonge ; nous saurons aussi qu'il nous est indispensable de nous organiser en vue de conquérir le pouvoir politique et de travailler à la construction d'une autre société correspondant mieux à nos aspirations.

Le moteur du capitalisme : le profit

En économie capitaliste, les moyens de production (machinerie, outillage, équipement, bâtiments) sont propriété privée. En cela l'économie capitaliste ne se distingue pas des sociétés précapitalistes où prévalait également la propriété privée. Ce qui la distingue par contre c'est que cette propriété, ou du moins le contrôle total des moyens de production, est le privilège exclusif d'une classe, celle des capitalistes. Les travailleurs de leur côté ne possèdent pas de moyens de production ²⁵. Ils ne possèdent en somme que leurs muscles, leur intelligence, leur adresse, leur disponibilité, en un mot leur *force de travail*. Le travailleur n'a comme seule ressource, seule possibilité de survivre que la vente de cette force de travail sur le marché du travail qu'il échange au capitaliste contre un salaire.

[57]

Le capitaliste, lui, possède du capital, dont une partie se présente sous la forme de moyens de production, et l'autre sert à acheter la force de travail, c'est-à-dire à payer des salaires aux travailleurs.

Lorsque le capitaliste emploie le travailleur, il le fait en vue de réaliser un profit. En fait, *la seule source de son profit* est précisément cette marchandise qu'est la force de travail du travailleur. La véritable utilité de la force de travail pour le capitaliste n'est donc pas de produire telle ou telle marchandise mais de lui permettre, par la production de cette

²⁵ Bien sûr, certains travailleurs peuvent posséder quelques parts en bourse et même retirer des dividendes, mais cela ne leur donne aucun pouvoir, aucun contrôle sur les moyens de production. Bien au contraire, les petites sommes que plusieurs travailleurs parviennent ainsi à placer, le plus souvent dans le but d'épargner quelques dollars, en s'ajoutant les unes aux autres, constituer des sommes importantes qui sont mises au service des capitalistes. Ceux-ci en disposent volontiers et peuvent ainsi encore mieux asseoir leur domination sur la classe ouvrière à même ses propres épargnes.

marchandise, d'obtenir un profit en vue d'accroître son capital. La preuve en est simple : en effet dès le moment où il n'y a plus de possibilité de profit, le travailleur est mis à la porte. *Le stimulant, l'aiguillon de la production capitaliste, c'est le profit* et non pas la satisfaction des besoins. Le capitaliste se fiche pas mal de produire des manteaux d'hiver ou des automobiles, il investit son capital là où ça paye le plus, là où le taux de profit est le plus élevé.

Du profit qu'il reçoit, le capitaliste en consomme une partie, et l'autre partie est réinvestie ou accumulée.

La transformation du profit en nouveau capital (le réinvestissement du profit), voilà ce qu'on appelle *l'accumulation du capital*. Ce nouveau capital servira à acheter de nouveaux moyens de production et à embaucher de nouveaux travailleurs (création d'emplois) élargissant ainsi l'échelle de production en vue d'obtenir des profits encore plus élevés. *L'accumulation du capital et non pas la satisfaction des besoins, est le propre de la production capitaliste ; c'est son but spécifique. Le profit en est la base, l'aiguillon.*

Chaque capitaliste individuel est soumis aux exigences de l'accumulation du capital ; on peut même dire qu'il personnifie le capital. Il peut toujours décider de se retirer comme individu et cesser de fonctionner en tant que capitaliste, cela n'empêchera pas le mouvement d'accumulation du capital ; il sera facilement remplacé par un autre.

Ce qui se passe dans l'économie capitaliste n'est donc pas dû à l'action de tel ou tel capitaliste individuel mais à l'action des lois du capitalisme qui s'imposent à tout capitaliste quel qu'il soit.

[58]

Concentration du capital et monopolisation

L'accumulation du capital place les capitalistes en concurrence les uns avec les autres. Dans leurs efforts en vue de s'approprier la bonne part du gâteau, ils se livrent une lutte sans merci et les moins forts s'en trouvent éliminés. Il s'ensuit une concentration et une centralisation du capital de sorte que des masses de plus en plus grandes de capital sont contrôlés par un nombre de plus en plus petit de gros capitalistes. À titre d'exemples :

1. Le rapport Gray en 1971 prédisait qu'au rythme où la concentration continue d'augmenter, plus de 50 % de la production capitaliste mondiale serait assurée par environ 300 grandes corporations multinationales avant l'an 2000.

2. Dans l'industrie manufacturière canadienne, 80 % des expéditions totales étaient assurées par 12 entreprises ou moins dans 43,2 % des industries en 1948 et dans 41,2 % des industries en 1965. Les 54 sociétés manufacturières les plus importantes de 1958 détenaient 38 % des actifs de l'ensemble des sociétés manufacturières. Ce chiffre passe à 40,1 % en 1965. (Source : *Concentration dans les industries manufacturières du Canada*. Ministère de la Consommation et Corporations. Ottawa, 1971) ²⁶.

3. Dans le secteur bancaire et financier au Canada, les 5 plus grandes banques à charte possédaient 44 % des actifs totaux en 1880, 83 % en 1940 et 93 % en 1969. Les 4 plus grandes compagnies de fiducie possédaient 43 % des actifs totaux en 1926, et 54 % en 1968. (Source : *Financial Post*, 11-3-72) ²⁷.

²⁶ N.D.L.D. Selon la Commission Bryce, les 100 plus grandes entreprises non financières détenaient 35 % de l'actif total et faisaient 28 % des ventes en 1975 au Canada.

²⁷ N.D.L.D. Au 31 déc. 1979, les 5 plus grandes banques détenaient 90 % des actifs totaux.

C'est l'évolution normale du capital qui conduit l'économie vers une situation où la plupart des secteurs-clefs sont dominés par quelques monopoles. Souhaiter le contraire ne serait qu'une vaine illusion.

Abonnements

L'importance des abonnements pour une revue n'est plus à souligner ; sa stabilité financière en dépend fortement. Aussi, en prenant un abonnement annuel à \$10.00 pour trois numéros ou un abonnement de soutien de \$ 15.00 (si vous le pouvez), vous nous apportez plus qu'une simple contribution financière vous contribuez directement à la réalisation de la revue et de ses objectifs.

[59]

Tableau 1
Niveaux de concentration
pour les 9 plus importantes industries manufacturières
canadiennes en 1972

% de la valeur totale des expéditions du secteur obtenue par :	Les 4 plus grandes en- treprises	Les 8 plus grandes en- treprises	Les 28 plus grandes en- treprises
- Pâtes et papier	34,4	52,5	80,1
- Fer et acier	77,7	90,7	98,5
- Véhicules moteurs	n.d.	98,1	
— Pièces et accessoires pour véhicules moteurs	48,8	64,8	79,6
- Scieries	18,2	27,7	43
- Matériels et appareils divers	12,5	21,7	36,5
- Raffinage du pétrole	73,7	94,6	—
- Abattage et préparation de viande	53,9	62	72,9
— Produits laitiers	33	45,8	62,2

Source : Commission Royale d'Enquête sur le groupement de sociétés.

Substitution de machinerie à la force de travail

Dans le cours de l'accumulation, les capitalistes tendent à mécaniser de plus en plus leur production, à utiliser les techniques les plus modernes et les plus productives en vue de s'assurer les meilleures chances de profit. Cela les amène à substituer de la machinerie à la force de travail. Avec de meilleures machines, il faut en effet moins d'hommes pour produire plus. Cela entraîne, comme on le sait des mises à pied ; mais cet aspect du problème ne préoccupe pas le capitaliste dont le seul motif est le profit. Du point de vue de l'accumulation du capital, cette substitution signifie qu'une part de plus en plus importante du nouveau capital sera consacrée à l'achat de nouveaux moyens de production et une part relativement de plus en plus faible à l'achat de force de travail.

Dans le jargon de tous les jours, cela veut dire que [60] le coût (en investissement) de création d'un nouvel emploi s'accroît graduellement. Selon Le Devoir du 17 décembre 1974, le coût de création d'un nouvel emploi au Québec est passé de \$ 44 000 à \$ 85 000 entre 1973 et 1974. Même en tenant compte de l'inflation lorsqu'on compare ces chiffres, cette augmentation de près de 100 % est considérablement plus élevée que l'augmentation des salaires correspondants, même si on fixait celle-ci (généreusement) à 10 % ou 15 % entre 1973 et 1974.

En supposant que le salaire du nouvel emploi créé par l'investissement de \$ 44 000 en 1973 était de \$ 11 000, la mise de fonds totale par nouvel emploi créé, ou l'accumulation totale de nouveau capital, était de $\$ 44\,000 + \$ 11\,000 = \$ 55\,000$, dont 1/5 ou 20 % sous forme de salaires et 4/5 ou 80 % sous forme de moyens de production.

En supposant maintenant que les salaires sont de 10 % plus élevés en 1974, c'est-à-dire \$ 12 000, la mise de fonds totale par nouvel emploi créé est maintenant de $\$ 12\,000 + \$ 85\,000 = \$ 97\,000$ dont un peu moins de 12,5 % sous forme de salaires (comparativement à 20 % en 1973) et un peu plus de 87,5 % sous forme de moyens de production (comparativement à 80 % en 1973).

Chômage chronique et inévitable

Ce sont, bien sûr, de telles considérations relatives au coût élevé de la création d'emplois qui servent à justifier l'octroi de subventions gouvernementales aux grandes corporations pour les inciter à investir au Québec. Cela, tout le monde le sait. Ce qu'on sait moins, c'est que le processus normal de l'accumulation du capital qui consiste, comme on vient de le voir, à consacrer une part relative de plus en plus importante à l'achat de moyens de production (de 80 % en 1973 à 87,5 % en 1974) et de moins en moins importante à l'embauche de nouveaux travailleurs (de 20 % en 1973 à 12,5 % en 1974), conduit directement à rejeter dans les rangs des sans-emploi une masse grandissante de travailleurs qui constituent une *surpopulation relative* (chômeurs, assistés sociaux). En d'autres termes, la masse totale de capital à engager pour créer un nouvel emploi devient de plus en plus grande et il devient, par conséquent, de plus en plus difficile [61] d'assurer un niveau d'emploi qui augmente

au même rythme que la quantité de main-d'oeuvre à la recherche de travail. Ces travailleurs « en surplus » ne peuvent se trouver d'emploi, non pas parce que les besoins de la population sont saturés et qu'on produit trop de richesses, mais bien parce que le capital ne peut les employer d'une façon rentable, et l'expansion du capital ne peut se faire que si elle est rentable.

Il s'agit bien d'une surpopulation relative et non pas d'une surpopulation véritable ou absolue. Dans tous les pays capitalistes, il existe une partie de la population qui est condamnée à rester sans emploi à cause des exigences de l'accumulation du capital. Cette population n'est pas de trop, *elle est tout simplement de trop par rapport aux besoins du capital.*

Voilà pourquoi le chômage est inévitable en régime capitaliste. En même temps, cette partie de la population qui est de « trop » joue un rôle de premier plan. Elle constitue un réservoir de main-d'oeuvre où les capitalistes peuvent puiser quand ils en ont besoin (grandes vagues d'investissement, par exemple) indépendamment de l'accroissement naturel de la population. Elle forme une véritable « *armée de réserve industrielle* », selon l'expression de Marx. Elle contribue aussi à exercer une pression à la baisse sur les salaires des travailleurs qui ont un emploi et à tempérer leur militantisme par la menace continue d'être remplacés par des hommes qui ne demandent qu'à obtenir un emploi. En effet, plus le nombre de travailleurs sans emploi est grand, plus les capitalistes peuvent faire du chantage auprès de ceux qui ont un emploi dans le genre suivant : « Si vous n'êtes pas contents, on a une liste d'attente longue comme ça ! » Plus les capitalistes peuvent également, pendant des grèves qu'ils laissent pourrir, recourir à des scabs disponibles en grand nombre et poursuivre leurs opérations. La surpopulation ouvrière, produite par l'accumulation, devient à son tour « le levier le plus puissant de l'accumulation, une condition d'existence de la production capitaliste ».

L'ampleur du chômage est d'ailleurs nettement supérieure aux chiffres officiels du chômage donnés mensuellement par Statistique Canada. En effet, n'est considéré comme chômeur, par Statistique Canada, que celui qui n'a pas d'emploi *et qui en cherche un*. Cela exclut :

1. les travailleurs en chômage « déguisé », c'est-à-dire ceux [62] qui remplissent des tâches non nécessaires ou qui font à plusieurs le travail d'un homme (par exemple de nombreux travailleurs dans l'agriculture faute d'une politique agricole gouvernementale)
2. les personnes qui, faute de pouvoir se trouver un travail à plein temps, travaillent involontairement à temps partiel, irrégulièrement (par exemple des travaux d'appoint à domicile)
3. les travailleurs découragés qui ne s'inscrivent plus dans les centres de main-d'oeuvre et ne sont donc plus considérés comme chômeurs
4. les travailleurs en recyclage.

Si on corrigeait les taux officiels de chômage pour tenir compte de tous ces éléments, les taux réels ainsi obtenus seraient facilement de 50 % à 100 % plus élevés que les taux officiels.

Selon la revue américaine « *Dollars and Sense* », en effectuant les corrections appropriées sur le taux officiel de chômage de 5,8 % pour septembre 74 aux États-Unis, on obtient un taux réel de 11,8%, c'est-à-dire le double. (*Dollars and Sense*, nov. 74, p. 13)

Production capitaliste et taux de profit

Le taux de profit est défini comme le rapport du profit réalisé au capital total engagé :

taux de profit = profit/capital Par exemple, si le capitaliste investit \$ 1 000 000 et qu'il réalise un profit de \$ 100 000 son taux de profit est de 10 %.

À mesure que le capital augmente, il faudrait normalement que le profit réalisé augmente au moins dans les mêmes proportions que le capital si le capitaliste veut que son taux de profit se maintienne. Si son capital augmente par exemple de 20 % (nouvelle machinerie, nouvel outillage, main-d'oeuvre supplémentaire, etc.) pour atteindre une

valeur de \$ 1 200 000, il faudra que son profit augmente aussi de 20 %, et atteigne \$ 120 000 pour que son taux de profit se maintienne à 10 %.

Mais à mesure que le capital s'accumule, cela devient de plus en plus difficile. En effet, comme nous l'avons vu, à mesure que le capital s'élargit, la part du capital affectée à l'embauche de main-d'oeuvre supplémentaire devient de [63] moins en moins importante par rapport à la part consacrée à l'achat de nouveaux moyens de production. C'est le phénomène qui est à l'origine de la surpopulation relative. Ça n'est pas quelque chose qui peut être changé dans le cadre du système capitaliste. C'est quelque chose d'inhérent au capitalisme. Poussés par la concurrence, les capitalistes sont forcés d'effectuer continuellement de tels changements pour conquérir leur part du gâteau. Mais la force de travail est justement pour le capitaliste, sa seule source de profit (voir plus haut) et son importance relative diminue à mesure que des machines lui sont substituées. Il s'ensuit donc une tendance à la baisse du taux de profit. Bien entendu les capitalistes n'assistent pas passivement à cette baisse. Ils tentent par tous les moyens de la combattre et parviennent souvent à renverser le mouvement à court terme. D'abord, par le seul fait d'utiliser des techniques plus perfectionnées, ils visent à augmenter la productivité du travail. Mais ils le font aussi en réorganisant continuellement le travail en vue d'en tirer le rendement le plus élevé possible. (Augmentation des cadences, de l'intensité du travail, rémunération au rendement, etc., autant de points qui ont fait et qui continuent de faire l'objet de batailles syndicales.).

Cette tendance à la baisse du taux de profit est un fait reconnu même par les économistes bourgeois les plus célèbres (cf. *Business Week*, 14 décembre 1974, p. 71). Bien entendu, ils ne l'invoquent pas pour les mêmes motifs. Ils en parlent plutôt pour démontrer la soi-disant situation précaire des entreprises capitalistes et la nécessité d'une intervention de l'État en vue de leur assurer de meilleurs avantages fiscaux, des subventions, une législation ouvrière plus contraignante pour les travailleurs, etc. Cette tendance à la baisse du taux de profit est une menace pour l'économie capitaliste. En effet, que fera le capitaliste si le taux de profit qu'il peut obtenir est trop bas pour justifier l'investissement ? Il refusera tout simplement d'investir et une partie du capital ne sera pas utilisée. Il y aura *suraccumulation du capital* de même qu'il y aura surpopulation relative, et cela pour les mêmes raisons.

Que signifie cette suraccumulation du capital ? Cela ne signifie certainement pas qu'il y a surabondance de moyens de production par rapport aux besoins de la population, mais bien qu'il y a *surabondance de moyens de production par [64] rapport aux besoins de rentabilité du capital*. Encore une fois, l'expansion du capital ne peut se faire que si elle est rentable. La production capitaliste n'est pas une production orientée vers la satisfaction des besoins mais plutôt vers la valorisation, l'accroissement du capital. Dans ce contexte, les moyens de production continuellement élargis, au lieu de servir à l'élimination de la misère des masses, servent à valoriser, à accroître le capital pendant qu'augmente le nombre de chômeurs et d'assistés sociaux. En somme la véritable barrière de la production capitaliste c'est le capital lui-même. En d'autres termes :

LE MOYEN :
LE DÉVELOPPEMENT DE
LA PRODUCTIVITÉ SOCIALE OU L'ÉLARGISSEMENT
DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION DE L'ÉCONOMIE
entre en conflit avec
LA FIN :
LA VALORISATION ET L'ACCROISSEMENT
DU CAPITAL

Telle est la situation en économie capitaliste. En économie socialiste, au contraire, les moyens de production sont utilisés en vue de répondre aux besoins de la population. La décision d'utiliser et de perfectionner ces moyens de production ne dépend pas de critères de rentabilité de telle ou telle entreprise. La production n'est pas soumise aux exigences du développement du capital mais à la satisfaction des besoins de la population.

LE MOYEN :
LE DÉVELOPPEMENT
DE LA PRODUCTIVITÉ SOCIALE
n'entre plus en conflit avec
LA FIN :
LA SATISFACTION DES BESOINS
DE LA POPULATION

[65]

Déséquilibre entre production et consommation

Le phénomène de la suraccumulation du capital peut être compris également sous un autre angle.

Il ne faut jamais oublier que l'obtention d'un profit et la reconversion d'une partie de ce profit en capital (accumulation) est le but spécifique de la production capitaliste. Pour le capitaliste donc, l'utilité véritable de la force de travail est de produire pour lui des marchandises qu'il vendra et qui lui permettront de réaliser son profit. Mais justement il faut qu'il puisse vendre ces marchandises, les écouler, afin de réaliser ce profit. Si cette vente n'a pas lieu ou si elle doit se faire à des prix inférieurs à la valeur des marchandises, alors le capitaliste ne réalisera pas son plein profit. En somme, il y a d'une part les conditions de la production des marchandises qui contiennent en elles un profit potentiel, et les conditions de la consommation sociale de ces marchandises qui détermineront si le profit peut effectivement être réalisé.

Les conditions de la production dépendent de l'état de la force productive de la société. Elles dépendent en somme du niveau de la technique et de l'organisation de la production. Les conditions de la consommation, elles, dépendent de rapports de distribution, c'est-à-dire de la façon dont est réparti le pouvoir d'achat dans l'économie, ces rapports de distribution étant le reflet au niveau de la distribution des rapports de domination et d'exploitation établis au niveau de la production. On sait que les lois de l'accumulation forcent les capitalistes 1° à

rechercher le profit le plus élevé possible, 2^o à reconvertir une partie de ce profit en nouveaux moyens de production toujours plus efficaces.

Cela a pour effet 1^o d'élargir continuellement la capacité de production, 2^o de réduire en même temps la capacité de consommation de la grande masse de la population ; cette capacité de consommation est justement limitée par les efforts que font les capitalistes en vue d'accumuler.

En somme, *plus la capacité de production se développe, plus elle entre en conflit avec la capacité limitée de consommation*. Le système s'efforce de pallier cette contradiction d'une part en recherchant une extension des marchés, d'autre part en développant le *crédit à la consommation*. Mais cela ne règle pas le problème du régime, loin de là, et encore moins de ceux pour qui le crédit à la consommation entraîne un endettement croissant, des revenus futurs hypothéqués sans compter les énormes charges d'intérêt. Au Canada, le crédit à la consommation passait de 8,4 % du PNB en 1961 à 11,6 % en 1976 ²⁸. En dollars, il représentait près de \$ 25 milliards en 1977. Ce déséquilibre entre production et consommation est l'expression, au niveau du marché, du phénomène de la suraccumulation du capital, c'est-à-dire du capital maintenu oisif, parce que le profit qu'il permettrait de dégager est trop bas pour qu'il soit mis en œuvre.

La conséquence immédiate en est la sous-utilisation chronique des capacités de production, la mise en veilleuse d'une partie du capital. L'excès de capital jumelé à une surpopulation relative constitue une situation de stagnation caractéristique de la production capitaliste. Les chiffres des tableaux suivants sur les taux d'utilisation des capacités de production et les taux de chômage pour le Canada, les États-Unis et les autres grands pays industrialisés en témoignent.

²⁸ *N.D.L.D.* L'encours du crédit à la consommation est passé de 17 % du revenu disponible des ménages qu'il était en 1964 à 21,7 % en 1978.

En économie capitaliste, la production stagne, non pas quand la satisfaction des besoins l'impose, mais quand la production et la réalisation du profit l'exigent



[67]

Tableau 2

Taux de chômage et utilisation des capacités dans l'industrie
manufacturière. Principaux pays industrialisés.
1964-1973 et 1976-1977

	Taux d'utilisation de la capacité de la production manufacturière				Taux de chômage			
	Moyenne 1964-73	Moyenne 1974-78	1978	1979*	Moyenne 1964-73	Moyenne 1974-78	1978	1979*
États-Unis	85.5	80.5	84.4	85.9	4.4	6.8	5.9	5.6
Japon	92.6	84.9	86.4	92.3	1.2	1.9	2.2	2.1
Allemagne	86.4	80.0	81.3	85.0	0.7	3.2	3.5	3.1
France	84.8	82.7	83.6	85.2	2.2	4.3	5.2	5.9
Royaume-Uni ***	45.0	32	35	44	3.1	4.9	6.1	5.8
Canada	87.0	84.5	86.1	86.4	4.9	7.1	8.3	7.6
Italie	78.5	73.2	73.1	75.2	5.5	6.4	7.2	7.7

* Données pour les trois premiers trimestres

** À partir de janvier 1977, la méthode de calcul du taux de chômage en Italie fut modifiée.

*** Pourcentage des entreprises fonctionnant au maximum de leur capacité Sources : Perspectives économiques, OCDE, 26 décembre 1979

Les crises

Une crise économique est essentiellement une chute de l'expansion de la production, un freinage de l'accumulation du capital ou, en d'autres termes, une baisse considérable des investissements du fait de leur trop faible rentabilité. Les chiffres suivants de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique, regroupant les 24 pays industrialisés les plus puissants du monde capitaliste) font clairement ressortir le caractère mondial de la crise de 1974-75 par la chute de la production industrielle dans l'ensemble [68] des principaux pays capitalistes industrialisés. Cette chute généralisée, qui situe à l'automne de 1974 le début de la crise de 1974-75, s'est poursuivie par après jusqu'au printemps 1975.

TABLEAU 3
Réduction de la production industrielle du 4e trimestre 1974
par rapport au trimestre précédent

États-Unis	- 3%
Canada	- 1,5%
Japon	- 5%
France	- 6,5%
Italie	- 7,5%
République fédérale allemande	- 2,5%
Grande Bretagne	- 3,5%
Ensemble de l'OCDE	- 3,5%

Note : Du début de 1974 à la fin de 1975, la production des pays de l'OCDE diminue de 13 % et le commerce international diminue de 10

Source : OCDE

En 1929, la plus grave crise que le monde capitaliste ait jamais connue avait plongé l'économie mondiale dans une longue dépression, entraînant une baisse draconienne de la production industrielle et du commerce mondial comme le démontrent les chiffres suivants. Des taux de chômage sans précédent étaient aussi provoqués par cette crise. On comptait en 1932, 14 millions de chômeurs aux États-Unis seulement.

[69]

Tableau 4

Production industrielle
1929 = 100

	Europe	États-Unis
1929	100	100
1930	91.9	87.7
1931	80.5	68.1
1932	71.7	52.7
1933	78	62.7

TABLEAU 5

Commerce extérieur mondial
(en milliards de dollars)

	1929	1930	1931	1932	1933
Importations	35.6	29.8	20.8	14.0	12.5
Exportations	33.0	26.5	18.9	12.9	11.7

Comme on le sait, ce sont le profit et le taux de profit qui décident de la contraction ou de l'expansion de la production capitaliste. Périodiquement, le capitalisme se heurte à des barrières, une fois atteint un certain degré d'expansion qui entraîne un déclin de la rentabilité en raison de la tendance à la baisse du taux [70] de profit, inhérente au système. La crise est donc déclenchée dès que l'expansion de la production est freinée par une rentabilité insuffisante. L'expansion recommencera lorsque seront rétablies les conditions de rentabilité suffisantes pour mettre un terme à la stagnation. Les conditions d'une rentabilité restaurée exigent une dépréciation des éléments du capital et une restructuration du capital. *C'est le rôle de la crise et de la dépression qui la suit de créer ces conditions favorables à une reprise de l'accumulation du capital.*

En général, même si la crise est provoquée par une conjoncture d'ensemble, elle démarre dans des industries spécifiques, pour se propager ensuite à l'ensemble de l'économie. Même si l'impulsion de la crise de 1974-1975 est à rechercher dans la situation mondiale du pétrole, des matières premières et des biens d'alimentation, elle a véritablement été déclenchée dans les industries de l'automobile et des biens durables, ainsi que dans la construction domiciliaire, la diminution de la production d'automobiles entre autres, variant de 25 % à 35 % pour les principaux pays producteurs (sauf le Japon, 7 %).

Autre remarque d'ordre général, la crise n'est pas toujours et nécessairement déclenchée par un « krash » spectaculaire comme en 1929, avec des faillites brutales et une panique boursière. Elle peut très bien, et c'est de plus en plus ce qui se produit avec l'intervention économique des États capitalistes modernes, se propager lentement, de proche en proche, et conduire à une dégradation lente et continue de l'activité économique. Quelle que soit la manière dont la crise est déclenchée, elle est toujours caractérisée par une surproduction de marchandises (non pas véritable, mais par rapport aux besoins du capital et à la capacité de consommation des masses). Cette masse de produits non vendus qui s'accumulent (par exemple les automobiles dans la crise de 1974-75) traduit, au niveau du marché, la chute de la rentabilité de la production. Cette situation entraîne des conséquences désastreuses pour les industries qui approvisionnent ces industries clefs où se produisent d'abord les difficultés. L'industrie de l'automobile aux États-Unis, par exemple, employait à cette époque 750 000 travailleurs et était à la base de l'emploi de 13 millions de travailleurs dans les industries reliées (une

[71]

L'industrie de l'automobile

Comme en 1974-75, les premiers signes de la récession aux E.U. se sont manifestés dans l'industrie de l'automobile de même que dans la sidérurgie. Avec d'imposants parcs de véhicules invendus (surproduits), les trois grands de l'automobile, GM, Ford, et Chrysler avaient déjà procédé en août 79 à 60 000 mises à pied indéfinies. Le volume de mises à pied indéfinies atteignait 120 000 en décembre, auxquelles s'ajoutaient 40 000 mises à pied temporaires et cela sur un total de 700 000 travailleurs dans cette industrie aux E.U. Le plus faible des trois grands, Chrysler, en difficulté financière quasi-permanente depuis 70, n'est sauvé de la faillite que grâce à l'intervention gouvernementale américaine qui lui garantit \$1,5 milliards de prêts et aux sacrifices financiers de \$ 500 millions imposés à ses travailleurs syndiqués.

Et Chrysler n'est que la pointe de l'iceberg d'une situation de crise généralisée qui touche l'ensemble de l'industrie automobile à l'échelle mondiale. Crise de débouchés marquée par une quasi saturation des marchés depuis la crise de 74-75 qui suscite une concurrence sans merci pour la conquête des marchés mondiaux et qui frappe avec une violence particulière l'industrie européenne de l'auto et plus particulièrement les industries italienne et britannique au même titre que Chrysler aux États-Unis, British Leyland en Grande Bretagne et Alfa Roméo en Italie se sont retrouvées au bord de la faillite en 79 alors qu'on prévoyait déjà de sérieuses difficultés à venir pour Fiat en Italie, Volvo et Saab en Suède, Volkswagen en RFA, Peugeot-Citroën et Renault en France qui annonçaient des milliers de licenciements dans le cadre de « plans de rationalisation » destinés à augmenter la compétitivité face aux producteurs étrangers.

En 1979, comme le rapportait *Le Monde* du 3 juillet 79, 80 % de la production mondiale d'automobiles et 75 % de la consommation sont concentrés dans six pays : les États-Unis, le Japon la France, l'Allemagne le Royaume-Uni et l'Italie ; une quinzaine de géants se partagent ce marché. En Europe de l'ouest seulement, deux millions de travailleurs dans cette industrie et des millions d'autres en dépendent directement. C'est dire toute l'importance de cette industrie dans les pays capitalistes industrialisés et l'éclairage qu'elle nous fournit quant à la menace de crise généralisée qui pèse sur ces pays et par le fait même sur l'ensemble du monde capitaliste.

[72]

vingtaine), dont certaines en dépendent très étroitement. L'industrie américaine de l'automobile achète 66 % de la production de plomb, 60 % de la production de caoutchouc, 30 % de la production de zinc, 20 % de la production d'acier, 9 % de la production d'aluminium et 8 % de la production de cuivre. Un arrêt de la production d'automobiles affecte donc considérablement ces industries ²⁹. Avec l'arrêt de la production, des commandes importantes sont donc contremandées, des paiements ne peuvent être faits et la *crise de production* s'accompagne très rapidement d'une *crise financière*. Les entreprises étant réciproquement endettées les unes par rapport aux autres (comptes à payer, comptes à recevoir), l'impossibilité d'obtenir les liquidités nécessaires pour effectuer les paiements précipite une foule d'entreprises dans la faillite. La chute des cours en Bourse et l'effondrement des prix accentuent ce mouvement de faillites et on assiste à des banqueroutes en chaîne.

Cette débandade entraîne une *dépréciation des éléments du capital* et la ruine de bon nombre d'hommes d'affaires. L'arrêt de la production précipite des masses de travailleurs dans le chômage (16 millions de chômeurs officiels dans l'ensemble des pays industrialisés, à la fin de mai 1975 dont la moitié aux États-Unis ³⁰). La demande globale diminue en conséquence, et seule la diminution encore plus grande de la production enrayer la surproduction. La crise s'étend à tous les secteurs de l'activité économique. Une fois la période de panique passée, une certaine stabilité s'installe. C'est la dépression. À la suite de la crise de 1929, le monde capitaliste a connu la longue dépression des années '30 avec des taux de chômage très élevés et une énorme sous-utilisation des capacités de production.

L'élimination, par la crise et la dépression qui la suit, d'un bon nombre d'entreprises, *augmente du même coup la rentabilité des*

²⁹ À l'automne 1973, les pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) quadruplent le prix du pétrole, provoquant une hausse de l'indice des prix de gros, suivie de près par une hausse de l'indice des prix à la consommation. L'augmentation de l'IPC en '74 dépasse le taux de 10 % dans tous les pays industrialisés sauf la République fédérale allemande.

³⁰ Au début de 1980, au moment où s'amorce une nouvelle récession mondiale, les pays de l'OCDE comptent déjà près de 20 millions de chômeurs.

entreprises qui ont survécu. Le capital en sort plus concentré entre les mains d'un nombre inférieur de capitalistes plus puissants qui disposent d'un marché élargi. Les moyens de production ont été rachetés, souvent à des prix dérisoires à la suite de faillites ; le capital s'en trouve déprécié même si, physiquement, les moyens de production qu'il achète (équipement, outillage, machinerie) sont toujours les mêmes. Après une période de sous-utilisation, [73] les capacités de production sont de nouveau utilisables avec une rentabilité accrue. En résumé, la dépréciation du capital sans changement dans la capacité des moyens de production auxquels ce capital correspond restaure la rentabilité du capital.



De plus, la crise a permis d'éliminer définitivement une bonne partie de l'équipement moins rentable, vétuste et souvent périmé, de libérer le capital liquide qui y était associé et de le réorienter vers des investissements plus rentables. Finalement, la productivité accrue du capital entraîne une diminution de la valeur de la force de travail et une augmentation conséquente du taux de plus-value. La crise a donc permis d'augmenter la productivité du capital et de réorganiser sa structure, ouvrant ainsi la voie à une phase d'expansion nouvelle. La seule façon donc pour le capitalisme de sortir de la crise, c'est d'accumuler de nouveau du capital. En somme *l'accumulation du capital, tout en étant la cause profonde des crises, est en même temps, le seul moyen pour le*

capitalisme d'en sortir. Voilà une autre des nombreuses contradictions de ce système. La conséquence pour les travailleurs en est la suivante : c'est sur leur dos que se font les crises ; c'est aussi sur leur dos que le capitalisme s'en sort.

[74]

Les crises sont en quelque sorte un mécanisme régulateur du fonctionnement du capitalisme. La dévalorisation et la destruction de masses de capital c'est-à-dire de marchandises et de moyens de production, préparent un nouveau départ de l'accumulation, un nouveau cycle. Mais ce nouveau cycle ne peut être la simple répétition du cycle précédent. La crise accentue la concentration, la monopolisation en même temps que s'élargit le marché national et mondial. En apportant une solution immédiate au problème de l'accumulation du capital causé par la baisse tendancielle du taux de profit, la crise reporte ce problème à un niveau plus élevé.

Inflation, récessions et la politique économique des gouvernements

Tout au cours du siècle dernier, les crises économiques telles qu'elles viennent d'être décrites, se sont succédées au rythme d'environ une par dix ans. La dernière véritable crise, avant celle de 1974-75, a eu lieu en 1929 et a été suivie par la longue période de dépression des années '30 dont le monde capitaliste n'est sorti qu'à l'occasion d'une activité économique accrue favorisée par des dépenses gouvernementales massives en vue de la préparation de la deuxième guerre mondiale.

Depuis cette crise, les gouvernements capitalistes disposent de techniques inspirées de la théorie de l'économiste anglais Keynes et qui leur ont permis pendant une trentaine d'années d'empêcher que des crises de type traditionnel se reproduisent. Ces techniques d'intervention systématique de l'État dans le domaine économique ont permis non pas d'éliminer les crises, mais de les atténuer ou tout simplement de les retarder, en les transformant en récessions. Depuis la guerre de 1939-45, nous avons eu des récessions en 1948-49, 1953-54, 1960-61, 1969-70 et finalement la crise de 1974-75 dont l'économie mondiale, aujourd'hui en 1980, n'arrive toujours pas à sortir. Il ne faut pas oublier

que si la décennie de 1960-70 n'a pas connu de récession, c'est à cause de l'important engagement militaire américain en Asie du Sud-Est, principalement au Vietnam, et de l'activité économique considérable entretenue par l'industrie de guerre.

[75]

Le vingtième siècle est caractérisé par le phénomène de l'inflation permanente, c'est-à-dire par une hausse persistante du niveau général des prix. Le début de cette période d'inflation permanente coïncide avec le début de la phase monopoliste du capitalisme, phase également marquée, depuis les années '30, par l'intervention systématique de l'État dans l'économie. Plus récemment, au cours des années '70, un nouveau phénomène s'est aussi manifesté, celui de la présence simultanée de taux élevés de chômage et d'inflation. Voyons comment ces faits s'expliquent.

*L'objectif de la politique capitaliste :
assurer une croissance économique soutenue et sans crises.*

L'objectif essentiel de la politique économique des gouvernements capitalistes depuis le milieu des années '30, la politique keynésienne (ainsi désignée à partir du nom de son principal instigateur, l'économiste anglais J. M. Keynes) a été d'éviter à tout prix que des crises économiques comme celle de 1929 se reproduisent. Cette politique a donc visé à fournir les éléments nécessaires à une croissance soutenue en maintenant les profits élevés, le chômage à un niveau politiquement acceptable et un taux d'inflation de 2 à 3 %. Un tel taux d'inflation était supposément l'indice d'une économie « saine » selon les politiciens bourgeois et leurs économistes.

Comment prétendait-on réaliser ces objectifs ? Par l'intervention systématique de l'État dans les affaires économiques. Une manipulation intelligente du régime de taxation, du taux d'intérêt, de la création de monnaie, et du déficit budgétaire (relié aux dépenses publiques) devait permettre un contrôle serré de l'évolution économique et éliminer les crises et toutes leurs conséquences. Mais la crise, comme nous l'avons vu, joue un rôle important dans le déroulement normal du capitalisme. L'accumulation du capital provoque une tendance à la baisse

du taux de profit. Faute d'une rentabilité suffisante, le capital cesse de s'accumuler ; la fonction normale de la crise consiste alors à rétablir les conditions de la reprise de l'accumulation par la dévalorisation du capital qu'elle entraîne, ainsi que par la [76] restructuration du capital qui s'ensuit : faillites, élimination des entreprises moins fortes, rachat de ces entreprises par des plus grosses ; en un mot, concentration accrue du capital qui jouit d'une rentabilité rétablie. La crise est donc le remède nécessaire dans cette évolution du capitalisme qui est, par nature, cyclique.

Or la politique keynésienne vise à éliminer les crises, la bourgeoisie ne pouvant prendre le risque d'affronter les remous sociaux qu'elles entraînent. *Si les crises sont nécessaires pour sauvegarder économiquement le capitalisme, elles sont dangereuses politiquement pour la bourgeoisie.*

Les gouvernements capitalistes ont donc préféré permettre l'existence d'une inflation permanente comme substitut à la crise. Une telle politique est nécessairement une politique de soutien au capital en assurant le maintien des profits et en favorisant, via l'inflation, une redistribution du revenu de la classe ouvrière à la classe capitaliste. Une partie supplémentaire de la production totale de l'économie peut ainsi être convertie en capital et accélérer son accumulation. En somme, l'inflation est une sorte de subvention versée par l'État à l'entreprise privée.

Cette politique de hausse des prix n'est pas un simple hors-d'œuvre de la politique keynésienne. Elle en constitue en fait la base, au même titre que l'expansion de la production par le biais des dépenses d'État et leur financement par déficit budgétaire. Keynes lui-même l'expliquait sans ambiguïté dans un ouvrage de 1933 intitulé *The Means of Prosperity*.

L'origine de l'inflation.

Si l'inflation a atteint au cours des années '70 des proportions jusqu'alors insoupçonnées, le phénomène de la hausse générale des prix ne date pas d'hier. À travers l'histoire, les périodes de guerre, de famine, de découvertes de métaux précieux (en Californie vers 1850, au Klondike en 1880, etc.) ont été des périodes inflationnistes. Mais une fois ces périodes passées, l'inflation disparaissait.

Le 20^e siècle par contre est caractérisé par une hausse soutenue du niveau général des prix. De 1914 à 1920, période marquée par la première guerre mondiale, les prix [77] ont doublé et ne sont jamais revenus par la suite au niveau de 1914, même au coeur de la longue dépression des années '30 ³¹. Depuis 1940, les prix ont augmenté systématiquement d'année en année sauf pour quelques rares exceptions. Pour souligner la persistance de ce mouvement de hausse, même en période d'intenses difficultés économiques, il est intéressant de rappeler qu'au moment de la crise de 1974-75, aux États-Unis, dans l'industrie automobile, même avec une baisse considérable des ventes (diminution de 30 % pour le 3^e trimestre de 1974 par rapport au même trimestre de 1973) les prix ont augmenté de plus de \$ 500 en moyenne par voiture. Quelques mois plus tard, au début de 1975, avec des milliers de voitures invendues et des fermetures temporaires de nombreuses usines de production d'automobiles, seule ? Chrysler et Ford avaient annoncé des baisses de prix, d'ailleurs ridicules, de \$ 200 à \$ 400 par voiture.

Pourquoi les prix ont-ils poursuivi leur mouvement ascendant tout au cours du vingtième siècle ? Comment expliquer que ce phénomène soit survenu en même temps que la productivité du travail ne cessait d'augmenter ? En effet, on pourrait s'attendre à ce que la hausse de la productivité du travail, réduisant le temps de travail socialement nécessaire pour produire les marchandises, c'est-à-dire leur valeur, entraîne normalement une baisse du prix de ces marchandises, expression monétaire de leur valeur. Pourtant, c'est le contraire qui se produit ; *loin de diminuer, les prix augmentent en dépit de la hausse de la productivité*. Cette réalité apparemment contradictoire doit être expliquée et son

³¹ Après avoir baissé, les prix ont recommencé à monter au cours de la deuxième moitié de la décennie de dépression des années '30.

explication doit être recherchée non pas au niveau du marché, ni au niveau du degré de concurrence dans l'économie, mais au niveau de la production capitaliste et de ses lois.

Face à la baisse du taux de profit qui n'est qu'une expression différente de la hausse de la productivité sociale, les capitalistes réagissent en s'efforçant d'augmenter leurs prix de manière à obtenir les profits nécessaires à la poursuite de l'expansion de la production. La vente des marchandises à ces prix plus élevés est rendue possible par l'existence du crédit (crédit commercial, crédit bancaire, crédit à la consommation), par l'intermédiaire des banques et, en dernière analyse, de l'État, qui adapte la quantité de monnaie en circulation aux augmentations de prix désirées. [78] Il va sans dire que la mise en œuvre de ces mécanismes et l'extension du crédit sont facilitées au stade monopoliste par l'existence de regroupements d'entreprises commerciales et industrielles et de banques qui sont l'expression vivante de l'interpénétration du capital industriel et du capital bancaire (capital financier).

L'extension des moyens de paiement par le biais du crédit sous toutes ses formes joue donc un rôle de médiation essentiel dans la réalisation de la hausse des prix. Il faut préciser toutefois que *ce n'est ni le crédit comme tel qui est la cause de cette hausse, ni l'augmentation de la quantité de monnaie comme le prétendent certains théoriciens, dits « monétaristes »*. La cause ultime de la hausse des prix est la baisse tendancielle du taux de profit qui rend nécessaire cette extension du crédit et la quantité de monnaie en circulation pour permettre une hausse effective des prix nécessaire à la poursuite de l'accumulation du capital. Lorsque cette extension du crédit et de la quantité de monnaie nécessaire au maintien de la rentabilité dépassent une certaine limite, le niveau général des prix commence à augmenter en dépit de la hausse de la productivité sociale. Il y a alors inflation permanente.

La hausse des prix comme moyen de maintenir la rentabilité capitaliste contribue cependant à reproduire, à un niveau plus élevé, la contradiction qu'elle vise à résoudre. Comme cela a déjà été expliqué, le crédit, qui joue un rôle central dans ce processus, accélère la centralisation et la concentration du capital, éliminant les capitaux les moins rentables et améliorant la productivité sociale, précipitant la tendance à la baisse du taux de profit.

La croissance du crédit permet donc la vente des marchandises à des prix plus élevés et la poursuite de l'accumulation, mais, en même temps, accroît la tendance à la crise et suscite le besoin d'une nouvelle extension du crédit et d'une nouvelle hausse du niveau des prix.

[79]

Le rôle des monopoles

Cette analyse des mécanismes à la base de l'inflation, contrairement à des conceptions très répandues, ne fait qu'indirectement allusion au rôle des monopoles comme agents de fixation des prix et générateurs d'inflation. L'explication de la hausse du niveau général des prix ne peut en effet reposer essentiellement sur une référence à l'action des monopoles à la recherche de surprofits et jouissant d'un pouvoir tout-puissant dans la fixation des prix ³². Il est vrai que les monopoles, en tant que concentration de masses énormes de capital et jouissant d'une position privilégiée sur un marché qu'ils contrôlent de manière prépondérante, possèdent une plus grande liberté de manœuvre que les petites et moyennes entreprises, qu'ils obtiennent effectivement des surprofits et qu'ils jouent un rôle central dans l'accumulation. Il n'en demeure pas moins qu'ils ne constituent qu'une fraction du capital social global, si importante soit-elle et qu'en tant que tels ils sont soumis, comme l'ensemble du capital, aux lois du capitalisme qu'ils ne peuvent transgresser. Il s'ensuit que la hausse des prix doit être expliquée comme phénomène résultant du fonctionnement du capitalisme dans son ensemble et non comme le résultat de la seule action des monopoles.

Il serait incorrect de dire que les monopoles peuvent fixer arbitrairement les prix et échapper ainsi de manière permanente à la loi de la valeur. D'ailleurs, sur ce plan, de nombreuses études statistiques ont démontré, pour des périodes d'inflation accélérée, que les augmentations de prix dans les industries à forte concentration étaient inférieures

³² Dans la version initiale du présent document, rédigée en 1975, la formulation utilisée pour décrire les mécanismes de l'inflation, laisse croire que ce phénomène est attribuable essentiellement à l'action des monopoles, ce qui est inexact.

aux augmentations de prix dans les autres industries ³³. Ces chiffres, au minimum, suggèrent que les entreprises de moindre importance, dans des secteurs moins concentrés, sont poussées, au moins autant que les monopoles, à accroître leurs prix pour maintenir leurs profits. S'il est incontestable que les monopoles possèdent une force qui leur permet de traverser plus facilement les périodes de tension et de crise et de survivre là où les entreprises plus faibles sont emportées par des faillites, cela n'est pas attribuable à leur capacité d'augmenter leurs prix, mais, d'abord et avant tout, à leur plus grande productivité.

³³ Une liste de ces études portant sur l'économie américaine est donnée dans un article de P. Bullock et D. Yaffe, de nov. 1975. Mentionnons à titre d'exemple P. Cagan, *Inflation and the Market Structure, 1967-73*, *Exploration in Economics Research*, National Bureau of Economic Research, Vol. 2, no 2, Spring 1975, pp. 203-216. Bullock et Yaffe donnent aussi des chiffres démontrant que pour les pays de l'OCDE, au cours de la période 1963-68, les prix des biens destinés à l'exportation, provenant d'industries à plus forte concentration, ont augmenté considérablement moins vite que les prix des biens consommés sur le marché intérieur, provenant d'industries en moyenne moins concentrées. Même si ces chiffres sont loin de tenir lieu de démonstration, ils mettent néanmoins sérieusement en doute la thèse selon laquelle l'inflation reposerait essentiellement sur l'action des monopoles.

[80]

La valeur d'une marchandise est définie comme le temps de travail socialement nécessaire à la production de cette marchandise.

« Le temps socialement nécessaire à la production des marchandises est celui qu'exige tout travail, exécuté avec le degré moyen d'habileté et d'intensité et dans des conditions qui, par rapport au milieu social donné, sont normales. »

(...) il « varie avec chaque modification de la force productive du travail, qui, de son côté, dépend de circonstances diverses, entre autres de l'habileté moyenne des travailleurs ; du développement de la science et du degré de son application technologique ; des combinaisons sociales de la production ; de l'étendue et de l'efficacité des moyens de produire et des conditions purement naturelles. »

Marx, K., *Le Capital*. Livre 1. Tome I. p. 55.

**

* * *

Loi de la valeur. Dans la production marchande, les marchandises auront tendance à s'échanger entre elles conformément à leur valeur, c'est-à-dire conformément à leur temps de travail socialement nécessaire.

Les marchandises s'échangeront donc entre elles si leurs valeurs sont comparables ; c'est l'énoncé de la loi.

**

* * *

L'effet de la loi de la valeur est donc de distribuer le travail social entre les différentes activités économiques. C'est, dans les régimes marchands, ce qui remplace une organisation planifiée de la production où les producteurs décideraient consciemment et de façon unifiée des quantités à produire de tel ou tel produit et de l'allocation du travail social entre les différentes activités économiques.

[81]

En somme, la hausse des prix n'est pas le résultat de l'action des seuls monopoles, à la recherche de surprofits, mais le résultat de *l'action du capital dans son ensemble* (et non seulement de sa fraction monopoliste) en vue de maintenir les conditions de rentabilité nécessaires à la poursuite de l'expansion de la production. L'intervention de l'État dans ce contexte, avec ses politiques de crédit, d'emploi, de dépenses et de taxation, n'est pas principalement une politique de soutien aux monopoles, mais une politique de soutien au capital dans son ensemble, même si sa fraction monopoliste en est la part principale. Même lorsque cette intervention de l'État est destinée au sauvetage de grandes entreprises menacées de faillite, il s'agit en premier lieu, encore une fois, non pas de favoriser les monopoles contre la petite et la moyenne entreprise, mais d'éviter une faillite dont les répercussions pourraient être tragiques pour l'ensemble du capital, compte tenu de l'importance des capitaux impliqués et des réactions en chaîne qu'une telle faillite pourrait déclencher. En général, les États capitalistes ne laissent pas se développer, sans intervenir, des mécanismes d'une ampleur telle qu'ils risqueraient d'enrayer le mouvement d'accumulation du capital et de précipiter l'économie dans un état de crise. Cela ne s'explique pas par une politique de l'État favorable aux monopoles, mais par la *fonction de l'État capitaliste comme garant de l'accumulation du capital en général (monopoliste ou non) et du profit de l'entreprise privée, qu'elle soit petite, moyenne ou grosse*.

La thèse selon laquelle les hausses de prix sont le seul fruit de l'action des monopoles, thèse incorrecte sur le plan théorique, sert de justification aux politiques « antimonopolistes » dont les Partis Communistes se font les champions à travers le monde. Ces politiques, revendiquant une action plus énergique de l'État face aux monopoles vus comme la source du mal, sont fondamentalement des politiques de soutien du régime du profit dont seule la *forme* monopoliste, dans le fond, est contestée. Ce n'est plus le *capital*, mais sa *trop forte concentration* qui est dès lors désignée comme l'ennemi à abattre. Cette vision des choses n'est pas l'apanage exclusif des Partis Communistes. Elle a une place de choix au sein de la Social démocratie à l'échelle internationale et dans les rangs du mouvement syndical, au [82] Québec comme ailleurs. *Monopoles* et *multinationales* sont devenus la cible des directions syndicales qui nourrissent leurs discours de déclarations intempestives

contre ces « géants », ces « États dans l'État » qu'il faudrait bien un jour « ramener à la raison ». À travers ces discours au ton radical, ils n'ouvrent cependant aucune perspective organisationnelle à la classe ouvrière et refusent d'engager le combat contre les véritables bases du régime.



Inflation et salaires

La hausse de la productivité sociale, entraînant une diminution du *temps de travail socialement nécessaire* pour produire les éléments qui entrent dans la production et la reproduction de la force de travail, entraîne par le fait même une *baisse de la valeur de la force de travail* si on suppose qu'en cours de route, son standard de vie est demeuré constant ou au moins, n'a pas augmenté aussi rapidement que la productivité. Mais avec la hausse générale des prix, les éléments qui entrent dans la consommation individuelle du travailleur et de sa famille, augmentent nécessairement et il s'ensuit une *hausse du prix de la force de travail*, c'est-à-dire de l'expression monétaire de la valeur de la force de travail. Seulement pour conserver un même standard de vie, ou un même salaire réel, dans une situation de hausse de prix, une augmentation du *salaire monétaire* est nécessaire. Le salarié n'a rien gagné de cette augmentation. Celle-ci lui a simplement permis de ne rien perdre.

Pourtant, une telle hausse du salaire monétaire, tout simplement nécessaire pour empêcher le salaire réel de se [83] détériorer, est vue par le capitaliste comme un coût supplémentaire ayant un effet négatif

direct sur ses profits. L'analyse qui précède révèle la fausseté de cette vision du monde. Ce ne sont pas les salaires qui causent l'inflation : c'est plutôt l'inflation qui sert d'arme aux capitalistes et à l'État pour couper les salaires réels des travailleurs dans leur recherche d'une solution au problème de la baisse tendancielle du taux de profit. Les moyens utilisés à cette fin sont nombreux. Mise à part la lutte qui se livre au niveau du milieu de travail, entreprise par entreprise, il faut mentionner les interventions directes de l'État qui vient prêter main forte au capital, soit par le biais de législations limitant ou arrêtant complètement toute hausse des salaires (cf. la loi C-73 adoptée au Canada par le gouvernement Trudeau en 1975), soit par le biais de la concertation bipartite ou tripartite débouchant sur la signature de « contrats sociaux » où les directions ouvrières au nom des travailleurs et contre leurs intérêts acceptent des restrictions « volontaires » à l'augmentation des salaires, restrictions qui se traduisent inévitablement par une détérioration du pouvoir d'achat des travailleurs.

Dépenses gouvernementales, déficit budgétaire et dette publique : les outils keynésiens

La politique économique de l'après-guerre des gouvernements capitalistes, politique anti-crise, est caractérisée par l'utilisation de moyens visant à assurer un niveau d'emploi politiquement acceptable et une économie « saine » (en croissance) en alimentant la « demande globale » (demande de biens de consommation en provenance des consommateurs et demande de biens d'investissement en provenance des capitalistes) par le biais, surtout, des dépenses publiques. Voyant la tendance aux crises non pas comme un problème de *rentabilité du capital*, mais comme un phénomène d'*insuffisance de la demande globale*, se manifestant sur le marché, la théorie keynésienne propose des remèdes destinés à alimenter cette demande et à pallier son insuffisance par des dépenses gouvernementales massives.

Le financement de ces dépenses devrait théoriquement [84] se faire à partir des revenus de taxation. En pratique les gouvernements capitalistes ont des dépenses de beaucoup supérieures à leurs revenus. Le

financement se fait par *déficit budgétaire*, ce qui implique la création d'une *dette publique*. Lorsque le gouvernement ou l'Hydro-Québec empruntent à New York pour financer des projets, la dette gouvernementale ou dette publique augmente. Lorsque le gouvernement du Canada ou celui du Québec émettent des obligations d'épargne, ils empruntent du public et augmentent la dette gouvernementale. Cette dette doit être repayée plus tard. En attendant, les intérêts sur la dette doivent être payés à intervalles réguliers (tous les 6 mois, tous les ans). En situation inflationniste, il va de soi que la valeur réelle de ces montants fixes, intérêt et remboursement du capital, est considérablement atténuée par la hausse graduelle des prix. Lorsqu'arrive la période d'échéance, la somme réelle à rembourser n'est plus qu'une fraction de la somme initialement empruntée. Cette dépréciation systématique de la dette gouvernementale par la hausse des prix fournit à l'État une justification supplémentaire à ses politiques inflationnistes ³⁴.

L'utilisation des outils keynésiens de politique économique ont permis pendant une trentaine d'années de contrôler l'économie dans le sens des objectifs mentionnés plus haut : pas de crises, même s'il y a eu de nombreuses récessions, dosage relativement contrôlé de chômage et d'inflation et croissance économique considérée comme acceptable. Lorsque le taux d'inflation était trop élevé, on utilisait des mesures restrictives comme 1) l'augmentation des taxes afin de diminuer la consommation ; 2) l'augmentation du taux d'intérêt afin de restreindre le crédit et par suite la production et 3) on diminuait les dépenses gouvernementales. Cela avait pour effet de *diminuer l'inflation*, mais de *créer simultanément du chômage*. Pour tirer l'économie d'une récession, on

³⁴ Il va de soi cependant que cet avantage peut être largement neutralisé par les effets négatifs d'une dévaluation de la monnaie du pays emprunteur lorsque celui-ci emprunte des sommes importantes sur le marché international. C'est le cas du Québec et du Canada par exemple lorsqu'ils empruntent sur le marché américain et que le dollar canadien chute par rapport au dollar américain. Avec une perte de 15 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, il en coûte forcément d'autant plus cher lorsque vient le moment de payer, en dollars américains, les intérêts sur les sommes empruntées et de rembourser, à l'échéance, les sommes elles-mêmes. Avec une dette de \$ 12 milliards du Québec face à l'étranger à la fin de 1978, on estimait que la dévaluation du dollar canadien avait entraîné une augmentation de \$ 2 milliards de la somme à rembourser à l'échéance et une augmentation de \$ 200 millions par année du service de la dette.

utilisait les mêmes outils mais en sens contraire, ce qui *diminuait le chômage* mais *augmentait l'inflation*. On prétendait avoir éliminé définitivement les crises et on soulignait les « erreurs » de [85] ceux qui avaient prédit que l'économie capitaliste était vouée à passer d'une crise à l'autre, jusqu'à l'effondrement final. Les politiciens et les économistes bourgeois chantent aujourd'hui un refrain bien différent. Nombreux sont ceux qui avouent maintenant ouvertement que la « science » économique est en crise, que les vieux outils keynésiens ne permettent plus de sortir l'économie du marasme.

En fait, *ces outils n'ont jamais permis de régler le problème*. Encore une fois, le véritable problème est celui de la rentabilité du capital et non pas celui de l'insuffisance de la « demande globale ». Il ne s'agit pas d'un problème de marché mais d'un problème lié à la *nature du capital* et sa nécessité d'une rentabilité persistante face à la baisse du taux de profit qui est la conséquence même de l'accumulation. Bien entendu, certaines dépenses gouvernementales sont de nature à créer des conditions favorables au maintien du profit des entreprises ; les dépenses d'infrastructure (routes, ponts, chemins de fer, etc.) en sont des exemples, mais ces dépenses ne résolvent jamais le problème de façon définitive. De plus, elles ont tendance à augmenter avec le temps, ce qui implique un fardeau toujours plus lourd de la dette publique.

En même temps que l'endettement public augmente, l'endettement privé, on le sait, augmente aussi sans cesse et dans des proportions toujours plus grandes. À mesure que se développe la force productive de la société, elle entre en conflit avec la capacité limitée de consommation ; il s'ensuit un *déséquilibre entre production et consommation*, c'est-à-dire en somme, une surproduction de marchandises à laquelle le système s'efforce de pallier par le développement du crédit à la consommation.

De la même manière, on voit *l'endettement des entreprises* s'accroître. En raison des problèmes de rentabilité de l'économie et de l'inflation (coût croissant d'achat de nouveaux moyens de production ou de remplacement des anciens), la croissance à partir de sources internes de financement, c'est-à-dire à partir de leurs propres profits, devient de plus en plus difficile pour la plupart des petites et moyennes entreprises et pour un bon nombre de grosses. Elles sont donc de plus en plus poussées [86] à recourir à l'emprunt pour financer leurs projets d'expansion et leur fonctionnement normal.

Gouvernements, entreprises, consommateurs, tous sont endettés jusqu'aux dents. Voici quelques chiffres que donnait l'hebdomadaire *Business Week* pour l'économie américaine en 1974 (12 octobre 1974, p. 45) et en 1978 (16 oct. 1978, p. 76).

- La dette totale de l'économie américaine en 1974 était de \$ 2 500 milliards ; elle dépasse les \$ 3 000 milliards en 1978 : \$ 1 000 milliards (\$ 1 billion) pour les corporations en 74 ; \$ 1 500 milliards en 78.
- \$ 600 milliards en hypothèques en 74 ; \$ 750 milliards en 78. \$ 500 milliards de dette gouvernementale fédérale en 74 ; \$ 825 milliards en 78.
- \$ 200 milliards de dette en états et municipalités en 74 ; \$ 295 milliards en 78.
- \$ 200 milliards pour les consommateurs en 74 ; \$ 300 milliards en 78.

En 74 il y avait environ \$ 8 de dette par \$ 1 de masse monétaire en circulation, le double de ce qui existait 20 ans plus tôt.

La dette des corporations était de 15 fois plus élevée que les profits après impôts ; elle avait plus que doublé en 20 ans.

La dette des ménages équivalait à 93 % du revenu annuel disponible (ce qui reste après les déductions d'impôt, etc.) comparativement à 65 % en 1955.

Cet endettement, loin de ralentir, s'est accéléré au cours des années suivantes. Alors que de 1970 à 1975, l'accroissement net du crédit à la consommation était en moyenne de \$ 11.1 milliards par an, il est passé à \$ 23.6 milliards en 1976 et à \$ 35.6 milliards en 1977.

Cet accroissement du crédit à la consommation, de plus, ne servait que pour une faible part à l'achat de biens durables (15 % en 1976, 20 % en 1977). Par ailleurs, si on ajoute au crédit à la consommation, les autres formes de crédit et l'endettement (emprunts bancaires, hypothèques, [87] etc.), l'accroissement de l'endettement des consommateurs américains, d'une moyenne de \$ 58 milliards pour 1973- 1975, s'élève à \$ 88.8 milliards en 1976 et \$ 130 milliards en 1977, c'est-à-dire 10 % du revenu disponible en 1977. L'endettement des sociétés suit le même pattern ; l'accroissement net de l'endettement était de \$ 64 milliards en 1976 et de \$ 103 milliards en 1977.

Quant à la dette publique, elle augmentait de \$ 102 milliards en 1976 et de \$ 108 milliards en 1977.

L'accroissement combiné de la dette privée et de la dette publique pour 1977 représentait 70 % du PNB ³⁵.



Mais pourquoi tout cet endettement ? Comment se fait-il que l'économie capitaliste s'engage si résolument par rapport à l'avenir ? Simplement en misant sur une croissance soutenue. Le consommateur qui s'endette, le fait en prévoyant que son revenu futur croissant lui permettra facilement de rembourser ses dettes. Les entreprises et le gouvernement font un peu le même raisonnement. Mais cela suppose une condition importante : que le revenu augmente effectivement, ou que la

³⁵ N.D.L.D. L'encours de la dette totale par rapport au PNB était évaluée à 125 % pour l'année 1979.

croissance ne cesse pas ; et le maintien de cette croissance *exige encore plus d'endettement !*

[88]

En somme *le fonctionnement de l'économie est rendu possible par son endettement croissant mais en même temps il est rendu de plus en plus précaire par ce même endettement*. L'endettement croissant, cela a été souligné plus haut, rend l'économie de plus en plus vulnérable et la place dans la situation imminente d'une *crise de liquidité du type de celles qui avaient lieu dans les crises traditionnelles (exemple : la crise de 1929)*. Les entreprises étant toutes endettées les unes par rapport aux autres, la faillite d'une d'entre elles risque d'en emporter une foule d'autres par une série de réactions en chaîne qui précipiteraient l'économie dans une véritable crise. En 1970, la faillite de la Penn Central (compagnie de chemins de fer) aux États-Unis aurait probablement eu cet effet si le gouvernement américain n'était pas intervenu pour la renflouer. La même situation risquait de se produire avec la compagnie Chrysler qui était aussi au bord de la faillite à la fin de 79.

Mais les capitalistes ont un gouvernement pour eux. Ce gouvernement n'intervient pas quand la situation est bonne. Il ne touche pas à leurs *profits* qui demeurent *privés*. Pour peu que la situation se détériore et risque d'entraîner des conséquences dangereuses pour le capitalisme, ce même gouvernement intervient pour appliquer cette fois le grand principe du *collectivisme des pertes*. En renflouant les compagnies privées à même les fonds publics, le gouvernement utilise les impôts payés majoritairement par la classe ouvrière : autre forme de redistribution des travailleurs aux capitalistes. Par son plan de sauvetage de la société Chrysler à la fin de 79, le gouvernement américain garantissait un prêt de \$ 1.5 milliards à cette société ; il posait par ailleurs comme condition de l'octroi de cette garantie la renonciation par les 108 000 travailleurs syndiqués de Chrysler à des augmentations salariales de 460 millions sur une période de trois ans. Cette condition scandaleuse acceptée « à contrecœur » par le président des TUA, Douglas Frazer, également membre du Conseil d'Administration de Chrysler, et recommandée par lui aux syndiqués signifiait pour les travailleurs un deuxième sacrifice financier qui venant s'ajouter à une première renonciation à des hausses salariales de \$ 250 millions un mois plus tôt dans le cadre de la négociation de la convention collective comme moyen de renflouer l'entreprise.

[89]

Finalement, loin de sauver l'économie capitaliste, la politique keynésienne et ce qui en découle a construit, sur une longue période, les conditions d'une marche inéluctable à l'effondrement. Ne pouvant s'attaquer aux racines du mal, ne voyant que des solutions au niveau de la « demande globale » et refusant de voir le véritable problème, celui qui est inhérent au système capitaliste, la politique keynésienne est nécessairement vouée à l'échec. Le recours de l'État dans l'économie afin d'éliminer les crises ne résout pas le problème mais ne fait que le reporter avec plus d'ampleur à plus tard. C'est ce qu'exprimait en des termes on ne peut plus clairs le vice-président de Irving Trust Co., Robert Stone, de New York : « Most of us would rather have a set back now. It will be more pronounced than two or three years ago but less pronounced than two or three years from now », (*Business Week*, 12 oct. 74, P. 47).

Coexistence du chômage et de l'inflation

L'intervention de l'État pour empêcher la crise évacue le rôle essentiel de la crise dans l'économie capitaliste. Le problème de la rentabilité du capital n'est pas réglé, ce qui force l'État à permettre encore plus d'inflation pour maintenir les profits, comme substitut à la crise. Les symptômes de la stagnation ou de la suraccumulation du capital (suraccumulation par rapport aux besoins du capital et non pas par rapport aux besoins réels de la population) sont toujours présents, tout comme la surpopulation relative. *Malgré l'inflation, le chômage subsiste désormais* ; on parle de *stagflation* (stagnation accompagnée d'inflation).

Les « remèdes » keynésiens ont fait leur temps, comme le capitalisme d'ailleurs. Depuis la deuxième guerre, chaque fois qu'une récession semblait vouloir dégénérer en une véritable dépression, on activait le mécanisme de crédit, on lançait de nouvelles dépenses publiques, parmi lesquelles les dépenses militaires à l'échelle mondiale ont occupé une place de premier plan ; on utilisait des mesures « inflationnistes ».

Que faire désormais dans une situation où l'inflation est déjà très élevée ? Créer encore plus d'inflation ? Pour illustrer cette impasse de la politique keynésienne, l'image suivante [90] empruntée aux éditeurs

de la *Monthly Review*, est particulièrement éloquente. L'économie capitaliste est comme un vieux pneu qui se dégonfle lentement (slow-leak). Il faut continuellement la repomper pour éviter qu'elle ne se retrouve à plat. Malheureusement, c'est un pneu qui grossit et avec lui la fuite d'air grossit, de sorte qu'il faut continuellement pomper une quantité d'air plus grande pour éviter qu'il se dégonfle.

Les chiffres suivants illustrent bien ce fait :

TABLEAU 6
Taux d'inflation, taux de chômage et taux de croissance réelle
du produit national brut (PNB) au Canada de 60 à 79

	Taux moyen d'inflation	Taux moyen de croissance réelle du PNB	Taux de chômage
1960-70	3.3%	4.7%	---
1970-72	3.8	3.5	6.2
1973	9.0	6.7	5.6
1974	10.9	3.7	5.5
1975	10.7	1.1	6.9
1975	7.5	4.9	7.1
1977	7.8	2.0	8.1
1978	7.7	3.4	8.3
1979	9.8	2.75	7.6

Notes :

- Le chiffre de 10,0 % pour l'inflation de 1974 ne doit pas camoufler l'augmentation de 17,1 % du prix des aliments.

- L'augmentation de 4,5 % du PNB pour 1974 a été presque entièrement réalisée au cours du 1er trimestre de 1974 ; les trois derniers trimestres ont été des trimestres de croissance pratiquement nulle, avec le début de la crise mondiale de 1974-75.

Source *Revue Économique*

[91]

Ces chiffres démontrent que la croissance économique au cours des années 1970 a exigé un taux d'inflation considérablement plus élevé qu'au cours de la décennie 1960-70 alors que le taux de chômage ne cessait d'augmenter. En 1974, le taux d'inflation était trois fois plus élevé qu'au cours de la décennie 1960-70 avec un taux de croissance qui se situe dans la moyenne de cette décennie (environ 4,5 %). Le tableau suivant, qui donne les taux d'inflation, les taux de chômage et les taux de croissance du PNB des principaux pays industrialisés pour les années 1974-79 fait ressortir une situation analogue dans ces pays : faible croissance et forte inflation, avec chômage élevé.

En 1978, avec une économie mondiale qui n'arrivait pas à sortir de la stagnation, une nouvelle poussée inflationniste s'ouvrait de nouveau suite à un faible ralentissement après 1975. En 1980, le monde capitaliste s'enfonce de nouveau dans une récession généralisée, en dépit de l'existence de taux d'inflation qui dans de nombreux cas dépassent les 10 %.

De plus en plus, face à une telle situation, les économistes avouent leur impuissance à résoudre le problème. D'autres, optimistes, ne voient que des difficultés passagères qui se régleront avec le temps. Mais quelles solutions la théorie bourgeoise a-t-elle à proposer ? Lorsque coexistent chômage et inflation, lorsque l'économie n'arrive pas à sortir de la récession et que subsiste néanmoins une forte inflation, que peut-elle proposer comme choix du mal à combattre ?

Avant, le choix était possible. Ou du moins il semblait possible si on s'en tenait à une perspective à court terme. Par exemple, pour combattre l'inflation, on proposait des mesures de restriction de crédit. Il est sûr qu'à court terme, au moins théoriquement, ces mesures sont *déflationnistes* ; elles permettent de combattre l'inflation en diminuant les possibilités d'emprunt nécessaires à une activité économique en hausse. Mais à *long terme* elles sont *inflationnistes*. En effet, en augmentant le taux d'intérêt auquel les banques prêtent de l'argent, l'État affecte surtout les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas d'autres sources d'emprunt. L'État, par le fait même favorise les grandes entreprises, celles qui font partie de vastes regroupements d'entreprises, banques, compagnies d'assurance, etc., c'est-

[92]

TABLEAU 7

Taux d'inflation, taux de croissance du PNB et taux de chômage,
principaux pays de l'OCDE, 1974-79

Taux d'inflation

	États-Unis	Japon	Allemagne	France	Grande-Bretagne	Italie
1974	11.0	24.5	7.0	13.7	16.0	19.1
1975	9.1	11.8	6.0	11.8	24.3	17.0
1976	5.8	9.3	4.5	9.2	16.6	16.8
1977	6.5	7.5	4.0	9.5	14.0	18.2
197b	7.7	3.8	2.6	9.1	8.3	12.1
1979*	12.1	3.1	5.3	11.0	16.5	15.8

* 12 mois se terminant en sept. 79.

Taux de croissance du PNB en termes réels

	États-Unis	Japon	Allemagne	France	Grande-Bretagne	Italie
1974	-1.8	-1.3	0.4	3.9	-0.1	3.4
1975	-2.0	2.2	-3.4	-2.4	-1.6	-3.7
1976	6.0	6.3	5.7	5.2	2.1	5.6
1977	4.7	6.0	2.7	2.7	0.2	2.0
1978	4.4	5.b	3.5	3.3	3.3	2.6
1579	2.0	6.0	41	3.0	0.5	4.0

Taux de chômage

	États-Unis	Japon	Allemagne	France	Grande-Bretagne	Italie
1974	5.6	1.4	2.7	2.3	2.5	2.9
1975	8.5	1.9	4.8	4.0	3.9	3.3
1976	7.7	2.0	4.7	4.2	5.4	3.7
1977	7.1	2.0	4.5	5.1	5.8	7.2
1978	5.9	2.2	3.5	5.2	6.1	7.2
1979*	5.6	2.1	3.1	5.9	5.8	7.7

Source. OCDE : *Perspectives économiques*, #22, décembre 77,
#26, décembre 79.

Données pour les trois premiers trimestres.

[93]

à-dire celles qui ont le plus facilement accès au crédit. L'État augmente donc de cette manière le pouvoir des grandes entreprises, mine la position financière des petites et moyennes entreprises et favorise leur rachat par les grosses. La concentration économique augmente ; les capitaux plus faibles et moins efficaces sont éliminés ; la composition organique moyenne du capital s'en trouve augmentée et, par suite, la tendance à la baisse du taux de profit renforcée. La rentabilité nécessaire du capital pour assurer la poursuite de l'expansion exige en définitive une hausse de prix.

En croyant utiliser une mesure déflationniste, on utilisait en fait une mesure inflationniste à long terme. On réglait peut-être le problème à court terme, mais au prix d'une situation pire à long terme. Une fois de plus, on constate le caractère contradictoire du capitalisme. Chaque fois que le capitalisme croit résoudre un de ses problèmes, il en crée un nouveau, plus considérable qui tôt ou tard prendra toute son importance.

L'état profond de crise qu'a traversé l'économie mondiale à la fin de la décennie 70-80 a démontré pourtant que même des mesures extrêmement sévères de restriction de crédit n'arrivent plus à jouer leur

rôle déflationniste traditionnel. Comme mesure d'urgence de rescapage d'un dollar en chute libre sur le marché mondial, au cours du 2^e semestre de 1979, le gouvernement américain a mis en œuvre une politique sans précédent de restriction de crédit par le biais, entre autres, de taux d'intérêt qui ont atteint en novembre des niveaux records. Pourtant, si cette politique a contribué à accélérer la marche à la récession de l'économie américaine, elle n'a nullement freiné le mouvement de hausse des prix, le taux d'inflation atteignant 13 % pour l'année 79 aux États-Unis.

***Le verdict du FMI :
« L'économie mondiale ressemble
à un navire à la dérive »***

L'impuissance des instruments économiques conventionnels à dominer une économie qui échappe de plus à leur contrôle était évoqué dans des termes on ne peut plus clairs par un des centres dirigeants du capital à l'échelle mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI) dans son Bulletin du 14 janvier 1980. Rappelant les événements marquants de la [94] décennie 70-80, le FMI s'exprime ainsi :

« ... au cours des années 70, il est apparu que les mesures macroéconomiques traditionnelles que les gouvernements pouvaient mettre en œuvre pour stabiliser leur économie ne menaient à rien, semble-t-il. Auparavant, un resserrement de la politique budgétaire et monétaire permettait de maîtriser l'inflation et de freiner l'emballement de l'économie, tandis que des mesures de relance permettaient de réduire le chômage et de faire repartir l'activité économique. À l'heure actuelle, la relance de l'économie ne fait qu'accélérer l'inflation sans augmenter l'emploi, tandis qu'une politique de rigueur aggrave le chômage sans diminuer l'inflation. »

Face à la nouvelle récession mondiale qui s'amorce au début de 1980, l'économie capitaliste est forcée de recourir de nouveau au stimulant artificiel et essentiel qui a marqué toute la période de l'après-deuxième guerre mondiale, celui d'une nouvelle intensification des dépenses d'armement. La principale puissance capitaliste, les États-Unis, prenant prétexte de l'intervention militaire de l'URSS en Afghanistan, est la première à donner cette impulsion en annonçant une hausse de 5 % du budget militaire, augmentation sans précédent en temps de paix. Pour contrer le nouvelle crise économique, l'économie capitaliste a un besoin vital de recourir à l'économie d'armement. Il est inévitable que ces dépenses militaires accrues provoquent une nouvelle et substantielle hausse de l'inflation sans pourtant que cela n'amène une diminution importante du chômage.

La crise économique chronique de ce système en désintégration se double d'une crise de domination politique. La classe au pouvoir, celle qui fonde sa domination sur le capital, sur la propriété privée des moyens de production, n'arrive plus à contenir le mouvement de refus de cette domination, le mouvement venant d'en bas, des travailleurs et des opprimés. Cette réalité, le FMI l'exprime aussi, à sa manière, dans des termes qui ne prêtent pas à confusion :

« Les dirigeants politiques ont en outre été amèrement contrariés par l'affaiblissement de l'autorité gouvernementale qui s'est produit dans les années 70. De nombreux groupes d'intérêt au sein des pays ont paru si divisés qu'il a été difficile, voire impossible, aux dirigeants politiques de parvenir à un accord général même sur les stratégies à mettre en œuvre au niveau national... Le tableau global qui de dégageait à la fin des années 70 était [95] celui d'une économie mondiale qui ressemble à un navire à la dérive. » Somme toute, la décennie 70 n'a pas été seulement une période d'instabilité au cours de laquelle se sont posés de graves problèmes économiques. Elle a marqué la fin d'une ère — une grande cassure dans l'histoire économique. Le « Vieil ordre économique mondial » s'est effondré. Les problèmes profonds qui se sont posés appellent des modifications structurelles (qui devront être fatalement mises en œuvre), de sorte que la dernière partie du siècle sera manifestement très différente de tout ce que le monde a connu jusqu'ici. » (*Bulletin du FMI*, 14 janv. 80, p. 5).

Le « vieil ordre mondial » s'est effondré, nous dit avec lucidité le FMI, défenseur au plus haut niveau des intérêts du capital. Des modifications « structurelles » sont inévitables, enchaîne-t-il à contrecœur ; elles « devront être fatalement mises en œuvre ». Mais le nouvel ordre mondial qui remplacera le vieil ordre déchu ne pourra être capitaliste. Il ne pourra être fondé sur le moteur qu'est le profit. Un changement de fond en comble, un changement qualitatif, s'impose. Il ne suffit plus de remplacer des pièces de l'engrenage ; c'est la machine au complet qu'il faut remplacer, de sorte que « la dernière partie du siècle sera manifestement très différente de tout ce que le monde a connu jusqu'ici ».

L'action politique des travailleurs est nécessaire

Dans la réalité de tous les jours, face à l'inflation, au chômage, aux mises à pied, aux attaques contre les droits démocratiques et les conditions de vie et de travail en général, une riposte syndicale sans relâche est nécessaire. Mais ces luttes sur le plan économique, essentielles à la défense de nos droits, ne peuvent trouver de solution définitive sur le seul terrain économique. La satisfaction pleine et entière de nos revendications, incompatible avec le régime du profit, exige un changement de régime. Elle pose la question du pouvoir, la question de l'action politique nécessaire à la conquête du pouvoir par les travailleurs, pour se débarrasser du capitalisme. Les travailleurs doivent combattre la classe possédante sur le terrain politique comme ils la combattent sur le terrain syndical. Cela exige qu'ils soient organisés politiquement, en toute indépendance, dans un parti à eux qu'ils auront eux-mêmes [96] construit et qu'ils contrôleront, tout comme leurs adversaires le sont, dans leurs organisations politiques, les différents partis bourgeois grâce auxquels ils se maintiennent au pouvoir et perpétuent notre exploitation.

Louis Gill.

Janvier 1980

**

* * *

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[97]

INTERVENTIONS CRITIQUES

Sommaire du numéro 3

Le REP : une expérience manquée

S'en sortir avec le mouvement ACEF

Le déménagement de Cadbury

Commentaires sur deux livres de Gilles Dostaler

Une nouvelle supercherie : le rapport Fortin sur le salaire minimum.

La nouvelle politique économique chinoise.

A propos de la hausse actuelle des profits

Commentaires sur le livre blanc sur la santé et sécurité au travail.

[98]

LES CAHIERS DU SOCIALISME

Abonnement : simple \$5.00 (annuel deux numéros)
de soutien : \$10.00 .

Numéro courant \$2.75
Anciens numéros \$2.50

Cahiers du Socialisme
C.P. 660 succ. Desjardins
Montréal, P.Q.
H5B 1B7

[99]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

DOSSIER : LA CRSE

“Le labyrinthe pétrolier.”

Pierre PAQUETTE

[Retour au sommaire](#)

Chaque jour nous sommes bombardés d'information contradictoire sur la situation énergétique, particulièrement en ce qui concerne le pétrole. Les mythes qu'entretiennent les mass media bourgeois ont la vie longue : l'excédent de l'OPEP menace l'économie du reste du monde (La Presse, 15 janvier 1980) ; l'OPEP ne suffira plus en 1995 (Le Devoir, 26 février 1980)...

Cet article vise à replacer l'ensemble des données et à esquisser des réponses aux problèmes les plus couramment soulevés à propos de cet ensemble complexe qu'est la **bébelles pétrolière**.

1945-1970 :
vers un nouveau partage de la valeur de pétrole

Mise en place de la pétro-prospérité ³⁶

Amorcé durant les années 30, c'est immédiatement après la deuxième guerre que se termine le processus d'*internationalisation du marché énergétique centré sur le pétrole*. Cette mondialisation du marché énergétique, initiée par le capitalisme américain, constituera pour lui

³⁶ L'expression « pétro-prospérité » est de Louis Puiseux qui a écrit *la Babel nucléaire*, aux éditions Galilée, 1977.

jusqu'à ce jour un atout de premier ordre dans sa lutte pour l'hégémonie du monde capitaliste.

[100]

En effet, malgré ses propriétés physico-techniques intéressantes, le rôle central joué par le pétrole dans la production énergétique n'est pas le fruit du hasard. Il ne faut pas oublier que jusqu'en 1945, la production américaine de pétrole a représenté, en permanence, environ les deux tiers de la production mondiale et qu'elle constitue aujourd'hui encore une part de 15%. D'autre part, à cette époque, les États-Unis possédaient suffisamment de pétrole et de gaz naturel sur leur propre territoire pour répondre à la totalité de leurs besoins énergétiques. Ceci n'était pas le cas de l'Europe. Par contre, le capitalisme européen s'accommoda facilement de cette situation car, bien que l'Europe devait (et doit toujours) recourir à des importations massives de pétrole, le raffinage de celui-ci donnait du mazout et de l'essence à très bas prix. Ainsi, dès 1960, le pétrole extrait au Moyen-Orient et transporté par pétroliers géants arrive sur le marché européen à des prix nettement plus bas que le charbon local. Cette situation se manifeste, entre autre, par le plafonnement dès le milieu des années 50 de la production de charbon pour celle toujours croissante du pétrole (fig. 1).

La suprématie du pétrole dans la production et la consommation mondiales d'énergie centralise alors le pouvoir de décision dans ce domaine dans les mains des Majors, aussi appelés les Sept Soeurs c'est-à-dire les cinq grandes compagnies pétrolières américaines (Exxon, Texaco, Mobil Oil, Gulf Oil, Standard Oil), une compagnie anglaise (B.P. ou British Petroleum) et une compagnie anglo-hollandaise (Royal Dutch Shell).

L'origine du surplus pétrolier

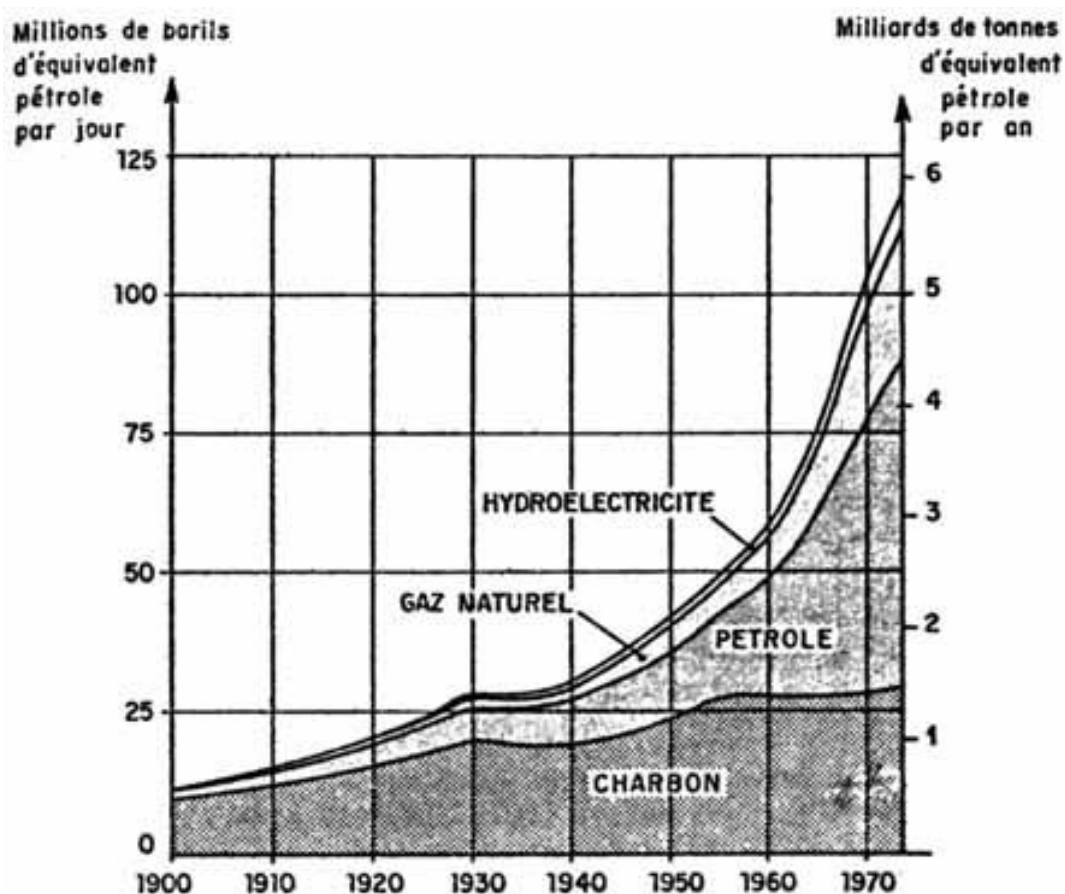
Le pétrole, comme toute ressource non renouvelable soumise au rapport de propriété, se vend à un prix effectif qui dépasse de loin le coût réel de production. Comme l'écrit Jean-Marie Chevalier ³⁷ :

³⁷ J.M. Chevalier, *Le nouvel enjeu pétrolier*, p. 16.

Ainsi, on peut dire que, pour chaque type de brut, il existe une différence entre le coût technique de production et de transformation et son prix de valorisation. Cette différence constitue le surplus pétrolier... »

[101]

Figure 1



Production et consommation mondiales d'énergie
au XX^e siècle

[102]

L'existence de ce surplus pétrolier s'explique pour plusieurs raisons dont les principales sont :

- 1) **Le pétrole brut n'est pas un bien homogène** ; certains sont de meilleure qualité que d'autres. De plus, le prix de marché du pétrole est déterminé par le prix de vente des pétroles bruts possédant la moins bonne qualité mais trouvant acquéreur. À cause de ces deux faits, certains bruts obtiennent un surprofit (rente différentielle) à cause de leur faible teneur en soufre (rente de qualité), de leur proximité (rente de situation) ou de meilleures conditions d'exploitation (rente minière).
- 2) **La possibilité de concertation** soit entre les Majors, soit entre les États pétroliers ³⁸, soit entre les États consommateurs peut créer à chaque phase du circuit de production, de l'extraction à la vente au détail une rente de monopole. Aux États-Unis, une enquête fédérale a estimé entre 1 et 3 milliards de dollars les profits « excessifs » obtenus par les compagnies pétrolières en 1973 par l'utilisation de la pratique de la sur-facturation à l'importation. Par exemple, « on » s'entendait pour que du pétrole chargé au Nigéria à \$ 5.50 le baril soit facturé à \$ 10 le baril. Ceci permettait de le revendre sur le marché américain à un prix atteignant parfois cinq fois sa valeur réelle ³⁹.
- 3) Un grand nombre de produits finis dérivés du pétrole **n'ont pas de substituts** (l'essence, par exemple) ce qui permet de le vendre plus cher. D'autres sources d'énergie sur lesquelles on comptait pour remplacer le pétrole se sont avérées soit non-rentables

³⁸ Le terme « État pétrolier » me semble préférable à celui de « pays producteurs de pétrole » pour éviter d'assimiler les pays qui possèdent les gisements et les exploitent effectivement, avec les pays qui se contentent de la prospérité des gisements laissant leur exploitation à des compagnies étrangères. Voir, J.P. Angelier, *La rente pétrolière*, éd. CNRS, p. 8.

³⁹ Autre exemple de ce pouvoir de concertation : la revue britannique « The Economist » du 22 septembre 1979 écrivait : « Une suppression d'environ 3% de l'offre mondiale pendant quelques semaines a pu faire monter les prix de 60% au cours de l'été 79.

(sables bitumineux, nucléaire...) soit trop contestés (nucléaire des sur-générateurs) ⁴⁰.

L'appropriation du surplus

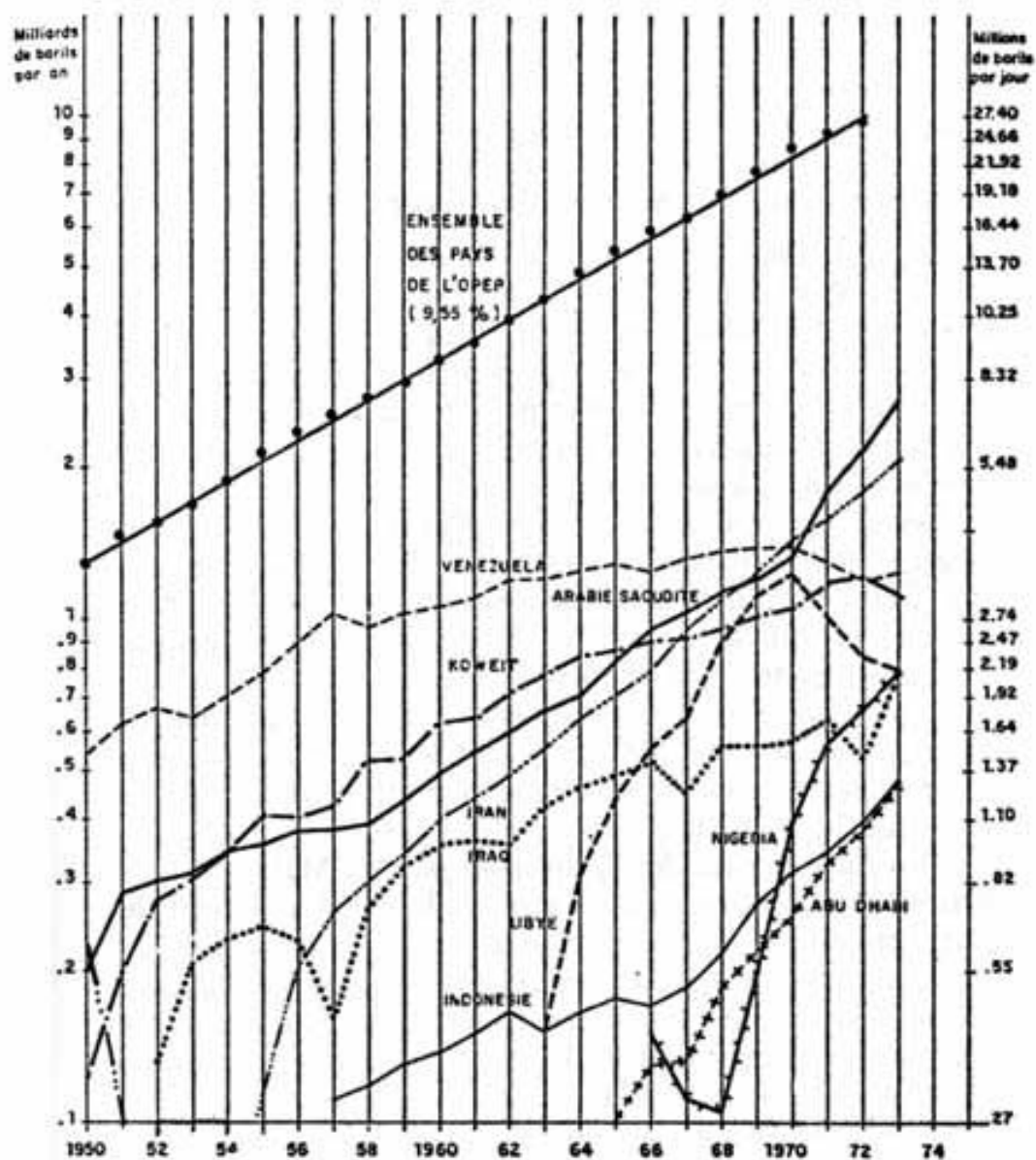
Ainsi, peut-on résumer l'histoire pétrolière des dernières décennies à la domination successive, dans le rapport de force menant au partage du surplus pétrolier, de chacun des trois groupes suivants : compagnies, États consommateurs, États pétroliers. Vue sous cet angle, l'histoire pétrolière peut

⁴⁰ Pour plus de détails sur le nucléaire, voir l'excellente brochure du comité Énergie/environnement de la Société pour vaincre la pollution (S VP), Tout ce que vous aimeriez ne pas savoir sur l'énergie nucléaire, 1976.

[103]

Figure 2

Production de pétrole brut 1950-1973



Source : *Bulletin statistique de l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole (O.P.E.P.)* et John Blair (p. 100 et 102)

[104]

se diviser en trois périodes :

- 1) De 1945 à 1965 : domination quasi-absolue des Sept Soeurs.
- 2) De 1965 à 1970 : les États consommateurs sont avantagés par une conjoncture qui remet en question le contrôle absolu des Majors.
- 3) De 1970 à aujourd'hui : le rapport de force se déplace favorisant de façon durable les États pétroliers.

Caractérisons chacune des ces trois périodes :

1) **Jusqu'en 1965**, les Majors, bien coalisés, parviennent à acheter bon marché des États pétroliers divisés et accumulent d'importants profits. Ces profits sont utilisés pour le financement des équipements nécessaires à la croissance de la production et pour permettre l'intégration des activités pétrolières depuis l'exploration de nouveaux gisements jusqu'à la station service.

Les compagnies sont d'autant plus motivées à faire ces investissements que ces coûts ainsi que les royalties ⁴¹ versées aux États pétroliers sont déductibles de l'impôt sur le revenu ⁴² ce qui a pour effet de rendre minime le taux d'imposition sur leurs profits :

« Alors que le taux d'imposition moyen des sociétés américaines est de 48%, les dix-neuf plus grandes compagnies pétrolières américaines n'ont payé au fisc en 1974 que 7,6% de leur revenu avant taxes » ⁴³.

Un autre aspect de l'utilisation par les Majors de ces masses importantes de capitaux est le développement de leur mainmise sur le marché par l'exclusion des « outsiders » que ce soient de petites compagnies

⁴¹ La Royalty ou redevance est un versement effectué au propriétaire du gisement du fait de l'épuisement du pétrole.

⁴² Au Canada, il est possible de déduire de son revenu imposable jusqu'à 100% de la somme investie à titre de frais d'exploration, de frais de forage d'un puits de pétrole ou de gaz naturel (Drilling funds). Avis aux intéressé(e)s !

⁴³ John Blair, *The Control of Oil*, N.Y. 1976, cité par Louis Puiseux.

(l'affaire Mattéi), des consommateurs récalcitrants ou des États pétroliers revendicateurs (le cas du premier ministre Mossadegh en Iran, 1951).

Il est évident que ce contrôle quasi-absolu du marché international n'a été possible que grâce à une discipline stricte de cartel entre les Majors. Celle-ci s'est manifesté, entre autre, par un contrôle serré de l'accroissement de la production pour éviter toute pression à la baisse sur les prix. Ainsi, malgré tous les événements qui purent se produire entre 1950 et 1970, la production globale des pays de l'OPEP s'est accrue au rythme moyen de 9,55% par année comme on peut le constater sur la figure 2.

[105]

2) **De 1965 à 1970**, les Majors perdent en partie le contrôle de la situation ; la concurrence libyenne fait baisser les prix et les États consommateurs deviennent pour quelques temps, les principaux bénéficiaires du surplus pétrolier.

À la fin des années 50, le Roi Idris de Lybie pour échapper à l'emprise des Sept Soeurs avait accordé des permis de recherche à des compagnies indépendantes (Occidental, Continental...). Ceci leur permet de contrôler 55% de la production libyenne alors que leur part dans l'ensemble des États pétroliers ne dépassait pas 15%.

Pour pouvoir écouler cette quantité de pétrole, les indépendants avaient dû pratiquer des rabais par rapports aux prix affichés (les fameux « Posted Prices », prix officiel qui sert de référence au calcul des royalties et des taxes). Face à cette concurrence, les Majors sont contraints d'aligner leur prix pour vendre la totalité de leur production. De cette façon, en 1969, sur certains marchés d'Europe et du Japon, le prix du baril de pétrole se situait à \$ 1.20 alors que le prix affiché demeurerait à \$ 1.80. C'est à cette époque que les économistes occidentaux croyaient que le prix du pétrole allait rester bas et peut-être même diminuer jusqu'à \$ 1.00 le baril !

Par exemple, le Prof. Adelman, spécialiste incontesté sur la question, écrivait en 1969 :

« Ainsi le pronostic est : continuation de la baisse des prix mais à un taux très lent et graduel » (cité par John Blair).

Évidemment, d'autres facteurs jouaient à la baisse sur le prix du pétrole ; baisse des coûts, nouveaux gisements, concurrence éventuelle de l'électro-nucléaire... Mais voilà que le pays qui avait plus ou moins provoqué cette chute du prix du brut, va être à l'origine de sa remontée à des niveaux jamais prévus.

3) Depuis 1971, et surtout 1973, les États pétroliers prennent l'initiative et récupèrent une grande partie du surplus pétrolier avec, au moins au début, l'appui des américains.

Comme on le signalait plus haut, dès la mise en place de son industrie pétrolière, l'État libyen avait gardé ses [106] distances face aux Majors. Ceci n'avait été possible qu'en vendant son pétrole moins cher et en produisant à un tel point que ses puits menaçaient de s'épuiser rapidement. Aussi, une des premières mesures prises par le colonel Kadhafi, après son coup d'état de septembre 1969, fut d'exiger le relèvement immédiat du prix du brut libyen.

Ceci fut obtenu d'autant plus facilement que le pétrole libyen bénéficie d'importants avantages (proximité des marchés européens, faible teneur en soufre) et qu'il affrontait des compagnies indépendantes très vulnérables comme l'Occidental. Aussi, le 4 septembre 1970, l'Occidental accepte une augmentation immédiate de 30 cents et de 40 cents au bout de cinq ans. Dans les jours qui suivent les autres compagnies acceptent ces hausses. Le rapport de force commence alors à se modifier en faveur des États Pétroliers.

1971-1980 : crise du pétrole ou crise du capitalisme ?

Les premières victoires de l'OPEP

Encouragée par l'exemple lybien, l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole, 1960) obtient avec les accords de Téhéran (15 février 1971) et de Tripoli (20 mars) une première victoire faisant passer le prix de base du brut de \$ 2.23 le baril à \$ 3,17 ainsi qu'un relèvement de la taxe perçue par les pays exportateurs de 50 à 55%. Cette victoire, pour importante qu'elle est, ne signifiait pas un retournement total de la situation. En effet, en 1972, les pays de l'OPEP ne percevaient encore que 14% *en moyenne du prix de vente* commercialisé sur le marché européen.

Il faut bien voir que la situation sur le marché énergétique mondial avait changé. La production américaine ne répondait plus aux besoins intérieurs ; les États-Unis étaient devenus des importateurs nets de pétrole. Cette hausse internationale du prix du pétrole représentait donc une chance pour le capitalisme américain à la fois de *revaloriser* les réserves énergétiques sur son territoire ⁴⁴ et d'*enlever l'avantage* que détenaient ses concurrents japonais et européens avec un pétrole importé de \$ 1.00 moins cher (tableau 1).

⁴⁴ En 1971, le coût pour découvrir un baril de pétrole supplémentaire était estimé à 3 cents pour le Golf persique et à \$ 1.10 pour les États-Unis.

[107]

TABLEAU 1
États-Unis, Japon, Europe

	1970	1972	1980
États-Unis	Brut national : 80%	Brut nat. : 80%	Brut nat. Old Crude : 45%
	\$ 3,50/bbl	\$ 3,50	\$ 6,00
	Brut importé : 20%	Brut importé : 20%	New Crude : 30%
	\$ 2,15	\$ 3,50	\$ 12,00
			Brut importé : 25%
			\$ 10,00
			Coût moyen :
			\$ 8,80/bbl
Japon	Brut imp. : 100%	Brut imp. : 100%	Brut imp. : 100%
Europe	\$ 2,00/bbl	\$ 3,50	\$ 10,50

Source : J.M. Chevalier, Crise pétrolière, crise nucléaire, in *Rupture d'un système économique*, Dunod, 1978.

Cette hausse permettait aux Sept Soeurs d'une part d'éliminer du marché intérieur un certain nombre de raffineries et de distributeurs indépendants et, d'autre part d'accroître leur marge bénéficiaire.

Donc, si cette hausse constituait un pas important, elle demeurerait insuffisante aussi bien pour les États pétroliers qui se devaient de récupérer davantage du surplus pétrolier que du point de vue de l'impérialisme américain qui se trouvait dans une *position équilibrée mais précaire*. En effet, à \$ 3.50 le baril, il était exclu de découvrir de nouveaux gisements sur le territoire américain ou de développer de nouvelles sources d'énergie.

[108]

1973 : le choc pétrolier

Aussi le 16 octobre 1973, peu de temps après la guerre du Kippour, les six ministres du pétrole des pays du Golfe persique décident à Koweït que dorénavant le prix du pétrole sera fixé unilatéralement par les pays exportateurs. Par la même occasion, ils décident une augmentation de 70% du prix du brut et on annonce qu'il sera doublé le 1er janvier pour atteindre \$ 11.50 le baril alors qu'il n'était que de \$ 3.50 à l'été 1973.

Désormais, les États pétroliers perçoivent environ 40% de la valeur finale de leur produit et leur assure d'importants revenus, totalisant entre 110 et 130 milliards de dollars pour 1974.

Sur le coup, la hausse de 1973 parut très importante surtout que dans les mois suivants se déclencha la récession mondiale la plus importante de l'après-guerre. Les bourgeoisies des pays capitalistes avancés ont d'ailleurs voulu faire croire que la récession de 1974-75 avait été causée par cette hausse « abusive et irresponsable » du prix du pétrole. Le raisonnement est simple : la hausse du prix de l'or noir a impliqué un transfert de revenus des pays industrialisés vers les pays de l'OPEP, provoquant une contraction de la demande et par ricochet de la production.

Sans refaire toute la démonstration, il est maintenant clair que « le déroulement de la récession dans le secteur de l'équipement montre nettement l'antériorité de la chute de la production à la contraction des débouchés »⁴⁵. D'autre part, le marché international formant un tout, un transfert de revenu constitue encore au niveau mondial un pouvoir d'achat à moins qu'une fraction importante de ces revenus soit «thésaurisée», non dépensée. C'est pourquoi on a fait tant de bruit autour du fameux (et fumeux) problème du « recyclage des pétrodollars ». Là encore, il a été démontré que d'une part ces excédents de revenus n'étaient pas aussi importants qu'on voulait le croire (tout au plus 1,5% du PNB

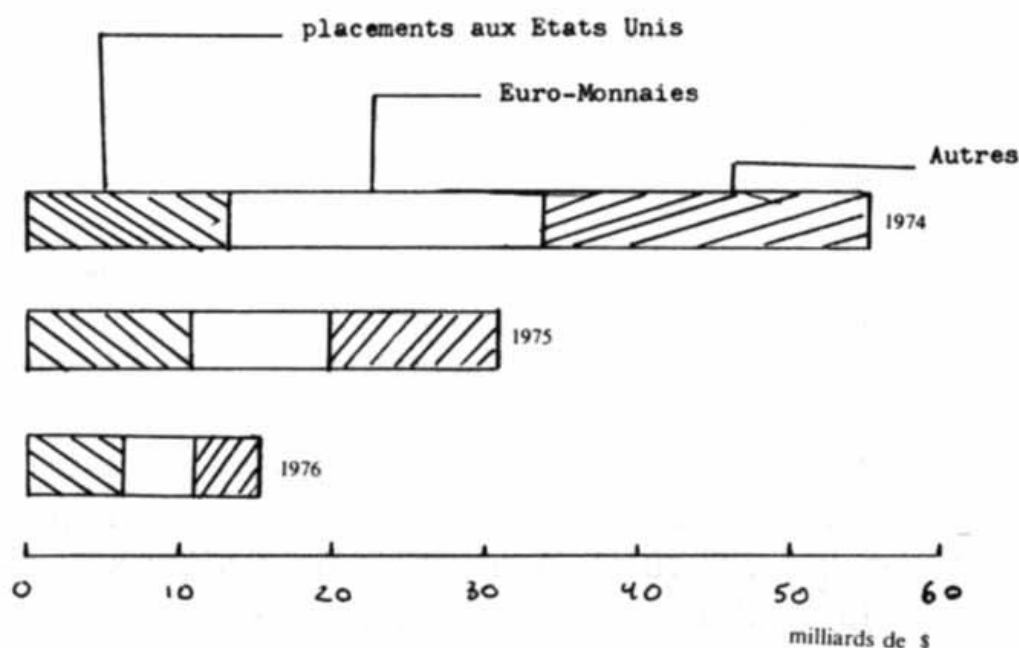
⁴⁵ Robert Boyer, « La crise actuelle : une mise au point... », dans *Critiques de l'économie politique*, nouvelle série, no 7-8, p. 84.

des pays occidentaux) et que d'autre part la majeure partie de ces excédents était retournée dans les pays capitalistes avancés par le jeu de la domination que ceux-ci exercent sur le circuit financier international (fig. 3).

[109]

Figure 3

Comment les membres de l'OPEP ont utilisé
leurs pétrodollars

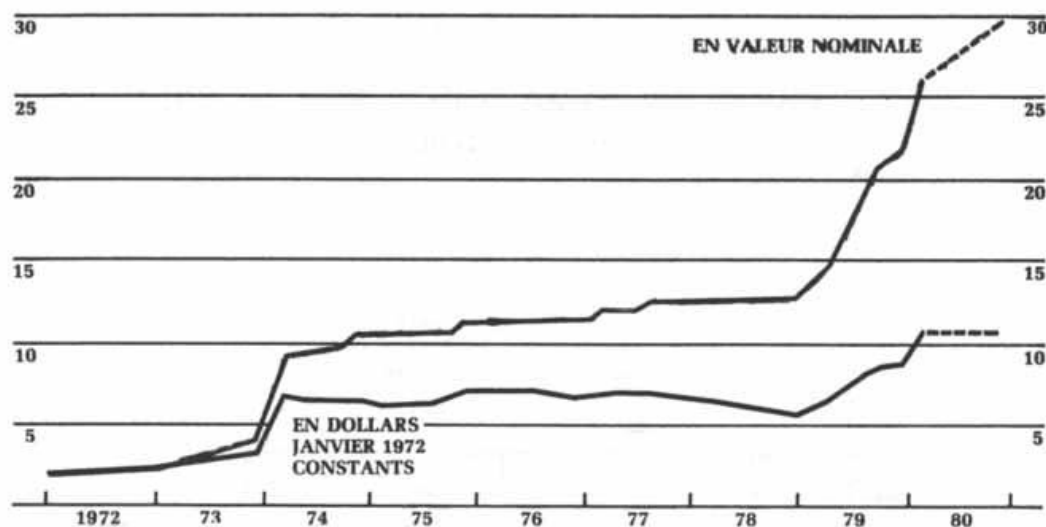


Dans les faits, l'augmentation du prix de pétrole n'a fait qu'exacerber les tendances déjà présentes dans le système productif mondial, visibles par la polarisation des déficits et des excédents des balances des paiements des pays capitalistes avancés. Finalement, très rapidement l'inflation provoqua une baisse du prix réel du pétrole à \$ 9.00 alors que le prix affiché nominal demeurait toujours à \$ 11,50 le baril (fig. 4).

[110]

Figure 4

Prix moyen OPEP
(En \$ US le baril)



Source : *Revue des Affaires*, Banque de Montréal, janvier 1980.

Avec un tel prix réel, les États-Unis pouvaient continuer leur tentative visant à retourner graduellement à l'autonomie énergétique et ce, sans trop pénaliser les pays industrialisés consommateurs de pétrole alors en sérieuse difficulté. À court terme, il s'agissait d'une situation favorable pour le capitalisme américain. Désormais, son pétrole lui coûtait en moyenne \$ 8.80 le baril contre \$ 10.50 pour ses principaux concurrents (tableau 1). Maintenant de nouveaux gisements ou de nouvelles méthodes de récupération sur de gisements anciens permettaient un nouvel apport de pétrole à prix libre (New Crude) tout en gardant bloqué le prix du pétrole des gisements en exploitation avant 1973 (Old Crude). Mais il ne faudrait pas surestimer, comme certains marxistes l'on fait, l'efficacité de « l'arme du pétrole » pour l'impérialisme américain. À ce niveau, la modification du rapport salarial et l'amélioration de la productivité sont des instruments beaucoup plus utiles.

Mais il ne faudrait pas sous-estimer les problèmes que pose à moyen terme pour l'impérialisme américain cette hausse du prix du pétrole. Ainsi dès 1976, (tableau 2), « la polarisation des déficits retrouve la configuration qu'elle avait en 1973 : d'un côté de forts excédents

commerciaux pour le Japon et l'Allemagne ; d'un autre côté, un déficit durable de la balance des paiements américaines » (Robert Boyer).

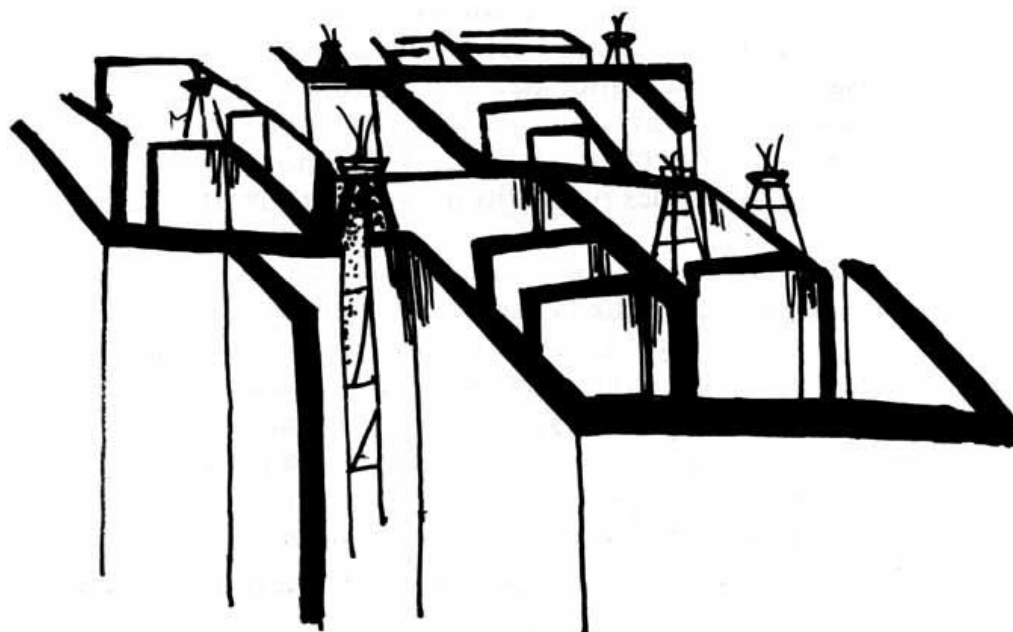
[111]

Tableau 2

Balance des paiements courants
(en millions de \$US)

PAYS	1975	1976	1977	1978
Japon	-0,680	+3,680	+ 10,910	+ 16,630
Allemagne	+4,060	+3,900	+3,800	+8,040
Canada	-4,900	-4,370	-3,930	-4,610
États-Unis	+ 17,740	+4,430	-15,250	-15,960

Source : O.C.D.E.



Quant à eux, les Majors ont profité de cet apport massif de capitaux pour consolider leurs positions, accroître la prospection, particulièrement en mer et intensifier la recherche pour trouver des sources d'énergie alternatives. La hausse du prix du pétrole leur a permis de doubler leurs profits qui sont passés de 4,5 milliards de dollars en 1972 à 11 milliards en 1974.

Les États consommateurs ont eux aussi profité de cette augmentation en majorant leurs taxes en moyenne de 10%. Ils continuent ainsi à percevoir environ la moitié de la valeur finale de l'essence.

[112]

Et maintenant...

Pour lutter contre l'érosion monétaire, les pays membres de l'OPEP ont décidé, après un quasi-gel de deux ans, d'augmenter de 61% le prix du pétrole entre décembre 1978 et juillet 1979. Par contre, en juin 1979, les pays membres de l'OPEP ne sont pas parvenu à s'entendre sur un prix unique ; celui-ci oscille entre \$ 18.00 et 23.50 le baril. Dans les faits, le prix international a continué à augmenter. Le prix moyen du baril se situant à \$ 21.04 en octobre 1979, est passé à \$ 26.83 en décembre pour atteindre \$ 26.83 en janvier et \$29 en février, soit une hausse de plus de 110% par rapport à décembre 1978 ! Ce mouvement de hausse des prix n'a pas conduit à l'uniformisation des barèmes de l'OPEP avec un écart de 30% entre ses bruts de qualité équivalente comme le léger saoudien (\$ 26) et le brut algérien (\$ 34.21).

Cette hausse a encore une fois profité aux Majors qui ont accru leur profit de façon phénoménale avec quelques \$ 5 milliards de dollars de plus qu'en 1978 pour atteindre des bénéfices de l'ordre de 30 milliards de dollars. Cette hausse de plus de 50% des bénéfices provient en grande partie de l'extérieur des États-Unis particulièrement des *ventes sur les marchés libres* (Spot Market) de Rotterdam et de Gênes. Ce type de vente hors contrat représenterait environ 20% des transactions internationales de pétrole (*Le Matin*, 17 décembre 79). Par exemple, fin novembre, le baril de certains bruts (libyen, algérien...) est monté jusqu'à 43 dollars, assurant des surprofits importants aux spéculateurs et aux Majors qui continuent à le payer environ \$ 26. (tableau 3)

D'autre part, cette hausse de prix permet aux États-Unis de continuer leur programme de retour à l'autonomie énergétique. En effet, comme on la dit plus haut, plus les prix exigés par l'OPEP montent, plus il devient intéressant d'exploiter les ressources énergétiques américaines ; pas seulement le pétrole et le gaz, mais aussi les sables et les schistes bitumineux et bien sûr, le charbon.

[113]

TABLEAU 3
 Rentabilité des entreprises pétrolières
 en 1979

	Profits nets (en millions de \$US)	Hausse (1978)
États-Unis		
Exxon	\$ 4,295	55%
Mobil Oil	\$ 2,010	78%
Texaco	\$ 1,785	106%
Standard Oil (Ohio)	\$ 1,186	163%
Sun Oil	\$ 700	69%
Gulf Oil	\$ 1,322	68%
Marathon Oil	\$ 225	44%
<i>Business Week</i> , March 17		
Canada		
L'Impériale	\$471	50%
Gulf Canada	\$274	46%
Shell Oil *	\$256	73%

Le Devoir, 5 février 1980.

* Shell a été en 1979 la compagnie pétrolière qui a fait le plus de profits : 6 milliards à l'échelle mondiale. Exxon se situe au 2^e rang avec 4,295 millions de dollars US.

Pourtant, deux éléments demeurent préoccupants pour le capitalisme américain :

1) En 1973, les américains importaient 161 millions de tonnes de pétrole pour une valeur de 38,5 milliards de dollars. En 1979, ils en ont importé plus de 400 millions ! Leur consommation par habitant est de 30,8 barils par année contre 17,2 en RFA, 15,3 barils en France, et 12,4 barils en Grande-Bretagne (*Le Monde diplomatique*, août 1979).

[114]

Leur balance des paiements est passée d'un excédent de 911 millions de dollars en 1973 à un déficit de 16 milliards en 1978. On comprend alors la nécessité de restreindre la consommation d'énergie, d'accélérer l'exploration de nouveaux puits (en 1980, 54 000 forages sont prévus, le chiffre le plus élevé depuis 1957) et d'accentuer la recherche de ressources alternatives au pétrole. C'est dans ce contexte qu'on doit comprendre le plan annoncé par Carter en juillet prévoyant des plafonds pour les importations, un effort national pour la promotion des carburants synthétiques et l'instauration d'un impôt sur les surprofits des compagnies. Malgré l'aspect très idéologique d'un tel programme, il n'en demeure pas moins pour le capitalisme américain que les particuliers devront *restreindre leur consommation* de pétrole et subir des hausses importantes de prix.

2) Il est clair que toute la stratégie américaine est basée sur une hausse permanente du prix du pétrole. Mais pour qu'une telle stratégie soit efficace *ces hausses doivent être graduelles et modérées* pour permettre une restructuration en douceur de l'économie américaine. Il ne faut pas oublier que les États-Unis ont connu un taux d'inflation de 18% en 1979 et qu'on prévoit qu'il sera de 20% en 1980. Dans un contexte de perturbations monétaires, une hausse brusque des prix des produits pétroliers peut avoir un effet inflationniste incontrôlable et forcer des politiques monétaires restrictives à la fois néfastes pour l'économie et indésirables dans une période d'élection présidentielle.

Or, il ne semble pas que les pays de l'OPEP dans leur majorité s'orientent dans cette direction, particulièrement depuis la révolution islamique en Iran. Actuellement, les hausses de prix du pétrole ne sont pas uniformes, mais à terme, la survie de l'OPEP exige que les pays membres reviennent à un barème uniforme. *Dans quel sens se fera cette uniformisation ?*

Les pays capitalistes avancés désirent que celle-ci se fasse dans la modération. Pour faire pression, ils ont décidé au sommet de Tokyo (29 juin 1979) de limiter leurs importations de pétrole et ainsi faire planer la menace d'une surproduction pour les pays de l'OPEP. Cette menace de réduire les importations est d'autant plus facile à prodiguer [115] que d'importants ralentissements de la croissance économique des pays impérialistes sont prévisibles pour 1980-81 ⁴⁶.

Finalement, le *vrai problème* pour le capitalisme américain se situe dans *l'existence même des marchés libres* de Rotterdam, des Bahamas, et du Japon. En effet, si les compagnies trouvent sur ces marchés de bonnes occasions de faire des surprofits, il n'en demeure pas moins que la flambée des prix sur ces marchés (jusqu'à 42 dollars) est une preuve pour les États pétroliers que les acheteurs sont prêts à payer plus et les incite à aligner leur prix à la hausse.

Le problème du pétrole au Canada

(Dans le cadre de cet article, il ne s'agira que de mettre en évidence certains faits)

Dans tous les pays capitalistes, les *problèmes énergétiques* sont au centre des débats qui visent à déterminer la stratégie qu'adoptera la bourgeoisie pour restructurer l'économie. Au Canada, ce débat s'est cristallisé autour de la *question du prix du pétrole canadien* pour la consommation intérieure. Ceci est vrai depuis l'été 1979 mais particulièrement lors de la dernière campagne électorale fédérale.

Ce problème important pour tous les pays qui sont à la fois des producteurs et des *importateurs de pétrole*, prend au Canada une *dimension* politique particulière du fait des tensions régionales qui y existent. Nous avons déjà commencé à analyser le développement de ces

⁴⁶ En décembre 1979, les premiers signes avant-coureurs d'une surabondance temporaire de pétrole sur le marché mondial se sont manifestés par l'effondrement des prix sur le marché libre de Rotterdam (*La Presse*, 14 déc. 1979).

tendances centrifuges au sein de l'État pan-canadien dans un précédent article ⁴⁷.

Actuellement, le Canada produit 80% du pétrole nécessaire à sa consommation. En 1977, le bilan énergétique du Canada montrait qu'un peu plus de la moitié de ses besoins énergétiques était remplie par le pétrole (tableau 4).

[116]

TABLEAU 4
Bilan énergétique du Canada et du Québec en 1977

	Pétrole	Gaz naturel	Électricité	Charbon	Nucléaire
Canada	50,5%	26,7%	10,3%	11,3%	1,2%
Québec	66,5%	6,75%	25,2%	1,6%	—
Ontario	48,2%	28,56%	15,3%	7,91%	—
Alberta	31,76%	61,69%	6,25%	0,3%	—

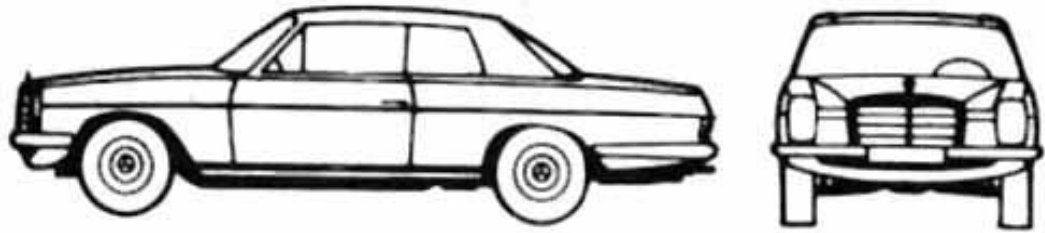
Statistique Canada

Or, la production pétrolière dépend à 85% d'une seule province, l'Alberta.

Depuis 1973, les subventions du gouvernement fédéral aux provinces de l'est qui importent du pétrole vénézuélien ont permis de maintenir le prix du pétrole canadien à un niveau nettement inférieur au prix mondial. En octobre 1979, la différence entre ces deux prix était de \$ 11.22. Mais depuis le sommet de Tokyo, la bourgeoisie canadienne a résolu d'adopter la stratégie américaine, basée sur une hausse permanente du prix du pétrole pour revenir à l'autonomie énergétique prévue pour 1990.

⁴⁷ Pierre Paquette, « Histoire et caractéristiques de l'impérialisme canadien », dans *Interventions critiques*, no 2, automne 78.

Ceci signifie une hausse graduelle du prix intérieur pour rejoindre le prix mondial vers 1985, par l'ancien gouvernement conservateur. La politique des libéraux, quant à elle, ne diffère pas de celle des conservateurs pour ce qui est du fond mais plutôt pour ce qui est du *rythme d'application*.



[117]

Mais cette politique énergétique ne fait pas l'unanimité. Il ne faut pas oublier que pour la première fois depuis l'établissement du système de péréquation en 1967, l'Ontario bénéficiera cette année de la redistribution des revenus provenant des provinces riches c'est-à-dire l'Alberta et la Colombie britannique. Ainsi, le Trésor de Queen's Park recevra \$ 500 millions d'Ottawa ; le Québec reçoit \$1500 millions. Pour l'Ontario, principal consommateur de ce pétrole cela pourrait signifier la fin de sa position dominante dans l'État canadien. Pour le gouvernement fédéral, cette hausse sans redéfinition des régies de péréquation et de partage de la valeur du pétrole canadien, l'obligerait à accepter des déficits budgétaires énormes, inacceptables dans l'état d'endettement actuel.

Aussi l'enjeu du débat concerne surtout *la formule de partage des revenus* issus de la hausse inévitable du prix intérieur. Jusqu'à présent, le partage a toujours favorisé les provinces productrices et les compagnies comme on peut le voir sur le tableau 5 :

TABLEAU 5
 À qui profitent les revenus du pétrole ? au Canada ?

	Sept. 1979 \$3,80		Juillet 1979 \$ 13,75		1980 \$ 20,00	
	valeur	%	valeur	%	%	
1. coûts	.50	13%	1.11	8%	1,11	6%
2. taxes fédérales	.30	8%	1,60	12%	3,22	16%
3. taxes provinciales	.95	25%	5,45	40%	8,57	43%
4. producteurs	2,05	54%	5,59	41 %	7,09	35%

Source : *Financial Post*, 7/8/79

[118]

À la lecture de ce tableau, on comprend l'importance pour le gouvernement fédéral de modifier les règles de partage surtout dans une période où les déficits budgétaires fédéraux atteignent des sommets ; en 1979, ce déficit sera de plus de 10 milliards de dollars.

Devant la résistance du gouvernement albertain, appuyé par la bourgeoisie pétrolière américaine, la bourgeoisie régionale de l'ouest et le gouvernement du Québec, le gouvernement de Clark n'avait pas d'autre choix que d'augmenter sa taxe de vente sur l'essence pour aller chercher une plus grande partie de la valeur du pétrole ⁴⁸.

Le gouvernement de Trudeau va donc tenter, tout en retardant la hausse de sa taxe, de négocier un nouveau partage des revenus du pétrole comme le conseillait le Conseil économique du Canada : dans son 16^e rapport annuel intitulé « Le fardeau de l'inertie » :

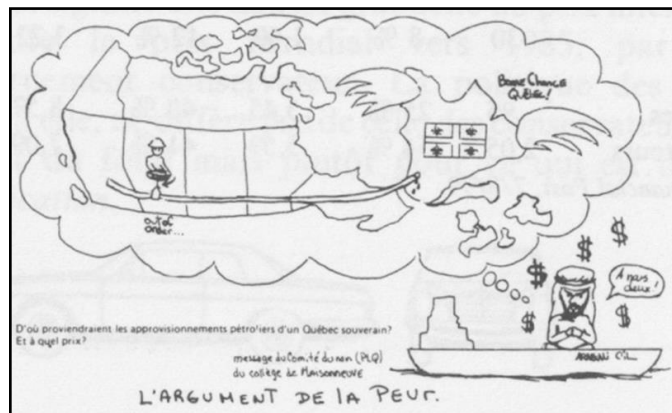
Nous recommandons que le gouvernement fédéral s'engage à majorer chaque année les prix pétroliers intérieurs de quelques quatre dollars par baril pour rejoindre les cours mondiaux en vigueur en 1985 ou 1986, compte tenu des majorations du prix moyen du pétrole aux États-Unis. (p. 94).

⁴⁸ Sept des dix premières compagnies pétrolières au Canada sont sous le contrôle de capitaux américains.

Nous recommandons que les premiers ministres, de toute urgence, entreprennent une analyse à moyen terme des problèmes d'ordre budgétaire qui se posent entre les gouvernements fédéral et provinciaux, en vue d'avancer le plus possible la renégociation des ententes qui doivent prendre fin en 1982. (Conclusions et recommandations, p. 107).

L'issue de cette confrontation sera déterminante quant à la restructuration de l'économie canadienne et l'avenir même de l'État canadien. ⁴⁹

Pierre Paquette



[119]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

⁴⁹ La position du gouvernement québécois peut paraître paradoxale. Dans les faits à chaque augmentation du prix du pétrole, le Québec valorise sa principale ressource : l'hydro-électricité. D'autre part, cela lui permet d'augmenter le prix de l'électricité et ainsi de faciliter le financement de ses projets actuels ou à venir.

[120]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

DOSSIER : LA CRSE

“La nouvelle politique
monétaire canadienne.
Un essai d’interprétation.”

Christian DEBLOCK et Jean CHAREST

« It is a marvelous speech. It is the best speech I have ever heard a central banker give... This is an absolutely first-rate speech. I could have written it myself. » ⁵⁰

*
* *

[Retour au sommaire](#)

La crise des années 70 a entraîné de nouveau une crise de la théorie économique bourgeoise. Autant la crise de 1929 avait-elle pu renverser les affirmations des néo-classiques en matière de « laisser-faire » économique, autant la crise actuelle a-t-elle remis en cause le mode de gestion keynésien des économies capitalistes. Le rôle de stabilisateur conjoncturel de l’État qui avait vu son application dans le fameux « policy

⁵⁰ Remarque de Milton Friedman à propos du discours de G.K. Bouey à Saskatoon en 1975.

Cité par Thomas J. Couchene dans « *Monetarism and Controls : The Inflation Fighters* », C.D. Howe Institute, 1976. Voir aussi du même auteur, « *Money, Inflation and the Bank of Canada* », C.D. Howe Institute 1976, « The strategy of gradualism », C.D. Howe Institute, 1977.

mix » d'après-guerre, semble céder la place à une restructuration du capitalisme par l'État que supporte la doctrine monétaire adoptée au cours des années 70. C'est ce qui est avancé dans cet article où les auteurs tentent de démontrer en quoi la politique monétaire canadienne des dernières années fait partie d'une tentative de restructuration de l'économie capitaliste canadienne.

*
* *

[121]

Lorsque la Banque du Canada porta le taux d'escompte de 8 1/2% qu'il était depuis le 13 janvier 1975 à 9% le 3 septembre de cette même année puis à 9 1/2% le 9 mars 1976, cela ne manqua pas d'en surprendre plus d'un. La baisse des taux aux États-Unis et la stagnation de l'économie canadienne laissaient plutôt présager le contraire.

Le résultat ne se fit cependant pas attendre : aucune reprise économique notable avant 1977 et surévaluation du dollar en 1976.

Automne 1979, cette fois, tout le monde s'attend à ce que la Banque du Canada fasse preuve d'originalité et ne suive pas la décision de la Réserve fédérale américaine de relever le taux d'escompte. C'est peine perdue. Le taux d'escompte est porté une première fois à 11% le 7 septembre, puis à 13% le 9 octobre 1979 et enfin, au niveau record de 14% le 24 octobre. Résultat : des taux d'intérêt inabordables et une économie encore une fois précipitée dans la récession *

De prime abord, la politique de la Banque du Canada semble tout aussi incompréhensible qu'incohérente. Elle paraît être une succession d'erreurs et absolument contraire à tous les enseignements que peuvent donner les bons manuels d'économie sur les politiques à suivre en matière de stabilisation. À la limite même, on a l'impression qu'il n'y a pas ou plus de politique du tout. Pourtant, tel n'est pas le cas. Le resserrement graduel de la masse monétaire, l'abandon des interventions conjoncturelles comme support aux différentes politiques fiscales, l'ajustement du taux d'escompte sur les taux d'intérêt du marché sont autant d'éléments parmi d'autres qui témoignent au contraire d'une

* Depuis lors, on a eu droit au lancement le 10 mars 1980 d'une nouvelle politique « made in Canada » comme l'on appelée les médias, celle du taux d'escompte flottant.

politique monétaire clairement établie et de la volonté de la Banque du Canada d'atteindre certains objectifs qu'elle s'est fixée quoiqu'il ad-vienne. C'est cette nouvelle politique monétaire que nous nous propo-sons de présenter et d'interpréter, une politique monétaire qui à notre avis s'intègre parfaitement bien dans le contexte de la crise financière des années 70.

[122]

La politique monétaire et la crise inflationniste

La nouvelle politique monétaire

L'idée qui semble maintenant s'être imposée ces dernières années, que ce soit dans les milieux financiers ou politiques, c'est que seul un contrôle très ferme de l'expansion monétaire de la part des banques centrales peut venir à bout des tensions inflationnistes et mettre ainsi un terme à ce qu'il est convenu d'appeler la crise inflationniste des an-nées 70.

Partant du constat fort simple que si la croissance de la masse mo-nétaire n'est peut-être pas la cause de l'inflation mais tout au moins l'élément permissif, les banques centrales ont commencé à partir de 1974 comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, à fixer certaines limites à son expansion et surtout, à chercher à en ramener le rythme de croissance sur celui de la production. Le premier pays à avoir adopté une telle approche fut l'Italie à la suite, on s'en souviendra, des con-traintes qui lui furent imposées alors, tant par le Fonds monétaire inter-national que par l'Allemagne, en contrepartie des prêts qui lui furent accordés pour faire face à ses difficultés de Balance des paiements. Par la suite, ce fut au tour de l'Allemagne, de la Suisse, des États-Unis puis de tous les autres pays occidentaux. Dans le cas du Canada, il faut re-monter à septembre 1975, date à laquelle furent établis les nouveaux objectifs de la Banque du Canada en matière monétaire.

À l'époque, l'un d'entre eux attira particulièrement l'attention ; soit celui de ramener graduellement le taux d'expansion de la masse

monétaire « *au sens étroit* » définie comme le total des billets et pièces de monnaie en circulation et des dépôts à vue dans les banques, à un niveau qui serait compatible avec la stabilité des prix. La Banque du Canada était ainsi la première banque centrale à se fixer non seulement un objectif bien précis mais encore, à adopter une politique de « *gradualisme* » en matière d'expansion [123] monétaire. Immédiatement d'ailleurs, une première fourchette de croissance sur MI fut établie ; la Banque se fixait comme objectif de limiter la croissance de la masse monétaire à un taux minimum de 15% par année en lui garantissant un taux plancher d'au moins 10% ⁵¹.

Tableau 1
Instauration d'objectifs monétaires dans les pays de l'OCDE

Pays	Agrégat	Période de projection	Objectif
Italie	Crédit intérieur total	Mars 1974-Mars 1975	21 800 milliards de liras
Allemagne	Stock de monnaie Banque centrale	Fin 1974-Fin 1975	8%
Suisse	M1	Décembre 1974 - Décembre 1975	6%
	M3	Janvier - Juin 1975	18 %
États-Unis	M1	Mars 1975 - Mars 1976	5-7 1/2%
	M2	" "	81-104%
	M3	" "	10-12%
Canada	M1	1975 T2- 1976 T2	10-15 %
Royaume-Uni	M3	Exercice budgétaire clos en avril 1977	12%
Australie	M3	Juillet 1976-Juin 1977	10-12%
	M2	Décembre 1976 - Décembre 1977	121%
Pays-Bas	M2/revenu national net	Fin 1976 à 1977-80	37 %
Japon	M2	Troisième trimestre 1978	11-12%

Source : Secrétariat de l'OCDE.

C'est toutefois par la suite que cette stratégie de gradualisme allait prendre toute sa signification. Dès le mois d'août 1976, la Banque

⁵¹ Soulignons cependant à la défense de cette politique que le taux de croissance de MI avait été de 12,7% en 1971, de 14,3% en 1972, et de 14,3% en 1973. Ce n'est qu'en 1974 que le taux se ralentit quelque peu à la « faveur » de la récession, pour atteindre 9,6% cette année-là.

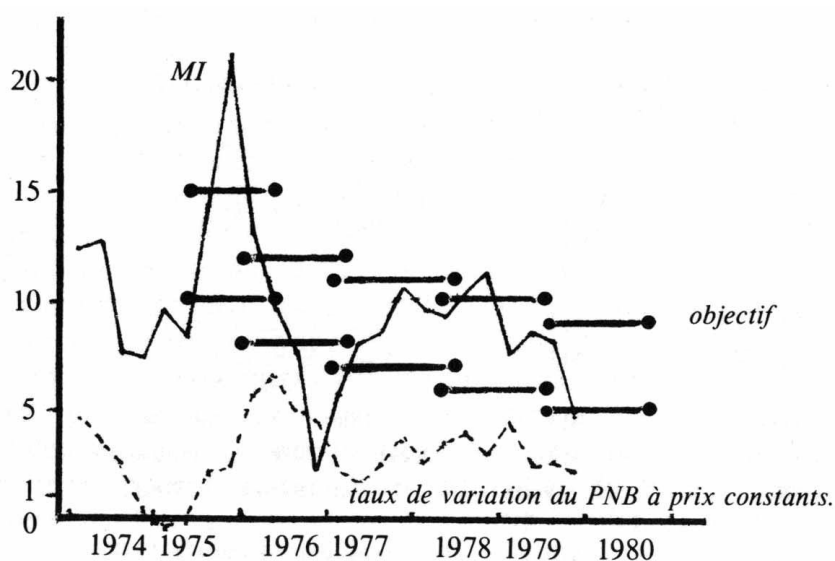
décida malgré tous les avis contraires, de ramener la fourchette de croissance de MI à 8 et 12 %. En octobre 1977, nouveau resserrement. La fourchette est alors ramenée à 7 et 11 %. En août 1978, elle fut une nouvelle fois diminuée entre 6 et 10 % cette fois. Enfin dernièrement, en décembre 1979, de nouveaux taux de croissance minimum et maximum ont été fixés à 5 et 9 %.

[124]

Si l'on considère le graphique ci-dessous, on peut constater que ce n'est pas sans difficulté que la Banque du Canada est parvenue à imposer ses objectifs. Sa politique très rigoureuse en 1975-76 combinée à la récession alors en cours, a fait chuter radicalement MI en dessous du plancher qu'elle s'était elle-même imposée. Par contre, la masse monétaire a par la suite davantage tendu à sortir de la fourchette qu'à y rester, reflétant ainsi par le fait même la croissance de l'endettement à court terme sur la période.

GRAPHIQUE 1

Objectifs monétaires et taux d'expansion de la masse monétaire (MI)
au Canada



Note : Variations annuelles calculées sur la base de moyennes trimestrielles.

En dépit de toutes les mesures restrictives qui ont pu être prises, celui-ci a continué à s'accroître comme par le passé à un rythme beaucoup

plus rapide que celui de la production ou des revenus. Ainsi, l'encours du crédit à la consommation par rapport au revenu disponible des ménages qui était passé de 17% environ en 1964 à 20,4% en 1973, n'a baissé que légèrement en 1974 et 1975 (20,2 et 19,9% respectivement) pour remonter ensuite à 20,6% en [125] 1978. Quant à l'ensemble des fonds collectés sur les différents marchés de crédit, ils sont passés en pourcentage du produit national brut de 12,6% qu'ils étaient en 1969 à 19,3% en 1974 pour atteindre finalement 22,9% en 1978 après une légère baisse à 19% en 1975. C'est donc dire que les résultats sont loin d'être mirobolants.

Fort timide sans doute à ses débuts, cette nouvelle politique consistant à faire passer la lutte à l'inflation par les bureaux des dirigeants des banques centrales, s'est notablement renforcée avec le temps. On peut même dire qu'au fur et à mesure que les événements ont commencé à se précipiter sur les marchés financiers en 1979 celles-ci ont adopté une attitude de plus en plus autoritaire et de plus en plus indépendante des autorités politiques.

Aux États-Unis, la nomination de P. Volcker en juillet 79, un banquier représentant de la ligne dure, en remplacement de Miller à la tête de la Réserve fédérale concrétisa cette tendance. C'est d'ailleurs sans ambages, que celui-ci commença à relever brutalement à l'automne de cette année, le taux d'escompte et à appliquer une politique de resserrement du crédit dans le but de « refroidir » quelque peu l'économie ⁵². Plus question dorénavant pour la Réserve fédérale d'avoir une politique relativement souple comme ce fut le cas de 1976 à 1979. Plus question non plus pour elle d'intervenir sur les marchés monétaires pour éviter une éventuelle récession ⁵³, le risque de dérapage financier étant devenu aujourd'hui beaucoup trop grand.

Au Canada également, la position de la Banque s'est considérablement raffermie en dépit des critiques dont elle peut faire l'objet. Qui

⁵² Contrairement à Burns qui s'était fait violemment critiquer par les milieux financiers, ceux-ci allant même jusqu'à l'accuser ouvertement d'avoir créé de toute pièces la récession de 1974, Volcker reçut cette fois tout l'appui nécessaire de la part de l'establishment financier pour mener à bien sa politique.

⁵³ Rappelons que la Banque des règlements internationaux recommandait ouvertement dans son rapport de 1978 une « mini récession » aux États-Unis.

plus est, elle peut tirer aujourd'hui tout le bénéfice du vote de confiance que son gouverneur obtint au parlement lorsqu'il eut à justifier sa politique devant le Comité permanent des finances. Fort d'un nouveau mandat et de l'appui tant des libéraux que des conservateurs, le gouverneur peut poursuivre la voie fixée, comme en témoigne le nouveau resserrement monétaire survenu à la fin de 1979 et l'abandon de toute intervention directe sur le taux d'escompte en mars 1980. D'ailleurs, le [126] gouverneur Bouey n'avait-il pas conclu son brillant exposé devant les parlementaires en s'exclamant

« Nous vivons, Monsieur le président, une phase cruciale de la lutte contre l'inflation. Je crois même qu'on peut dire qu'on a atteint une étape où se pose sérieusement la question de notre crédibilité en cette matière.

« Allons-nous poursuivre la lutte contre l'inflation ou allons-nous abandonner par crainte d'une période de ralentissement de la croissance économique ? Si nous décidons de poursuivre la lutte, nous devons être prêts à prendre les mesures nécessaires pour redonner aux gens confiance en la valeur future de notre monnaie. Cela, nous pouvons le faire si nous en avons la ferme volonté. La voie qu'il nous faut suivre sera parfois difficile, mais je puis vous assurer en toute confiance qu'elle sera loin d'être aussi désagréable que celle que nous aurons bientôt à suivre si nous décidons de mettre bas les armes... ⁵⁴ »

Le texte est net, sans bavure. Le problème numéro 1 au Canada ce n'est pas le chômage, c'est l'inflation et pour cette raison, la Banque du Canada doit avoir les coudées franches et le soutien moral de tous...

⁵⁴ Exposé présenté par G.K. Bouey devant le Comité permanent des finances du commerce et des questions économiques, le 15 octobre 1979.

L'approche monétariste et le chômage

Même si certains s'en défendent ⁵⁵, la nouvelle politique monétaire de la Banque du Canada, comme des autres banques centrales, relève de la trop tristement célèbre approche monétariste. Ainsi, fréquemment dans les discours officiels revient-on sur des thèmes chers à ses tenants notamment en ce qui a trait aux anticipations et attentes inflationnistes ou encore au contrôle de l'inflation par le contrôle de l'offre de la monnaie. Notons simplement dans un discours récent du premier sous-gouverneur de la Banque du Canada, Lawson, ces petites phrases lourdes de conséquence : « *les hausses des taux d'intérêt tendent à modérer la dépense et par conséquent à affaiblir le marché* », qu'elles « *aident à créer un climat où il est plus difficile aux entreprises et aux travailleurs d'augmenter leurs profits et leurs salaires* » ou encore « *ce qui se passera dans les quelques prochaines années nous tient beaucoup plus à coeur que ce qui va se passer dans les prochains mois...* » ⁵⁶

Ce n'est pas caricaturer outre mesure la théorie monétariste que d'avancer que la source des « problèmes » [127] économiques, des crises est toujours la même : la monnaie. L'inflation est considérée ici comme un phénomène purement monétaire dont l'ampleur dépend directement du taux de croissance de la masse monétaire. C'est la politique laxiste de la Banque centrale qui permet toujours en dernière instance à la demande dite excédentaire de se financer ou aux entreprises de pouvoir répercuter sur les prix les hausses de coûts qu'elles subissent. Que ces dernières ou bien encore les ménages, et surtout l'État, trouvent facilement l'argent nécessaire pour se financer et alors, diront les monétaristes, il n'y a plus dans ce cas de limites à la transmission de l'inflation et au développement des attentes inflationnistes. Par contre, si la Banque centrale adopte une politique rigide comme la politique de gradualisme adoptée par la Banque du Canada, on force les agents économiques à se comporter dans l'immédiat de manière plus

⁵⁵ C'est du moins l'opinion avancée par l'OCDE dans un rapport récent « Objectifs monétaires et lutte contre l'inflation », 1979.

⁵⁶ Discours de R. Lawson, premier sous-gouverneur de la Banque du Canada devant le Financial Executive Institute de l'Alberta à Calgary en novembre 1979.

efficace et plus rationnelle sur les marchés tout en épongeant progressivement l'excès de liquidités en circulation dans l'économie.

En visant le double objectif de ramener le rythme de croissance de la masse monétaire sur celui du produit national (en volume) et de rendre beaucoup plus difficile l'accès aux marchés monétaires dans le but de contraindre chacun et chacune à vivre selon ses moyens, la Banque escompte ainsi extirper les tensions inflationnistes de l'économie et ne plus faire de l'inflation qu'un mauvais souvenir, une fois que tout sera revenu à l'ordre.

Cela c'est pour la théorie. En pratique, quand on regarde les résultats obtenus sur la période 1975-1980, et surtout les moyens mis en œuvre pour y arriver, on ne peut manquer de rester effaré devant leur degré d'inefficacité et leur caractère inique. Comme l'a très bien souligné l'économiste P. Fortin ⁵⁷, si les mesures prises n'ont guère eu jusqu'à présent d'effet notable sur l'inflation, elles ont par contre engendré un accroissement considérable du chômage, ralenti sensiblement la croissance économique et précipité l'économie à deux reprises dans la récession. Même l'OCDE pourtant favorable à une telle politique devait convenir dans un rapport récent ⁵⁸ que les mesures prises en 1975 et 1976 par la Banque du Canada étaient apparues, du moins a posteriori, relativement strictes par rapport à la situation économique d'ensemble (sic). »

⁵⁷ P. Fortin, *Pourquoi le taux de chômage est-il aussi élevé au Québec ?*, Colloque Economie du Québec et choix politiques, 5 octobre 1978.

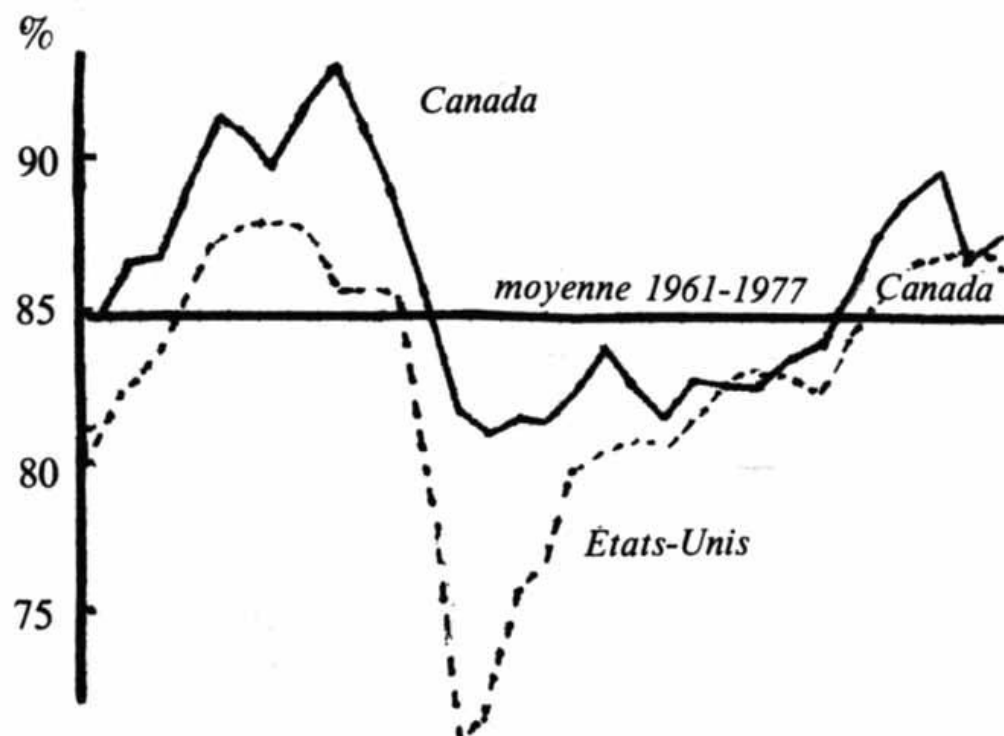
⁵⁸ Louis Gill, « L'économie capitaliste en crise... », *Interventions Critiques*, no 5.

[128]

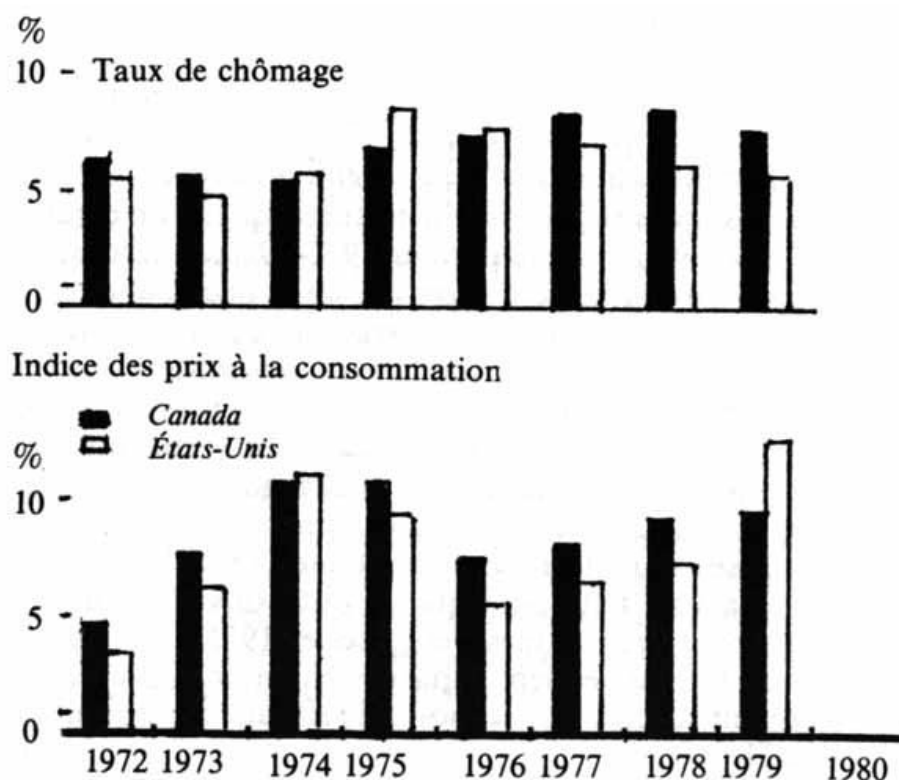
GRAPHIQUE II

La conjoncture économique au Canada et aux États-Unis
depuis 1972

Taux d'utilisation de la capacité de la production manufacturière



Note : 87,5% est considéré par le FRB comme le taux de pleine capacité de l'industrie manufacturière aux États-Unis. Au Canada, on peut considérer ce taux comme équivalent à 92-93%.



Sources : Stat. Can. 31-003, 71-001, 71-201 et 62-002

Fédéral Reserve Bank et National Bureau of Economic Research.

[129]

En fait, le principal problème de cette approche (du point de vue théorique, cela s'entend) c'est qu'elle présume que l'inflation actuelle tire sa source d'un excès de liquidités et, par voie de conséquence, d'un excès de la demande sur le marché. Une fois ce constat établi, toutes les interventions de la Banque vont être dans le sens d'un ralentissement de la demande, quitte à provoquer le cas échéant des récessions, dans la mesure où elles peuvent entraîner l'effet de refroidissement recherché. C'est en quelque sorte la politique du pire qui a été choisie. Du chômage tout de suite pour une croissance « équilibrée » plus tard.

Les besoins monétaires de l'économie étant liés non au volume de la production (des échanges), comme aiment à le répéter les autorités

monétaires, mais à sa valeur, toute politique de resserrement monétaire ne peut que freiner indûment la croissance économique en période de tensions inflationnistes, rapprocher la fréquence des récessions et retarder la reprise. C'est un fait établi qu'en période de haute conjoncture par exemple, une telle politique ne peut qu'affecter les conditions de rentabilité des entreprises et accroître le risque financier pour ne pas dire de faillite, à un moment où les besoins monétaires sont très grands, que ce soit pour faire face à des coûts de production plus élevés, supporter l'allongement du crédit entre entreprises, ou encore financer les stocks. Que dire alors en période de récession, quand les entreprises ne peuvent plus compter sur le soutien financier des banques pour faire face à leurs échéances !

Si la politique monétariste peut avoir un quelconque effet sur les prix et sur le ralentissement de l'inflation, ce ne peut être que par le biais d'un profond marasme économique. On ne touche pas aux véritables causes de l'inflation, on ne touche qu'aux prix, en créant des situations telles que les entreprises se voient contraintes de ralentir leur activité, de mettre du monde à pied et d'essayer par tous les moyens d'écouler une production qui n'a plus de marché.

La Banque des règlements internationaux ne « suggérerait-elle » pas aux autorités américaines dans son rapport annuel en date du 11 juin 1979, d'acheminer leur économie vers une récession modérée (et sous contrôle), afin d'éviter une recrudescence rapide de l'inflation dans la plupart des

[130]

L'inflation vue par :

Un économiste monétariste

« ...L'inflation résulte d'une croissance continue de l'offre et de monnaie à un taux supérieur à celui de la demande de la part des détenteurs de richesse de la nation... » et plus loin,

« ... Une modification soutenue du rythme de croissance de la masse monétaire engendre inévitablement une modification similaire dans le taux d'inflation ».

John A. Tatom, FRB St-Louis, septembre 1978, in « Does the stage of the business cycle affect the inflation rate ? »

Un dirigeant d'entreprise aux États-Unis,

« ...Chaque fois que nous le pouvons, nous essayons d'obtenir l'indexation complète de nos contrats. Dans le cas de soumissions publiques à prix fixes, on ne contente d'ajouter un 12% par année pour se protéger de l'inflation. Par exemple, pour un contrat de 2 ans, on se contentera de réajuster les prix de 25% avant de présenter notre offre ».

Un autre,

« Notre but est d'améliorer notre marge. Dès le départ, on part du principe que l'inflation sera dans les deux chiffres cette année et n va s'ajuster en conséquence ».

Ces deux citations sont extraites de « How price tactics feed inflation », Business Week, 10 mars 1980.

LE MINISTRE DES FINANCES A DES PROBLÈMES



[131]

économies occidentales encore en reprise économique. Encore récemment, dans son exposé auquel nous faisons référence plus haut, le gouverneur Bouey justifiait le relèvement du taux d'escompte à l'automne 1979 en avançant, comme si tout allait de soi, que de toute façon à ce moment-là, l'économie canadienne avait atteint sa pleine capacité ⁵⁹.

Ceci nous amène à poser les questions suivantes : que vise-t-on au juste avec une telle politique monétaire alors qu'on sait pertinemment

⁵⁹ En resserrant le crédit à la consommation et les prêts hypothécaires, la Banque du Canada favorise le détournement de fonds vers le secteur des entreprises tout en augmentant sensiblement le coût d'acquisition des maisons, des biens durables et autres biens de consommation.

bien que l'inflation actuelle n'a absolument rien à voir avec les soit-disantes pressions de la demande ? que cherche-t-on exactement à faire en appliquant une telle politique de resserrement monétaire dont l'effet est davantage d'accroître le chômage que de réduire l'inflation ? pourquoi un tel traitement de choc à l'économie ?

La nouvelle politique monétaire et la crise inflationniste

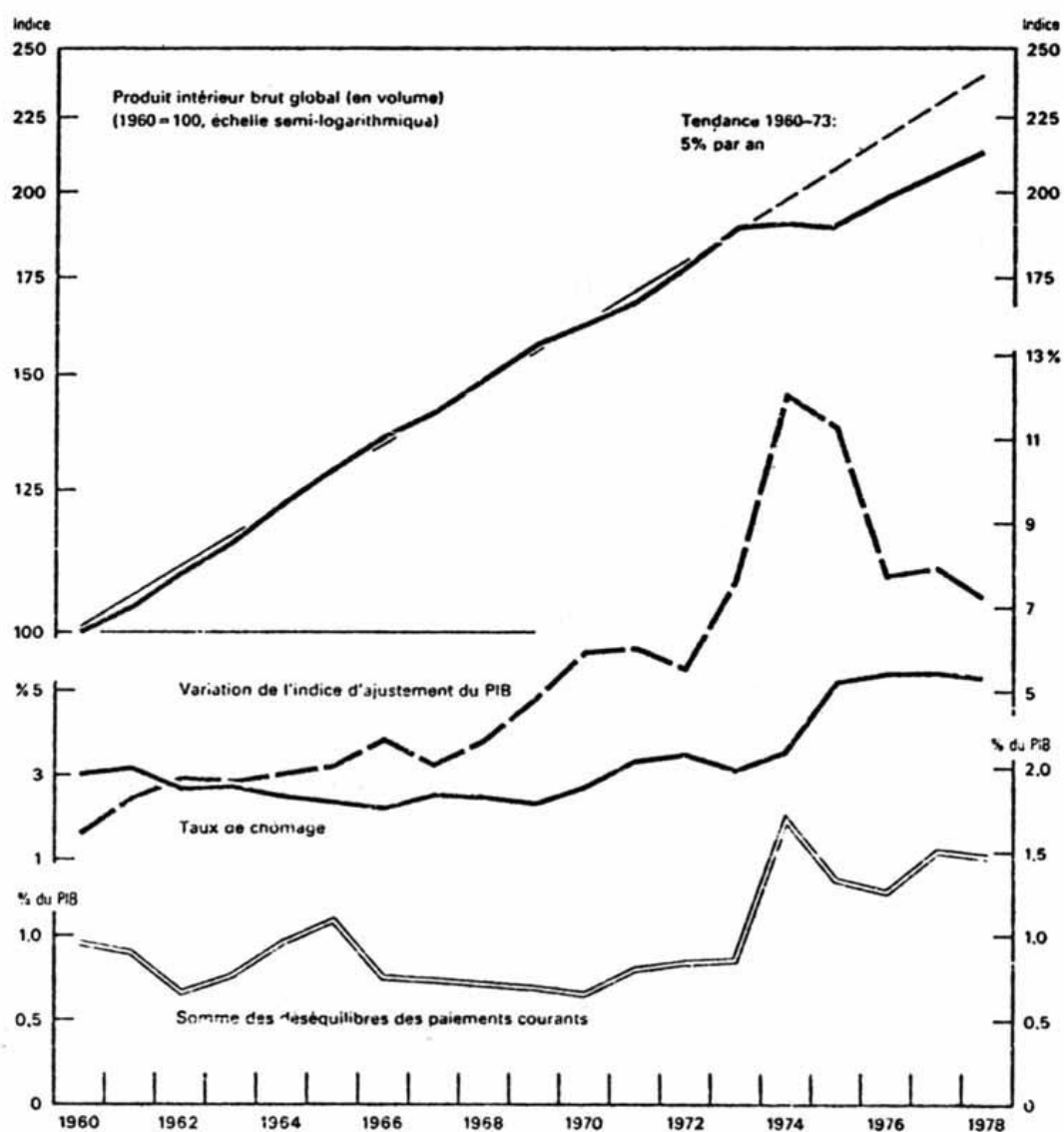
Un rappel

Avant d'essayer d'apporter une réponse ou du moins une tentative de réponse à ces questions, un rappel sur la croissance d'après-guerre s'impose ici.

L'ensemble des économies capitalistes aura connu, de l'après-guerre jusqu'au début des années 70, une croissance que l'on peut facilement qualifier de phénoménale. Ainsi, par exemple, le Produit intérieur brut de l'ensemble des pays de l'OCDE aura-t-il cru en moyenne sur la période 1960-73 au rythme de 5% par an, les investissements productifs à des taux allant de 4,9% pour les États-Unis à 15,5% pour le Japon et le commerce international de 8% entre 1953 et 1962 à 11% par année en moyenne de 1963 à 1972. Quant au chômage, il s'est élevé en moyenne de 1955 à 1973 à 1,1% au Japon, à 1,4% en Allemagne, à 1,6% en France, à 5% aux États-Unis ou encore à 5,5% au Canada. Il ne s'agit là que de quelques indicateurs parmi d'autres mais qui révèlent tous une croissance très soutenue pour toutes les économies. Depuis 1970, par contre tout semble s'être cassé. Un tel

[132]

Graphique 3
Croissance, inflation, chômage et déséquilibre extérieur
Ensemble des pays de l'OCDE

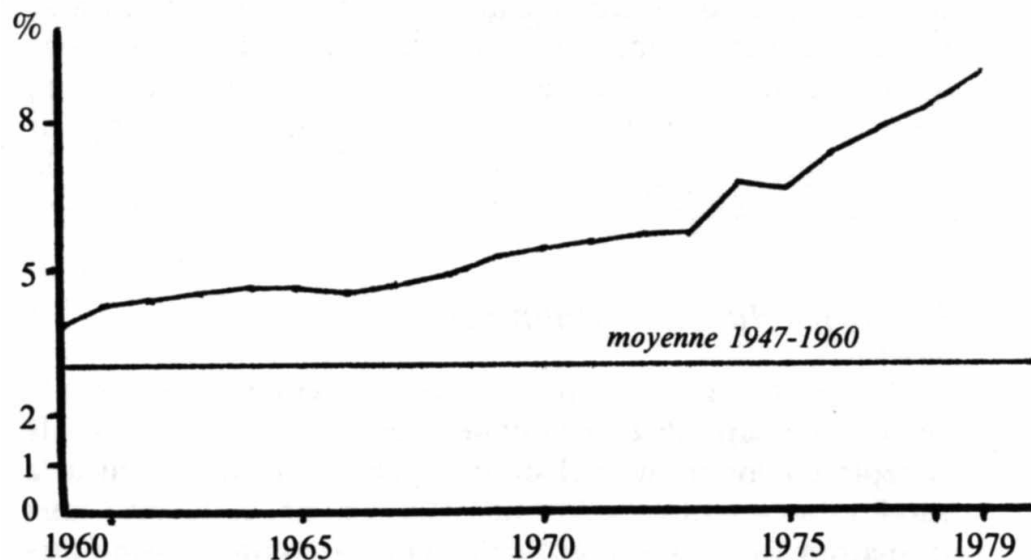


[133]

retournement ne peut relever du hasard pas plus qu'il ne peut être imputable comme certains aimeraient tant le faire admettre, à des chocs exogènes comme l'augmentation du prix du pétrole ou les mauvaises politiques gouvernementales.

GRAPHIQUE 4

Part des intérêts et revenus de placement dans le revenu national (Canada)



Avec le recul dont on dispose maintenant, certains indicateurs laissent voir que cette longue période d'expansion de l'après-guerre n'a pas été sans tension. Mentionnons seulement la baisse des profits, la hausse constante des prix, le relèvement progressif des taux d'intérêt. Comment ne pas tenir compte également du fait que si le développement de la demande de biens de consommation durables, des dépenses gouvernementales, des services ou du commerce international, auront été comme il est souvent mentionné les fers de lance de la croissance économique, cela se sera fait de plus en plus au prix d'un endettement croissant dont le coût a progressivement entamé la masse des profits et des revenus des compagnies. Également, on a eu trop tendance à oublier dans l'euphorie des années 60 que le développement de la production possède sa propre limite : le [134] profit. Or ici aussi, les fameux gains de productivité dont on a fait si souvent état, ont à la longue creusé

l'écart entre le rythme de l'accumulation du capital et celui avec lequel les marchés ont pu se développer. L'expansion du crédit, les nouveaux marchés des pays en voie de développement, le soutien des dépenses gouvernementales, voire les guerres, ont certainement permis, en ouvrant de nouveaux débouchés, de maintenir la croissance des profits et donc celui de l'accumulation du capital. Les marchés et les profits ne pouvaient plus suivre l'accumulation du capital, par contre le coût du soutien à la croissance commençait à se répercuter sur les taux d'intérêt et les prix. Prise au piège d'une rentabilité décroissante et de coûts financiers croissants, l'accumulation du capital devait se ralentir pour finalement se bloquer à partir de 1970 et ainsi bloquer la croissance économique elle-même et faire éclater la crise.

La restructuration financière

Un point sur lequel tout le monde s'entend, c'est que la seule issue capitaliste à la crise, c'est la restructuration (le redéploiement industriel pour reprendre l'expression à la mode) du capital vers de nouveaux secteurs et de nouveaux domaines de rentabilité. Seulement, la condition sine qua none de toute reprise durable de l'accumulation, c'est que le capital sorte de la crise financière dans laquelle il est enfermé actuellement. Le temps est venu de se rendre à l'évidence, au réalisme comme le titrait un récent rapport du Conseil économique du Canada. Les gouvernants n'ont pu empêcher > malgré tout l'arsenal des politiques de stabilisation, l'éclatement de la crise pas plus qu'ils ne purent éviter que l'effet de ciseaux entre les taux d'intérêt à la hausse et les taux de profit à la baisse ne remette en cause l'accumulation elle-même. D'un autre côté, l'économie s'enlise en ce moment dans une crise financière où les seules perspectives pour le capital se trouvent à court terme, dans la spéculation ou la concentration. Peut-on aussi nier le fait comme le souligne très bien Louis Gill dans son article que les mesures financières apportées par l'État pour venir en aide aux grandes entreprises en difficulté ont surtout eu pour effet de transférer, au travers de l'inflation, les pertes [135] en capital des capitalistes à l'ensemble de la population, quand il ne s'agit tout simplement pas d'exiger des baisses de salaires de la part des travailleurs et travailleuses comme garantie à l'aide apportée. Cela, c'est sans compter que des masses de fonds sont ainsi

détournées à un moment où les besoins en capitaux nécessaires pour la restructuration s'avèrent considérables.

On comprend alors aisément pourquoi, devant la tournure qu'ont pris les événements ces derniers temps, les autorités monétaires (et politiques) ont décidé devant l'échec d'une politique monétaire progressivement restrictive, de faire preuve de fermeté et de ne plus reculer devant le processus de liquidation dont dépend toujours en dernière instance dans nos économies capitalistes, la reprise de l'accumulation du capital.



Les travailleurs salariés sont évidemment touchés par les mesures dites de resserrement et d'austérité ⁶⁰, mais ce sont surtout les entreprises qui vont être les plus directement touchées, d'abord les plus petites mais aussi les grands monopoles, une fois le processus récessionniste amorcé.

Touchées au niveau de leurs ventes et du financement de leurs opérations de production, les entreprises n'auront d'autre alternative que de compter sur leurs propres sources de financement et de se retourner contre leurs travailleurs (ses), leurs fournisseurs et leurs clients pour essayer de s'en sortir.

[136]

Le risque demeure qu'une telle politique n'enclenche une véritable cascade de faillites et un effondrement généralisé de l'économie, comparable à ce que l'on a connu lors de la crise de 1929. Il ne faudrait pas oublier que, malgré toutes les belles déclarations officielles sur le degré de contrôle dont disposerait aujourd'hui l'État sur l'économie, les économies capitalistes ne sont pas plus aujourd'hui à l'abri d'un krach financier qu'elles l'étaient à l'époque.

Là-dessus, faisons deux remarques.

1) Contrairement à un passé encore récent, les autorités monétaires aussi bien que politiques sont prêtes à accepter ce risque, et cela même si une telle épuration doit engendrer des taux inégalés de chômage et un marasme économique pour une longue période de temps. Il ne saurait plus être question pour elles de céder devant les pressions politiques des grands monopoles, pas plus qu'elles ne veulent reculer face à la combativité des travailleurs (ses) et de leurs syndicats. Comme l'a très bien écrit le Mouvement Action Chômage dans un article récent de la revue ⁶¹, on ne cherche même plus à éviter le chômage, on le crée. À côté du chômage technologique, conjoncturel ou autre, on a créé une nouvelle catégorie de chômeurs (ses) : ceux et celles qui sont mis(ses)

⁶⁰ Pas plus que les autres entreprises, les grands monopoles ne sont à l'abri des difficultés financières, notamment lorsque les récessions prennent de l'ampleur.

⁶¹ Mouvement Action Chômage, *Le gouvernement et le chômage*, Interventions Critiques no 5.

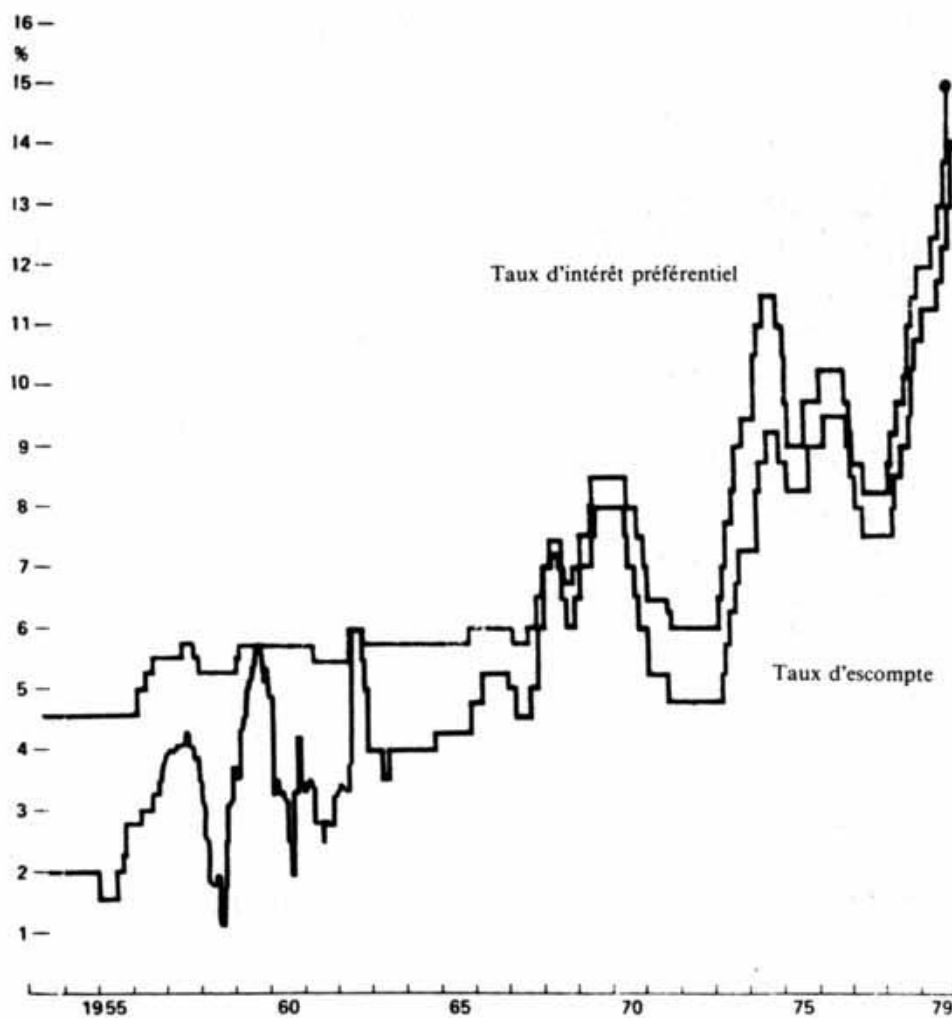
à pied pour la nécessité d'une restructuration du capitalisme. Qu'a-t-on fait pour les chômeurs de l'aciérie, l'automobile, du textile, de Dupuis Frères, de Cadbury, ITT Rayonnier et autres ? Rien. Absolument rien. Dans tous les cas, aux dires des autorités, c'étaient des raisons « d'efficacité » qui commandaient ces licenciements. Et quand on parle d'efficacité dans nos économies capitalistes, tout devient normal ; même des millions de chômeurs.

2) Les autorités cherchent à redonner aux récessions le rôle régulateur qu'elles ont perdu dans l'après-guerre. En étranglant financièrement la production, aussi bien en amont qu'en aval, elles font d'une pierre deux coups. Non seulement jouent-elles au niveau des liquidations financières elles-mêmes, mais en plus, par le biais de la récession, elles visent à accroître la concurrence entre les entreprises (même monopolistiques), et aussi à modifier le rapport salarial en faveur du capital, ce qui ne peut manquer à terme d'accentuer la centralisation du capital et de restaurer les conditions de rentabilité. Pour les compagnies [137] restantes, la faillite ou l'absorption d'un concurrent, c'est toujours bénéfique. Il y a moins d'entreprises pour se partager le marché, les équipements et les constructions sont achetés à vil prix, les monopoles consolident leur position, etc. À ces profits de « crise », viennent s'ajouter ceux que ne peuvent manquer d'entraîner sur le rapport salarial, les mises-à-pied, la concurrence entre les travailleurs, le durcissement des conditions de travail, etc.

Abordons maintenant un autre aspect de la nouvelle politique monétaire dont nous avons déjà fait mention, la stabilisation des marchés financiers et plus précisément, les marchés monétaires et les marchés des changes.

GRAPHIQUE 5

Évolution du taux d'escompte et des taux d'intérêt préférentiel au Canada



Source : *Financial Post*, 3 novembre 1979

[138]

La politique monétaire et les marchés financiers

Les marchés monétaires

Les marchés monétaires dans les années soixante-dix

La question des tensions sur les marchés monétaires est certainement l'une des plus préoccupantes qui soit à l'heure actuelle pour les autorités monétaires. Les taux d'intérêt y atteignent des sommets inégalés au moindre signe d'emballement dans l'économie, ou bien, au moindre mouvement spéculatif sur les différents marchés boursiers.

Nous avons fait état plus haut du niveau qu'avait atteint l'endettement ces derniers temps. Posons-nous simplement cette question, comme le fait P. Sweezy ⁶² dans un article récent : y aurait-il eu croissance dans les années 70 sans l'endettement des ménages, des entreprises, de l'État et des pays dits en voie de développement ? Cette accélération de l'endettement, ce sont évidemment les marchés monétaires qui en subissent directement l'impact. Ils le subissent d'autant plus que les autorités poursuivent, quel que soit le niveau de l'activité économique, leur politique de resserrement monétaire graduel. Constantement tendus, même en période de récession (les « crises dans la crise », pour reprendre l'expression fort bien choisie de P. Sweezy), ces marchés deviennent bien vite explosifs à chaque fois que l'activité économique tend vers sa pleine capacité de production, comme c'est le cas à l'heure actuelle, tant au Canada qu'aux États-Unis où les marchés monétaires semblent hors-contrôle. Désespérément, les entreprises se tournent vers ces marchés pour se procurer les liquidités nécessaires au

⁶² P.M. Sweezy, « The crisis within the crisis », *Monthly Review*, Décembre 1978.

financement de leur production, quand ce [139] n'est pas pour supporter le coût financier des stocks d'inventus. Et pendant ce temps-là, la Réserve fédérale continue « pour le bien de tous » à resserrer le crédit. L'économie américaine n'est peut-être pas encore en récession, mais le moment n'est sans doute pas loin où tout pourrait craquer.

Que dire également de l'économie de spéculation dans laquelle nous vivons. Dans un article précédent ⁶³, nous faisons état du caractère hautement spéculatif de la vague de concentration actuelle. Cette spéculation, nous la retrouvons partout dans l'économie, et notamment sur les marchés boursiers où elle se finance largement à même les marchés monétaires.

La stabilisation des marchés monétaires

Une telle situation justifie sans doute à elle seule, la nécessité pour la Banque du Canada de stabiliser les marchés ou pour le moins, d'empêcher que ne dégénèrent complètement les tensions en période de « surchauffe ». C'est d'ailleurs à ces tensions que se réfère la Banque du Canada pour justifier sa politique de non-interventionnisme qui n'est pas sans rappeler les meilleurs moments de la période Coyne. Encore récemment, le gouverneur G.K. Bouey déclarait devant le Comité permanent des finances du parlement que,

« Quiconque examine la situation observe que les perspectives d'évolution de l'activité économique et de l'emploi au cours des prochains mois ne sont pas des meilleures, notamment à cause de l'imminence probable d'un ralentissement de l'activité économique aux États-Unis. Si cela était notre seul problème, nous pourrions y consacrer toute notre attention ; mais il n'en est pas ainsi. Nous sommes aux prises avec un autre problème, soit la menace que fait peser sur la croissance future de l'emploi et de la production au Canada — et dans beaucoup d'autres pays aussi — la recrudescence de l'inflation. Il s'agit là d'un problème qui à long terme est à mon avis, beaucoup plus grave. (...) »

⁶³ C. Deblock & J. Charest « Sur fond de crise : une nouvelle vague de concentration » *Interventions Critiques* no 4.

De fait, la menace que constitue l'inflation dans la prospérité future de l'économie mondiale a été le thème principal des exposés présentés par les principaux pays industriels à l'assemblée annuelle du FMI à laquelle j'ai assisté au début du mois. Une diminution de confiance en la valeur future de la monnaie menace le bon fonctionnement futur de presque toutes les économies de marché parce que les économies qui utilisent la monnaie ne [140] peuvent bien aller lorsque la valeur future de leur devise est incertaine. Le marché de l'or a récemment démontré de façon frappante à quel point les attentes inflationnistes et la crainte de l'inflation se sont propagées dans le monde, j'ajouterai qu'il n'est pas du tout rassurant de voir les canadiens faire la queue pour acheter de l'or »... ⁶⁴

En dépit cependant de tous ces beaux discours officiels, on peut émettre de sérieux doutes quant au degré d'efficacité, du moins à court terme, de la nouvelle politique monétaire en ce qui concerne la stabilisation des marchés monétaires et financiers en général. L'explosion des taux d'intérêt qu'on y enregistre en ce moment suffit à elle seule à montrer à quel point les interventions des banques centrales sont sans effet.

Trois raisons peuvent être invoquées ici pour expliquer ce peu d'efficacité : la politique monétaire elle-même, la perte de contrôle progressive des banques centrales et le comportement des emprunteurs.

En ce qui concerne la politique monétaire tout d'abord, il n'est pas exagéré de dire que celle-ci tend davantage à aggraver les tensions existantes qu'à les éliminer.

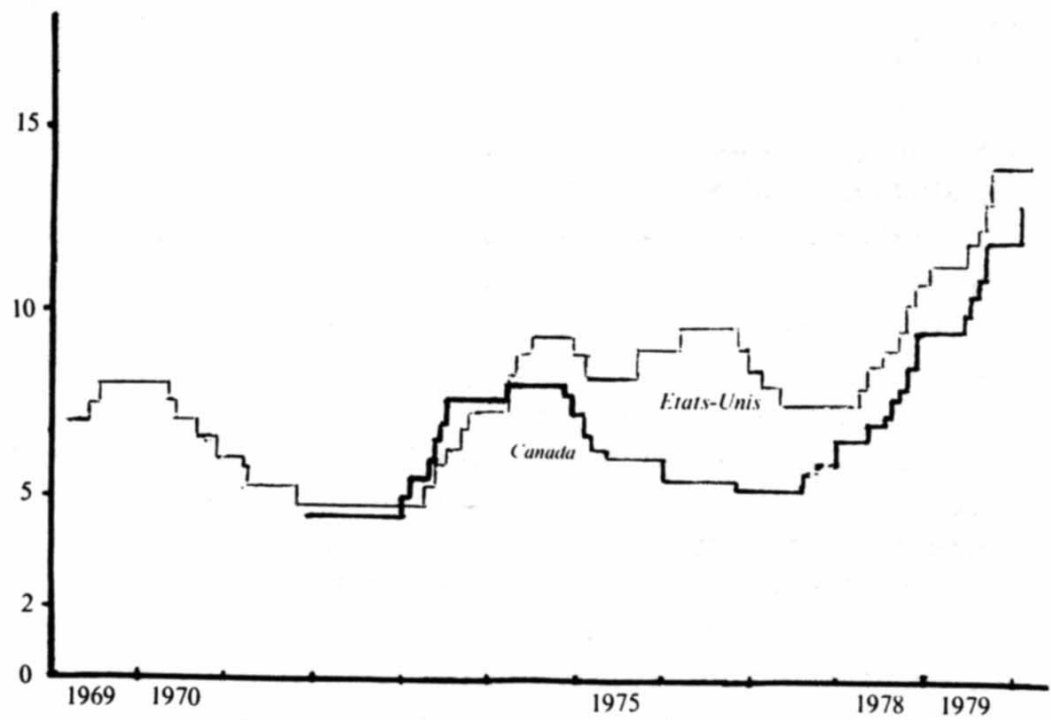
En théorie, la Banque a adopté une politique de laisser-faire, au sens où, se contentant de contrôler directement ce qu'on peut appeler l'offre de monnaie, elle vise à laisser le marché s'ajuster de lui-même aux conditions qu'elle fixe. Avec cette approche, on laisse les taux d'intérêt fluctuer selon le pur jeu de l'offre et de la demande sans chercher à les influencer directement par des manipulations du taux d'escompte par exemple, et cela toujours dans le but de forcer le marché à se régulariser de lui-même. C'est au taux d'escompte à suivre les taux d'intérêt et non l'inverse.

⁶⁴ Notons que la chute du dollar coïncide avec l'arrivée du Parti québécois au pouvoir. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper et ainsi imputer tous les problèmes du dollar canadien aux résultats des élections au Québec... D'ailleurs, tous les ans, la Banque du Canada y va de son petit laïus sur l'impact négatif de la présence du Parti québécois sur la stabilité du dollar.

Dans la réalité, les choses sont loin de se passer ainsi. En adoptant une attitude extrêmement rigide, les autorités monétaires ne font qu'amplifier les tensions sur les marchés. Non seulement l'auto-régulation du marché n'est-elle que pure présomption mais en plus, le seul résultat concret du contrôle qu'elles exercent sur les disponibilités monétaires c'est celui de faire monter brutalement les taux d'intérêt au moindre emballement du marché. Il est toujours facile pour la Banque du Canada de dire que les hausses du taux d'escompte ne font que suivre les hausses des taux d'intérêt sur les marchés alors qu'en fait, c'est elle-même qui les [141] favorise avec sa politique monétaire. On en a d'ailleurs un exemple concret, avec les interventions récentes de la Banque du Canada sur le marché des bons du trésor. Beaucoup plus probantes sans doute auront été les hausses enregistrées sur les marchés monétaires en 1975 et en 1976. Comment se fait-il que pendant ces années de stagnation de la production, les taux d'intérêt ont enregistré de telles hausses alors qu'ils tendaient à baisser aux États-Unis ? Il suffit seulement de jeter un coup d'œil au graphique pour constater à quel point la politique soit disant neutre de la Banque du Canada a pu creuser l'écart entre les marchés américains et les marchés canadiens en 1975.

GRAPHIQUE 6

Évolution du taux d'escompte au Canada et aux États-Unis



Sources : Federal Reserve Board, Banque du Canada

[142]

Venons-en maintenant aux autres raisons avancées.

Malgré les apparences, les banques centrales, celle du Canada comme les autres, ne sont plus capables d'exercer un réel contrôle sur les marchés monétaires. Cela peut paraître étonnant au premier abord, surtout si l'on considère la position privilégiée qu'elles peuvent occuper dans l'ensemble du système financier et les moyens d'intervention que la loi a mis à leur disposition. Le problème justement, c'est que ce pouvoir d'intervention en apparence considérable, a été progressivement miné au fil des ans par le développement du capitalisme financier, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Les groupes financiers, les nouveaux intermédiaires financiers, les filiales bancaires à l'étranger, le réseau des multinationales, etc., constituent aujourd'hui une réalité avec laquelle les banques centrales doivent compter. En effet, quel peut être l'impact d'une politique nationale de resserrement du crédit sur une institution financière qui possède ses propres sources de financement à l'échelle internationale ou même qui a toujours la possibilité d'aller trouver dans le pays voisin les fonds qu'elle ne peut se procurer sur place ? Si de plus en plus de groupes financiers et d'intermédiaires financiers échappent au contrôle des banques centrales, on peut facilement présupposer ce qu'il peut en être de toutes les multinationales, surtout quand la concertation entre banques centrales n'est que limitée !

Le dernier élément à prendre en considération, c'est le comportement du marché lui-même.

Nous faisons état plus haut de la question de l'endettement et de la spéculation. Or, rien ne nous permet de prétendre qu'à une hausse des taux d'intérêt doive nécessairement succéder une diminution des demandes de crédit. Le problème se pose clairement quand l'économie entre en récession. À ce moment là en effet, l'entreprise verra ses besoins monétaires considérablement accrus, que ce soit pour supporter le coût financier de ses stocks ou même tout simplement pour essayer de stabiliser temporairement une situation financière précaire. On en arrive même à la situation paradoxale, toujours à court terme cela s'entend, que plus une entreprise sera endettée, plus elle aura tendance à ce moment à accroître son endettement, quitte à payer le gros prix pour de nouvelles [143] crédit. Quant aux banques, le risque de pertes financières que pourrait entraîner une faillite les pousse bien souvent, s'il

s'agit de grosses entreprises ou même de municipalités, comme ce fut le cas en 1975 pour la ville de New York, à accorder les lignes de crédit demandées. Cette situation, nous la connaissons actuellement tant aux États-Unis qu'au Canada.

Quant à la spéculation, que peut-on ajouter de plus au fait que ce ne sont pas des taux d'intérêt de 20% qui vont détourner les spéculateurs des marchés monétaires quand il est possible pour eux de doubler ou tripler leurs mises en quelques jours sur les différents marchés boursiers ?

Les marchés des changes

Les marchés des changes

Dans le cas d'un pays aussi dépendant de l'extérieur que peut l'être le Canada, la question de la valeur du dollar et de l'intégration des marchés monétaires avec les États-Unis sont des éléments avec lesquels doit compter la Banque du Canada, au point même que, conjoncturellement parlant, ils peuvent avoir une influence déterminante sur l'établissement de la politique monétaire. Reportons-nous une fois de plus à la période 1975-76.

La période 1975-76

Pendant cette période, la Banque du Canada pratiqua une politique de resserrement monétaire, notamment en jouant sur les réserves secondaires des banques avec pour conséquence que cela mit un terme au mouvement de repli des taux d'intérêt sur l'argent à court terme amorcé au milieu de 1974. La période se prêtait d'autant moins à un renchérissement du crédit que la politique monétaire américaine semblait alors être nettement orientée dans le sens d'un plus grand assouplissement. Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, aux baisses graduelles du

[144]

**Balance canadienne des paiements
taux de change et taux d'intérêt**

Malgré un solde commercial positif (sauf en '75).			
1973	\$2.735 milliards	1976	\$1.339
1974	\$1.689	1977	\$2.916
1975	-\$0.451	1978	\$3.468
...le déficit des services fut tellement élevé..			
1973	-\$2.971 milliards	1976	-\$5.651
1974	-\$3.703.	1977	-\$7.432
1975	-\$4.686	1978	-\$8.729
...que le déficit du compte courant augmenta considérablement...			
1973	\$0.103	1976	-\$3.801
1974	-\$1.460 milliard	1977	-\$4.150
1975	-\$4.757	1978	-\$5.285
Mais les entrées de capitaux à L.T. furent à ce point élevé en '75 et '76...			
1973	\$0.628	1976	\$7.909
1974	\$1.041 milliard	1977	\$4.573
1975	\$3.935	1978	\$3.453
...que le \$ put se maintenir pour finalement chuter...			
1973	\$1.00 (\$ can. en \$US)	1976	\$1.014
1974	\$1.022	1977	\$0.937
1975	\$0.983	1978	\$0.859
...lorsque les écarts de taux d'intérêt diminuèrent...			
1973	-1.07% (taux can.-taux US)	1976	+3.88%
1974	-0.06%	1977	+2.07%
1975	+1.7 %	1978	+1.45%

* moyennes annuelles des taux du marché monétaire.

[145]

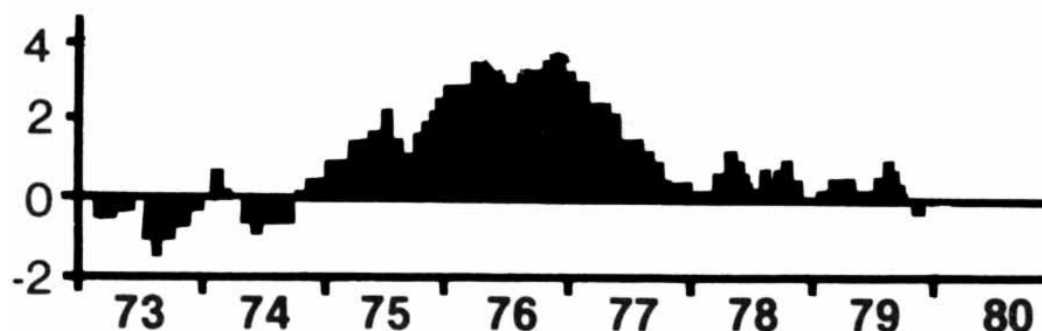
taux d'escompte aux États-Unis, allait correspondre au contraire une hausse graduelle au Canada en 1975-76. Le 3 septembre 1975, le taux fut relevé une première fois, conformément aux mouvements de hausse sur les marchés monétaires, de 8 1/4 à 9%. Il fut ensuite relevé une deuxième fois, le 8 mars 1976, passant à 9 1/2%, taux qui se maintint jusqu'au 22 novembre 1976, date à laquelle commença à s'amorcer un mouvement de baisse ⁶⁵.

Si on peut qualifier cette politique « d'expérience de laboratoire », c'est qu'en procédant de la sorte, la Banque du Canada faisait le pari que la reprise économique américaine exercerait un effet d'entraînement suffisant sur l'économie canadienne pour contrecarrer l'effet dépressif des hausses du taux d'escompte et que celles-ci n'exerceraient pas trop d'effets négatifs sur les marchés des changes. Dans un cas comme dans l'autre, les autorités sous-estimèrent l'impact de leurs mesures. La forte reprise américaine de 1976 n'eut en fait aucun effet notable sur l'économie canadienne avant la fin de 1977. Quant à la hausse du taux d'escompte, elle eut pour effet immédiat de freiner la reprise économique et de provoquer de dangereuses tensions sur les marchés des changes. Attirés par des taux d'intérêt élevés dont l'écart avec les taux américains alla jusqu'à atteindre 4 points, les capitaux à court terme affluèrent des États-Unis vers le Canada.

⁶⁵ Notons que la chute du dollar coïncide avec l'arrivée du Parti québécois au pouvoir. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper et ainsi imputer tous les problèmes du dollar canadien aux résultats des élections au Québec... D'ailleurs, tous les ans, la Banque du Canada y va de son petit laïus sur l'impact négatif de la présence du Parti québécois sur la stabilité du dollar.

GRAPHIQUE 7

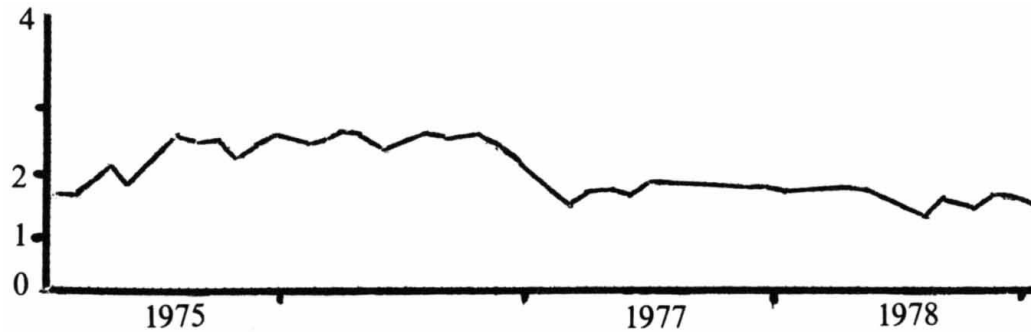
Écart entre les taux d'intérêt canadien et américain



L'écart entre les taux à long terme canadiens et américains suivit la même tendance que l'écart des taux à court terme (cf. graphique 8) ce qui incita les emprunteurs canadiens (notamment les gouvernements provinciaux) à recourir au marché des capitaux américains. Ainsi, dans le cas des emprunts, la balance des paiements canadienne enregistra [146] des totaux de 4 952 millions de dollars en nouvelles émissions pour l'année 75 et de 8 905 pour l'année 1976 comparativement à 2 409 en 1974 et 1 283 en 1973 ⁶⁶. Ces entrées suffirent à contrecarrer les pressions à la baisse sur le dollar canadien qu'occasionnait alors la détérioration de la balance des paiements (notamment le solde commercial fut négatif en 1975 pour la première fois depuis 1960). En contrepartie toutefois, c'est le cercle vicieux de la balance des paiements qui s'en retrouva aggravé : hausse des emprunts étrangers —» hausse des paiements en intérêt aux étrangers —» hausse des emprunts pour combler le déficit des services dû aux intérêts —» etc.

⁶⁶ Les « réserves officielles » du Canada augmentèrent de 522 millions de dollars en 1976 après avoir enregistré une diminution de 405 millions en 1975. Par la suite, en 1977 et 1978, les réserves s'effritèrent rapidement, baissant de 1421 millions en 1977 et de 3299 en 1978.

GRAPHIQUE 8
Écart entre les taux d'intérêt canadien et américain
long terme



Stagnation économique, endettement accru vis-à-vis de l'extérieur, perte de compétitivité de l'économie canadienne, telles furent les principales conséquences de cette politique de « laboratoire ». Très vite d'ailleurs, sous l'effet combiné de la baisse du taux d'escompte et de la dégradation rapide de la balance des paiements, le dollar canadien allait amorcer une chute à partir de la fin de 1976, qui allait l'amener jusqu'au niveau plancher record, de 85,4 cents américains en octobre 1978.

En fait, ce que révèle surtout cette expérience, c'est l'étroitesse de la marge de manœuvre en matière d'interventions conjoncturelles, de la part de la Banque centrale d'un pays aussi dépendant financièrement de l'extérieur et en particulier des États-Unis, que peut l'être le Canada.

On ne peut pas ne pas tenir compte du fait par exemple, que les exportations en direction des États-Unis, absorbent à elles seules environ 15% du PNB, ou encore que les [147] marchés financiers entre les deux pays sont tellement intégrés qu'ils s'avèrent extrêmement difficile de maintenir une politique monétaire réellement autonome. Cette situation n'autorise même pas la neutralité vis-à-vis du marché des changes comme tentait sans doute d'y revenir l'administration Bouey. Un simple coup d'œil au tableau ci-dessous nous donnant les principaux postes de la balance bilatérale avec les États-Unis, nous montre à quel point, dans une situation d'aussi grande dépendance vis-à-vis de l'impérialisme américain, la Banque du Canada se doit de mettre au premier rang de ses priorités la stabilisation des marchés des changes et le rétablissement de la balance des paiements.

Tableau 2
Résumé de la balance des paiements du Canada

Année et trimestre	Solde du poste mar- chandises	Solde du poste services	Transferts nets	Solde des paiements courants	Mouvements nets de capitaux entrées ou sorties	
					À long terme	À court terme (1)
(Millions de dollars)						
1970	3.052	-2,099	153	1.106	1,007	-583
1971	2,563	-2.398	266	431	664	-318
1972	1,857	-2.527	284	-386	1,688	-983
1973	2,735	-2,971	344	108	628	-1,203
1974	1,689	-3,706	557	-1,460	1,041	443
1975	-451	-4,686	380	-4,757	3,935	417
1976	1,339	-5,651	511	-3,801	7,909	-3,586
1977	2,916	-7.432	366	-4,150	4,573	- 1,844
1978	3,468	-8,729	-24	-5,285	3,453	-1,467
Balance des paiements bilatéraux avec les Etats-Unis (2)						
1970	1,121	-227		-165	989	47
1971	1,445	-215		-86	877	1,867
1972	1,513	-272		-137	1,059	-201
1973	1,242	-930		-834	1,134	-605
1974	1,001	- 1,639		-1,530	1,653	1,628
1975	-1,125	-4.903		-4.810	3,292	2.104
1976	531	-4,062		-3,985	4,559	-58
1977	1,693	-4,015		-3,934	2,715	641
1978	2,367	-4,735		-4,670	3,136	812

1. Comprend erreurs nettes et omissions.

2. Solde du poste biens et services

Source: Statistique Canada

[148]

La période 1977-79

Ceci explique la nouvelle attitude vis-à-vis du marché des changes de la Banque depuis son expérience de 1975-76.

Les autorités paraissent maintenant avoir adopté la politique du « dirty-float » mise de l'avant dans les accords internationaux de Kingston (Jamaïque) des 7 et 8 janvier 1976, consistant à laisser le dollar fluctuer sur le marché des changes au gré, pourrait-on dire, « de l'offre et de la demande », tout en cherchant cependant à éviter les variations erratiques ou explosives qui pourraient provenir notamment des déplacements de capitaux à court terme d'un pays à l'autre. Cela revient à accepter de fait, que le taux d'escompte canadien soit ajusté non plus seulement en rapport avec le comportement des marchés monétaires canadiens, mais également en rapport avec celui des marchés américains ⁶⁷. Tout cela dans le but d'éviter qu'un écart de taux trop important entre les deux pays ne provoque de mouvements brusques ou jugés « anormaux » sur les marchés des changes.

C'est ainsi que, faisant suite aux hausses du taux d'escompte aux États-Unis, la Banque du Canada augmenta 11 fois son propre taux entre le début de l'année 1978 et la fin de l'année 1979, le faisant ainsi passer de 7 1/2% qu'il était alors, au niveau record de 14% le 24 octobre 1979.

Il faut cependant faire remarquer que si la Banque s'est toujours efforcée durant cette période de maintenir un écart favorable sur les taux d'intérêt, comme l'indique d'ailleurs le tableau ci-dessous, elle n'en n'a pas moins continué à tenir compte du comportement spécifique des marchés monétaires canadiens. Si on exclue les dernières

⁶⁷ Outre la manipulation du taux d'escompte, il faut aussi ajouter les interventions directes sur les marchés des changes par l'intermédiaire du Fonds des changes. En 1978, des opérations de soutien nécessitèrent des emprunts sous forme d'obligations à long terme émises en Allemagne et aux États-Unis s'élevant à 2,2 milliards de dollars et à des ouvertures de crédit auprès de banques canadiennes et américaines pour un total de 2,7 milliards de dollars.

augmentations brutales du taux d'escompte de l'année dernière, alors qu'elle n'avait guère d'autre alternative, elle s'est toujours efforcée de retarder le plus longtemps possible ⁶⁸ les hausses, dans le but de tenir compte du comportement spécifique des marchés canadiens et de les laisser suivre d'eux mêmes les marchés américains. Encore récemment, la Banque semble avoir adopté une attitude d'attentisme, les tensions se développant beaucoup moins rapidement sur les marchés canadiens que sur les marchés américains.

[149]

Néanmoins, malgré sa souplesse toute relative, cette politique tend à renforcer considérablement le degré d'intégration déjà élevé, entre les marchés financiers canadien et américain. Mais surtout, et c'est sans doute son aspect le plus négatif, elle tend à accroître sensiblement le degré de dépendance de la conjoncture canadienne vis-à-vis de la conjoncture.

La transmission des cycles par le biais du commerce extérieur a suffisamment été mis en valeur ailleurs pour qu'on y revienne ⁶⁹. Ce qu'il faudrait plutôt souligner, c'est que cette politique, en cherchant à maintenir un écart favorable sur les taux d'intérêt, n'élimine en rien les problèmes chroniques de la balance des paiements. Par contre, elle tend à faire dépendre les marchés monétaires canadiens et par eux, l'ensemble de l'activité économique, du comportement des marchés américains. La politique monétaire de la Banque du Canada n'est peut-être pas entièrement à la remorque de celle de la Réserve fédérale comme l'écrivait récemment M. Nadeau ⁷⁰, mais elle la suit quand même de suffisamment près pour que le resserrement monétaire aux États-Unis influence directement la conjoncture canadienne. Déjà on peut noter les effets négatifs des hausses précipitées du taux d'escompte de septembre et octobre 1979, que ce soit au niveau du financement des stocks ou bien des investissements, dont la reprise s'était nettement amorcée en 1979. Quant à la croissance économique, c'est un nouveau coup d'arrêt que

⁶⁸ On se rapportera à l'article d'Alain Dubuc dans *la Presse* du 19 février 1979, « Taux d'intérêt : la Banque du Canada prend tout son temps ».

⁶⁹ Cf. notamment, The Conference Board of Canada, « Perspectives on the Canadian Economy : an analysis of cyclical instability and structural change », 1978.

⁷⁰ M. Nadeau, « Des taux d'intérêt à la dérive », *Le Devoir*, 26 octobre 1979.

lui a donné la Banque du Canada, et cela après deux ans seulement d'expansion !

Conclusion

Avec tout ce que nous venons de voir, la nouvelle politique monétaire que s'est donnée la Banque du Canada marque à toute fin pratique l'abandon du fameux « policy mix » sur lequel les gouvernements avaient fondé dans l'après-guerre, toutes leurs interventions en matière de stabilisation économique. Aujourd'hui il ne reste plus que la politique fiscale encore que celle-ci soit à son tour remise en cause, pour essayer de limiter quelque peu l'impact des récessions sur l'ensemble de l'activité économique et éviter [150]

que le chômage ne devienne à son tour une question par trop explosive. La Banque du Canada s'est fixé comme mission historique de venir à bout du spectre de l'inflation. Quand bien même ses politiques pourraient précipiter aujourd'hui l'économie dans le marasme et la stagnation, l'important, comme le disait si bien son gouverneur, c'est « la croissance future de la production et de l'emploi ». Un million de chômeur, cela vaut bien le paradis qu'il nous promet. Le seul problème, c'est que les banques centrales, qu'elles aient à leur tête des keynésiens ou des monétaristes, n'ont jamais pu empêcher, malgré toutes leurs bonnes intentions, les crises, le gaspillage et les privations qu'elles entraînent.

Christian Deblock & Jean Charest.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.
[151]

* * *

[152]

Préface. Quelques mots sur le taux d'escompte flottant

Encore une fois, la Banque du Canada vient de surprendre tout le monde en ces lendemains d'élection, en prenant la décision le 10 mars 1980, de laisser flotter le taux d'escompte.

En fait, cette mesure ne vient que confirmer ce que nous avons avancé dans l'article, à savoir que la Banque s'est toujours évertuée depuis 1975 à laisser le taux d'escompte s'ajuster sur les taux d'intérêt des marchés monétaires, quitte à intervenir pour empêcher les variations par trop brutales. La chose est maintenant officialisée. Tout comme pour le taux de change, c'est la même politique de « dirty-float » qui vient d'être adoptée. Dorénavant, le taux d'escompte sera fixé tous les jeudis en rapport avec le taux de rendement des bons du trésor du gouvernement fédéral négocié cette journée-là.

La décision est sans aucun doute fort habile. Outre le fait qu'elle évite à la Banque du Canada d'avoir à porter tout l'odieux des hausses du taux d'escompte (puisque c'est le marché qui décide !) ceci lui permettra de laisser les taux d'intérêt canadiens suivre de beaucoup plus près les taux américains sans avoir à intervenir officiellement comme ce fut le cas en 1978 et 1979. C'est un pas de plus vers l'intégration complète des marchés financiers...



[153]

SOMMAIRE DU NUMÉRO 4

ENSEIGNEMENT :

L'enseignement professionnel secondaire au Québec, *Charles Halary*

DOSSIER : LE TRAVAIL

Le gouvernement et le chômage

Richard Vézina — Mouvement Action-chômage

La définition du taux de chômage, Vincent Van Schendel

Le travail à temps partiel, Colette Bernier — Hélène David

Entrevue avec Hélène David de l'IRAT

L'économie politique de la libération des femmes *Margaret Benston* (trad. Danielle Lozeau et Christine Dufresne)

Les femmes et le travail. Plus de travail moins d'ouvrage !, Christine Dufresne

La santé et la sécurité au travail : le projet de loi 17 (La position de la CSN), *Gisèle Cartier*

TEXTE À L'APPUI

L'insatisfaction dans le travail dans les années 1970 *H. Braverman*

DÉBAT : LA VALEUR

Le problème de la transformation des valeurs en prix de production. (Des implications méthodologiques sur l'ensemble de la théorie marxiste) Daniel Boutaud

NOTES D'ACTUALITÉ

Sur fond de crise : une nouvelle vague de concentration, *Christian Deblock* — *Jean Charest*

La crise au Canada (Vers une redéfinition du rapport salarial), *Jean-Guy Loran-ger*

Le salaire minimum : deux poids, deux mesures

Marcuse : l'utopie ou la mort, *Louis Caron*

RUBRIQUE DE LIVRES

[154]



[155]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

DOSSIER : LA CRSE

“Mais où sont donc les internationales d’antan ?”

Charles HALARY

Le mouvement ouvrier est absent des débats qui secouent le monde à l’heure d’une crise économique généralisée. Pourtant il existe des organisations syndicales mondiales. Quelles sont-elles ? Que font-elles réellement pour défendre les intérêts des travailleurs salariés ? Cet article veut démontrer que l’absence d’internationale des travailleurs permet aux détenteurs du capital de réaliser librement leurs desseins à l’échelle mondiale. Dans cette perspective la crise n’est pas le résultat d’une loi économique objective mais la conséquence de la faiblesse politique internationale des organisations de la classe ouvrière.

*

* *

[Retour au sommaire](#)

La crise est mondiale. Les médias en font l’illustration audio-visuelle tous les soirs, « Conférence internationale », « Réunion au sommet », « Assemblée extraordinaire ». Les chefs d’État semblent donner représentation sur tous les théâtres d’opération en même temps. New York, Genève, Bruxelles, Tokyo, Islamabad et Mexico. Tous les soirs la sarabande télévisée nous montre des poignées de mains ministérielles et des descentes d’avions présidentiels. L’hôtellerie, elle, ne chôme pas.

Chaque réunion se termine couramment par une décision menaçante pour ceux dont le revenu ne provient que d’un salaire. Comment ceux-

là peuvent-ils s'organiser à l'échelle de leurs adversaires ? Voilà une question que le mouvement ouvrier se pose depuis près de 150 ans.

Pour répondre à cette interrogation, des organisations de travailleurs salariés tiennent également des réunions internationales ; mais les médias ne s'y intéressent guère. Ces assemblées ne se distinguent guère par leur militantisme et généralement n'aboutissent pas à des événements spectaculaires.

L'idée internationaliste constituait pourtant le ciment idéologique des premières grandes organisations du mouvement ouvrier révolutionnaire au 19^e siècle. Elles ont effectivement joué un rôle de pionnier dans la concrétisation matérielle des aspirations universalistes des populations opprimées.

[156]

L'idée et la réalité

L'universalisme a toujours été la caractéristique culturelle première des grands mouvements sociaux de portée historique. Ainsi le christianisme originel reprend une idée gréco-latine propageant un modèle de civilisation commun au plus grand nombre.

Par la suite cette idée universaliste est discréditée par l'Église Catholique qui sombre dans la corruption et l'Inquisition. Attaquée par les masses urbaines et par les révoltes paysannes, la structure féodale s'effrite au profit des intellectuels laïcs de l'État absolutiste qui se libère peu à peu de toute morale universelle pour se transformer en État-Nation.

À contre-courant, l'humanisme de la Renaissance, tente d'opposer un mode de vie voyageur et une attitude intellectuelle indépendante à l'emprise grandissante des légistes (« Fay ce que voudras »).

Finalement la chasse aux intellectuels dissidents accompagne l'écrasement des révoltes populaires et l'État-Nation remplace peu à peu une Église incapable d'enrayer les bouleversements intellectuels et sociaux pour le compte du capitalisme ascendant. Dès l'origine donc, l'extension de l'État-Nation est culturellement contre-révolutionnaire et s'oppose au mondialisme tendanciel du capital.

Les aspirations universalistes démocratiques sont alors interprétées par une nouvelle couche d'intellectuels : les philosophes du Siècle des Lumières, fondateurs du libéralisme pour despote éclairé. Libéralisme à l'origine, signifie liberté octroyée (et donc contrôlée) par l'État. Cet État se présente comme l'émanation du « peuple souverain », de la Nation. Cette illusion est critiquée par certains socialistes comme Marx qui y voient une mystification pure et simple. L'universalisme prolétarien prend alors son envol dans un siècle où l'Europe connaît ses plus importants mouvements d'émigration vers les autres continents.

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous
(Marx, Engels, 1848)

Il est significatif que les intellectuels socialistes issus de la classe ouvrière soient au 19^e siècle particulièrement méfiants [157] face à la Politique et à l'État. Proudhon, le seul des grands penseurs socialistes à ne pas venir de la bourgeoisie ou de la noblesse, s'inscrit dans ce courant libertaire qui s'étend largement dans les contrées de culture latine et en Amérique du Nord. Les idées de Proudhon dominent les premières années de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) fondée à Londres en 1864. Plus tard la Commune de Paris, où les « intellectuels au service de la classe ouvrière » sont remarquablement absents, matérialise durant quelques mois en 1871, cet espoir de société fondée sur l'aide mutuelle et la libre association.

Cette Première Internationale éclate en 1872 à La Haye en Hollande et se dissout en 1876 à Philadelphie aux États-Unis. Le mouvement ouvrier se divise alors entre socio- démocrates et anarchistes inspirés respectivement par Marx et Bakounine.

L'Internationale sera le genre humain
(Eugène Pottier, 1871)

La deuxième Internationale recomposée à partir de 1889 à Paris marque le triomphe de la social-démocratie allemande qui impose en Europe son modèle d'action politique ouvrière parlementaire. Le syndicalisme refuse en général ce type d'action politique parlementaire et préfère l'action directe soit pour obtenir des réformes comme aux États-Unis, soit pour renverser le pouvoir par la révolution comme la Confédération Générale du Travail en France, avant 1914.

Après l'effondrement de l'Internationale social-démocrate en 1914 lors de la Première Guerre Mondiale, Lénine et les bolcheviques forment en Russie la Troisième Internationale regroupant à partir de 1919 tous les partis qui cherchent à propager l'influence soviétique à travers le monde.

Cependant en 1943 Staline dissout officiellement cette organisation afin de faciliter le rapprochement de l'URSS, avec le Royaume-Uni et les États-Unis. Depuis ce moment il n'existe plus d'internationale politique de masse s'inspirant des thèmes révolutionnaires du renversement violent du capitalisme. Pour sa part l'Internationale Socialiste recrée après la Deuxième Guerre Mondiale regroupe encore les grands partis socio-démocrates d'Europe Occidentale (et le Nouveau Parti Démocratique du Canada) qui cherchent à [158] gérer les sociétés capitalistes de la manière la plus rationnelle.

Au 20^e siècle la réalité mondiale du capitalisme a pourtant rejoint l'idée internationaliste. Tragédie historique, c'est la bourgeoisie qui en est la plus consciente alors que le prolétariat semble dans sa pratique s'éloigner toujours plus de cette perspective.

La bourgeoisie semble avoir beaucoup appris et la conscience de classe bourgeoise a intégré depuis un siècle les éléments les plus novateurs de la lutte prolétarienne. Au début de notre siècle l'Internationale privée des fabricants d'armement est déjà infiniment plus efficace que celle des socialistes :

« Cette Internationale des Grands, depuis si longtemps recherchée par les idéalistes politiques et par les stratégies syndicaux, trouvait en réalité sa forme dans l'industrie d'armement. » ⁷¹

La réalité sociale façonnée par le Capital, en rejoignant l'idée internationaliste a tendance à rejeter les fondements politiques du capitalisme. Cette extension internationale des forces productives du capitalisme se heurte aux institutions politiques et menace la survie du système. L'État devient alors le dernier recours et le nationalisme une arme idéologique sans pareil pour briser l'émergence d'une organisation internationale du prolétariat et le progrès d'une conscience révolutionnaire internationaliste. Deux guerres mondiales, des dizaines de millions de vies humaines volontairement détruites, la destruction consciente de moyens de production, la propagation du contrôle étatique des groupes vers les individus, tel est le bilan de l'activité contemporaine des États fonctionnant à l'idéologie nationaliste.

Nombreux sont ceux qui attachent ce comportement à la « nature humaine » (l'instinct de mort de Freud par exemple) des temps primitifs. L'idée internationaliste est ainsi devenue un objet de dérision pour ceux qui se réclament de la « réalité nationale ». Aujourd'hui les USA et l'URSS préparent une troisième guerre mondiale nucléaire dans l'espace ⁷² dont l'abstraction scientifique reste insaisissable aux futures victimes. Une telle guerre n'évoque [159] aucune expérience passée dans la conscience des populations concernées (sauf au Japon) et de ce fait n'éveille aucune protestation significative. En Amérique du Nord, la guerre mondiale a évoqué l'idée d'une relance de l'économie et la baisse du chômage alors que pour les autres sociétés les souvenirs ressusitent des images de souffrances et de destructions.

La guerre mondiale plus que jamais dépend de quelques individus dont les décisions pour la première fois pourraient être sans recours.

⁷¹ H. C. Engelbrecht et F.C. Hanigan, *The Merchant of Death*, Londres, Routledge, 1934, p. 143, cité par Anthony Sampson, *La foire aux armes*, Laffont, 1977, p. 69.

⁷² « The New Military War in Space », in *Business Week*, 4 juin 1979, p. 136-149.

Une cause perdue d'avance ?

Tout se passe comme si l'internationalisme apparaissait comme une cause perdue d'avance. Le passé n'est certes pas très encourageant. La Première Internationale s'est effondrée dans les débats sectaires opposant Marx à Bakounine. La Deuxième s'est brisée sur le nationalisme guerrier en août 1914. La Troisième a justifié la terreur stalinienne et la Quatrième depuis sa proclamation en 1938 n'a jamais été qu'un facteur politique négligeable dont la raison d'être réside surtout dans la propagation des oeuvres de Trotsky.

Le nationalisme est toujours la cause essentielle de ces échecs. La révolution mondiale peut même servir de justification car il se trouvera toujours une bonne âme pour en définir un centre qui doit être défendu par tous les moyens.

Marc Ferro ⁷³ décrit fort bien les mécanismes de mobilisation nationalistes employés par l'État pour pousser des individus pacifiques à s'entretuer systématiquement. La bataille de Verdun en Lorraine en 1916 (700 000 morts) est-elle ainsi la manifestation de l'inévitabilité des antagonismes nationaux ?

En 1919 la « paix des cimetières » est signée à Versailles et la Troisième Internationale est propulsée à Moscou. Dès l'origine celle-ci est déterminée dans ses initiatives par la diplomatie embryonnaire de la Russie Soviétique ⁷⁴. La majeure partie du mouvement ouvrier européen reste en dehors de son influence et se reconnaît plutôt dans l'Internationale Syndicale d'Amsterdam où Edo Fimmen joue un rôle méconnu dans la construction d'une militante [160] Fédération Internationale des Transports de plus d'un million de membres, particulièrement active lors du soutien à la grève générale des mineurs britanniques en 1926.

La Deuxième Guerre Mondiale est précédée du pacte Hitler-Staline en août 1939 où le national-socialisme du premier se conjugue au

⁷³ Marc Ferro, *La grande guerre 1914-18*, Paris, Idées, Gallimard, 1969, 384 pages.

⁷⁴ Edward Hallet Carr, *La Révolution Bolchevique*, Tome III, « La Russie Soviétique et le Monde », Paris, Éditions de Minuit, 1974, 610 pages.

socialisme national du second. Alors la cause politique de l'internationalisme paraissait bel et bien perdue.

À mesure des défaites politiques ouvrières, le « centre » de la révolution mondiale semblait se déplacer d'Ouest en Est. Ainsi après 1871 et la défaite de la Commune Marx déclare que le centre de la révolution passe de Paris à Berlin, puis à la suite de la première guerre mondiale Lénine le voit se transférer à Moscou. Cette course vers l'Est s'achevait au début des années 60 à Pékin avec Mao Ze-dong.

Curieusement durant toute cette période les migrations de travailleurs s'effectuaient en sens inverse, particulièrement vers l'Amérique du Nord. Le marxisme se proclamait ainsi d'autant plus vigoureusement la seule idéologie de la classe ouvrière que son influence augmentait surtout dans des sociétés paysannes. Étrange paradoxe.

En octobre 1945 enfin les syndicats des États victorieux de l'Allemagne et du Japon forment à Paris la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). Seule l'Américain Fédération of Labor (AFL) refuse de s'y associer en préparant la construction d'une internationale syndicale rivale et liée à la politique impérialiste de Washington.

La FSM compte alors 64 millions d'adhérents répartis en 56 États et permet d'envisager la formation d'un mouvement social international puissant. En quatre ans pourtant cet espoir est ruiné. La « guerre froide » contribue largement à faire éclater cette organisation. En 1949 en effet la majeure partie des syndicats des États capitalistes sortent de la FSM pour former la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL). Entre la FSM dominée par l'URSS et la CISL influencée par les États-Unis se maintient la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (CISC) qui se transforme en Confédération Mondiale du Travail (CMT) en 1968 au moment où la majorité des syndicats catholiques décident de perdre leur caractère strictement confessionnel.

[161]

Malgré leur force potentielle ces trois internationales syndicales n'ont cependant effectué aucune action concrète d'envergure mondiale. Les mouvements sociaux internationaux les ont en général ignorées ou contournées. La tenue de leurs Congrès n'éveille que peu d'intérêt car aucune forme sociale ne semble s'y exprimer. De ce fait la CMT est devenu un réservoir d'idées originales alors que la CISL et la FSM

persistent à se faire les porte-parole respectifs du « monde libre » et du « camp socialiste ».

Organisation et mouvements sociaux internationaux

L'état végétatif des organisations ouvrières internationales ne signifie cependant pas l'inexistence de mouvements sociaux internationaux dont la caractéristique essentielle est de s'exprimer directement à l'échelle mondiale. Le 20^e siècle a vu au contraire s'amplifier ce genre de mouvement. Ce phénomène est évident dans le domaine des transports. Ainsi dans la marine marchande contemporaine la nationalité des navires sous pavillon de complaisance est tout aussi douteuse que l'homogénéité culturelle de leur équipage. Au delà des diversités d'origine, les marins du monde entier ont tendance à former depuis des siècles une société aux règles particulières.

La marine a même été le premier mouvement social international qui a porté tous les autres à l'échelle mondiale. Les marins du monde entier ont au début du siècle formé des syndicats internationaux parmi les plus revendicateurs qui, par structure, déclenchent souvent des grèves mondiales.

Avant l'apparition des grandes firmes capitalistes mondiales de production, les compagnies maritimes sont les seules entreprises capitalistes opérant à l'échelle planétaire. La marine marchande a été ainsi la première institution humaine à briser l'étroitesse de la pensée agricuturiste, à donner à l'humanité ses premières connaissances scientifiques utiles (calcul logarithmique, précision dans l'observation astronomique, découvertes géographiques, commerce des épices...).

Les idéologues de la nation ne peuvent pas expliquer la cohérence d'une société des gens de mer. Pour eux la nation, [162] fondement de l'humanité, est liée au territoire et repose sur la tradition paysanne. Leur culture qui se confond avec l'esprit de terroir ne peut ainsi rendre compte d'un genre de vie nomade détaché des contraintes sédentaires.

Le rôle révolutionnaire de la marine dans les conflits sociaux du 19^e et du 20^e siècle découle directement de la situation organisationnelle

des marins qui peuvent acquérir dans leur profession une vision détaillée de l'ampleur mondiale du capitalisme. Les exemples de marins se trouvant à la tête de mouvements révolutionnaires sont particulièrement nombreux : en Russie à Cronstadt en 1917-1921, en Allemagne à Kiel en 1918-19, parmi les marins français de la Mer Noire en 1919 ainsi qu'à l'union des marins canadiens après la Deuxième Guerre Mondiale.

Ces dangers ont été cependant rapidement maîtrisés par la discipline stricte imposée sur les équipages d'abord, par la répression physique des grèves et mutineries, ensuite par l'automatisation des moyens de transport. Ainsi les exigences de la sécurité technique des navires modernes (le problème s'amplifie encore dans le transport aérien et s'étend aux passagers), le processus de sur/déqualification de la force de travail ont grandement amoindri un militantisme qui n'avait qu'un faible équivalent sur les continents avec les chemins de fer, les camions et les transports fluviaux.

Les mouvements de population liés à l'industrie touristique auraient également pu favoriser une extension de l'internationalisme. Il n'en a rien été. De manière paradoxale, à première vue, c'est le régime nazi qui a inauguré le tourisme de masse international ⁷⁵. Dès 1933-34 en Allemagne les voyages organisés sont conçus pour couper radicalement les touristes de toute influence provenant des populations visitées. La méthode inverse a également été appliquée dans les États bureaucratiques à façade socialiste où les touristes étrangers sont soigneusement encadrés par de « gentils organisateurs » locaux. Aujourd'hui il est facile de constater que la majeure partie des voyages touristiques est organisée dans une perspective productiviste. Il s'agit de reconstituer la force de travail en faisant des profits et non de propager une quelconque solidarité internationaliste. L'appropriation par le capital (entreprises de voyages) du « temps libre » des travailleurs a donc souvent accru les disparités entre touristes et autochtones plus qu'elle n'a contribué à les combler.

[163]

⁷⁵ En 1934, le chef du Front du Travail, Ley, expliquait à des diplomates étrangers que les nazis avaient réalisé les promesses de l'Internationale en faisant voyager les ouvriers allemands à travers le monde (70 000 en 1934 et 130 000 en 1935) ; T. W. Mason, « Le monde ouvrier sous le Troisième Reich, 1933-39 », in *Recherches*, no 32-33, septembre 1978, p. 185.

Une catégorie particulière de « touristes », les immigrants illégaux ⁷⁶, a pris de l'importance depuis dix ans dans les États industrialisés. Ces voyageurs de la nécessité symbolisent parfois de manière caricaturale les discriminations ethniques. Ainsi ceux qui étudient les lois de l'immigration constatent souvent qu'un immigrant est toujours un innocent en sursis de culpabilité. En ce domaine, la pression de l'État est proportionnelle au foncé de la peau et au radicalisme de la pensée politique. Ainsi les lois d'immigration formulées par l'État-Nation ont souvent développé le chauvinisme parmi les populations indigènes. Là encore le capitalisme a provoqué de vastes mouvements de population et de brassage ethnique sans chercher à favoriser une culture populaire internationaliste. Au contraire tout se passe comme si la libération des entraves étatiques aux mouvements de capitaux et de marchandises se doublait d'un contrôle toujours plus précis des mouvements de la force de travail humaine ; la libre circulation des biens n'ayant pas entraîné celle des personnes.

Ces mouvements sociaux internationaux quand ils n'ont pas d'autonomie organisationnelle ne développent pas de capacités d'action sociale.

Dans les années récentes la protestation contre l'agression américaine au Viêt-Nam, les mouvements contre l'expérimentation de bombes A et H dans l'atmosphère, les luttes étudiantes, le mouvement de libération des femmes enfin ont été l'occasion de voir s'affirmer des mouvements sociaux internationaux dans un but spécifique. La répression menée contre des militants du mouvement ouvrier provoquait souvent des manifestations internationales de protestation. Ces mouvements sociaux internationaux sont cependant restés épisodiques étant organisés sur une base temporaire et n'ont pu opposer en conséquence une structure permanente à la mondialisation de l'État.

⁷⁶ Il y par exemple 8 millions d'immigrants illégaux sur le territoire des États-Unis, *La Presse*, 30 mai 1979, p. 1-12.

En 1977, 283 syndicalistes ont été portés disparus ou emprisonnés dans le monde (Amnistie internationale)

[164]

Mondialisation de l'État versus internationalisme

La Trilatérale qui s'est constituée à l'initiative de Rockefeller s'est demandée si la démocratie (c'est-à-dire les libertés arrachées par le mouvement ouvrier en Europe et au Japon et obtenues dès la révolution fondatrice aux États-Unis) était nécessaire au fonctionnement des grandes entreprises multinationales. Sa conclusion est négative.

Le raisonnement qui sous-tend cette idée est fort logique et ne doit pas être interprété comme un sombre complot dérivé d'une conception policière de l'histoire. Il ne fait qu'extrapoler le fonctionnement normal de tous les organismes mondiaux où les grands États ont une voix prépondérante. Bien que contestés à l'ONU leur influence y reste encore décisive et fait de cet organisme un modèle de structure politique complètement détachée du contrôle direct des populations réparties sur les cinq continents.

La logique représentative (un État, un vote) de cet organisme met sur le même plan juridique le Japon (113 millions d'habitants en 1977) et les îles Fidji (600 000 habitants en 1977) et a ainsi permis l'exclusion pendant un quart de siècle de l'État le plus peuplé du monde, la Chine Populaire (865 millions d'habitants en 1977), représentée fictivement par le gouvernement de Taïwan (17 millions d'habitants en 1977). La légitimité démocratique (un être humain, un vote) de l'ONU est donc inexistante. Cette organisation est un produit direct du partage du monde décidé à Yalta (1944), là où le sort des peuples se réglait au crayon rouge sur une mappemonde entre Staline, Churchill et Roosevelt. Il ne faut donc pas s'étonner des volontés de la Trilatérale d'appliquer de manière récurrente le modèle ONU sur chacun des États membres. S'il n'y a pas d'élections au suffrage universel des délégués de l'ONU pourquoi y en aurait-il pour les gouvernements des États-

Nations constituants ? Cet organisme abrité dans une tour de verre à New York n'a jamais vu sa légitimité contestée et pourtant n'importe quel dictateur peut y détenir un siège avec tous les honneurs dûs à son titre de Chef d'État. La structure représentative de l'ONU tend à faire disparaître la lutte de classes pour la remplacer par la confrontation entre les États. La confusion entre État et Nation y est explicite : *l'Organisation des Nations-Unies ne reconnaît que les États constitués*. L'admission de l'Organisation de la Libération [165] de la Palestine (OLP) est la première brèche effectuée dans ce sanctuaire des États. Celui-ci dès l'origine a éliminé de ses délibérations les organisations de la classe ouvrière ⁷⁷ et les communautés sans État et a institué une direction des puissances victorieuses par un Conseil de cinq membres permanents avec droit de veto : USA, URSS, Chine ⁷⁸, France et Royaume-Uni. Ce que la Trilatérale recherche aujourd'hui s'inscrit dans la même logique. Il s'agit pour elle d'émanciper les États industrialisés des contraintes démocratiques afin de permettre une collaboration à long terme entre les dirigeants des grandes firmes du capitalisme et les politiciens présidant aux destinées de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Japon. Dans un monde polarisé économiquement entre le Nord et le Sud, politiquement entre l'Est et l'Ouest, ce projet est très rationnel et prépare une confrontation majeure sur ces deux fronts.

Cette mondialisation de l'État directorial résulte directement de la militarisation des sociétés occidentales entraînée par l'économie de guerre de la période impérialiste. Le réformisme étatique qui donne naissance à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) comme substitut à l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire en 1919 provient de la convergence de cette tendance à la militarisation et de certains secteurs du mouvement ouvrier organisé lié à l'industrie de guerre. Ainsi Albert Thomas, dirigeant de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), Ministre des Armements et Munitions pendant

⁷⁷ En 1945, la Fédération Syndicale Mondiale (FSM) avait vainement demandé son adhésion comme partie constituante de l'ONU en formation à San Francisco.

⁷⁸ En 1945, la Chine de Tchang Kai Chek a participé à la fondation de l'ONU. En 1949 la victoire des communistes de Mao Ze-dong forçait le gouvernement de Tchang Kai-Chek à émigrer sur la petite île de Taïwan. Or c'est ce gouvernement qui a officiellement représenté la Chine à l'ONU jusqu'en 1971 !

la guerre 14-18 est le fondateur de l'OIT en 1919 ⁷⁹. La perspective dans laquelle a été fondée l'OIT transpose l'activité de collaboration Capital-Travail limitée à l'État-Nation en temps de guerre au champ des relations internationales en temps dit de paix. L'OIT contribue grandement à donner un cadre étatique pré-établi aux velléités internationalistes du mouvement syndical mondial.

Inefficace dans le domaine de la défense des travailleurs l'OIT fait cependant pénétrer le réformisme étatiste dans le champ des relations internationales du mouvement syndical mondial. L'inter-étatisme se substitue ainsi à l'internationalisme.

⁷⁹ La tradition saint-simonienne animait Albert Thomas qui collaborait activement avec le sociologue durkheimien François Simiand auteur de *La méthode positive dans les sciences économiques*.

[166]

La CMT s'interroge

Mais pour bien faire, c'est-à-dire pour être un syndicalisme sérieux, efficace il faudrait **tenir compte, à chaque fois, de toutes les réalités** qui embrassent ou qui créent l'économie internationale.

En effet :

- à quoi bon obtenir une augmentation de salaires dans des filiales d'une S.M. si les conditions de rémunération ou de travail sont aggravées dans d'autres parce que l'entreprise veut maintenir ou augmenter son taux de profit ?

- à quoi bon exiger le renforcement des exportations dans tel pays ou secteur pour maintenir ou créer des emplois, si cela aggrave le chômage ailleurs ?

- à quoi bon se féliciter du système de co-détermination et des bons rapports sociaux dans telle grands S.M. (dans les unités du pays d'origine) si les filiales de cette entreprise sont implantées surtout dans des pays de dictature où sévit une répression sanglante et une interdiction de toute action syndicale. Ou les syndicalistes qui siègent au conseil de surveillance de cette S.M. sont complices, ou ils sont sans pouvoir réel ?

- à quoi bon célébrer la création d'une filiale d'une S.M. qui procure deux cents emplois dans telle région et, dans le même temps, supprime 400 dans une autre ?

- à quoi bon exiger l'industrialisation, en en laissant l'initiative et la programmation aux S.M., si cela crée 10 000 emplois (comptabilisés) et en supprime directement ou indirectement 30 000 dans le secteur rural (non comptabilisés officiellement) ?

- à quoi bon exiger du travail pour les jeunes, par exemple, alors que l'on dit que ce travail sera dans la plupart des cas abrutissant, aliénant et non créatif ?

On peut continuer cette énumération. C'est la vie quotidienne de tous les militants syndicalistes du monde. Devant ces dilemmes, il faut aussi chaque jour faire des choix. Ce qui est cependant essentiel c'est de les prendre en connaissance de cause, **en informant les travailleurs concernés de toutes ces réalités**, sur lesquelles les tenants des pouvoirs ou les patrons des S.M. escomptent fonder et entretenir la division des travailleurs.

Pour une action syndicale rénovée face aux multinationales, 1977, p. 117- 118.

[167]

Le mouvement syndical mondial comme alternative à l'inter-étatisme

L'affiliation internationale est un sujet rarement abordé dans les assemblées syndicales au Québec comme ailleurs. Pourtant la CSN, la FTQ tout comme la CEQ ont des liens avec diverses composantes du mouvement syndical mondial actuel. La CSN joue un rôle important au sein de la Confédération Mondiale du Travail (CMT). Marcel Pépin est devenu président de ce regroupement de syndicats d'origine catholique qui évolue vers une forme de socialisme démocratique, voire « auto-gestionnaire ». La FTQ, pour sa part, est organiquement liée au mouvement ouvrier canadien par la Conseil, du Travail du Canada (CTC) et à celui des États-Unis par ses unions internationales constituantes. Ainsi la FTQ partage l'adhésion que le CTC donne à la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) où le Canadien Charles Levinson joue un rôle de leader théorique à la tête de la Fédération Internationale de la Chimie dont le siège est à Genève. La CEQ quant à elle est reliée bien que de manière peu contraignante au Secrétariat Professionnel International de l'Éducation (SPIE) de la CISL, tout en discutant informellement avec la FSM ou avec la CMT. Le mouvement syndical québécois est donc loin de se désintéresser de préoccupations internationalistes et prend parfois l'initiative de convoquer lui-même des conférences syndicales internationales comme le Conseil Central de la CSN à Montréal avec la formation de la Conférence Internationale de Solidarité Ouvrière (CISO) en 1976. Le mouvement syndical québécois est donc devenu partie prenante des débats qui agitent à l'heure actuelle les internationales syndicales. Son rôle est certes modeste, mais du fait de la situation géo-politique du Québec en Amérique du Nord n'en reste pas moins potentiellement important.

La remise en cause des internationales syndicales issues de la période dite de « guerre froide » entre les USA et l'URSS prend de l'ampleur depuis quelques années. D'après Jean Auger ⁸⁰ le rapport de force

⁸⁰ Jean Auger, « Les internationales syndicales en question », in *Bulletin de la Fondation André Renard*, janvier-mars 1978, no 85-86, p. 35-68.

numérique entre les trois principales centrales syndicales est le suivant : La Fédération Syndicale Mondiale (FSM) regroupe en 1977 180 millions d'affiliés dont la moitié en URSS. La CISL en octobre 1975 compte 53 millions d'adhérents et la CMT 18 millions en 1978.

[168]

Année	nb de pays	nb organis.	Effectifs
1949	51	67	48 millions
1951	59	76	50.5
1953	59	97	53.2
1955	75	109	54.3
1957	88	124	53.8
1959	97	137	56.0
1962	106	137	56.0
1965	96	121	60.3
1969	95	123	63.0
1972	91	115	48.6
1975	88	118	51.8
1979	89	127	70.0

Source : ICFTU, *Reports on activities*.

Le nombre d'affiliés déclarés par la CISL est purement théorique. Un écart de 20 à 25% en moins peut parfois être constaté avec le nombre réel de cotisants. L'écart entre 1969 et 1972 s'explique par le retrait de l'AFL-CIO.

Ces organismes internationaux ne regroupent pas l'ensemble des centrales syndicales existantes. Ainsi les syndiqués du Japon, de l'Italie, de la Yougoslavie, des États-Unis, de la Chine, de l'Algérie, du Maroc... ne sont affiliés à aucune des trois grandes centrales syndicales. En tout, on peut estimer à 300-325 millions le nombre des syndiqués dans le monde des années 70. Or la force de travail estimée en 1970 par l'OIT s'établit à 1 milliard et demi de travailleurs se répartissant pour un tiers dans les pays industrialisés et pour deux tiers dans les pays sous-développés ⁸¹. Ceci montre que 20% de la force de travail mondiale est regroupée au sein d'un organisme syndical ⁸². Cette estimation ne préjuge

⁸¹ ICFTU, *World Economic Conference Reports*, no 3, « Economic Development and Free Trade Unions », Bruxelles, 1971, p. 95.

⁸² Ce pourcentage est confirmé par la CMT dans son *Rapport d'orientation*, au 19^e Congrès d'octobre 1977, p. 66.

pas de la forme de syndicalisme et en particulier de ses rapports avec l'appareil d'État. Le problème du droit de grève est de ce fait particulièrement crucial. Il apparaît paradoxal de constater que le taux le plus élevé de syndicalisation est atteint en URSS et dans les pays d'Europe de l'Est (adhérents de la FSM), là où le droit de grève est nié aux travailleurs.

[169]

Résumons les principales caractéristiques actuelles du mouvement syndical mondial :

- 1) Faible taux de syndicalisation de la force de travail.
- 2) Inégalité dans la répartition du syndicalisme.
- 3) Subordination des mouvements syndicaux nationaux les plus puissants à l'appareil d'État concerné.
- 4) Polarisation URSS/USA reflétée par l'opposition FSM/CISL jusqu'à la fin des années 60.
- 5) Présence de nombreux mouvements syndicaux non-affiliés internationalement.
- 6) Tendances récentes au regroupement régional ou subcontinental des syndicats et au renforcement de fédérations industrielles internationales.
- 7) Absence d'unité d'action, d'organisation et d'orientation des diverses composantes du mouvement syndical mondial.

Les deux derniers points sont contradictoires : la division mondiale qui persiste entre les trois grandes confédérations a tendance à s'estomper aux niveaux régional et industriel. Ainsi la Confédération Européenne des Syndicats (CES) créée en 1973 avec 38 millions d'affiliés regroupe des membres de la CMT et de la CISL ainsi que la CGIL italienne qui a appartenu à la FSM. La consolidation du courant eurocommuniste peut faciliter l'intégration des syndicats espagnols, français et portugais à la CES.

Michel Rocard ⁸³ résume cette tendance au regroupement régional en affirmant que « l'internationalisation des luttes de classes au niveau européen sera un fondement d'une véritable édification politique » et que le point de vue des socialistes viserait à « faire tomber des barrières nationales parfaitement archaïques à l'échange des savoirs, mettre en commun des moyens de recherche qui nationalement sont faibles mais au niveau européen sont largement à la taille du monde, recréer une véritable université effectivement internationale ; comme elle l'était à la fin du Moyen-Age et dans les débuts de la Renaissance, voilà des tâches à la hauteur de l'Europe de demain ».

[170]

Mais ceci n'entrevoit qu'une des branches de l'alternative, celle où le mouvement ouvrier et socialiste assume la direction continentale de cette évolution. L'inverse est également possible et à l'heure actuelle beaucoup plus vraisemblable. La question qui se pose est plutôt : comment former cette unité de classe ? En homogénéisant les petites organisations par la volonté des plus grandes ou au contraire en favorisant l'unité de convergence ? La CES n'a pas encore abordé ce genre de problème et tout porte à croire au triomphe de la première solution.

Que ce soit l'une ou l'autre de ces solutions, l'Europe reste donc encore au centre des bouleversements politiques mondiaux et l'endroit privilégié de recomposition du mouvement syndical mondial. Cependant la genèse d'un capital européen résultant de la fusion ou de l'interpénétration de capitaux nationaux, la consolidation d'un État supranational doté d'une légitimité populaire par l'élection au suffrage universel d'une assemblée de députés sans pouvoir, ne semble rencontrer du côté du mouvement ouvrier qu'une réponse de type social-démocrate. Minoritaire à l'échelle des forces politiques européennes, la social-démocratie n'en est pas moins la plus cohérente d'entre elles grâce aux contacts permanents que l'Internationale Socialiste a entretenu entre les divers partis socio-démocrates nationaux.

Or, les liens organiques du mouvement syndical européen avec la social-démocratie sont évidents, particulièrement en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest et en Suède là où le syndicalisme a acquis la

⁸³ Michel Rocard, « Les enjeux du 10 juin 1979 », in *Nouvel Observateur*, samedi 2 juin 1979, p. 46-49.

force d'une institution. De ce fait découlent deux hypothèses qui concernent l'Amérique du Nord et par conséquent le Québec :

1) L'expansion de l'Europe au plan économique, l'élargissement de son envergure politique face à l'URSS et aux USA peut conjoncturellement favoriser une collaboration de classes entre le mouvement ouvrier et le capital européen en formation au travers de l'État européen qui s'édifie depuis Bruxelles et Strasbourg. En ce sens le Congrès de l'Internationale Socialiste tenu en novembre 1978 à Vancouver a pu exprimer tout autant le désir de voir se propager les thèses social-démocrates dans les Amériques que de voir s'étendre l'influence globale de l'Europe sur une chasse-gardée de l'impérialisme le plus puissant.

[171]

Le syndicalisme on en meure aussi !

La torture et le meurtre de syndicalistes sont des activités courantes en Amérique latine. Amnistie internationale rapporte ainsi des cas de « disparitions » et de camps de détention secrets en Argentine. Des syndicalistes sont enlevés sur leur lieu de travail, dans les rues et à domicile. Près de 15 000 personnes ont ainsi disparu dans ce pays. Malgré cette terreur blanche la classe ouvrière depuis le coup d'État de 1976 mène d'importantes grèves pourtant rapidement réprimées.

En Uruguay les tortures les plus diverses sont pratiquées et la persécution anti-syndicale a obligé l'OIT à convoquer en avril 1978 le ministre du Travail à Genève.

Au Chili le gouvernement dissolvait en 1978 sept (7) fédérations syndicales pourtant déjà purgées de leurs éléments radicaux. Des corps sont retrouvés dans une mine abandonnée en novembre 1978 près de Santiago.

En Amérique centrale (Guatemala, San Salvador et Honduras) les groupes d'extrême droite liquident systématiquement les dirigeants syndicalistes. Ainsi le 12 décembre 1978 Pedro Quevedo Quevedo qui tente de syndiquer l'usine Coca-Cola de Guatemala-City est assassiné ainsi que le secrétaire du syndicat, Manuel Lopez Balan en avril 1979.

Au Paraguay, la plus vieille dictature de ce continent (dirigée par le général Alfredo Stroessner depuis 25 ans), les emprisonnements sans procès peuvent remonter jusqu'à 14 ans.

2) Les rapports du capital européen en gestation et de l'impérialisme américain demeurent ambigus et de plus en plus sujets à des fluctuations rapides. Un retrait de l'investissement direct américain en Europe et une augmentation de celui effectué par les Européens en Amérique en seraient les manifestations les plus significatives. La constitution d'une classe ouvrière ouest-européenne s'accompagnerait d'une désagrégation de l'unité organique du mouvement ouvrier nord-américain imposé par le syndicalisme d'affaires de l'AFL-CIO ⁸⁴ et le Département d'État de Washington.

Pour le mouvement syndical mondial, ceci signifierait l'importation en Amérique du Nord des thèmes socio-démocrates de régulation des relations de travail par l'État d'abord et non en premier lieu par la convention collective. [172] Cependant les formes étatiques nord-américaines ne sont pas encore adaptées à ce genre de fonctionnement. Elles devraient alors connaître une période d'intense réorganisation constitutionnelle.

S'il n'y a pas d'unité des classes ouvrières des États industrialisés (Europe, Japon, Amérique du Nord), il n'y a pas non plus de cohérence spécifique des jeunes classes ouvrières des pays du « Tiers Monde ». Chaque continent semble en effet lié à l'influence d'un impérialisme précis : Asie pour le Japon, Amérique Latine pour les États-Unis, Afrique pour l'Europe ⁸⁵. Cette division sectorielle de l'impérialisme en zones d'influences privilégiées ajoute à l'ambiguïté des anti-impérialismes qui visent uniquement un État extérieur à la relation d'influence structurelle ou inversement l'État dominant cette relation.

⁸⁴ Les classes ouvrières européennes ont toujours été majoritairement social-démocrates au 20^e siècle et celle de l'Amérique du Nord est restée au stade de groupe de pression sans objectif politique propre.

⁸⁵ L'influence de l'URSS ne repose pas tant sur des assises économiques que sur des sympathies et convictions idéologiques. En dehors de l'Europe de l'Est (et pour des raisons strictement militaires) aucune zone significative du marché mondial n'est structurellement liée à l'URSS.

Les effets de la crise selon la CISL

« ...il ne fait aucun doute que les valeurs auxquelles s'attache le mouvement syndical libre doivent être la liberté, l'égalité et la justice, ce sont en résumé, les valeurs de la société ouverte et démocratique au travers de laquelle nous visons à effectuer le plein affranchissement de la classe ouvrière aussi bien dans les champs économique que social — ces valeurs sont en danger dans un climat de dépression économique, d'inflation galopante et d'incertitude politique. Le spectre du totalitarisme se dessine dans de telles situations et notre rapport d'activités porte témoignage de l'importance d'une action plus énergique dans la défense des droits de l'homme et des syndicats. »

Otto Kernsten, dirigeant de la CISL, *Report of the 11th Congress*, Mexico (1975), CISL, Bruxelles, 1977, p. 12 (traduction de l'auteur).

L'origine de la CISL

« La CISL a été fondée parce qu'il n'est pas possible pour les syndicats libres de coopérer au sein d'une même organisation syndicale mondiale avec des organisations faisant passer les intérêts d'un État totalitaire avant ceux de leurs adhérents et utilisent le mouvement syndical international comme instrument pour établir une domination politique. »

CISL, « Manifeste pour les années 80 », *Bulletin économique et social*, octobre-décembre 1979, vol. XVIII, no 6, p. 2.

[173]

Le syndicalisme de la FSM

« Sous le capitalisme, les syndicats luttent contre l'exploitation capitaliste de la part des monopoles et de l'État bourgeois qui foulent aux pieds les intérêts des masses travailleuses : sous le socialisme, ils prennent une part entière à la gestion de l'économie et des affaires publiques dans l'intérêt des larges masses de travailleurs ».

Enrique Pastorino, président de la FSM, « Le mouvement syndical international à la nouvelle étape », dans *La nouvelle revue internationale*, Prague, août 1978, p. 19.

« En accord avec les principes fondamentaux de l'internationalisme prolétarien et de la solidarité internationale des travailleurs, les syndicats soviétiques sont guidés dans leur activité internationale par les principes de la politique étrangère léniniste, dont l'objectif est de créer en commun effort avec les autres États socialistes (sic !) des conditions internationales favorables à l'extension du socialisme et du communisme... Cela va sans dire que dans cette perspective une tactique souple est nécessaire ».

Piotr Pimenov, secrétaire des Syndicats soviétiques Kommunist, décembre 1972, cité par John P. Windmuller « Realignment in the ICFTU : The Impact of Detente », *British Journal of Industrial Relations*, vol XIV, no 3, 1976, p. 259.

Le syndicalisme indépendant en URSS

Des confédérations syndicales françaises membres des trois internationales, la Confédération générale du Travail (FSM), la Confédération française démocratique du Travail (C M T) et Force ouvrière (CISL) ainsi que la Fédération de l'Education nationale ont protesté en commun le 18 avril 1978 lors d'une conférence de presse à Paris contre l'emprisonnement de Vladimir Klebanov, mineur de 57 ans au bassin ukrainien du Donbass, fondateur du Syndicat libre d'Union soviétique. Par la suite l'Union interprofessionnelle libre des travailleurs (SMOT) s'est constituée et a fait appel à VOIT et à Amnistie internationale pour enquêter sur la situation faite aux syndicalistes ouvriers en URSS. L'URSS avec le soutien de l'Argentine et du Chili bloqua à l'OIT toute enquête sur la liberté d'association syndicale. (*L'Alternative*, no 1, novembre-décembre 1979, revue dirigée par François Maspero).

[174]

Le mouvement syndical international doit donc pour se rénover résoudre des problèmes précis sur la base d'un rapport de force mondial ; il lui faudrait pour cela :

- 1) Lier le combat des travailleurs des zones dominées à celui des zones dominantes respectives du capitalisme : parité salariale USA/Brésil ou France/Mauritanie ou encore Japon/Indonésie par exemple ⁸⁶.
- 2) Former un front autonome des syndicats de tous les continents du Tiers Monde
- 3) Former une coordination des mouvements syndicaux du centre impérialiste
- 4) Combattre pour l'indépendance des syndicats face à l'État et donc faire de la lutte pour le droit de grève un critère central du syndicalisme libre.

Ces thèmes sont déjà l'objet de discussions dans la CMT et pourraient donner des lignes directrices pour une action visant à rénover le syndicalisme mondial dans le sens d'une lutte contre les firmes capitalistes mondiales et l'impérialisme.

⁸⁶ Les dirigeants des firmes multinationales rejettent clairement la négociation au niveau mondial. Le trust français Boussois-Souchon-Neuvesel (BSN), dirigé par Antoine Riboud est le seul à rechercher ce genre de fonctionnement dans l'administration de ses filiales. Herbert R. Northrop et Richard L. Rowan, « Les consultations multinationales entre syndicats et directions : l'expérience européenne », *Revue internationale du travail*, vol. 116, n° 2, sept-oct 1977, p. 169-188.

L'AFL-CIO et le mouvement syndical mondial

En 1969, l'AFL-CIO quitte la CISL car elle perd sa position dominante acquise après l'invasion de la Hongrie par l'URSS en 1956. La politique d'ouverture à l'Est pratiquée par la social-démocratie européenne ne pouvait être cautionnée par la direction de George Meany alors engagée à fond dans le soutien à la guerre du Vietnam *. En 1977 les États-Unis quittent l'OIT pour tenter de former leur propre organisation internationale du travail en Amérique latine. Irving Brown, représentant de l'AFL-CIO dénonçait alors la « politisation » de cet organisme. Le problème de la Palestine était le prétexte choisi par Washington pour quitter un organisme fondé en 1919 pour lutter contre le syndicalisme radical.

Le 18 février 1980, les États-Unis reviennent à l'OIT après la mort de George Meany, président de l'AFL-CIO. Une stratégie plus souple semble avoir eu raison de l'anticommunisme primaire prévalant jusqu'alors.

Voir Rodney Larson, *Manœuvres américaines contre l'organisation internationale du travail* in *Le Monde diplomatique*, février 1978, p. 3.

Philip Agee, *Le Journal d'un agent secret*, Paris, Seuil, 1976.

Fred Hirsh et Richard Fletcher, *CIA and the Labour Movement*, Londres, Spokesman Books, 1977.

* L'AFL-CIO reste cependant membre de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs (ORIT) branche de la CISL aux Amériques.

[175]

Les secrétariats professionnels internationaux (SPI)

L'importance du regroupement des travailleurs par spécialisation professionnelle était perçue dès les premiers pas du syndicalisme international au début de ce siècle. En la matière, le dirigeant syndical néerlandais Edo Fimmen avait déjà envisagé au cours des années 20 une recomposition du mouvement ouvrier mondial par fédérations internationales d'industries. Sa tentative échoua sous les feux conjugués du Komintern et des nazis. Charles Levinson a essayé, bien que dans une perspective plus technocratique de reprendre cette idée au cours des années 60.

Les SPI étaient en fait à l'origine du syndicalisme international, il y en avait 28 en 1911, il en subsiste 16 à l'heure actuelle. Ils sont affiliés à la CISL mais leur activité reste très autonome. La majeure partie de leurs activités s'effectue à Genève auprès de l'OIT et non à Bruxelles, siège de la CISL.

Parmi les 16 SPI, trois seulement représentent une force réelle (1977) :

1. La Fédération internationale des ouvriers en métallurgie (FIOM), qui regroupe 13,5 millions de membres en 70 états.
2. La Fédération internationale des ouvriers de la chimie (FIOC) qui compte 6 millions d'adhérents environ.
3. L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA) qui regroupe plus de 2 millions d'adhérents.

Conclusion

La résolution de la crise actuelle du capitalisme ne peut être envisagée sans prise en considération du rapport social mondial qui oppose la classe des travailleurs salariés à celle des détenteurs du capital. Ainsi un phénomène comme la concentration du capital tend à s'effectuer le plus souvent à l'échelle continentale voire planétaire dans ses principales manifestations contemporaines.

[176]

La capacité actuelle des organisations syndicales dans le domaine des luttes revendicatives n'a cependant pas encore dépassé le stade de l'État national. Ce morcellement des perspectives d'action des travailleurs salariés est ainsi la cause directe de la possibilité pour le capital de se restructurer en compensant rapidement une difficulté locale par tout ou partie de ses autres composantes.

L'intervention des États sur le champ mondial n'a de ce fait même pas besoin des accessoires démocratiques du suffrage universel direct. Cette mondialisation de la bureaucratie étatique se donne au contraire comme modèle aux gouvernements des États-Nations. Or ce phénomène est à l'origine des grandes orientations actuelles du capitalisme qui cherche à revenir aux sources du libéralisme en s'attaquant au protectionnisme, aux politiques sociales, aux pouvoirs de négociation internationale des syndicats et à l'influence politique du suffrage universel.

Tout se passe comme si le marché mondial élaborait directement au-dessus des États-Nations une structure relativement autonome et dont la condition première d'existence est le rejet du mouvement ouvrier international. Ceci conserve aux « relations internationales » des caractéristiques qui n'ont pas beaucoup changé depuis le Congrès de Vienne de 1815 alors que par ailleurs la structure interne des États-Nations a été pour sa part totalement bouleversée.

À l'heure actuelle l'absence d'obstacle international à la liberté du capital permet la conjugaison d'une période de croissance des firmes trans-étatiques du capital et d'une multiplication des crises nationales. Les mesures d'austérité prises contre des groupes de travailleurs sont

alors justifiées par des contraintes extérieures sur lesquelles ils n'ont non seulement aucun pouvoir, mais aussi aucune information.

L'absence d'internationale des travailleurs ne fait donc pas qu'interdire une solution aux crises nationales, elle est la cause historique de la phase actuelle de croissance du capital à l'échelle mondiale.

Charles Halary

[177]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[178]



[179]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

DOSSIER : LA CRSE

“Sur les agissements des corps policiers en territoire québécois.”

Richard GRIGNON

« Le comité sécurité nationale de la Ligue des droits et libertés travaille à découvrir, rendre public et dénoncer les agissements des corps policiers et/ou gouvernements visant à limiter ou à nier des droits aussi fondamentaux que la liberté d’expression, la liberté d’association, la libre circulation de l’information et le droit à la vie privée.

L’article qui suit est une version remaniée et actualisée d’un texte que a été présenté par la Ligue dans le cadre du colloque « Police et Liberté » qui s’est tenu à Montréal en mai 1978. Le texte original ainsi que les autres documents du colloque ont été publiés sous le titre de « On vous a à l’œil ». On peut en obtenir des copies ainsi que toute information sur la Ligue en écrivant à l’adresse suivante :

Ligue des droits et libertés,
1825 Champlain,
Montréal, Québec,
H2L 2S9 (514) 527-8551

* * *

[Retour au sommaire](#)

L’accentuation de la répression politique à l’égard du mouvement ouvrier et des mouvements nationalistes au Canada est une dimension de la réalité sociale d’aujourd’hui. L’infiltration et la déstabilisation des syndicats, des groupes politiques, des comités populaires, l’utilisation par l’appareil policier du chantage, de l’intimidation, des pressions psychologiques, le cambriolage de locaux et de domiciles privés et publics

et la diffusion de faux communiqués incitant à la subversion, l'écoute électronique et la filature, l'ouverture du courrier et [180] l'utilisation de dossiers médicaux, fiscaux, de crédits, le développement des milices patronales, la collaboration institutionnalisés et systématique entre les agents des appareils policiers, militaires, judiciaires, politiques et les milieux patronaux, voilà autant d'éléments révélant une restructuration autoritaire de la gestion étatique des conflits sociaux.

Ces méthodes sont souvent illégales et criminelles, et à tout le moins répréhensibles et contraires à toute éthique. De plus, ces méthodes ne sont pas des « gestes isolés » mais font partie d'un mode opérationnel, d'un véritable système répressif organisé, alimenté par une « culture » organisationnelle qui est celle des services secrets, avec ses règles, ses comportements, sa morale (son absence de morale).

Crise économique et services de sécurités

Point n'est besoin de dissenter bien longtemps pour affirmer que les pays dits occidentaux traversent présentement une grave crise économique qui est, en fait, une crise internationale du capitalisme. Le Canada, à cause de sa structure économique déficiente, est particulièrement touché par cette crise qui se manifeste principalement par un taux de chômage élevé, par une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs et par une inflation galopante.

La nécessité du contrôle social

Si les gouvernements n'arrivent plus à contrôler une économie détraquée, il leur est cependant de plus en plus indispensable de maintenir et d'accroître le contrôle social. Une crise économique de l'ampleur de celle que nous traversons a comme conséquence directe la détérioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble des travailleurs. Ces derniers, en réaction, ont tôt fait de s'organiser sur différents fronts, de forger une solidarité [181] dans des luttes et, surtout, de formuler des revendications que le pouvoir en place ne peut satisfaire. C'est pourquoi

l'histoire nous enseigne qu'à chaque crise économique, les gouvernements ont toujours adopté des mesures et posé des gestes en vue de circonscrire la combativité des travailleurs, d'étouffer leurs revendications et de s'attaquer aux citoyens et aux groupes qui remettent en cause les fondements mêmes d'un système économique générateur de crises.

Il faut en effet que les gouvernements « contrôlent » la situation. Il leur faut empêcher l'organisation et la canalisation de revendications rendues nécessaires par la généralisation de l'insatisfaction. Il leur faut surtout assurer une paix sociale indispensable aux investisseurs, comme le rappelait si bien le Rapport Fantus remis en 1972 au gouvernement québécois.

La répression ouverte

Et cette paix sociale passe par le mise au pas des travailleurs les plus combatifs et de leurs organisations syndicales et populaires.

Au Québec, les manifestations de cette augmentation de la répression sont nombreuses :

- charges policières contre les lignes de piquetage (ex. Santa Cabrini, Centre éducatif et culturel, Commonwealth Plywood, etc.) ;
- engagement de plus en plus fréquent, lors des conflits, d'agences privées de sécurité, véritables milices patronales (ex. Robin Hood, SICO, Radio-Mutuel, etc.) ;
- utilisation de lock-out comme arme dans la négociation (ex. Radio-Québec, Bell Canada, etc.) ;
- le « chantage à la fermeture » pour forcer les travailleurs à accepter les conditions de salaires imposées par les dirigeants patronaux (ex. Gulf et Domtar) ;
- la durée de plus en plus longue des conflits dont certains pourrissent depuis au-delà d'un an (ex. Radio-Mutuel, CLSC des Mille-Îles, Centre éducatif et culturel, etc.) ;

- le recours à l'appareil judiciaire par la voie des injonctions, outrages ou tribunal, fortes amendes et emprisonnements de travailleurs ;
- vastes opérations policières et perquisitions massives ayant des relents de chasse aux sorcières pour paralyser les organisations syndicales en lutte (ex. grévistes de CJTR, syndicat des postiers et Conseil central de Trois-Rivières) ;
- l'adoption de lois spéciales.

La situation s'est détériorée à un point tel que des travailleurs doivent encore se battre pour faire reconnaître des droits aussi élémentaires que le droit d'association et la reconnaissance syndicale, comme en témoignent les conflits à la Commonwealth Plywood et à Radio-Mutuel.

L'intervention clandestine des services de sécurité

Mais au-delà de ces manifestations plus apparentes de la répression sur le plan économique, il y a également l'existence d'une répression moins visible mais tout aussi réelle que dangereuse. Il s'agit, bien sûr, des services de sécurité des diverses forces policières et de l'armée auxquels nous faisons référence ici.

Tous les corps policiers, la GRC, la Sûreté du Québec (SQ) et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) ont mené et mènent encore des opérations contre les organisations syndicales, par exemple. Pour s'en convaincre, rappelons qu'en 1972, lors des négociations du Front commun, celui-ci a été l'objet de surveillance et d'infiltration de la part de la GRC, aux dires mêmes du Solliciteur général du Canada à l'époque, M. Jean-Pierre Goyer.

La Sûreté du Québec, de son côté, a lancé en 1972, l'opération Dragon II, officiellement en vue de « prévenir l'action de certains éléments radicaux et marginaux » au sein des syndicats. Le même scénario s'est reproduit lors du deuxième Front commun de 1975-76. Au printemps 1979, Dragon II devenait « opération publique » et continuait son œuvre.

Il a été également révélé que les forces armées canadiennes ont dans le monde syndical leur propre réseau d'agents et d'informateurs. Ceux-ci ont permis à l'armée de fournir au gouvernement fédéral des rapports détaillés sur la régie interne de plusieurs syndicats. Les renseignements ainsi obtenus portaient, entre autres choses, sur l'état des finances des syndicats, les détails des négociations en cours et les risques de grèves. Ainsi, en avril 1972, durant le Front commun, l'armée a fourni une analyse détaillée sur la durée possible du conflit compte tenu du financement à la disposition des syndiqués. Cette analyse de l'importance des fonds de grève a même coïncidé avec l'adoption d'une loi ordonnant le retour au travail onze jours après le début de la grève.

Les agents des services de renseignements de l'armée peuvent même intervenir lors des élections syndicales. Par exemple, ils auraient mis au point une opération visant à faire battre Mme Grâce Hartman durant la campagne à la présidence du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) en 1975, en lançant à son sujet des rumeurs susceptibles de lui nuire.

La collusion entre les services de sécurité et le patronat

Si les services de renseignements essaient par tous les moyens de déstabiliser les organisations de lutte de la classe ouvrière, de réduire leur efficacité et d'en discréditer les leaders, il a été confirmé d'autre part, à la Chambre des Communes, en date du 25 février 1975, que les services de sécurité « collaborent » avec la patronat.

Des « séances d'information » confidentielles à l'intention d'industriels de Montréal, Toronto et Vancouver ont en effet eu lieu avec la participation de M. Robin Bourne, sous-ministre adjoint du Solliciteur général et responsable de la planification et de l'analyse de la police et de la sécurité, ainsi que de M. John Starnes, directeur du service de sécurité de la GRC.

Bien que le porte-parole du gouvernement, M. Mitchell Sharp, se soit refusé à divulguer les détails sur le contenu de telles séances, il a néanmoins laissé entendre qu'elles étaient [184] similaires à celles données par la GRC au cours de la dernière décennie à divers « groupes

intéressés » et que cela faisait partie des attributions de la GRC, et du ministère du solliciteur général.



L'accentuation de la répression policière, judiciaire et législative est une autre manifestation de la crise économique.

En fait, il ressort du contexte de la question et de la réponse formulée par M. Sharp que ces séances avaient pour objectifs d'informer les industriels de la menace que constituait pour le Canada l'existence « d'éléments subversifs » y compris dans les syndicats ouvriers.

Bref, malgré le caractère « prudent » de la réponse, le gouvernement confirmait néanmoins la « collaboration » régulière de la GRC avec les principaux industriels et employeurs du Canada. Une question demeure : jusqu'où va cette collaboration ?

Sur la base des faits que nous connaissons à ce jour, nous pouvons affirmer que cette collaboration se manifeste entre autres par la constitution de « listes noires » servant aux employeurs à éliminer de leurs entreprises des travailleurs dont le seul « crime » est d'être militants ou d'appartenir à un groupe socialiste. Le cas du COJO en est un exemple frappant : la police a admis qu'au moins 20 personnes ont perdu leur emploi sur la seule foi d'un dossier politique de la police. Lorsque la Commission des droits de la personne a exigé que la GRC produise ces

dossiers, cette requête lui a été refusée par un affidavit du solliciteur général ayant pour motif la « sécurité nationale ».

[185]

Les effectifs des services de sécurité (SS)

La GRC

Tout ce qui concerne les effectifs et les budgets des SS de la GRC est entouré du plus grand secret. La seule information qui eut été fournie par la GRC elle-même est que les SS comprendraient environ 10% des effectifs de la GRC, soit un peu moins de 2 000 personnes. Toutefois, ce nombre ne comprend que les véritables agents et il faut y ajouter plus d'un millier d'autres personnes que les SS emploient comme constables spéciaux (pour la filature) ou comme membres civils (techniciens, interprètes, psychologues, sociologues, politicologues, chercheurs, personnel de bureau). Tous ces chiffres ne tiennent bien sûr pas compte de la foule d'informateurs, payés ou non, qui constituent un « rouage essentiel » de tout service de sécurité, aux dires mêmes des responsables. La GRC refuse d'en divulguer le nombre ou le prix.

Le coeur des opérations des SS se retrouve dans neuf (9) sections « opérationnelles ». Chacune n'est désignée que par une lettre de l'alphabet.

- A s'occupe des vérifications de sécurité, pour l'ensemble des membres de la GRC, du personnel du gouvernement et de la fonction publique, etc. ;
- B service du contre-espionnage, chargé de neutraliser les efforts des espions opérant en territoire canadien ;
- D service anti-subversion, spécialisé dans la protection de la « sécurité nationale » contre les menaces intérieures au Canada. Divisé en « bureaux » dont les principales cibles sont les syndicats,

les campus universitaires, les groupes de gauche, d'immigrants, les groupes populaires, certains partis politiques, etc. ;

E interception des communications, écoute électronique, téléphonique, viol du courrier, etc. ;

F s'occupe des dossiers, accumule l'information sur des dizaines de milliers d'individus et de groupes ;

[186]

H contre-espionnage chinois, spécialisé dans les affaires du Sud-est asiatique ;

I s'occupe des filatures ;

J de l'expertise technique ;

L des informateurs.

Il faut noter ici qu'une dixième section, les opérations « G » a existé de 1970 à 1974, période pendant laquelle elle s'est illustrée par le « break-in » à l'APLQ, l'incendie d'une grange, un vol de dynamite, le faux communiqué de la « Cellule Minerve » etc. Cette section n'existait apparemment qu'au Québec. Elle a été dissoute en 1974 et absorbée par les opérations « D » (anti-subversives).



La Sûreté du Québec

Le budget des services de sécurité et de renseignements de la SQ ne sont pas disponibles et leurs effectifs ne sont pas connus à l'heure actuelle. Il ont varié entre 243 et 299 [187] membres de 1972 à 1975. Les SS sont divisés en cinq sections :

1. Les renseignements de sécurité, fournis des renseignements tactiques et stratégiques à la direction des opérations ;
2. les renseignements criminels, essentiellement axés sur le crime organisé ;
3. les services de protection, chargés spécifiquement de la protection des hommes et bâtiments publics ;
4. les services de surveillance chargés de la filature ;
5. les renseignements scientifiques, concentrés sur l'écoute électronique.

De ces cinq services trois nous intéressent plus particulièrement : les renseignements de sécurité, la surveillance et les renseignements scientifiques. Nous décrivons plus en détails le pivot de ces services : les renseignements de sécurité.

Les renseignements de sécurité : ils peuvent être tactiques (à court terme) ou stratégiques (à long terme). Une bonne part des préoccupations de l'unité des renseignements tactiques porte sur les conflits de travail. Son objectif majeur consiste à recueillir des éléments pouvant identifier toute menace. Par exemple, en prévision d'une manifestation, les informations recueillies pourraient permettre une évaluation assez juste du nombre de participants attendus, de juger du degré potentiel de violence, d'identifier les groupes impliqués et même de déceler des projets de violence. Les renseignements tactiques rassemblent l'information analysée qui contribue directement au succès d'une opération policière immédiate.

Au niveau des renseignements stratégiques, la tâche est plus ardue et s'échelonne sur une plus longue période. Elle a pour but de recueillir des informations sur :

- un ou des groupes qui exerce des activités terroristes ou qui présente une menace à cet effet ;
- des situations ou événements qui peuvent mettre en danger la sécurité des hommes d'État ;
- des situations ou événements qui peuvent mettre en danger la sécurité du territoire.

[188]

Quelques techniques courantes

« *in-fighting* » : il s'agit d'infiltration d'agents qui tentent, par tous les moyens, de créer la dissension, la zizanie au sein d'un groupe, en vue de neutraliser leurs actions ;

« *Entrapment* » : il s'agit de l'incitation à commettre une action illégale en vue de procéder à l'arrestation et à la mise en accusation d'un ou de plusieurs militants ;

« *Frame-up* » : il s'agit de monter de toutes pièces une histoire dont on attribue la responsabilité à un ou des militants, par une fabrication de preuves. Particulièrement utilisé contre les leaders d'un groupe pour leur faire perdre toute crédibilité, ou les faire arrêter ;

lettres anonymes : à l'occasion du congrès de la Ligue socialiste ouvrière (maintenant fusionnée avec le GRM (Groupe marxiste révolutionnaire) pour former la LOR (Ligue ouvrière révolutionnaire) en 1972, une campagne de lettres anonymes cherche à discréditer le secrétaire exécutif du groupe dont on dit (faussement) qu'il a dû recevoir des soins psychiatriques... Une autre lettre, postée à Montréal, cherche à soulever l'animosité entre les militants francophones et anglophones du groupe, au moment d'un débat de ligne sur la question nationale au Québec...

l'exploitation des conflits de personnalités dans un groupe : l'exploitation des luttes de pouvoir, notamment lors des élections des dirigeants ;

l'utilisation des luttes de ligne politique : entre autres, par l'intermédiaire du maximaliste, du « jusqu'au-boutisme » et du gauchisme dans les revendications et l'action. C'est notamment le rôle de l'agent infiltré qui brandit la « théorie » ;

la perturbation, le sabotage d'assemblées politiques publiques en y créant le désordre, le chahut : la création de la méfiance au sein d'un groupe ou entre des groupes (on se méfie l'un de l'autre), voire de la paranoïa, en tout cas de la nervosité.

[189]

Les services de sécurité de la police de Montréal (SPCUM)

L'escouade Sécurité-Crime organisé (SCO) est l'une des six unités regroupées sous la direction des enquêtes criminelles que dirige l'inspecteur Guy Toupin (responsable de la sécurité des Jeux Olympiques de 1976) ; elle compte 242 membres, y compris le personnel de bureau. Cette escouade est en étroite relation avec les groupes tactiques qui sont : l'escouade tactique (l'ex-Anti-Emeute) composé de 112 policiers ; l'escouade technique formée de 12 personnes spécialisées dans le désamorçage des explosifs, maniement d'armes perfectionnées, le tir d'élite, etc. ; et de l'escouade d'élite ou SWAT-TEAM (Spécial Weapons and Tactical), 12 policiers spécialisés dans les situation du type des prises d'otages.

À ces trois corps policiers agissant en territoire québécois, il faut bien sûr, ajouter les SS de l'armée canadienne qui dispose semble-t-il d'un excellent réseau d'agent et d'informateurs, principalement dans les syndicats, les groupes étudiants et les milieux nationalistes ; et les oreilles américaines telles les représentants de la CIA que sont Francis Terry MacNamara, officiellement Consul général à Québec depuis 1976 et Stacty B. Hulse, officiellement attaché d'ambassade à Ottawa et qui serait en fait le chef d'antenne de la CIA au Canada.

CONCLUSION

Ce court texte illustre l'ampleur et l'importance des corps agissant en territoire québécois. Il souligne sur l'absence complète de contrôle, tant des « élus » que du public en général, sur les SS. Ce contrôle ne peut provenir que d'une loi de « libre accès à l'information » qui abolira les restrictions présentes sur tout renseignement gouvernemental, touchant soit directement des SS ; soit de façon infiniment plus large, tout renseignement jugé relatif à la « sécurité nationale », aux « intérêts de

l'État » ou aux « intérêts du Canada ». Il est urgent que le public ait accès à ce que sont, et ne sont pas les SS.

[190]

Évidemment, cette loi ne pourra être arrachée que suite aux pressions qu'exercent, et exerceront ceux qui sont aujourd'hui nommés « groupes potentiellement subversifs », à savoir les syndicats, les groupes populaires, les militants, le public qui pose des questions...

*Le Comité Sécurité nationale
de la Ligue des droits et libertés*

Avis aux intéressés(ées)...

Des émissions de radio !...

Parmi les objectifs que s'était fixé la revue à sa fondation, on retrouvait, outre la publication de la revue en tant que telle, la participation et/ou l'élaboration de divers projets pédagogiques et d'analyses reliés autant à l'enseignement qu'au mouvement syndical ou aux groupes populaires.

C'est dans ce cadre que nous avons lancé l'idée d'un projet *d'émissions de radio* en économie pour la radio communautaire de l'est (CIBL-FM) qui doit commencer à émettre au printemps 80.

Il s'agirait de réaliser entièrement (recherche, enregistrement, montage, etc.) une série de plusieurs émissions (environ une douzaine d'une demi-heure chacune...) destinées essentiellement aux gens du quartier (l'est de la ville). Partant de problèmes et préoccupations concrètes, les émissions devront tenter d'expliquer les mécanismes et les raisons réelles de la situation économique actuelle et de faire le lien entre les différents événements. Les thèmes couverts seraient par exemple : l'inflation, le chômage, les salaires et les profits, le travail, la qualité de la vie et l'environnement, la croissance, les crises, l'énergie, etc. Une fois réalisées, ces émissions pourraient éventuellement être utilisées ailleurs.

Il s'agit là d'un travail *énorme* que l'équipe de la revue ne peut pas et ne veut pas effectuer seule. Si certaines personnes pourront être consultées pour quelques émissions en particulier, il serait plus que souhaitable que d'autres participent à la totalité du projet. En fait, ce dernier ne pourra vraiment voir le jour qu'à cette condition...

Un projet plus détaillé sera bientôt soumis à CIBL-FM. Les personnes intéressées peuvent contacter la revue à 3553 St-Urbain, local 320, Montréal, H2X 2N6, tél. : 842-8836, ou appeler Claire Sabourin : 282-8380, ou Vincent van Schendel : 525-6962.

[191]



Abonnement :

4 numéros : \$6.00 Etranger : 4 numéros : \$ 10.00 8 numéros : \$ 12.00 Soutien :
4 numéros : \$20.00

A découper ou recopier et renvoyer accompagné de votre paiement au Temps Fou.

4329 Henri-Julien. Montréal. H2W 2K7

Je désire m'abonner au Temps Fou à partir du no : _____

et recevoir les nos : _____ au coût de \$2.00/ex.

(\$1.50/ex. pour 4 nos. ou plus)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : Code postal : _____

Tel. : Occupation : _____

[192]

**La monnaie de crédit,
condition permissive de la crise inflationniste**

Il est courant, dans la presse économique « bourgeoise » d'imputer la crise actuelle aux dérèglements monétaires (et plus particulièrement au « laxisme » du crédit, que le déficit de la balance des paiements US porte à la caricature). La chaîne logique serait : excès d'émission monétaire — inflation — impossibilité du calcul économique à moyen terme — crise de branches industrielles.

Les marxistes récusent radicalement un tel schéma en remettant les choses sur leurs pieds : la crise surgit de l'impossibilité de maintenir l'actuel régime d'accumulation, fondé sur une forme particulière d'extorsion de la plus-value. De nombreux livres publiés en France depuis quelques années, en marge des discours officiels comme des orthodoxies « marxistes » (celle du PCF comme celles des trotskystes), s'inscrivent dans une telle démarche ⁸⁷. On pourrait résumer ainsi leurs conclusions. Dans l'après-guerre s'est mis en place un mode d'extorsion du sur-travail : le fordisme, permettait de forts gains de productivité en contrepartie de la hausse de la composition technique du capital. La production rapidement croissante qui en résultait devait trouver son débouché dans une hausse de la norme de consommation ouvrière. L'équilibre dynamique entre hausse de la productivité, hausse de la composition technique, hausse du pouvoir d'achat réel, en un schéma de reproduction « intensive » du capital, a pu se maintenir moyennant un certain nombre de procédures institutionnelles (que je désigne par le terme général de « régulation monopoliste »). Ce régime est néanmoins rentré en crise de façon fort classique : la hausse du taux d'exploitation ne compensant plus la hausse de la composition organique du capital, le taux du profit a eu tendance à baisser, et les efforts des capitalistes pour le relever, joints à la ponction de la rente pétrolière, ont précipité la crise.

⁸⁷ Voir par exemple M. Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, Calmann-Lévy, 1976 ; B. Coriat, *L'atelier et le chronomètre*, C. Bourgeois, 1979, etc., ainsi que mon livre *Crise et inflation, pourquoi ?*, F. Maspero, 1979.

Mais il reste à reconstruire la « superstructure » monétaire de cette analyse ⁸⁸, faute de quoi on comprend mal que la crise actuelle diffère à ce point des crises antérieures du capitalisme (y compris celle des années 30). Alors qu'autrefois en effet la récession s'accompagnait d'une chute des prix, succédant à la hausse qui accompagnait le boom, il apparaît qu'au contraire la hausse des prix *s'accélère* à l'ouverture de la récession, jusqu'à se stabiliser à un rythme relativement élevé qui va de paire avec une stagnation durable de la production.

La condition permissive d'une telle singularité est bien sûr la dominance de la *monnaie de crédit*. Bien sûr, il y a toujours eu un empilement de traites, billets à ordre, etc. reposant sur la base de la monnaie métallique. Mais en général la crise commençait par un effondrement du crédit, et la ruée vers la « vraie monnaie » (l'or) apparaissait comme le moteur de l'effondrement des prix des « krash ». Mais aujourd'hui, il semble qu'il n'y ait pas d'autres monnaie que la monnaie de crédit, du moins sur les marchés nationaux intérieurs : rien d'autre que du papier et des chiffres dans les livres de compte des banques. Quel statut donner à une telle monnaie ?

⁸⁸ Tâche à laquelle se sont également attelés des auteurs comme S. de Brunhoff, P. Grou, etc.

[193]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

DÉBAT

[Retour au sommaire](#)

[193]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

DÉBAT

“La vraie monnaie doit-elle être une vraie marchandise ?”

Alain Lipietz

[Retour au sommaire](#)

La méfiance de nombreux marxistes à l’égard de la monnaie de crédit (qu’on hésite à considérer comme « vraie monnaie », même dans un régime de cours forcé) repose sur un argument fort, que Marx exprime dans le chapitre I du Capital par la formule lapidaire : « *L’or ne joue le rôle de monnaie vis-à-vis des autres marchandises que parce qu’il jouait déjà auparavant vis-à-vis d’elles le rôle de marchandise* ».

On entend souvent par là qu’une « vraie monnaie », pour remplir sa fonction de marchandise universelle, doit à tout le moins se matérialiser dans une marchandise particulière, cristallisation de travail abstrait. Sinon, comment exprimerait-elle de la valeur ?

Mon but est ici de montrer que cette condition posée par Marx n’est pas aussi contraignante qu’il y paraît, et que, dans le cadre même de la théorie marxienne de la forme-valeur, il y a place pour une théorie de la pure monnaie de crédit ⁸⁹. Commençons par cerner les qualités d’une monnaie requise par la théorie de la forme-valeur.

⁸⁹ Cette intervention présente certains éléments développés dans le tome I du rapports Cepremap/Cordes « Approches de l’inflation ; l’exemple français »

[194]

De la forme-valeur à la forme-monnaie

La réduction de la valeur à sa substance (le travail abstrait) est suffisamment connue. La projection de la division sociale du travail sur le flux de la production sociale (c'est-à-dire de la production de la société « fonctionnant comme une force unique ») permet formellement d'affecter au produit de chaque branche la part du travail social général qui lui est alloué. D'où la valeur individuelle des produits de ces branches. Mais la véritable question est celle de la « forme-valeur » : pourquoi cette allocation du travail sociale prend-elle la forme d'une « valeur » inhérente au produit ? La réponse de Marx est également connue : parce que la production sociale se présente comme « somme de travaux privés, réalisés indépendamment les uns les autres ». La « resocialisation » des travaux privés prend la forme d'un échange des produits qui comporte lui-même deux aspects :

- la commutation, conformément aux rapports de valeur (éventuellement « transformés » par d'autres rapports sociaux : péréquation des taux de profits capitalistes, etc. ⁹⁰), des valeurs d'usage entre propriétaires différents ;
- la reconnaissance par ce biais de la validité sociale de chaque travail privé.

C'est le second aspect que nous allons creuser, car le premier semble résumer la compréhension commune de la loi de la valeur. Marx lui-même, dans la *Contribution* ⁹¹, s'en tenait à cette première compréhension des choses.

(ronéotypé, 1977) et repris dans mon livre *Crise en inflation pourquoi ?* dont le premier tome est paru en 1979 aux éditions F. Maspero.

⁹⁰ Voir « Retour au problème de la transformation des valeurs en prix de production » Cepremap, no 7902.

⁹¹ *Contribution à la critique de l'économie politique* date de 1857 et présente un raisonnement assez différent de celui du *Capital* (1887) pour qu'on évite de tout mélanger. Sans parler des *Grundrisse* qui présentent sur le même sujet

Dans ce texte, Marx considère effectivement que les marchandises, outre leur forme naturelle qui leur confère une valeur d'usage, ont une substance de valeur comme les corps ont une « masse »⁹² : elles sont immédiatement la cristallisation du travail social. Marx se lance alors dans une discussion alambiquée pour comprendre comment et pourquoi se résout cette contradiction entre la « valeur d'usage » et la « valeur d'échange ». Dans l'échange, il faut en effet, qu'une marchandise se présente à la fois comme valeur d'usage (sinon elle ne serait pas demandée) et comme valeur d'échange (sinon elle ne serait pas échangée). Finalement, il se résout à admettre que la valeur d'échange n'est que « latente », « théorique » avant l'échange. Et il trouve la solution en posant qu'il existe une marchandise [195] dont la valeur d'usage est en même temps valeur d'échange : l'argent. Comme on le voit, la forme de raisonnement est assez hégélienne.

Dans le *Capital* au contraire, Marx part du rapport social qui résoud **matériellement** la contradiction social/privé : l'échange, et à partir de là **déduit** matériellement la nécessité de l'argent.

Que se passe-t-il en effet dans le forme valeur la plus simple, dans l'échange d'une quantité x de marchandises A contre la quantité y de marchandises B (« tant de mètres de toile s'échangent contre un habit », pour reprendre l'exemple de Marx) ?

L'important n'est pas tant ici le rapport d'égalité, symétrique, auquel se résume trop souvent la compréhension de l'échange :

$$xA = yB$$

mais le rapport polarisé :

$$xA \longrightarrow yB$$

Le terme de gauche est la **forme relative**, le terme de droite la **forme équivalent**. Quelle signification qualitative ?

D'abord xA se dépouille de la valeur d'usage de A et se réduit de **fait** (et, dans l'intention du producteur de A) en dépense cristallisée de **travail en général**. Mais, du même coup, la marchandise B se trouve

deux raisonnements différents dont l'un (celui que reprend la *Contribution*) est axé d'idéaliste par Marx lui-même !

⁹² Dans le *Capital*, la valeur sera comparée à un « poids » (= masse dans un *champ*) ce qui est tout différent.

élevée à la majesté d'un représentant du travail universel : y/xB devient l'expression de la valeur de A, sa « valeur d'échange ». Non pas sa valeur proprement dite, mais son expression, et encore son expression locale, contingente. En plus, B a une valeur d'usage pour le producteur de A. Donc B a au moins deux valeurs d'usage (pour A) : celle qu'il tient de sa forme naturelle, (par un exemple un habit) et celle qu'il tient de la capacité indépendante de sa forme naturelle, à représenter, dans l'échange, la valeur de xA , à sanctionner, **valider socialement** le travail dépensé dans la production de xA .

Il découle donc de l'échange le plus simple une valeur d'usage potentielle de **toutes** les marchandises : servir d'équivalent aux autres, qui alors expriment leur valeur **relativement** à lui. L'histoire et la logique conduisent dès lors inévitablement à ce qu'une classe de marchandise particulière acquiert **officiellement** le statut d'**équivalent** général, celui dans lequel toutes les marchandises expriment leur valeur. Cela suppose que soit niée, ou très subordonnée, [196] la valeur d'usage inhérente à la forme naturelle (bovidée ou métallique) de la marchandise équivalent général, en échange de quoi elle acquiert le **monopole de l'échangeabilité immédiate**, recherchée qu'elle devient en tant que représentante du travail universel dépensé n'importe où dans la division du travail. Cet équivalent général lui-même, que nous appellerons **argent ou monnaie proprement dite**, ne peut exprimer sa valeur que dans la **série interminable de toutes les autres marchandises** c'est-à-dire dans son **pouvoir d'achat**. Ainsi, en rompant la symétrie de l'égalité dans l'échange, en distinguant la forme relative et la forme équivalent, Marx résout dans un sens matérialiste le problème qui l'avait embarrassé dans la *Contribution*. C'est l'échange réel qui confère en effet à la marchandise servant d'équivalent cette propriété que « la valeur d'usage devient forme de manifestation de son contraire, la valeur d'échange », et que, de même, « le travail concret qui a produit l'habit, en servant simplement d'expression au travail humain indistinct, devient quoique travail privé, travail sous forme sociale immédiate ».

Le problème de l'identité de la valeur d'échange et de la valeur d'usage ne se résout donc pas mystiquement dans la monnaie : « Il est déjà résolu. Dès qu'il est posé comme équivalent, l'habit n'a plus besoin de passeport pour constater son caractère de valeur ». Mais, naturellement, le problème n'est complètement résolu que si l'habit, **lui**, n'a pas besoin de figurer sous la forme relative. Le problème n'est donc

socialement résolu que lorsqu'une marchandise acquiert le statut d'équivalent général, ce qui suppose qu'elle soit exclue de l'ordre des autres marchandises.

La possibilité et la nécessité logique de l'élection d'une marchandise particulière au statut d'équivalent général est ainsi montrée à partir du rapport d'échange le plus simple. Mais le procès historique de cette élection est une autre affaire. C'est un véritable **coup de force** qui accompagne l'émergence du politique (de l'État, si on veut) dans les communautés où se stabilise la division sociale du travail B. Guibert ⁹³ reprenant les analyses freudienne et lacanienne, compare très justement ce mouvement d'**élection-exclusion** aux mythes d'érection du lien social sous forme de totem, qui président à la naissance de l'Histoire.

[197]

Mesurons bien les conditions d'acquisition de ce privilège de la monnaie, seul équivalent qui ne soit jamais relatif, seule représentant d'un travail privé qui soit immédiatement social.

- * D'abord, tout travail privé dont le produit est échangé finit ainsi par devenir social. Mais le travail que « représente » la monnaie, lui est « canonisé » a priori social par une décision de la société ou de son « représentant », l'État.
- * Ensuite, ce privilège semble décerné au produit (l'or), mais ce n'est là qu'un effet du même fétichisme qui fait de la valeur une propriété des choses. En fait, c'est le travail privé qui est a priori canonisé comme social.

Si une économie marchande est ainsi organisée (« régulée »), que, dans une certaine mesure, les marchandises non-validées soient « pré-validées », alors des représentants de ces marchandises, ou même des travaux privés dont elle sont le produit, peuvent théoriquement supporter la fonction de monnaie. Telle est la thèse que je vais développer. Mais disons quelques mots du « fétichisme ».

⁹³ B. Guibert, Genève et image de la division de la production, Thèse, Paris 1, 1976.

Le développement du fétichisme

On désigne par « fétichisme » ce fait qu'un rapport social entre les hommes prenne nécessairement, dans cette organisation de la production, la forme d'un rapport entre leurs produits. On ne dit pas que Pierre et Paul se sont partagés les tâches dans la division du travail, on dit qu'ils ont produit des objets de même valeur.

Les choses en resteraient là dans une économie de petits producteurs se rencontrant de temps en temps sur une foire. Mais voilà que, dans une économie marchande capitaliste, le fétichisme passe en quelque sorte à un second degré. Ici, la valeur devient directement le but de la production. Dès lors, on ne dit plus que deux marchandises ont une même valeur. On dit qu'une même valeur se métamorphose d'une marchandise dans une autre, et même qu'elle peut s'accroître au cours de ces métamorphoses.

Cette fois encore, on n'a souvent retenu de l'analyse de Marx que son aspect « substantiel » : l'explication de cette augmentation (par « ajout » de travail vivant supérieur à la [198] valeur de la force de travail qui cristallise du travail abstrait). Mais l'aspect formel n'est pas moins important.

De la chaîne des échanges $A \longrightarrow B / B \longrightarrow C$ etc. surgit un objet économique nouveau, $A \longrightarrow B \longrightarrow C...$, que Marx baptise « valeur (autonome) en procès » : la chaîne, la ribambelle des marchandises qui passe entre les mains du propriétaire économique au cours du procès de circulation. Que ce procès soit haché de phases, où la valeur de cette « valeur en procès » s'accroît, ne nous intéresse pas ici (bien que ce soit l'objet de la quasi-totalité du livre I du Capital !).

Valeur et valeur-en-procès sont deux phénomènes différents. L'un est par essence social et synchronique : c'est une « carte » de la division sociale du travail sous forme de rapports quantitatifs entre les produits. L'autre est individuel et diachronique : on dit « une » valeur, qui se conserve, s'accroît, se dilapide, etc. Bien sûr, la seconde est subordonnée à la première : sa substance est bien le travail abstrait — mais supposé réalisé, validé socialement ou destiné à l'être — sa forme est un développement de la force simple de la valeur, sa mesure est la mesure

instantanée de la valeur de la marchandise sous la forme de laquelle elle se présente. Mais en tant que phénomène relevant du fétichisme, elles ont autant de réalité l'une que l'autre. De même que l'on peut dire que « de la succession des oscillations des molécules à la surface de l'eau naît l'apparence d'une onde », ou inversement que « la propagation d'une onde ébranle successivement les molécules », de même on peut dire que « dans la circulation s'échangent des marchandises de même valeur » ou que « des valeurs en procès se métamorphosent parallèlement de marchandises en marchandises qu'elles s'échangent entre elles.

Sous le capitalisme, c'est même le second fétichisme qui domine et acquiert progressivement, avec la mise en place de la « régulation monopoliste », la plus grande cohérence. Dans ce cadre, le tissu de la production et de la reproduction sociale, se présente en effet comme l'entrelacement de deux types de valeurs-en-procès :

* les capitaux, de forme classique :

(---») A ---» P ... M ---» A' (---»)

* les forces de travail, de forme :

(---») A ---» M...F ---» A (---»)

[199]

(le salaire achète des marchandises transformées dans le cadre du travail domestique en reconstitution de la force de travail). ⁹⁴

On pourra faire une objection. La valeur instantanée d'un capital se mesure en « ajoutant » à sa valeur antérieure ($C + V$) la valeur ajoutée par la force de travail ($VA = V + PL$) et en retranchant la valeur de ce qu'a versé le capitaliste (V). Cette formule ($C + V + PL$) semble contradictoire avec le caractère³ synchronique de travaux **simultanés**. Or, si le fétichisme propre à la valeur-en-procès permet d'englober C dans sa

⁹⁴ A et A' : argent ; M : marchandise ; F : force de travail ; P : moyens de production et forces de travail.

définition, rien n'autorise à la mesurer par « transfert » de sa mesure à partir d'un espace synchronique antérieur.

Marx répond en montrant la dualité entre les deux fétichismes dès lors que la condition de réalisabilité des valeurs en procès est prise en compte, c'est-à-dire dès lors que les capitaux sont la forme d'engagement de travaux privés, socialisés par les échanges. Si les normes de production et d'échange ⁹⁵ qui déterminent les rapports de valeurs restent stables, et si les capitaux sont correctement engagés dans les branches, on a par exemple dans le cas de la reproduction simple : ⁹⁶

$$C_1 + V_1 + PL_1 = C_1 + C_2$$

$$C_2 + V_2 + PL_2 = V_1 + V_2 + PL_1 + PL_2$$

Les membres de gauche désignent la valeur de valeurs en procès des deux sections à un instant donné, ceux de droite la valeur des formes de leurs métamorphoses. Ces conditions de socialisation impliquent la relation $C_2 = V_1 + PL_1$ qui signifie simplement que l'on peut mesurer C_2 par la part du travail qui **actuellement** est alloué à la section 1, C_1 se traduisant de là par les normes de production en vigueur.

[200]

Il est donc équivalent de dire, quand les équations d'un schéma d'accumulation sont respectés, qu'elles expriment une répartition correcte (c'est-à-dire socialement valide) des valeurs en procès (mesurées par $C + V + PL$) entre les compartiments de la division du travail, ou une répartition correcte du travail vivant entre ces comportements.

Cette dualité entre les deux acceptions du mot « valeur » qu'expriment les schémas de la reproduction, je l'appellerai « dualité travechaîne ». Pensons au tissage d'une écharpe. L'écharpe sera bien plate, sans fronce ni déchirure, si les fils entraînés par la navette (la trame)

⁹⁵ Au sens popularisé par M. Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, Calmann-Lévy, 1976.

⁹⁶ C : capital constant ; V : capital variable ; PL : plus value ; VA : valeur ajoutée ;
Section 1 : branches de production de moyens de production ; Section 2 : branches de production de biens de consommation.

viennent se ranger sagement les uns à côté des autres entre des fils transversalement prédisposés (la chaîne). Les fils de la trame représenteront les valeurs en procès, ceux de la chaîne la succession des cartes synchroniques de valeur ⁹⁷. La dualité tient tant que les normes de production et d'échange restent invariantes, ou varient ensemble selon des proportions déterminées. Faute de quoi apparaissent des « trous » ou des « boursofflures » qui expriment que les valeurs en procès ne peuvent à la fois respecter leur propre logique de conservation et d'accroissement, et les rapports relatifs que leur impose le système des valeurs instantanées dans un régime d'accumulation cohérent ⁹⁸.

Tout le secret des crises et de leur forme réside dans l'impossible maintien de cette dualité trame/chaîne, du fait des déformations du système des valeurs instantanées, expression dans l'espace de la valeur de la lutte des classes dans la production et dans la répartition. C'est pourquoi il est regrettable que toute une école tente aujourd'hui à privilégier le seul aspect « synchronique » de la valeur, et en arrive à rejeter la notion même de valeur en procès et tout ce qui la connote : capital « constant », valeur « ajoutée », etc. ⁹⁹

⁹⁷ La chaîne représente donc le régime d'accumulation qui « domine » l'initiative privée des capitalistes.

⁹⁸ Autre métaphore, emprunté à A. Einstein : chercher à étendre, à partir d'un point, un grillage à mailles carrées sur une surface cabossée. En fait, le formalisme mathématique sous-jacent à ces métaphores est celui de la géométrie différentielle, la matrice des normes de production et d'échange qui définit le système des valeurs instantanées jouant le rôle de la forme riemannienne qui permet, dans certains cas, le « transport » d'une mesure au long d'une courbe (ici : au long du temps de la circulation). Il est par exemple possible d'enrouler un grillage sur un cylindre, c'est même comme ça qu'on le stocke, mais pas sur une sphère.

⁹⁹ Cette école, qui dérive des travaux de J. Fradin, *Valeur, monnaie et capital*, Thèse, Paris I, 1973, est notamment représentée par la contribution de C. Benetti dans l'ouvrage *Marx et l'économie politique*, Maspéro, 1978.

À cela Marx répondant déjà (contre Bailey) :

« Ceux qui considèrent l'avènement à une existence indépendante de la valeur comme une pure abstraction oublient que le mouvement du capital industriel est cette abstraction en action. La valeur traverse ici différentes formes, différents moments dans lesquels elle se conserve et en même temps se met en valeur, s'agrandit. Du fait que nous n'étudions en ce moment que la forme du [201] mouvement, nous ne tenons pas compte des révolutions que la valeur-capital peut subir dans son procès cyclique ; mais il est clair **qu'en dépit de toutes les révolutions de valeurs** la production capitaliste ne saurait exister et durer que pour autant que la valeur-capital se met en valeur, **c'est-à-dire décrit son procès cyclique comme valeur arrivée à l'existence indépendante**, donc pour autant que les révolutions de valeur peuvent être surmontées et aplanies d'une façon ou de l'autre.

Ces révolutions de valeur périodiques confirment donc ce qu'elles sont censées réfuter : l'existence indépendante que la valeur prend en tant que capital, et qu'elle conserve et accentue par son mouvement » ¹⁰⁰.

« Surmontées ou aplanies d'une façon ou d'une autre » : beaucoup va dépendre de la forme de la monnaie, laquelle dépend à son tour de la forme de régulation du capitalisme en vigueur.



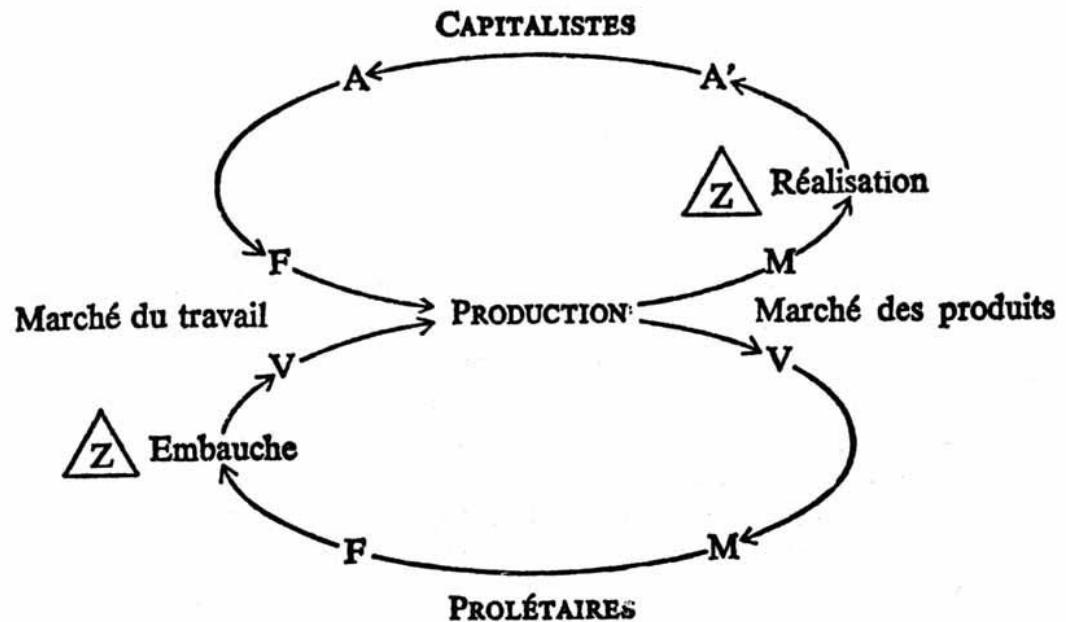
¹⁰⁰ [Le Capital](#), Livre II, E.S. Tome II, p. 97 sq.

Les développements de la forme-monnaie

Maintenant que nous disposons de deux degrés du développement de la forme-valeur et du fétichisme correspondant, nous pouvons logiquement y associer deux formes de valeur : la monnaie.

La valeur synchronique définit des classes d'équivalences de marchandises ayant même valeur. L'opération (fondamentalement étatique) qui « exclut/élit » une marchandise distinguée dans ces classes d'équivalence constitue la monnaie-marchandise, dont la matière, l'or, [202] quasi indéfiniment divisible et agrégeable, permet de représenter chaque classe par la quantité de monnaie de même valeur. Cette monnaie vérifie les conditions théoriques de son rôle de monnaie, que l'on peut subdiviser classiquement en trois fonctions : étalon des prix, moyen de circulation, moyen de paiement et de thésaurisation. Comme le remarquait Marx, seule la troisième implique la forme sociale de « vraie monnaie », c'est-à-dire la capacité de valider socialement une production privée, sans avoir à être elle-même validée. La monnaie, stockée à l'abri du circuit de l'échange (thésaurisation) représente toujours de la valeur sociale du « pouvoir d'achat ») et, en circulant dans le règlement d'une dette, elle sanctionne une transaction dont la validité n'avait été qu'anticipée (moyen de paiement).

Supposons maintenant que les « doubles moulinets » qu'effectuent les valeurs en procès autour du foyer que constitue la production capitaliste (voir figure 1) acquièrent une certaine régularité. Je veux dire par là que le « saut périlleux » qu'accomplit toute marchandise non-monnaie lorsqu'elle doit affronter l'épreuve de la validation sociale, c'est-à-dire se réaliser en argent, que ce « saut périlleux » réussit quasiment à tout coup : les produits sont vendus, la force de travail est achetée. Alors les valeurs en procès sont quasi certaines de se conserver (en ce qui concerne les forces de travail) ou de s'agrandir (en ce qui concerne les capitaux).



[203]

Cette régularité, anticipable parce que garantie par des mécanismes de prévalidation, constitue l'essence de ce que j'ai appelé « régulation momopoliste ». Les conditions sociales en sont les suivantes :

- Une contractualisation du salariat, étayée par un système de salaire indirect, de telle sorte que le revenu des salariés leur assure à peu près une conservation de leur pouvoir d'achat, et même (à la belle époque de ce régime, c'est-à-dire jusqu'à sa crise qui vient de s'ouvrir !) une progression à la mesure de la révolution des valeurs qu'entraîne l'extension du fordisme à l'intérieur des unités de production.
- Une centralisation du capital financier permettent aux groupes non seulement d'orienter leur production au sein de la carte mouvante de la division sociale du travail, mais même de maîtriser partiellement la déformation de cette division elle-même.

- Une intervention de l'État garantissant les deux conditions précédentes, ainsi que la nouvelle forme de création monétaire dont je vais parler ¹⁰¹.

Ces conditions, qui sont en fait requises dans un régime d'accumulation intensive, ne font pas l'objet de cette intervention et mériteraient de très longs développements ¹⁰². Je ne les signale que pour souligner l'ampleur des conditions sociales du règne de la monnaie fiduciaire.

Admettons qu'elles soient en gros réalisées, en sorte que soit vérifiée la **présupposition** de la régularité des « doubles moulinets », la force de travail étant considérée comme « sûrement » embauchée ou du moins solvable, le capital marchandise comme « sûrement réalisé ». Dès lors, dès qu'un prolétaire est apte au travail, il gagne tant par mois, dès qu'un capital est engagé, il rapporte tant par an. Quel banquier hésiterait à fournir à de tels clients les moyens de circulation correspondant à ces revenus anticipés ? Quelle banque centrale hésiterait à garantir des moyens de circulation aussi prudemment gagés comme d'authentiques moyen de paiement ?

Bien sûr les choses ne sont pas aussi simples. Mais « si tout se passe bien », c'est-à-dire :

- si le système des normes de production, d'échange, de consommation, de répartition, reste stable ou se déforme « sans fronce ni trou », et notamment si le taux de profit général reste constant (supposé par exemple de 10%) ;

[204]

- si tout ce qui est produit est réalisé sans problème « à son prix régulateur » ¹⁰³, alors il devient équivalent de dire que :

¹⁰¹ Sur ce point, voir S. de Brunhoff, *État et capital*, P.U.G., Maspéro, 1976.

¹⁰² Ils constituent l'essentiel de *Crise et inflation, pourquoi ?*

¹⁰³ Notion plus générale que celle de « prix de production ».

- « 2000 F représente la valeur de tant de grammes d'or » ou :
- « 2000 F représente la valeur d'un panier de consommation ouvrière de même valeur que cette quantité d'or, ou :
- « 2000 F représente le revenu mensuel normal d'un salarié de telle qualification à qui est concédée la consommation de ce panier » ou encore :
- 2000 F représente l'accroissement normal en un an d'un capital de 20 000 F, c'est-à-dire d'un capital qui pourrait par exemple engager pour un mois 10 ouvriers de la qualification évoquée plus haut ».

Ainsi l'on est subrepticement passé, grâce à la stabilité des normes et à la pleine réalisation de la production, d'une définition du franc « par les valeurs instantanées » à une définition du franc « par les valeurs en procès ».

La valeur en procès est une ribambelle de formes métamorphosées mais toujours supposées réalisables en monnaie, elle a pour mesure cette quantité de monnaie en quoi elle se transforme dans une réalisation « normale ». La monnaie de crédit est justement la quantité de moyen de paiement remise par le système d'émission à un agent économique sur la base de l'anticipation de la réalisation de sa « valeur en procès », présentement engagée sous force non-monétaire (sous forme de stock de marchandise dans le cas des traites, etc., etc.). C'est justement parce qu'**elle représente une valeur en cours de réalisation** que la monnaie de crédit peut jouer ce rôle de « vraie monnaie », c'est-à-dire de moyen de paiement : quoique ne s'incarnant pas dans le **produit** d'un travail humain, mais dans un jeu d'écritures symboliques, elle continue à représenter, en face des marchandises particulières à réaliser, fruits de travaux privés, la reconnaissance légale du caractère social de l'un de ces travaux privés. Mais au lieu qu'il s'agisse du produit d'un travail achevé, (la production d'or), il s'agit d'un travail en cours de réalisation. Au lieu que la loi soit : l'or est échangeable ; la loi devient : ces valeurs en procès seront réalisées.

[205]

Les conditions sociales de cette création de monnaie par prévalidation des valeurs en procès qu'elles représentent ont été évoquées plus haut. Quand à la forme concrète de cette création, elle varie selon les pays, mais on peut la schématiser de la façon suivante ¹⁰⁴.

Dès que le crédit se généralise, la reconnaissance de dette, qui symbolise une valeur « en cours de réalisation », peut fonctionner comme monnaie dès que l'on a confiance dans sa validité, d'où son nom général de créance. Elle représente l'anticipation du versement d'un vrai moyen de paiement. Cette anticipation est gagée soit sur le patrimoine de l'emprunteur (hypothèque), soit sur sa capacité de travail (usure, crédit moderne aux salariés), soit sur sa possession d'une marchandise dont il attend la réalisation (traite), soit même sa possession d'un capital productif avec lequel il produira des marchandises qu'il cherchera à vendre (titres).

La **mobilisation des créances**, c'est-à-dire leur transformation en moyen de circulation, engendre la **monnaie de crédit**, qui dans la pratique, entre particuliers, ne se distingue évidemment pas à première vue de la vraie monnaie : « localement », elle peut fonctionner comme moyen de paiement. La distinction s'efface d'autant plus que la marchandise-monnaie ne circule plus, qu'on se contente de faire circuler des symboles : billets de banque et chèques.

Mais tant qu'on en reste là, la « vraie monnaie », **entre banques**, reste la monnaie marchandise. Pour franchir le pas, il faut que l'État reconnaisse, impose la reconnaissance comme « vraie monnaie » d'une fraction de la monnaie bancaire : ce qui se fait par l'institution d'une banque centrale émettant des signes monétaires, à cours forcé, qu'elle échange selon certaines règles contre la monnaie bancaire. La politique monétaire représente alors un jugement imposé sur la cohérence des choix fait par les banques dans l'anticipation de la validation sociale des travaux privés engagés par leurs clients.

Appelons **anté-validation** la validation anticipée par la banque de la marchandise en cours de réalisation, et l'émission correspondante de moyens de circulation. Appelons **pseudo-validation** la transformation

¹⁰⁴ Voir sur ce point, P. Grou, *Monnaie, crise économique*, P.U.G., Maspéro, 1977.

par la banque centrale de ces moyens de circulation comme moyens de paiement (validation « provisoirement définitive »). Nous [206] pouvons brièvement résumer la comparaison entre les deux monnaies dans le tableau suivant :

	MARCHANDISE-MONNAIE	MONNAIE DE CRÉDIT
Nature	Marchandise dotée d'échangeabilité immédiate	Représentant d'une valeur en procès en cours de réalisation
Fonctions :		
Monnaie de compte	Oui	Oui
Moyen de circulation	Oui	Oui dès que les banques anté-valident la créance
Moyen de paiement	Oui	Oui entre banques dès que la Banque centrale pseudo-valide le crédit

La contrainte de bouclage et « l'aplanissement des divergences »

Avec tout cela (régulation monopoliste et monnaie de crédit), le capitalisme reste une économie marchande, où rien ne garantit, du fait des « cataclysmes » dans la carte des rapports de valeurs qu'engendre l'intense révolutionnarisation des procès de travail liée au fordisme, que l'orientation du capital engagé et la distribution des revenus restent compatibles avec un quelconque schéma de reproduction. Les schémas correspondant à une accumulation intensive peuvent être écrits formellement ¹⁰⁵, mais la meilleure planification, la meilleure concertation, la meilleure régulation ne peuvent garantir qu'ils seront a priori respectés. En réalisé, la trame des capitaux en procès ne s'appliquera pas sans plis ni déchirures sur la chaîne tordue et gondolée des rapports de valeurs. Torsion et courbure qui dans la théorie marxiste ont pour nom :

¹⁰⁵ Voir B. Billaudo, *L'accumulation intensive du capital*. Thèse de doctorat, Paris I, 1976.

développement inégal des branches et des sections, baisse tendancielle du taux de profit, etc.

[207]

Reste aussi que — sauf révolution sociale — ces difficultés seront d'une façon ou d'une autre, aplanies, des valeurs en procès dussent-elles y périr, ou, à tout le moins, se dévaloriser : c'est-à-dire que des « offres de travaux privés » ne seront pas socialement validées. Nous en savons quelque chose.

En quoi la forme de la monnaie va-t-elle influencer sur le monde d'aplanissement des divergences entre les engagements privés des valeurs en procès et les relations économique-sociales qu'impose la cohérence de l'accumulation ? Pour l'éclairer, il faut dire un mot de la formation du système des prix nominaux.

Les marxiste insistent beaucoup sur la **décomposition** de la valeur en fraction : (valeur-ajoutée) —» (valeur de la force de travail/plus-value) —» (profit d'entreprise/intérêt/rente foncière), etc. Leur but est de souligner que tout revenu correspond à une part, payée ou extorquée, d'un travail incorporé et socialisé. Mais s'en tenir là, c'est rester au premier stade du travail de Marx : l'analyse de rapports **internes** à la vie socio-économique, ce qu'il appelle, à propos d'Adam Smith, « l'économie **ésotérique** ». Reste à expliquer, à partir de là, comment ces rapports internes sont vécus dans le monde du fétichisme, c'est-à-dire transformés en contraintes et indications scéniques pour les acteurs de la scène économique. Il s'agit de dériver, de la théorie ésotérique de la valeur, le « monde enchanté », « **exotérique** », des prix et des revenus, monde où les rapports réels apparaissent à l'envers, comme inversés ¹⁰⁶. Au lieu que la valeur se décompose en fractions, ce sont les prix d'offre nominaux qui apparaissent comme **sommation de composantes** (coûts, salaires, profits, intérêts, rentes...) reliés à des « facteurs

¹⁰⁶ C'est l'objet du Livre III du *Capital*, et de la dernière partie des *Théories sur la plus-value* de Marx, tous deux restés inachevés. La seconde partie de mon ouvrage vise à systématiser et développer les indications éparses laissées par Marx dans ses brouillons.

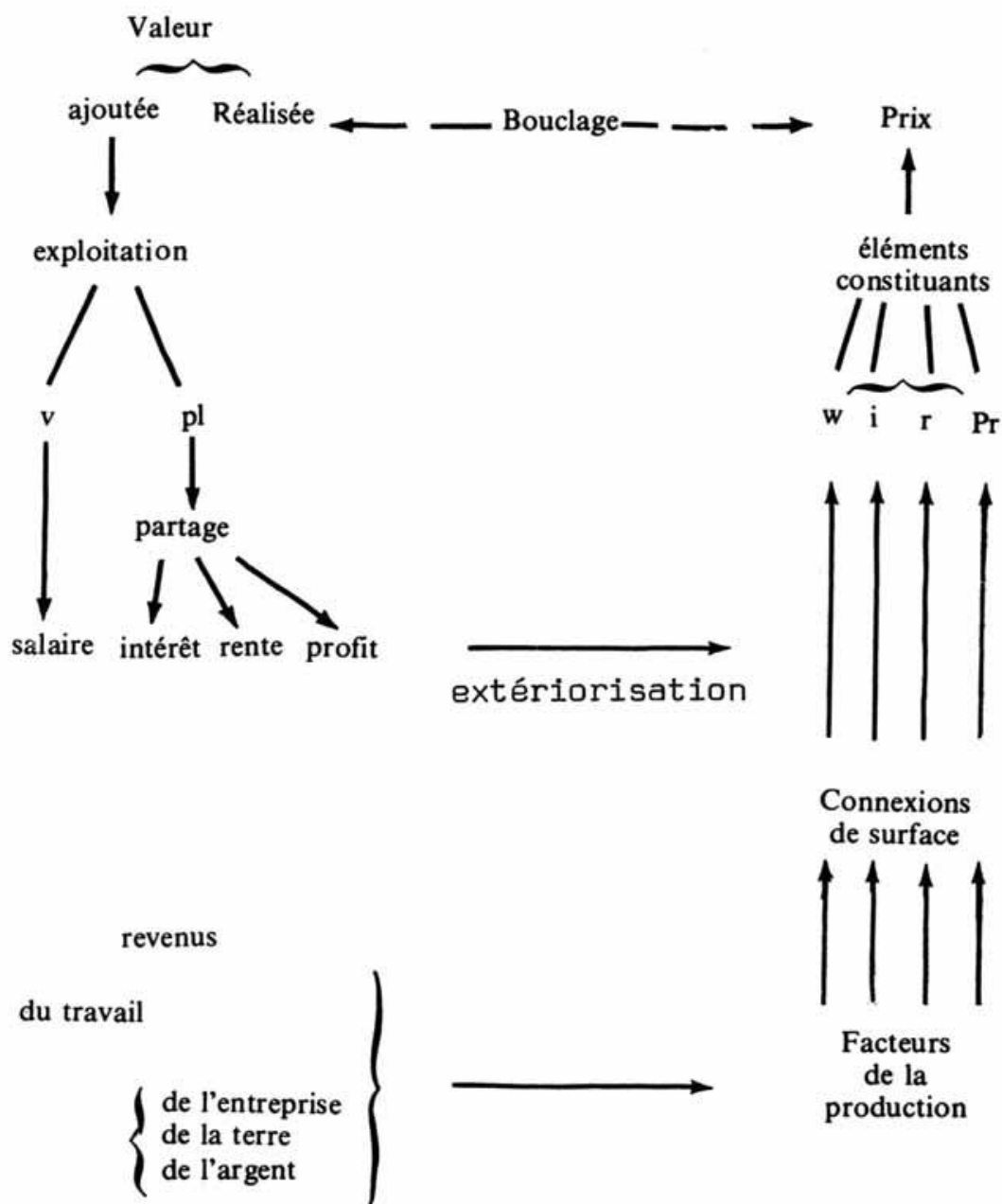
de la production » (« capital », « travail », « terre ») par ce que Marx appelle des « **connexions de surface** ». ¹⁰⁷

Tant que la production sociale est réalisée en vérifiant les rapports internes codifiés par des schémas de reproduction, les produits peuvent s'écouler aux prix d'offre déduits de ces connexions externes, elles-mêmes dérivées des rapports de valeur selon des lois dont la fameuse « transformation » des valeurs en prix de production est le plus bel exemple. Mais le système des valeurs se déforme (avec la révolution des procès de travail, les transformations dans les rapports entre [208] les classes, etc.), sans que les connexions qui règlent l'évolution des prix nominaux des valeurs en procès reflètent aussitôt ces modifications. Le décalage entre prix d'offre et prix réalisé reflète ce décalage : c'est ce que j'appellerai problème du bouclage.

¹⁰⁷ On pourrait à la place poser : les salaires représentent une fraction constante du prix du produit net, cela faciliterait la transformation (voir ma note 7902, Cepremap).

Figure 2

La constitution de l'économie exotérique



[209]

Un exemple : dans le petit modèle Sraffa-Von Neumann qu'ont popularisé les débats du « marxisme algébrique » sur la « transformation », les connexions externes sont les suivantes :

- le salaire est la norme des prix du panier de biens auquel l'ouvrier a droit ;
- les capitalistes appliquent à leurs coûts de production le taux de profit normal pour déterminer leurs prix d'offre.

Remarquons que ces deux lois se « déduisent » des rapports de valeurs **instantanés** par les mécanismes de la transformation, et, en tant que tel, ne définissent que des systèmes de prix relatifs instantanés. Mais en tant que connexions externes, elles fonctionnent comme connexions **intemporelles**, puisque les prix d'offre d'une période se déduisent des coûts de la ou des périodes antérieures. Si le taux de marge appliqué est bien le taux de profit calculé à partir du rapport plus-value/valeur du capital engagé (par exemple 15%), le niveau général des prix restera stable. Mais le véritable taux de profit, défini par les rapports « internes » de valeur, tombe à 10%, et si les capitalistes persistent à offrir des marchandises en se comptant 15% de marge, que va-t-il se passer ?

Tout dépend de la forme de monnaie en vigueur : monnaie-marchandise ou monnaie de crédit. Car dans un cas, le bouclage est automatiquement réalisé sur une marchandise (l'or). Dans l'autre cas, la bouclage est global et les effets de « l'aplanissement des divergences » sont diffus. Les connexions intertemporelles des systèmes de prix nominaux s'expriment en effet de la manière suivante :

- * dans le premier cas : le gramme d'or a toujours le même prix ;
- * dans le second cas : les revenus monétaires des deux classes de la société sont définis en termes nominaux (le salaire est de tant par mois et le capital rapporte tant par an).

Dans le premier des cas, les prix devront donc baisser pour s'aligner sur les « véritables rapports », dans le second cas, il s'élèveront à un taux d'inflation apparent égal à la différence entre le taux de profit réel et le taux nominal ¹⁰⁸.

[210]

Conclusion

Je ne prétends nullement avoir rendu compte de l'ensemble des causes de la crise actuelle et encore moins des enchaînements entre mouvement des rapports de valeurs, mouvement de la production et mouvement des prix ¹⁰⁹. J'ai simplement indiqué comment l'institution de la monnaie fiduciaire permettait de comprendre la forme inflationniste de la crise actuelle, de manière à mettre en valeur le trait fondamental des économies marchandes, que voici. **La contrainte monétaire**, c'est-à-dire la nécessité pour une marchandise d'affronter le saut **périlleux** d'une validation sociale par échange contre monnaie, **ne saurait disparaître dans une économie marchande**, si sophistiquée ou « planifiée » qu'en soit le mode de régulation, et même si la « vraie

¹⁰⁸ Résultat indiqué par Marx (Livre III, E.S. Tome VI, p. 195) et longuement développé sur un modèle un peu plus complexe par H. Hikaïdo et S. Kobayashi, « Dynamics of wage-price spirals and stagflation in the Leontieff-Sraffa System, », *International Economic Review*, no 1, février 1978.

¹⁰⁹ En ce qui concerne les causes de l'inflation, il faut mentionner en plus : la tentative de conserver la valeur nominale du capital productif engagé mais non validé (capital fixe obsolète, personnel difficile à licencier), les hausses, ou les non-baisses, de tel ou tel revenu lié à la lutte des classes (rente foncière, en particulier pétrolière, revenus de la petite production marchande, luttes salaires-profits, etc.). En ce qui concerne l'enchaînement avec le mouvement de la production, il est clair que la régulation monopoliste, en garantissant du pouvoir d'achat, fonctionne comme un « filet de sécurité » qui enraye la « spirale dépressive » du type des années 30. Le modèle économétrique présenté par R. Boyer et J. Mistral *Accumulation, inflation et crises*, PUF. 1978, peut être interprété comme un modèle exotérique de formation du prix d'offre en régulation monopoliste. Les torsions du régime d'accumulation se traduisent dans le modèle comme des facteurs d'inflation dont on peut ainsi mesurer l'importance respective.

monnaie » n'est plus une « vraie marchandise ». Elle peut simplement être déplacée.

Si l'une des caractéristiques de la régulation monopoliste est que la « périllosité » du saut $M - A$ (marchandise contre argent frais, force de travail contre salaire) est considérablement diminuée, c'est que le péril est transféré vers $A - P$ (cash flow contre capital productif et $A - M$ (salaire contre marchandise). Les marchandises seront peut-être vendues à un prix « administré » par les intéressés (salaire garanti par les conventions collectives, prix fixé par l'imposition d'un « mark up ») mais quel sera le pouvoir d'achat de l'argent obtenu ? Quel sera-t-il surtout contre les marchandises d'un pays étranger où règne une autre monnaie fiduciaire ? Voilà le hic ¹¹⁰.

Cela me permet de lever une dernière objection que certains orthodoxes pourraient élever contre l'intronisation de la monnaie fiduciaire au rang de « vraie monnaie au sens marxiste ». Marx, on le sait, avait dû batailler contre les utopies du genre des « bons de travail » de Proudhon, qui consistait à anticiper, au profit du prolétariat, l'institution d'une monnaie fondée sur la valeur en procès. Il n'y aurait qu'à verser aux ouvriers des « bons de travail » correspondant à leurs travail dépensé, et à exprimer directement le prix de marchandises par leur travail incorporé. Mais justement l'erreur de Proudhon consiste à admettre que le travail est vraiment **déjà** social, alors que la monnaie de crédit ne fait qu'**anticiper** sa validation sociale [211] (qui reste sujette à caution) et que la politique de la Banque centrale ne peut que consolider provisoirement (au péril d'inflation, justement !) cette anté-validation, par une pseudo-validation (réescompte, etc.).

On pourrait encore objecter que ce système compliqué de pseudo ou antévalidation ne vaut pas les vieux écus, sonnants et trébuchants, francs comme l'or. Ce serait oublier que ce « monopie », cette « majesté », d'équivalent général acquis par l'écu ou même l'or n'ont rien

¹¹⁰ À la limite, dans le capitalisme d'état soviétique où tout ce qui est mis en vente par les producteurs est acheté par l'État, l'argent n'est même plus sûr de pouvoir acheter : les crises de suraccumulation prennent la forme de crises de pénurie ! (Voir Ch. Bettelheim, *Les luttes de classes en URSS*, Tome III, à paraître, et J. Lafont et D. Leborgne *L'accumulation du capital et les crises dans l'URSS contemporaine*, publication Cepremap no 7910).

de naturels : c'est le résultat d'une « exclusion » (de l'ensemble des marchandises ordinaires), d'une érection : d'un véritable coup de force de type étatique. Que les « coups de force » étatiques prenant aujourd'hui la forme d'émission de monnaie à cours forcé, voire de Droits de Tirages Spéciaux, de fixation d'un montant de réserves obligatoires, etc., etc., c'est une nécessité qui découle de ce que le règne de la monnaie-marchandise rendait tout simplement impossible l'accumulation intensive.

Alain Lipietz

NOTES

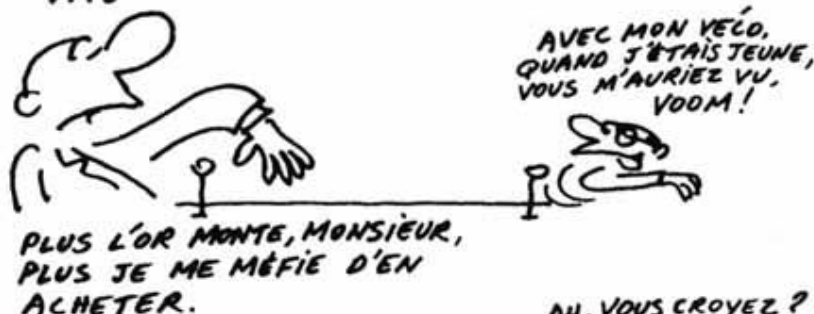
Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[212]

[213]

monsieur,

MONSIEUR,
TOUT CE QUI MONTE
FINIT PAR REDESCENDRE



[214]



[215]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

NOTES D'ACTUALITÉ

[Retour au sommaire](#)

[215]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

NOTES D'ACTUALITÉ

“Une nouvelle récession économique mondiale.”

Louis GILL

Une nouvelle récession économique mondiale

[Retour au sommaire](#)

Cinq ans après la crise économique de 74-75 dont le monde capitaliste n'a jamais réussi à sortir complètement, s'amorce, à la fin de 79 et au début de 80, une nouvelle récession économique mondiale. Pressentie depuis au moins deux ans, d'abord pour 78, puis pour 79, elle a déjà commencé à se manifester au cours du deuxième semestre de 79 dans le château-fort de l'économie capitaliste que sont les États-Unis. C'est d'ailleurs en ce pays que les effets de la récession doivent être les plus sérieux au cours de 1980 selon toutes les prévisions. D'après les « perspectives économiques » de l'OCDE publiées à la fin de décembre 1979, la chute du PNB aux É.-U. en 1980 sera de l'ordre de 2 1/2% à 3%. Pour l'ensemble du monde capitaliste, le même organisme prévoyait une croissance à peu près nulle. Par ailleurs, le nombre prévu de chômeurs (officiels) dans les 24 pays membres de l'OCDE doit atteindre les 20 millions en 1980 et le taux moyen d'inflation prévu doit dépasser les 10%.

Pour le Canada, si la croissance prévue se situe légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE pour 1980 par contre, aucune diminution de l'inflation (près de 10% en 79) n'est prévu et on s'attend

en 1980 à une nouvelle augmentation d'un chômage déjà très élevé (8% pour le Canada dans son ensemble, 11% pour le Québec). Le mal profond de l'économie mondiale s'exprime en particulier dans les faits suivants : crise des secteurs névralgiques de l'activité industrielle (automobile, sidérurgie...) entraînant des mises à pied massives, crise de l'énergie et hausse des prix du pétrole, guerre commerciale et résurgence du protectionnisme, crise chronique du système monétaire international, dégradation de la situation économique et endettement croissant des pays

[216]

Un extrait du rapport...

Le chômage élevé des années 70 ne peut être attribué entièrement à une conjoncture défavorable et à une pénurie de capital.

La population active a augmenté très fortement au cours des années 70 au Canada, alors que les jeunes du « boom » des naissances atteignaient l'âge actif et qu'un nombre de plus en plus grand de femmes décidaient de travailler à l'extérieur du foyer. La croissance de la population active s'est situé en moyenne à 3,1% au cours de la période allant de 1974 à 1978.

L'inexpérience de certains nouveaux venus sur le marché du travail, de même que les changements d'attitudes occasionnés par des politiques et programmes gouvernementaux à l'égard de l'emploi, ont contribué, semble-t-il, à accroître le taux de chômage, indépendamment de la conjoncture ou de la disponibilité du capital. Dans la mesure où la structure de l'emploi — du moins en ce qui concerne divers genres de compétences — ne change pas à court terme, une mauvaise concordance de l'offre et de la demande de compétences entraîne des pénuries de certaines d'entre elles et crée du chômage dans d'autres groupes, en l'occurrence parmi le grand nombre de nouveaux arrivants. Étant donné les grandes distances qui caractérisent le pays, il peut se produire des pénuries de compétences dans une région, et des excédents dans d'autres. Les lois sur le salaire minimum restreignent les possibilités, pour les personnes possédant le moins d'expérience et de compétence, d'occuper un emploi productif.

D'autre part, les jeunes et certaines femmes sont moins attachés à leur emploi que les adultes de sexe masculin ; cette réaction s'explique par des priorités différentes à l'égard du travail et des autres activités, les responsabilités familiales qui incombent à la femme mariée, ainsi que par le phénomène des familles moins nombreuses et l'existence de plusieurs salariés par famille. Un plus grand nombre de personnes peuvent considérer le fait de prendre un emploi comme une option parmi d'autres. De plus, le chômage temporaire est devenu relativement plus facile à supporter, par suite des modifications apportées au régime d'assurance-chômage en 1972, sans parler aussi de la prolifération des activités économiques non comptabilisées (illicites ou non).

le Fardeau de l'inertie, p. 17.

[217]

sous-développés, extension de la famine et déploiement toujours plus intense des dépenses militaires à l'échelle mondiale. Ces quelques caractéristiques, parmi les plus apparentes de la crise généralisée du capitalisme mondial concourent à démontrer d'une manière de plus en plus manifeste l'incapacité de ce régime à répondre aux besoins de l'humanité et à assurer l'amélioration de son sort.

Louis Gill



[217]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

NOTES D'ACTUALITÉ

**“Le 16^e rapport annuel
du Conseil économique
du Canada.”**

Christian DEBLOCK

« Quoiqu'on dise des années 80, la nouvelle décennie paraît devoir s'ouvrir dans un climat réconfortant d'unanimité à l'égard des problèmes et des perspectives qui s'ouvrent devant nous. Ce seul facteur est susceptible de réduire l'incertitude des Canadiens concernant les années à venir. »

Le fardeau de l'inertie. Avant-propos.

[Retour au sommaire](#)

L'accroissement du chômage est certainement, avec la dégradation du pouvoir d'achat et le ralentissement de la croissance économique, la manifestation la plus immédiate de la crise économique qui sévit actuellement au Canada comme dans tous les autres pays du monde capitaliste.

Ainsi, de 5,4% et de 5,2% qu'il pouvait être officiellement en moyenne pour les périodes 1960-1966 et 1967-1972, le taux de chômage a subitement grimpé au Canada au taux de 6,9% pour la période 1973-1978 alors que dans le même temps, le taux de croissance annuel de la production en termes réels, passait de 5,6% et 5,0% pour les deux premières périodes, à 4,0% pour la dernière. Même en 1979, une année pourtant de « forte » expansion, le taux de chômage n'est guère descendu [218] plus bas que 7,4% comparativement au taux inégalé dans l'après guerre de 8,4% pour 1978 (cf. *Interventions* no 4).

Cette relation entre la crise économique et l'aggravation du chômage, on la retrouve partout. Ainsi, pour prendre deux « bonnes » années, le taux de chômage est passé de 4,9% en 1973 à 6% en 1978 aux États-Unis (sommet 8,5% en 1975) ; en Allemagne, toujours pour les mêmes années, de 9% à 3,6% (sommet 3,6% en 1975) ; au Japon, de 1,3% à 2,4%, un sommet ; en France de 2,6% à 5,5%, également un sommet ; en Grande-Bretagne, de 2,8% à 6,8% ; etc. etc.

Tous ces chiffres parlent d'eux-mêmes et pourtant, dans la courte note qu'il daigne consacrer à cette question dans son dernier rapport annuel ¹¹¹, le Conseil économique du Canada n'en conclut pas moins que la hausse du taux de chômage « résulte directement des tendances que montre la population active ainsi que des modifications du régime d'assurance-chômage » (P. 17). En un mot, si problème de chômage il y a à l'heure actuelle, ce n'est pas qu'il n'y ait pas d'emploi, ce qui pourrait être imputable à « la conjoncture défavorable et à une pénurie de capital » (sic !), mais qu'il y a trop de monde (surtout des femmes et des jeunes évidemment) qui veulent travailler aux conditions non du marché, mais à leurs propres conditions quand il ne s'agit tout simplement pas de vivre aux frais de l'assurance-chômage.

C'est la bonne vieille théorie de « l'offre excédentaire de main-d'oeuvre » qui refait surface ici.

Le chômage ne serait pas lié à l'activité économique elle-même mais à un déséquilibre sur le marché du travail provoqué par un changement dans les mentalités et par l'intervention croissante de l'État dans le domaine des conditions de travail. L'accroissement de l'offre de travail, sa rigidité vis-à-vis de toute baisse de salaire en cas de perte d'emploi et les différentes législations sociales auraient eu à la longue pour effet d'engendrer un chômage à la fois chronique et croissant mais, somme toute, artificiel. Le marché ne peut plus s'ajuster librement. Il est même devenu tellement rigide diront les auteurs du rapport, que si « les taux de chômage tombe au dessous de 6,5%, le risque d'une accélération de l'inflation augmente ; à 5,5%, la probabilité d'une accélération de la hausse des salaires et de prix devient élevée » (p. 16).

¹¹¹ Le fardeau de l'inertie. Seizième exposé annuel. 1979. Conseil Économique du Canada. Ottawa.

Face à une telle analyse, il n'y a pas grand commentaire à apporter si ce n'est que comme à l'accoutumer, le monde des affaires se sert du scientisme des économistes du Conseil Économique pour cautionner le message qu'il entend faire passer au gouvernement. Ce sont toutes les politiques sociales en matière de revenu et de plein emploi qu'il faut remettre en cause à la faveur de la crise, au profit d'un retour au laissez-faire et au pur rapport de force entre les entreprises et les travailleurs et travailleuses. La liberté a écrit Montesquieu, « c'est le droit de faire tout ce que les lois permettent ». Aussi bien qu'elles soient le moins nombreuses et le moins contraignantes possibles !

Christian Deblock

[219]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

NOTES D'ACTUALITÉ

**“La Trilatérale, les pigistes
et Radio-Canada.”**

[Retour au sommaire](#)

Le 6 février 1980 plus d'un million de téléspectateurs pouvaient apprécier les perspectives politiques internationales du président de la Chase Manhattan Bank et initiateur de la Commission Trilatérale, David Rockefeller. L'émission du magazine hebdomadaire Télémag était en effet consacré entièrement aux activités de cet aréopage de bourgeois d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon. Les relations occultes du capital avec le comportement public des dirigeants occidentaux faisaient l'objet d'un nouvel éclairage qui a dû en agacer plus d'un. Cette émission avait été effectuée par une équipe de pigistes de Radio Canada qui essayait d'impulser un renouveau du journalisme d'enquête tout en cherchant par ailleurs à se syndiquer. L'animateur-vedette Pierre Olivier et le coordonnateur Pierre Castonguay ont alors, fort à propos, imaginé une nouvelle formule de magazine fondée sur de petits reportages traitant brièvement des nouvelles du moment. La direction fédéraliste de Radio Canada acceptait évidemment ce projet qui impliquait le non renouvellement du contrat de l'équipe des pigistes alors en poste.

Dans cette triste histoire on peut de plus se demander si le fait que Pierre O'Neil, directeur de l'information de Radio Canada soit membre du Conseil d'Administration du Centre de Recherche en Développement international (CRDI) avec Donald MacDonald, membre canadien de la Trilatérale et dont les sièges réciproques se retrouvent dans un même immeuble à Ottawa (60 Queen Street) n'a pas joué un certain rôle dans le dénouement des opérations.

[220]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

NOTES D'ACTUALITÉ

“Le salaire réel au Canada :
 en baisse constante depuis trois ans.”

NR

[Retour au sommaire](#)

La « lutte » contre l'inflation que mènent les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada a porté fruit depuis l'imposition du contrôle sur les prix (sic) et les salaires, en octobre 1975. Non pas que l'inflation ait été matée ou même significativement contenue : nous avons connu des hausses de l'IPC de 11,3% en 1974 ; 10,5% en 1975 ; 7,4% en 1976 ; 7,5% en 1977 ; 7,3% en 1978 ; 9% en 1979 ; et probablement 11 ou 12% en 1980 ¹¹². ***Le succès de cette politique apparaît plutôt dans les changements survenus dans la répartition du revenu entre les salaires et les profits.***

Voilà en effet l'objectif non avoué de cette mesure : hausser les profits des entreprises et comprimer le pouvoir d'achat des salariés afin de relancer l'accumulation par le biais des investissements et des exportations. En ce qui concerne l'augmentation des profits des entreprises, on pourra consulter la note de Christian Deblock parue dans un numéro antérieur de la revue ¹¹³. Les données de l'année 1979 confirment cette tendance à une progression remarquable des profits :

¹¹² Sources : de 1974 à 1978, *Revue statistique du Canada* janvier 1980. Statistique Canada, no de publication 11-003F, p. 8, pour 1979, *Le Devoir*, 1er mars 1980, p. 13, pour 1980, *La Presse*, Perspectives économiques 80, 19 janvier 1980, p. 3.

¹¹³ Christian Deblock, « À propos de la hausse actuelle des profits », *Interventions critiques en économie politique*, no 3, printemps 1979, p. 143-158.

40% par rapport à 1978 ¹¹⁴. Par ailleurs, les dépenses en capital fixe des entreprises croissaient de 10,4% l'an passé ¹¹⁵. Une telle expansion de la formation de capital indique que l'accumulation redémarre, stimulée par la perspective de profits alléchants dans le futur. En outre, le commerce du extérieur joue un rôle moteur dans le redressement de la rentabilité du capital canadien. Les exportations de biens et de services progressaient de 25,6% au troisième trimestre de 1979 par rapport à la même époque, l'année précédente ; tandis que les importations augmentaient de 22,7% sur la même période, confirmant ainsi la tendance, observée depuis trois ans, à une augmentation de l'écart entre les expéditions canadiennes et les entrées de produits étrangers ¹¹⁶.

Le gros des exportations canadiennes de marchandises, constituées principalement de matières premières (pâtes et papier, minéraux, énergie), sont libellées en dollars américains. La dépréciation de notre devise permet donc des gains de change importants pour nos industries exportatrices, dont les coûts s'expriment en monnaie dévaluée, tandis que les revenus sont encaissés en dollars US. Cependant, le recul du pouvoir d'achat a amplifié ce mouvement. Les gains hebdomadaires moyens en dollars constants de 1971 sont passés de \$155 au quatrième trimestre de 1977 à \$150 au deuxième trimestre de 1979. La perte est donc de 3,2%. La part des travailleurs dans le revenu national reculait également de 3,2%, de 74,2% à 71%, entre le quatrième trimestre de 1976 et le second trimestre de 1979 ¹¹⁷. Ceci correspond à une perte globale de \$ 4 milliards pour l'ensemble des travailleurs canadiens. Tout indique que la dégradation du salaire réel va se poursuivre en 1980, année où l'on appréhende une inflation de 11 à 12% et des hausses salariales nominales de 10 ou 10,5% ¹¹⁸.

La fermeté exprimée par le gouvernement du Québec lors des négociations dans le secteur public illustre clairement la volonté de l'État et des patrons d'abandonner l'approche keynésienne de soutien de la demande des biens de consommation dans un contexte

¹¹⁴ *Le Devoir*, loc.cit.

¹¹⁵ *Idem*.

¹¹⁶ *Revue statistique du Canada*, op.cit.

¹¹⁷ *La Presse* 14 janvier 1980, p. D1.

¹¹⁸ *Le Devoir*, loc.cit.

récessionniste. La restructuration apparaît comme le défi actuel du capitalisme. Pour y [221] parvenir, il est nécessaire de gonfler la part des profits et, conséquemment, de comprimer celle des salariés. Chose certaine, le capital a réalisé des progrès dans cette direction depuis quatre ans au Canada, sans que la riposte ouvrière s'affirme. Les travailleurs en paient maintenant le prix : un chômage élevé et soutenu et un appauvrissement réel.

N.R.

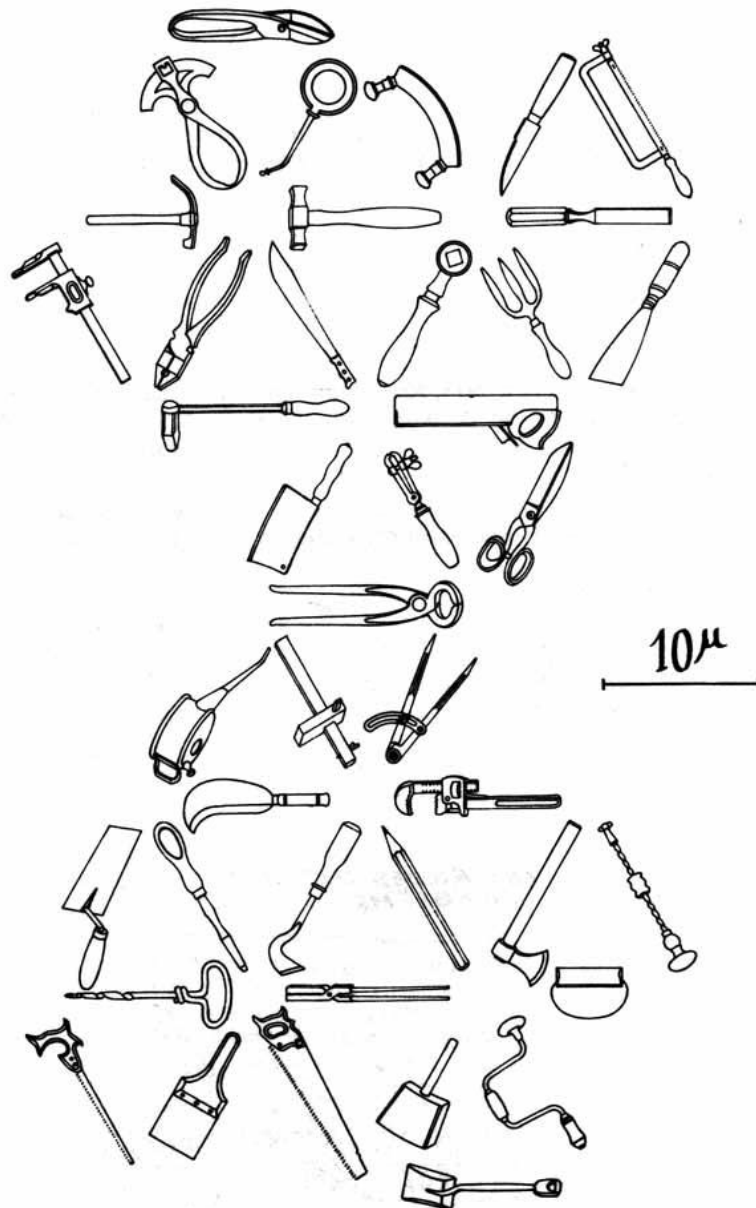
NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

LES RICHES ONT DES PROBLÈMES



[222]



Richard Herbach

[223]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

ART

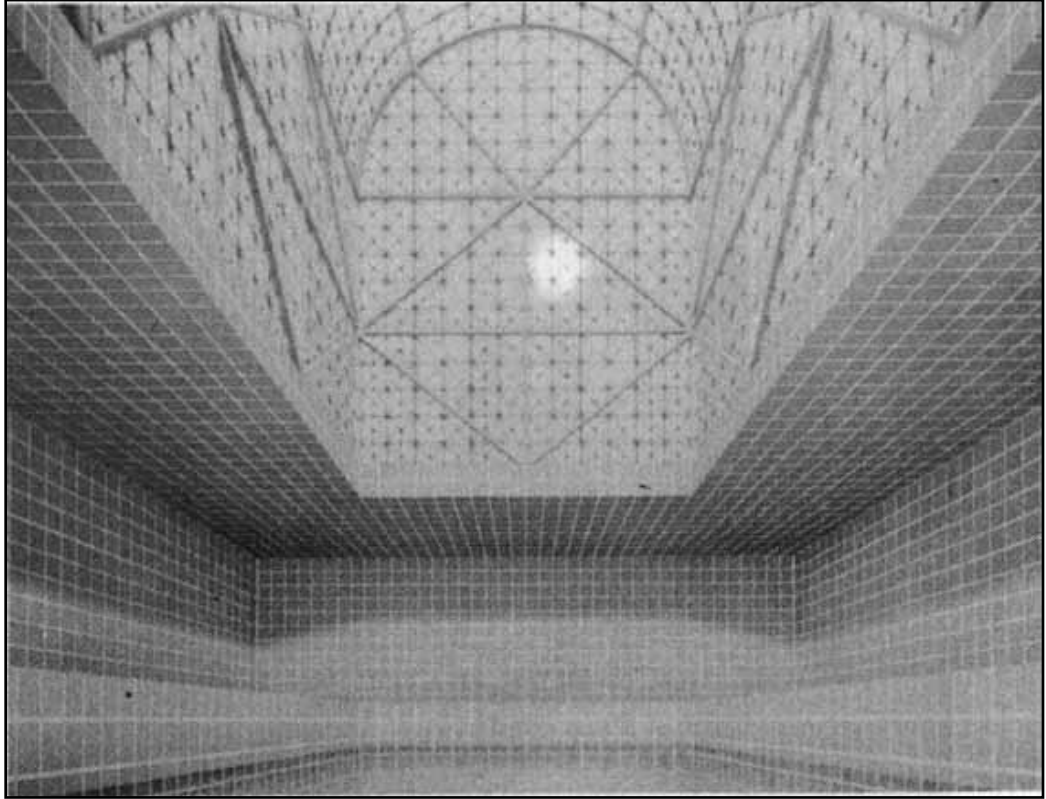
[Retour au sommaire](#)



[224]



[225]



Hans Peter Reuter

Bain public sans objet

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 5

ART

“À propos de l’exposition
sur le néo-réalisme allemand.”

Musée d’Art contemporain de Montréal
(17 janvier-2 mars 1980)

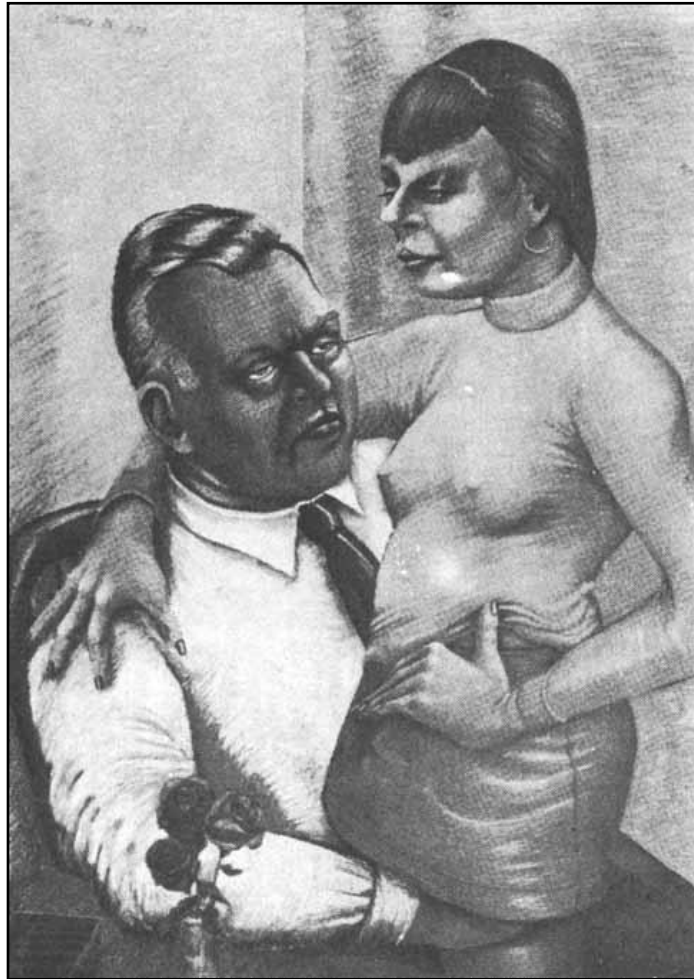
Daniel BOUTAUD

[Retour au sommaire](#)

Des expressions plastiques multiples, mais une unité d’ensemble à travers cette centaine d’oeuvres d’artistes allemands contemporains dont on retrouvera les noms sur la conception graphique ci-contre de Richard Herbach (entre les vides primitifs occupés ensuite suivant un principe de symétrisation).

Revendication du sens qui, sans engager univoquement sur une critique du social tel qu’il apparaît dans une zone forte du centre du capitalisme y trouve néanmoins une dimension essentielle. Elle joue subtilement son efficacité sur la discrétion de la forme d’expression. Discrétion du facteur, qui relève du : « je n’y suis pour rien, j’achemine ». Nos habitudes visuelles ne sont pas choquées, mais utilisées, pour que, justement l’interrogation ne porte pas sur l’efficace propre du support. Pour certains, facture technique exceptionnelle qui s’exprime sur des sujets qui s’offrent au regard de chacun. Enfin presque : qui « pourrait » plutôt s’offrir au regard de chacun ; virtualité seulement.

[226]



Herman Albert, Hommage à Otto

Beaucoup partent de photographies, mais à la force de l'événement dont elles font pâture quotidiennement pour la satisfaction des médias, ils substituent la surcondensation visuelle des événements suggérant que la quête du sens ne trouvera pas là à s'assouvir, ou le plus souvent ils substituent le regard sur la chose inerte en attente de fonctionnement, le fait quotidien, la trace, le reste ; des petits riens en somme.

Ce que « l'image » des médias a, par son pouvoir séparateur posé comme futilité, est proposé ici à l'acuité du regard et il faut alors changer quelque chose dans le traitement de l'émulsion rétinienne. Changement de l'angle de vue et c'est une topographie toute modifiée de l'important et du banal.

[227]

Il y a bien sûr un double risque, décevoir ceux qui y reconnaîtraient une tutelle extérieure inacceptable avec les développements artistiques contemporains, et ceux, moins spécialistes (!) qui attendaient d'une si grande maîtrise technique qu'elle trouve un terrain plus propre à magnifier une certaine beauté.

On voit ce qui ne fonctionne plus (thème du vieillissement, prostituée assassinée), ce qui ne fonctionne pas (schizophrène), les rebuts de la fonctionnalité (dépôts d'ordures) ; mais cela ne constitue pas l'envers d'un décor car l'avant-scène est dépoussiérée, « mais » ce qui s'y joue est loin d'en tirer sa positivité (qui voudrait accepter l'invitation dans le tableau de Johannes Grützke ?).

La trivialité d'une fonctionnalité neutre s'estompe. La lutte au profit de l'organisation (contre les virus des microscopes et des fichiers de services de renseignement) laisse peu de choix sur les possibilités de la forme d'adaptation des organismes. Hygiène et enfermement (chambres d'institutions, piscines éclatantes à l'ouverture inaccessible vers la lumière). On ne décape pas, on corrode ; c'est peut-être pourquoi on se passe si souvent des gens sur ces tableaux. Le sentiment d'oppression qui se dégage manifeste le danger perçu de la suradaptation.

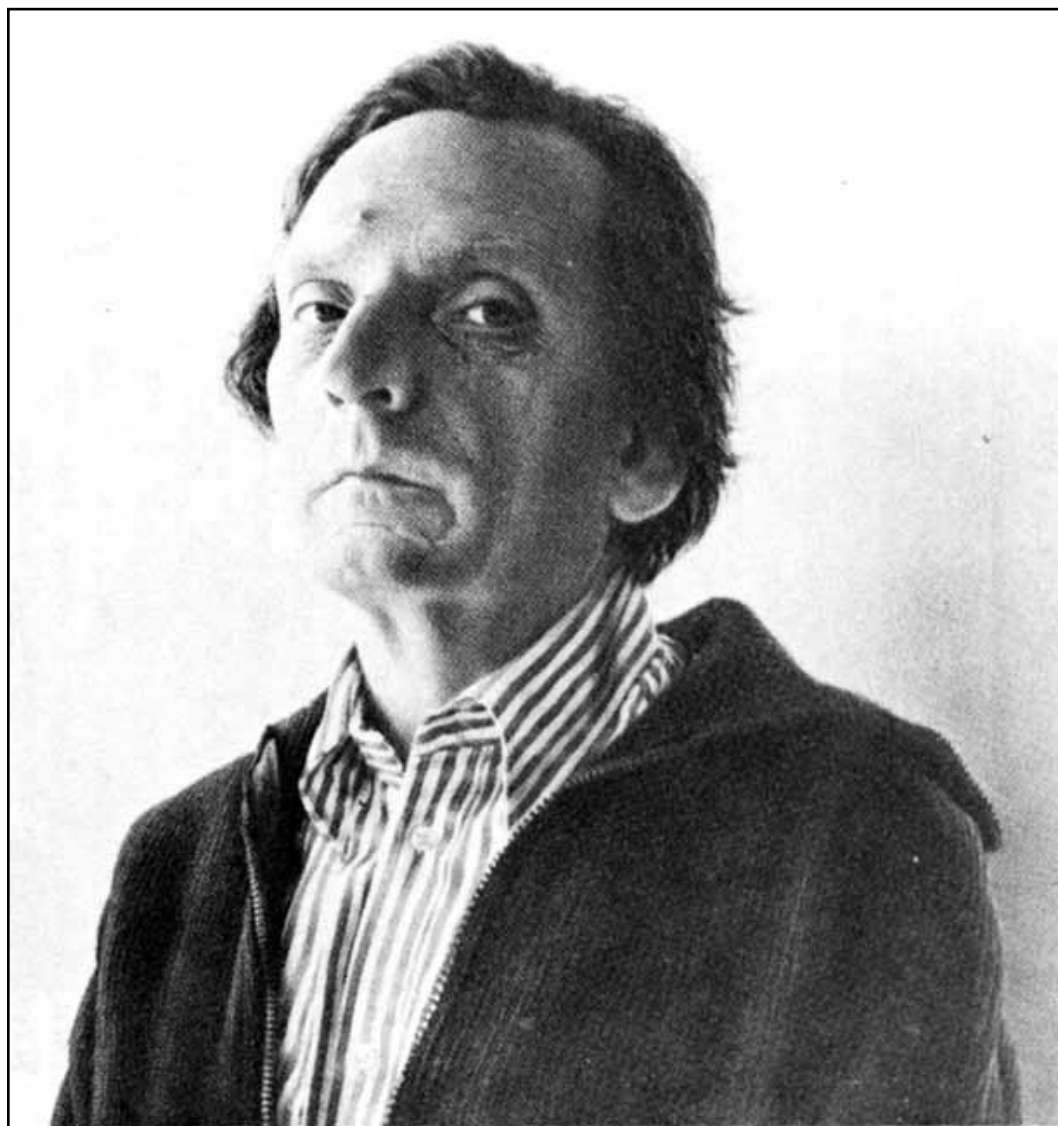
Enthousiasme des spectateurs métallisés (Dietmar Ullrich) ! Une ambivalence feinte puisque tout est gagné dans le tableau par le vide de leur quête et le plein de ce qui les rend si semblables. Vide encore plus net chez celui dont le physique semble si antinomique d'une volonté et d'une possibilité d'expression, corps flasque, enclin au coulage dans les formes du confort mais aussi et surtout élément du décor (Hermann Albert). Et dans les interstices « d'un temps libre », l'homme dans son pyjama ou l'homme dans son fauteuil semble en absence, en « état d'habitude » comme dirait Ajar.

Si ces oeuvres par leur réalisation même autorisent à penser en termes d'adaptation ou de non-adaptation, l'impression globale laisse toute possibilité de liberté assez mystérieuse en face d'un ordre pour lequel, pourtant les grands systèmes de pensée nous donnaient une porte de sortie, une morale de la déformation. Le progrès vers une réconciliation ; se plonger dans un bain à 37°C. L'essoufflement actuel portant sur les termes mêmes de cette vision téléologique nous laisse mieux réfléchir sur la nature et le rôle de l'eau du bain qui nous imbibe « par »

l'intérieur. La corrosion par le « tout », c'est d'abord le fait de constituer, mais pourtant les constitués restent en écart ; une distance qui laisse place pour et ne laisse d'autre choix que celui de la volonté. L'urgence de la transformation subsiste en face d'une société qui, pour normaliser à outrance sur le tempo numérique, n'en repose pas moins sur des rapports différenciés dont la figure significative la plus parlante est celle des rapports de classe.

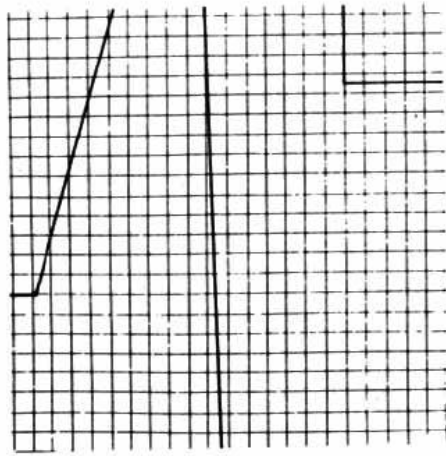
Daniel Boutaud

[228]

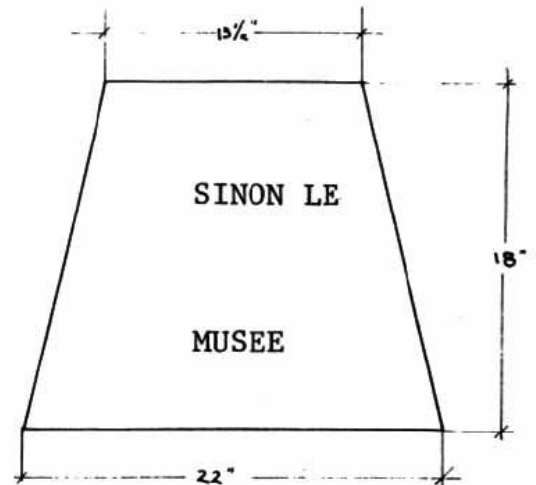


[229]

Dans un lieu



sans discours



une exposition clean-cut. Thomas Grochowiak organisateur de l'exposition explique : "désir de composer une exposition sur les formes actuelles du réalisme (sans discussion épistémologique sur le mot réalisme)"

Formes diverses il y a. Les médiums sont utilisés avec une maîtrise impressionnantes, une aisance. Irons-nous jusqu'à dire un confort. (L'enfance, ou l'objet mou dans sa cage. La propreté d'une image. (Combien de temps pour exécuter une toile comme celle de Jan Peter Tripp ?). Luxe certain. La gestualité du corps/technique étudiée. Cette esthétique contraste avec le sujet, dans un contenant très à l'aise on trouve un contenu d'un désespoir (misère) réel Ici existe-t-il un parallèle avec les derniers films allemands ?

[230]

On trouve des sujets souvent traités, souvenirs...

Chez d'autres une dénonciation certaine. Tout ceci démontre l'ordinaire. Dietmar, Ullrich, Peter Nagel. Pour Georg Baselitz la rupture se fait au niveau pictural (l'objet) "refus de l'arbitraire nébuleux de l'abstrait " sur l'inversion des motifs ordinaires.

Ce décalage toujours gros entre la toile et le sujet est fatal -----
---- résultat d'un grand malaise.

@Roger Desroches, Problèmes d'un cinématographe

Gisèle Poupart

[231]



Vogelgesang, In Luck, 1977.

[232]

[233]

Interventions
critiques en économie politique
No 5

RUBRIQUE DE LIVRES

[Retour au sommaire](#)

[216]

rubrique de livres***Crises et théories des crises***

P. Mattick

Éditions Champ libre, 1976

Dans son livre sur Keynes ¹¹⁹, Michael Stewart faisait remarquer que la théorie marxiste des crises, « c'est un peu comme une anguille ; à peine pense-t-on l'avoir saisie, qu'elle vous glisse entre les mains ».

La remarque est on ne peut plus pertinente. On a du mal à dégager de l'œuvre de Marx, une théorie des crises aussi articulée que peut l'être par exemple sa théorie de la valeur. Sa critique de la théorie de l'accumulation de Ricardo dans les « Théories sur la plus-value » et l'exposé de la fameuse loi sur la baisse tendancielle du taux de profit dans le livre 3 du « Capital » demeurent encore les seuls moments où ses vues sur l'origine et la nature des crises économiques sont le plus clairement exposées. Ailleurs, la question est peut-être souvent abordée mais jamais complètement développée. Et c'est là que se situe le problème. On n'a pas à proprement parler d'exposé formel d'une véritable théorie des crises dans le « Capital » ou tout le moins pas « d'analyse systématique et unifiée des crises », pour reprendre l'expression de G. Dostaler ¹²⁰. Pour pénétrantes et rigoureuses qu'elles soient, les analyses que fait Marx sur la question des rapports existants entre le taux de profit et l'accumulation du capital par exemple on bien encore sur le double caractère de la crise, à la fois comme rupture et régulation, n'en laissent pas moins en suspens un certain nombre de questions qui ouvrent ainsi la voie à bien des interprétations et des approches différentes. Une lecture appropriée du [234] « Capital » peut aussi bien faire de Marx un théoricien de la croissance équilibrée que de l'insuffisance de la

¹¹⁹ M. Stewart. « Keynes ». Éditions du Seuil, 1979.

¹²⁰ Gilles Dostaler. « La crise et les explications de la crise ». Colloque, « la crise et les travailleurs » du 12 et 13 octobre 1979. Éditions CEQ et PUM.

demande. Elle peut même nous amener à considérer les crises économiques comme un simple problème de fonctionnement que, dans le fonds, l'intervention adéquate de l'État pourrait surmonter. Le tout encore une fois est de savoir lire Marx dans le bon sens.

L'objet du livre de P. Mattick ¹²¹ n'est certainement pas de mettre un terme, une fois pour toute, à tous ces débats et polémiques qui ont pu entourer la question des crises chez Marx après sa mort, mais plutôt de faire le point sur une question dont les implications politiques ont toujours été importantes pour les socialistes et les communistes, celle de leur périodicité.

Les crises sont-elles liées à l'accumulation du capital elle-même ou bien ne sont-elles que des « troubles de circulation » comme le dira Hilferding ? Débouche-t-elles sur un effondrement inéluctable du capitalisme ou bien doit-on admettre qu'après tout, aucune crise n'est vraiment insurmontable ? Le capitalisme a-t-il « l'éternité devant lui » et alors, comme le suggéreront Tougan Baranovsky et Bauer, seuls « des mouvements sociaux animés d'une éthique et d'une conscience politique pourront transformer un ordre social mauvais en un ordre meilleur » (p. 177) ? Ces questions (et bien d'autres plus politiques) qu'on retrouve au coeur de tous les débats dans la littérature marxiste reviennent toujours, dira Mattick, au même problème ; Marx a-t-il oui ou non « élaboré deux théories des crises, l'une découlant de la valeur, sous la forme de la baisse tendancielle du taux de profit, l'autre relative à la faiblesse de la consommation ouvrière » ? Pour l'auteur la réponse est oui.

C'est en effet la conclusion à laquelle il arrive (p. 128) après avoir fait une présentation très riche de contenu (dans le chapitre 2 du livre) de ce qui pourrait constituer la théorie des crises chez Marx. À lire le « Capital », il y a effectivement deux théories des crises : l'une liée à la baisse de profit qu'entraîne l'accumulation du capital et l'autre, liée au désajustement croissant entre l'accumulation du capital et la consommation ouvrière dans le cours de ce procès.

Sans nécessairement aboutir aux mêmes conclusions que Mattick, il faut cependant bien admettre que la lecture du « Capital » et notamment

¹²¹ On pourra aussi consulter avec intérêt la préface que fait P. Mattick au livre d'Henryk Grossman, *Marx, l'économie politique classique et le problème de la dynamique*. Éditions Champ Libre, 1975.

la section relative à la baisse tendancielle du taux de profit, permet cette double approche. C'est toujours le même problème qui refait surface : Marx est-il marxiste ou ricardien ?

L'exposé lui-même de la loi offre la possibilité de cette double lecture puisqu'après avoir présenté dans le chapitre XIII du livre 3, la loi comme découlant de son analyse de la valeur, il y revient plus loin dans le chapitre XV consacré à ce qu'il appellera « le développement des contradictions internes de la loi », pour montrer que le capital dans le cours de l'accumulation va trouver de plus en plus difficilement sur les marchés la demande qui lui assurerait une rentabilité suffisante. À plusieurs reprises, il revient alors sur la « discordance entre les dimensions restreintes de la consommation sur une base capitaliste et une production qui sans cesse tend à franchir cette barrière qui lui est immanente » (p. 250 *Le Capital*, livre 3, Éditions sociales, 1976).

Le débat reste donc ouvert et il le restera tant et aussi longtemps en fait, qu'on n'aura pas trouvé une réponse adéquate au problème du [235] rapport existant dans la théorie marxiste de la valeur, entre la création et la réalisation de cette dernière. C'est manifestement la préoccupation de P. Mattick dans son ouvrage. Théorie des crises et théorie de la valeur sont indissociablement liées. Souhaitons seulement, en guise de conclusion, que ce livre connaisse un meilleur sort que celui qui lui a été réservé jusqu'à présent, soit celui de pourrir sur les tablettes des rares librairies qui daignent le mettre en vente !

Christian Deblock

[235]

Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire regénéré

Lion Murard et Patrick Zylberman

Recherches n° 25, novembre 1975.

Disciplines à domicile. L'édification de la famille

Isaac Joseph, Philippe Fritsch

Recherches n° 28, novembre 1977.

L'haleine des faubourgs.

Ville, habitat et santé au XIX^e siècle

Textes réunis par L. Murard et P. Zylberman

Recherches n° 29, décembre 1977.

Le soldat du travail.

Guerre, fascisme et taylorisme

Textes réunis par L. Murard et P. Zylberman

Recherches n° 32/33, septembre 1978.

(Recherches, revue du Cerfi, 9 rue Pleyel, 75012 Paris)

Au centre de cette remarquable série de travaux, l'analyse de la (les) logique(s) des équipements de pouvoir. Alors que l'idéologie dominante occulte cette question ¹²², ou qu'en d'autres lieux, les raisons d'un sujet (classe dominante, appareil d'État centralisateur...) suffisent en elles-mêmes, la logique disciplinaire est ici disséquée dans la multiplicité des dispositifs, sans être rabattue sur une stratégie cohérente manichéenne, mais repérant les convergences des tactiques, les condensations significatives, les correspondances possibles.

Foucault a largement ouvert la voie : « La majoration productive du pouvoir ne peut être assurée que si d'une part il y a la possibilité de s'exercer de manière continue dans les soubassements de la société,

¹²² Ce qui ne signifie pas qu'elle puisse l'évacuer sans dommages ; la naturalisation du social dans l'économie néo-classique par exemple se paie en incohérences lorsqu'il s'agit de théoriser le processus de socialisation (postulat du numéraire).

jusqu'à son grain le plus fin, et si, d'autre part, il fonctionne en dehors de ces formes soudaines, violentes, discontinues, qui sont liées à l'exercice de [236] la souveraineté ¹²³. » L'organisation des relations est alors ce qui est visé. Par quoi passe cette organisation ? Les mécanismes disciplinaires de normalisation visant le travailleur passent d'abord par les objets : aménagement d'espaces et de temps (pour la ville, l'habitat, le travail, l'école...). Un travail corrosif ; pour l'urbaniste, ou l'économiste urbain par exemple qui obéirait à l'ordre de la fonction donnée (circuler, habiter, travailler, se recréer) au fondement humaniste. Le travail généalogique restitue la nature des structurations de ce qui justement a pu ensuite être associé au sens d'une fonction. Ainsi les axes de la politique de l'habitation du XIX^e siècle visent à stabiliser définitivement la séparation habitat-travail et à fixer l'unidimensionnalité résidentielle du logement, à constituer le ménage (rejeter les non-membres de la famille), à organiser l'espace domestique pour contrôler les intimités en fixant sa configuration fonctionnelle...

Ces aspects sont développés dans les trois premiers ouvrages cités, lesquels portent surtout sur l'espace. Avec une croissance démographique importante et la génération de mouvements migratoires de grande ampleur, le développement du capitalisme pose inévitablement la question du contrôle des masses attirées dans les villes : il faut assurer la sédentarité de la population dans les agglomérations minières nouvelles, ou bien encore, contrôler le mouvement et la circulation dans les villes déjà existantes mais surpeuplées, par la maîtrise des densités, la « technologie » des foules...

Mais il y a plus que ça. Derrière les travaux des bâtisseurs, la plupart des interventions, c'est une tentative fondamentale que dégagent Murard et Zylberman : forger une race de travailleurs ¹²⁴. La normalisation est nourrie par une eugénique de la force de travail : créer des hommes d'une certaine espèce rapportée à leur qualité de travailleurs et assurer son maintien. Cela n'implique pas que les problèmes puissent facilement être réglés (voir par ex. : « Le Londres des réprouvés » de G. Y Jones ou « L'habitat ouvrier dans l'Allemagne impériale » de Niethammer et Buiggemeir dans « l'Haleine des faubourgs »), mais les lignes de force sont à l'œuvre.

¹²³ Michel Foucault. *Surveiller et punir*. N.R.F. 1975.

¹²⁴ Murard et Zylberman, *Le Soldat du travail*, p. 9 et 10.

Une infrastructure doit être mise en place pour assurer l'hygiénisme (ce qui engage très tôt l'intervention publique). Plus de terrain propice au développement des germes, à la circulation des virus (drainage, évacuation des eaux, circulation d'air, lumière...). Articulation des équipements intérieurs domestiques (W.C., salle de bain...).

Mais le maintien de l'état est exigeant, l'éclairage des rues et les canalisations n'y suffisent point. Le mieux serait d'avoir un homme nouveau, mobilisé pour « ajuster le rythme de son sang sur celui de la machine ». Le bon athlète, « l'homme au corps métallique, l'homme électrique parfait, le barbare technologique amoureux du chronomètre, du sport et des sciences exactes ». La mobilisation totale du Troisième Reich ¹²⁵.

À ce sujet, je voudrais citer un passage du « malheur Indifférent » de P. Handke ¹²⁶, dans lequel il rapporte des propos tenus par sa mère sur cette période : « Nous étions assez excités, racontait ma mère. On faisait pour la première fois l'expérience de la communauté. Même l'ennui des jours de semaine prenait l'ambiance d'un jour de fête, jusqu'aux heures tardives de la nuit. Enfin une vaste cohérence se manifestait dans tout ce qui était [237] jusqu'alors incompréhensible et étranger : tout s'ordonnait en une relation, même le travail singulièrement automatique prenait un sens, celui d'une fête. Les gestes qu'on accomplissait alors se combinaient en un rythme sportif parce qu'on les imaginait exécutés en même temps par d'autres, innombrables, et cela donnait à la vie une forme où l'on sentait tenu d'une main ferme mais libre aussi.

Le rythme devenait partie de l'existence : un rituel. »

¹²⁵ En passant, une association : Dietmar Ulrick, peintre contemporain, dans quelques oeuvres présentées à l'exposition sur le réalisme allemand d'aujourd'hui (voir l'article sur ce sujet dans ce numéro) exécutées avec une grande maîtrise technique s'attache aux sujets suivants : un nageur qui papillonne, un entraînement de football américain, des spectateurs métalliques et enthousiastes. (Cet enthousiasme-là est bien différent de celui auquel il est fait référence dans le texte...).

¹²⁶ Folio, Gallimard, 1975, p. 29 et 30.

Dans le Soldat du travail, c'est de cela qu'il s'agit, mais aussi, et de manière développée du taylorisme et du stakhanovisme.

Daniel Boutaud

[237]

« l'Alternative »

Rudolf Bahro

Dans une période où le projet de révolution socialiste est plus que jamais questionné, « l'Alternative » de R. Bahro vient offrir des perspectives nouvelles qui ouvrent le débat sur le « comment » la révolution socialiste devra se réaliser. Ce livre de Bahro arrive au moment même où se pose partout dans le monde la nécessité d'un véritable changement révolutionnaire et pendant que d'un autre côté, chez les intellectuels occidentaux, plusieurs courants tournent le dos au marxisme et dont jusqu'à rejeter l'idée d'une révolution (entre autres, les « nouveaux philosophes »). Bahro répond dans son livre aux questions posées sur la nature des pays de l'« est » (sociétés proto-socialistes) et propose une solution de rechange communiste aux régimes bureaucratiques. Du fait même, il suggère des éléments de ce que pourrait constituer une alternative aux sociétés capitalistes. Nous nous en tiendrons dans la note qui suit à mettre l'accent sur certains points qui nous ont paru essentiels dans « l'Alternative » de Bahro.

[238]

*Contribution à la critique
du « socialisme réellement existant »*

Dans la première moitié de son livre, Bahro analyse les sociétés proto-socialistes (avant le socialisme), qu'il caractérise plus précisément de « socialisme réellement existant », qualification qui émane des bureaucrates eux-mêmes. Bahro explique de façon critique à partir des textes classiques de Marx, Engels, Lénine, comment les formations sociales des pays de l'« est » sont un phénomène que les fondateurs du socialisme scientifique n'ont su prévoir.

Ici, Bahro apporte une contribution essentielle sur le débat qui a cours chez les intellectuels à propos de la nature des pays de l'« est », à savoir s'ils sont socialistes, capitalistes ou autres. Pour Bahro, l'étude des sociétés pré-capitalistes répond à certaines questions posées quant à la nature de ces nouvelles sociétés. Si Marx, Engels, Lénine n'ont pu fournir une explication à ce phénomène, le mode de production asiatique aide à la compréhension de la forme spécifique de domination bureaucratique. L'origine du pouvoir bureaucratique ne se retrouve pas dans les fondements économiques des rapports de production, mais dans l'ancienne division du travail léguée par les sociétés pré-capitalistes, et plus précisément dans le cas des pays de l'« est », celle du mode de production asiatique (MPA). Ce qui veut dire que la simple abolition de la propriété privée ne suffit pas pour créer une société socialiste, mais qu'il faut en plus que soit supprimée la division du travail. Dans une affirmation qui souleva une polémique, Bahro va jusqu'à théoriser que, du fait des spécificités mêmes des sociétés issues du MPA, l'étape du « socialisme réellement existant » est inévitable. En effet, ces sociétés seraient passées du despotisme agraire (MPA) au despotisme industriel (proto-socialisme). La reproduction de la domination bureaucratique puise ses racines dans la subalternité des masses, alors que le rapport hiérarchique de l'usine constitue le fondement d'organisation de la société. Une relation s'établirait entre des « seigneurs-patrons », d'un côté, et de l'autre la masse des producteurs impuissants socialement. On ne peut plus parler, selon Bahro, d'antagonisme social

classique marxiste, mais d'un conflit entre l'appareil bureaucratique dominateur et l'immense majorité des dominés.

Économie politique de la révolution culturelle

Il s'agit, pour Bahro, d'offrir une *alternative* communiste aux bureaucraties et aux sociétés capitalistes, alternative qui engloberait toutes les dimensions nécessaires à l'émancipation totale des hommes et des femmes et qui entraînerait un « changement radical dans les formes de vie subjectives des masses » (p. 241). Une révolution culturelle, activée par une « surproduction » de conscience qui en ce moment est dérivée dans des activités compensatoires, mais qui constitue un potentiel de forces libératrices si canalisées dans des actions politiques, débouchera sur l'abolition de la division du travail d'où origine toute forme de [239] subordination et d'aliénation. La révolution culturelle gravitera autour de cinq lignes de forces :

1. la redistribution du travail pour une réappropriation de la culture par toutes et tous ;
2. la formation unique pour des hommes et des femmes pleinement socialisés, qui permettrait l'accès à des connaissances générales et scientifiques de niveau universitaire ;
3. assurer les capacités de formation et les motivations à étude pour pallier au sous-développement individuel ;
4. la communication personnelle dans le cadre de groupes autonomes pour favoriser le développement des personnalités ;
5. la communication générale par-delà les diverses alternatives sociales pour une libre circulation de la conscience collective.

Le but de la révolution culturelle est de « créer l'organisation nouvelle du travail et de la vie sociale sur laquelle puisse se former une communauté qui mérite le nom déjà ancien de libre association d'individus solidaires » (p. 381), où la domination de l'homme par l'homme serait inexistante.

La société ainsi créée assurerait la satisfaction des besoins de tous les individus pour accroître les possibilités du bonheur, ce qui demande un réajustement quant à la reproduction visant à une harmonisation des hommes et des femmes à la nature. Le mode de vie de cette société viserait à la liberté et l'épanouissement des individus, une fois réalisée la satisfaction des besoins matériels, dans une association de communes pour une vie communautaire réelle. À partir d'une transformation de la structure matérielle fournissant à chacun et à chacune les moyens concrets à leur épanouissement, une redéfinition des besoins serait nécessaire pour réaliser le nouveau mode de vie communiste. Le procès de socialisation doit permettre la rencontre d'individus libres mettant en commun leurs forces productives subjectives en vue de construire une société sans oppression, et cela à tous les niveaux. L'épanouissement de la personnalité devient alors un objectif de la production par un dépassement du règne de la nécessité pour laisser circuler les hasards promus par les initiatives individuelles. Prendrait fin également le désordre écologique occasionné par une production de consommation et de biens nuisibles (surtout les biens à usage militaire). Le type de production et les biens offerts seraient déterminés par la société, mais le rendement de travail serait établi par les communes, compte tenu d'une planification du temps de travail et du temps libre. Seraient formés également des collectifs d'éducation et d'habitation qui prendraient en charge les structures laissées vacantes par la dissolution de la famille patriarcale. De plus, le regroupement des communes intensifierait la solidarité entre les individus.

Selon Bahro, la révolution culturelle constitue le processus politique pour mettre sur pied les conditions nécessaires à un véritable communisme.

Ce qu'il reste à faire, c'est de fournir une analyse critique complète de « L'alternative », notamment sur les positions de Bahro quant au potentiel révolutionnaire de la classe ouvrière, du rôle des intellectuels, et des possibilités de réforme de la bureaucratie dans les « pays de l'est ».

*Denise Beaupré
Alain Bernatchez*

[240]

Bibliographie

Rudolph Bahro, *L'alternative*, Stock, 1979.

Rudolph Bahro, *Je poursuivrai mon chemin*, Maspéro, Coll. Dialectiques-interventions, 1979.

Ernest Mandel, *Critique de l'eurocommunisme*, Maspéro, 1978.

Frank Pierre, « Le “socialisme réellement existant” » est-il historiquement nécessaire ? *Critique communiste*, no 27, juin 1979, Paris.

Klinger, Mandel, Ticktin, Débat sur Bahro, *Critique*, no 10-Klinger, Mandel, Ticktin, Débat sur Bahro, *Critique*, no 10-11, Winter-Spring 79, London.

Herbert Marcuse, « Protosocialisme et capitalisme avancé. *Les Temps modernes*, no 394, mai 1979, Paris.

Jean-Marie Vincent, « Sur Rudolph Bahro », *Dialectiques*, no 27, avril 79, Paris.

Qui est Rudolf Bahro ?

Rudolf Bahro, 45 ans, membre du S.E.D. (Parti Communiste est-allemand) depuis 1952, a fait des études en philosophie dans les années '50 à l'université d'Humboldt, a participé à la collectivisation de l'agriculture en R.D.A., a été un des rédacteurs de Forum, journal de jeunesse du S.E.D. de 1965 à 1967, et par la suite occupe dans une usine un poste de spécialiste de la planification du travail. Les événements de Prague '68 lui ont montré la nécessité de rompre avec les politiques de la bureaucratie des pays de « socialisme réellement existant ». « L'Alternative » est le résultat d'une longue recherche en vue de répliquer au Printemps de Prague. Le 24 août 1977, Bahro est arrêté par la police politique de la R.D.A. sous le faux prétexte d'espionnage. Mais, en fait, la publication de son livre par les syndicats de la R.F.A. et une entrevue qu'il avait accordée à la télévision ouest-allemande furent les réels motifs de son arrestation. Condamné à 8 ans de prison, Bahro est relâché à la suite d'une des plus grandes campagnes de soutien à un dissident de l'« est ». Bahro, amnistié, vit maintenant en R.F.A. et est membre du Parti Écologiste ouest-allemand récemment formé.

[241]

La Revue des revues

RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC. Autochtones : Lutttes et conjonctures 1, Vol. LX no 9, 1979.

On y retrouve, dans un premier type d'articles, le questionnement de certains anthropologues sur leur méthodologie à la lumière des luttes des amérindiens confrontés à l'État canadien et à l'État québécois. Entre autres, dans « Pour une anthropologie sans sauvage », Robert Laplante présente le point de vue de certains membres de la profession :

« En fait, la transformation de ces rapports (entre le Québec et le Canada) et les questions qu'elle soulève, ...heurtent de plein front la profession et nous oblige à une révision systématique de ses acquis théoriques ». (p. 169)

L'anthropologue doit maintenant se poser la question de *l'identité d'un peuple* et celle de la *nature de l'État*.

L'acharnement des autochtones amérindiens à ne plus être réduits à une culture parmi d'autre et pour se faire reconnaître leurs droits souverains a permis de détrôner l'ethnisme comme idéologie guidant le discours apolitique de l'anthropologie traditionnelle.

On trouve aussi dans ce numéro plusieurs textes exprimant les revendications et rapportant les luttes actuelles menées par les autochtones au Québec et à l'étranger.

Ce numéro est suivi d'un second paru en février : Autochtones, luttes et conjonctures II.

POSSIBLES, vol. 4 no 1, automne 1979 « Les femmes et des luttes »

Cette année, POSSIBLES nous propose comme thème la *quête de l'identité* et, dans ce premier numéro, c'est l'identité de la femme québécoise qu'on essaie de cerner. La question est abordée dans le trypique suivant : Antécédents, Écritures, Quotidienneté et Mouvements.

Dans *Antécédents*, il ressort du texte de Michèle Jean que les premières tentatives pour structurer le mouvement féministe québécois ont vite été neutralisées, étouffées, habilement récupérées. « Sa Grandeur Mgr Bruchési s'est vite empressé de redéfinir le terme « féminisme » qui venait de naître refusant ainsi le droit de séjour à sa première formulation (p. 22).

[242]

Le mot « féminisme » est menaçant surtout de par la réalité qu'il sous-tend : il propose une logique nouvelle basée sur des critères étrangers à la logique dominante ».

Mais ce courant est né pour demeurer et se développer malgré l'image traditionnelle qui persistera encore plusieurs années dans les écrits littéraires québécois (voir de J. Roynard-Frot « Une lecture féministe des romans du terroir canadien français de 1860 à 1960 »).

La troisième partie décrit la mutation des femmes elles-mêmes, mutation qui s'opère au cours des diverses luttes et des diverses créations collectives et qui est transcrite dans les *Écritures*.

La transition vers le quotidien actuel des luttes est amenée par l'insertion de quelques textes savoureux d'auteur-es québécoises. Il faut faire mention du texte de Louki Bersianik « Union fondamentale » : est ainsi racontée la « Complicité instinctive des chairs semblables. Aliances profondes des profondeurs et des normes... »

L'intérêt des textes de cette revue vient du fait qu'ils posent clairement la question fondamentale c'est-à-dire celle de l'exploitation sous toutes ses formes et, spécifiquement, mais imbriquées dans ces dernières, celle de l'exploitation de la femme.

L'identité de la femme est aussi recherchée dans **SANTÉ MENTALE AU QUÉBEC, vers une nouvelle pratique**, vol. IV, nov. 1979. Le numéro est consacré à la femme québécoise et au « délire féminin ».

Écrit principalement par des femmes (sauf un article), ce numéro propose une autre vision du problème de la maladie mentale vécue par les femmes. Les auteur-es nous la présente comme le fruit de la réalité sociale du vécu au féminin, vécu dont la forme est dictée par les stéréotypes et les analyses masculines (voir « Les femmes et la maladie mentale : un problème culturel ? » par Suzanne Lamarre). Dans « Les paramètres d'une thérapie féministe de la psychothérapie », Janine Corbeil propose une nouvelle démarche pour que les femmes puissent finalement « se sensibiliser à (leurs) pouvoirs actuels » et ainsi oser prendre leur espace.

La question de la femme au travail (ou plutôt au « double travail ») est abordée par Lucienne Aubert dans « Les super-femmes sont fatiguées » : comment se vit le double-emploi et quel en est le lien avec la santé mentale ? Est aussi abordée la question de la femme prisonnière « La femme en prison : un inconvénient social » ; ce dernier article m'a toutefois laissée fort insatisfaite, l'auteure se limite à ne soulever qu'un aspect de la question : du fait de leur nombre restreint, les autorités carcérales ne se soucient pas de créer des conditions de vie en accord avec la réalité des femmes. Mais qui sont ces femmes ? Pourquoi sont-elle en prison ?? (À ce sujet, j'aimerais souligner l'existence de la revue américaine « *No more Cages : A Bi-monthly Women's Prison Newsletter* » (13 E. 17th Street, NYC 10003).

Une remarque sur le texte de Hélène Pelletier-Baillargeon « La femme orchestre » premier article de la revue *Critère*, dont le thème est celui de la déprofessionnalisation, (j'aimerais revenir dans un autre numéro sur l'ensemble du débat).

Mme Pelletier-Baillargeon soulève à juste titre de réels problèmes vécus par la femme : « femme-orchestre » dans le privé, il ne lui est jamais reconnu aucune valeur d'expérience, aucune valeur « professionnelle ». Toutefois, la position que défend l'auteure est ambiguë et, ainsi, [243] risque-t-elle, face au problème important posé par le colloque, de réintroduire ce thème éculé de la femme salvatrice qu'elle appelle « multiprofessionnelle pirate », celle qui ne s'embourbe pas dans le langage ésotérique des professionnel-le-s, celle qui réintroduit

dans la jungle dépersonnalisante des professions une touche qui est censée caractériser les femmes.

Son analyse est inconfortable et on ne peut voir réellement les avenues qu'elle propose.

Dans cette même veine : **LES CAHIERS DE LA FEMME**, vol. 11, no. 1, 1980. Produit par des universitaires, ce numéro m'a laissée perplexe : peut-être est-ce le reflet, crûment présenté, de la réalité de la femme universitaire. Alors qu'est analysé le problème aigu du quotidien de centaines de femmes, « I Thought There Was No More Slavery In Canada ! West Indian Domestic Workers on Employment Visas », par Rachel Epstein ou encore « Women and Infanticide » par Lisa Steele — on y retrouve d'autres textes (plus nombreux je crois bien), cas ultra-rares de femmes privilégiées, laissant ainsi planer la possibilité de solutions individuelles — « Mothering at the Workplace » ou l'exemple d'un homme exemplaire « Mothering is a legitimate Male ». Cet homme avance candidement :

« I was still able to work on various projects. I wasn't homebound and frustrated, as some stay-at-home women are described » (p. 16).

C'est une question d'organisation, nous confie-t-il !

Cette revue bilingue laisse un arrière-goût d'intellectualisme et d'individualisme qui serait impossible pour une classe inférieure de femme.

Pour une vision différente du problème on peut consulter « *Second Class, Working Class* », nov 1979. L'intérêt de cette dernière revue est de rassembler les expériences et les luttes collectives des femmes dans divers pays, face aux multiples facettes du problème de l'affirmation de la femme. On peut aussi consulter « *The Second Wave, A magazine of Ongoing Feminism* », vol. 5 no 3, 1979, en particulier l'article « Toward a Feminist Economics : A Global View ».

DES LUTTES ET DES RIRES DE FEMMES, février-mars 1980, (même si on indique 1979).

Après avoir lu le dossier sur la vieillesse avec réserve j'abordais le dossier « religion sans indulgence ».

Leur démarche est toujours mal assurée, leur cadre de réflexion vacillant. À ce titre, le texte « L'Église, appareil d'État » est assez grossièrement articulé. On ne peut toutefois nier une amélioration marquée sur le numéro précédent.

Même si ce n'est pas « à lire absolument », j'aimerais relever l'article de Marie-Michèle « La déesse aux mille visages » et celui de Scathach Mac Cailleach « La pratique de la sorcellerie ».

Dans ce dernier article on nous présente la sorcellerie, héritée de la tradition dianique, qui est pratiquée aujourd'hui dans les « covens » ou groupes de sorcières aux États-Unis ; la sorcellerie est définie comme [244] « affirmation de la vie, harmonie avec la nature ». Toutes celles qui sont intéressées à se joindre à la branche québécoise de cette organisation sont bienvenues. C'est un son de cloche inhabituel !

Dans l'article « La magie du religieux dans la vie quotidienne des femmes », se trouve mentionné un problème important : les femmes par le jeu des dévotions et des rites magico-religieux, s'isolent pour quelques instants de leur quotidien et avouent la domination étouffante qu'elles subissent. C'est une magie piégée nous dit l'auteure. C'est à tout le moins un aveu. Toute magie n'est-elle pas piégée ? L'auteure aurait avantage à poursuivre plus loin sa réflexion.

Deux faiblesses de taille : on laisse croire tant par la conjugaison des verbes au temps passé que par l'absence d'une analyse du phénomène au présent, que la « religion sans indulgence » est un phénomène révolu ou un problème résolu alors que l'actualité quotidienne québécoise nous montre qu'il en est tout autrement. Malheureusement, en plus, ce dossier n'est grosso modo que l'addition de textes desquelles aucune perspective ne se dégage pour l'avenir.

Je finirai par un commentaire sur deux articles du dernier numéro de la revue **LE TEMPS FOU** de mars-avril-mai 1980.

On y aborde la question du référendum un peu par acquis de conscience ou par nécessité : le temps et la conjoncture l'exigent. On nous y propose un « oui mais » comme tout bon intellectuel se le dit par paresse de poursuivre et d'articuler une réflexion plus sérieuse on y critique le « Méoui » et on nourrit notre réflexion de celles d'économistes de gauche. « Un jeu auquel on ne finit pas de jouer », peu convainquant et à saveur de défaitisme.

Peu convainquant non plus est l'article de J.R. Sansfaçon « Et si on travaillait plutôt moins que plus » : il nous propose l'illusoire réduction du nombre d'heures de travail sans perte de salaire, solution au chômage actuel indolore pour les patrons ! Il ajoute même :

« Elle (cette revendication) apparaît moins corporatiste comme stratégie de lutte contre la crise que l'accroissement du pouvoir d'achat. En autant qu'elle soit clairement expliquée à l'ensemble de la population » (p. 39).

Une relecture et une réévaluation de l'évolution actuelle du marché du travail s'imposent : évaluation des contraintes du capital, de la réorganisation du travail en cours, de la forte croissance du temps partiel, de l'évolution de la technologie...

C.S.

EUROPA

Depuis 1977, la revue EUROPA du Centre international d'études européennes (CP 8888, Succ. A, Montréal, H3C 3P8) publie en anglais et en français divers articles conservant l'histoire économique et sociale de l'Europe. Son orientation la marque dans le courant « universitaire de gauche ». Parmi les articles publiés on doit remarquer ceux de Georges Haupt sur l'histoire ouvrière et de Jutta Sherrer sur les « bolchéviques de gauche » entre 1905 et 1917.

C.H.

[246]

Sur la crise : quelques livres	
Michel AGLIETTA :	<i>Régulation et crises du capitalisme</i> Paris : Calmann Lévy, 1976.
André GRANOUE, Yves BARON, Bernard BILLAUDOT, Ernest MANDEL :	<i>Croissance et crise</i> Petite collection Maspéro, 1979. <i>la crise 1974-78 : les faits, leur interprétation marxiste.</i> Champs Flammarion, 1978
Robert BOYER, Jacques MISTRAL, Alain LIPIETZ :	<i>Accumulation, inflation, crises</i> Presses universitaires de France, 1978 <i>Crise et inflation : pourquoi ?</i> Maspéro, 1979.
Arghiri EMMANUEL :	<i>Le profit et les crises</i> Maspéro, 1974.
Paul MATTICK :	<i>Crises et théorie des crises</i> Paris, Champs libres, 1976. <i>Marx et Keynes</i> Gallimard, 1971
André GUNDER FRANCK :	<i>Réflexion sur la nouvelle crise économique mondiale,</i> Maspéro, 1978.
P. GROU :	<i>Monnaie, crise économique</i> coédition : Presses universitaires de Grenoble, Maspéro, 1977.
collectif :	<i>L'Occident en désarroi : rupture d'un système économique,</i> Dunod, 1977.
Maurice FLAMANT, Jeanne SINGER-KE- REL :	<i>Crises et récessions économiques.</i> Presses Universi- taires de France, coll. « Que sais-je? », no 1295, 1974.
J.M. VINCENT, J. HIRSH, M. WIRTH, E. ALVATER, O. YAFFE :	<i>L'État contemporain et le marxisme</i> Critique de l'économie politique, Éd. François Maspéro, 1975.
Dick ROBERTS :	<i>Capitalism in Crisis</i>
Voir également :	

Compte-rendu du colloque : *La crise et les travailleurs*
tenu à l'UQAM les 12 et 13 octobre 1979,
imprimé par la CEQ.

Critique de l'économie politique

no 1 (ancienne série) : « L'inflation »
no 11-12 (ancienne série) avril-sept. 73 : « Crises, travail, Chili »
no 24-25 (ancienne série) avril-sept. 76: « La crise »
no 6-7 (nouvelle série) : « Crises »

[247]

Les Temps modernes :

- * Mario Cogoy, « Les théories néo-marxistes. Marx et l'accumulation du capital », *Les Temps modernes*, sept.-oct. 1972, p. 396-427.
- * Paul M. Sweezy, « Quelques problèmes de la théorie de l'accumulation du capital », *Les Temps modernes*. Janvier 1974, p. 1211-
- * Mario Cogoy, « Baisse du taux de profit et théorie de l'accumulation », réponse à P. Sweezy, *Les Temps modernes*, Janvier 1974, p. 1231-1255.

Cette liste est loin d'être exhaustive



[248]

Critiques de l'économie politique

SOMMAIRE / N° 10 / NOUVELLE SÉRIE / JANVIER
MARS 1980

Alain Azouvi

*Progrès technique et rapports de production : de la théorie
à l'enquête*

John Holloway et Sol Picciotto

*État et capital : le débat allemand sur la « dérivation » de
l'État*

Michel Pialoux et Bruno Théret

État, classe ouvrière et logement social (II)

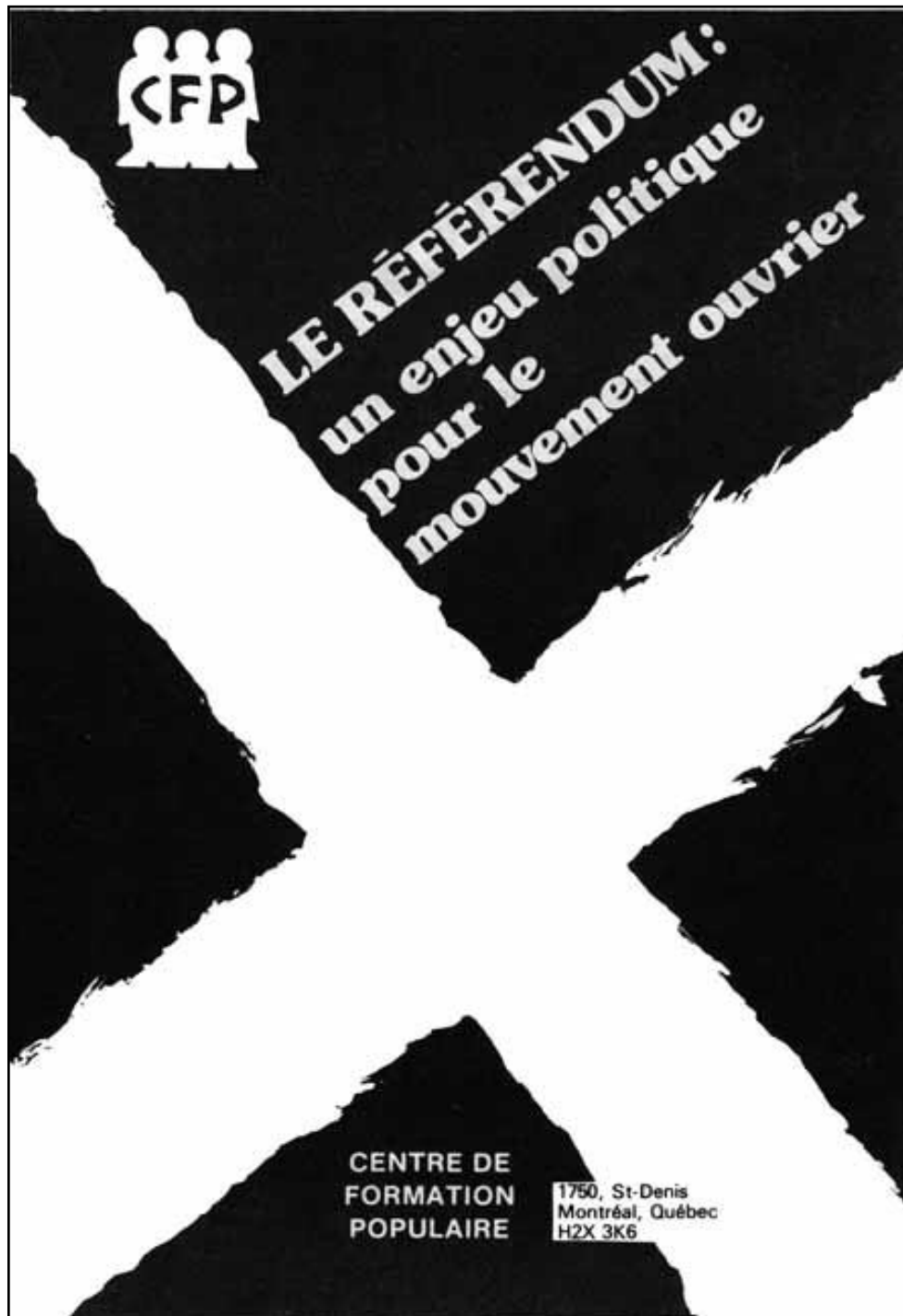
Jacques Kergoat

Crise économique et combativité ouvrière (II)

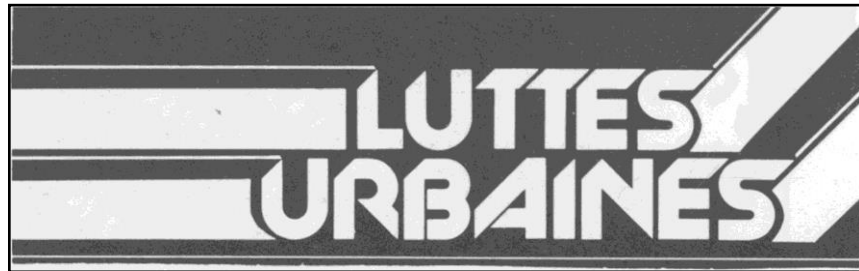
Manuel Perez

*Valeur et prix : un essai de critique des propositions néo-
ricardiennes*

[249]



[250]



COUPON D'ABONNEMENT

Je désire recevoir *Luttes Urbaines*.

NOM : _____

ADRESSE : _____

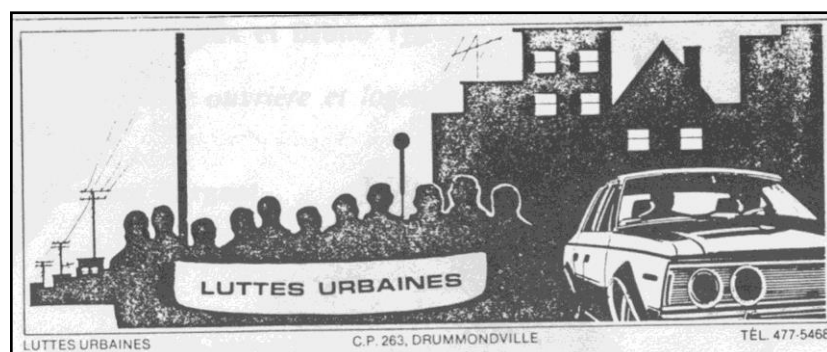
Δ Je désire m'abonner à 4 numéros (\$8.00/an)

Δ Je désire un abonnement de soutien (\$15.00 et plus)

Δ Changement d'adresse

Faites parvenir chèque ou mandat-poste à :

LUTTES URBAINES
C P 263
Drummondville, P. Qué.
J2B 6V7
Tél. : 1-819-477-5468



[251]

IMPLICATIONS

pour une critique des sciences sociales

hiver 1980 volume 1 numéro 2

L'objectif de la revue *Implications* est de servir de liaison à ceux et celles qui, organisés(es) ou non, voient la nécessité d'amorcer la critique des sciences sociales et d'établir la critique marxiste à l'Université Laval.

SOMMAIRE

Présentation

Les groupes autonomes de femmes

La nouvelle entente : vers un cul-de-sac nationaliste

Les pieds, la tête et la géographie...

La géographie... son articulation au mode de production

DOCUMENT : l'idéologie des sciences sociales

Pour une critique marxiste des mass media

HORS CAMPUS : le Centre de formation populaire

Lectures

Nouveautés

Implications, a/s r.e.s.u.l., Pavillon de Koninck

Université Laval, Québec

Téléphone : 418 656-2227 (pour messages)

REVUE D'ÉTUDIANTS EN SCIENCE SOCIALE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

[252]

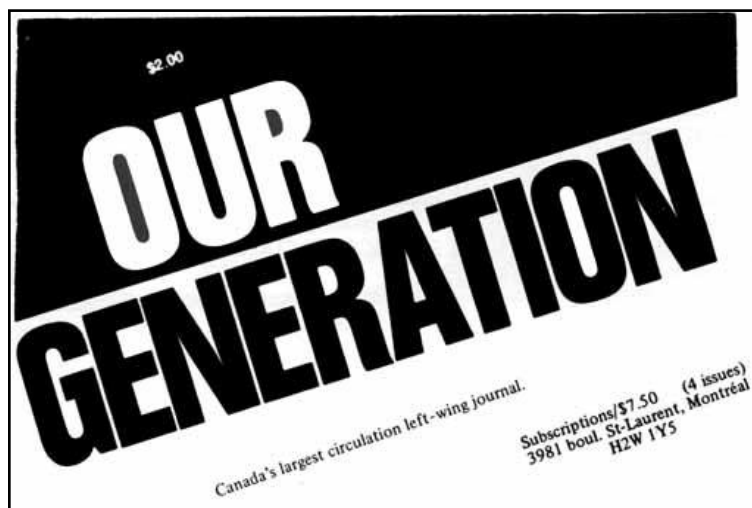
MONTHLY REVIEW

Monthly Review (sous-titrée “an Independent Socialist Magazine”) est une revue américaine œuvrant dans le domaine des sciences sociales dirigée par Paul M. Sweezy et Harry Magdoff.

La revue paraît une fois par mois (sauf un numéro double pour juillet-août) et les tarifs d’abonnement sont les suivants :

1 an \$13 (étranger \$16)
 \$10 étudiant (étranger \$12)
 \$20 institutions (étranger \$22)

Monthly Review Press
 62 West, 14th Street
 New York, N.Y. 10011



[253]

abonnement



FORMULE D'ABONNEMENT

NOM : _____

ADRESSE : _____

TARIFS :

régulier : \$10.00
abonnement de soutien : \$15.00
groupes populaires : \$10.00
Institutions : \$20.00
Étranger : \$ 20.00

Toute correspondance doit être adressée à :

Interventions,
Centre multi-ethnique St-Louis,
3553 rue St-Urbain, local 320,
Montréal, Qué.
H2X 2N6.